# L'AVENTURE

DE

# LADISLAS BOLSKI

DERNIÈRE PARTIE (1).

## XXIII.

Je n'avais point trouvé de lettre à l'hôtel; j'avais couru à la gare, j'avais questionné tous les employés, sans pouvoir obtenir aucun renseignement. Un jour, deux jours se passèrent, et je ne savais rien, sinon qu'elle était partie. Ce que je ressentais n'était pas du chagrin, de la douleur, du désespoir; c'était une morne stupeur, une suspension de vie, un atterrement, un foudroiement. Je me disais : c'est impossible. Les rues, les passans, le soleil, les murs des maisons, les arbres, le printemps, le lac, mes pensées, mon cœur, tout me paraissait impossible; je ne pouvais croire que l'univers eût encore trois jours à vivre, car enfin l'absurde ne peut durer, et rien de ce que je voyais en moi, hors de moi, n'avait le sens commun. Ce monde n'était qu'une immense folie, et je radotais comme lui. J'allais entendre je ne sais quel formidable craquement, et tout s'engloutirait dans le néant.

Le cinquième jour, je me réveillai en poussant un éclat de rire. Une idée m'était venue dans mon sommeil : M^me^ de Liévitz était à Maxilly. Peut-être m'y faisait-elle préparer un appartement. Elle

(1) Voyez la *Revue* des 1^er^ et 15 avril, des 1^er^ et 15 mai.

me ménageait quelque surprise. Comment n'y avais-je pas pensé? Elle veut me surprendre, me dis-je; c'est moi qui la surprendrai.

Je pris le bateau à vapeur, j'arrivai à Maxilly. Tout était fermé, silencieux. Je trouvai dans la grande allée un jardinier qui arrosait des plates-bandes.

— On ne sait, me dit-il, quand viendra M^me^ la comtesse ou si même elle viendra. Elle n'a point donné d'ordres.

Et il se remit à arroser ses fleurs. Il y avait donc des plates-bandes, et des jardiniers! et ces jardiniers arrosaient ces plates-bandes!... A quoi cela pouvait-il servir? Et les gens allaient, venaient, travaillaient, vivaient, comme si de rien n'était, comme s'ils ne savaient pas qu'elle était partie!

Je retournai le même jour à Genève, et dans la soirée je courus à La Solitude. Le valet de chambre me dit : — Monsieur avait donc quelque chose d'important à communiquer à M^me^ la comtesse?

Je le regardai comme un ahuri et je lui répondis : — J'avais à lui dire que je n'y comprends plus rien.

— Elle avait dit en partant qu'elle reviendrait peut-être dans huit jours. Il est donc probable qu'après-demain...

— Bien, marmottai-je entre mes dents. Je tâcherai de vivre jusque-là.

Le surlendemain, comme je m'acheminais vers la Solitude, je me croisai sur le trottoir du quai avec un petit homme ventru, que je crus reconnaître. Je me retournai, il se retourna, vint à moi. Je lui criai d'une voix terrible : — Où est-elle?

Le docteur Meergraf, — car c'était lui, — me répondit avec son flegme ordinaire : — Il est des choses dont on ne parle pas dans la rue. J'allais vous chercher à votre hôtel. Vous plaît-il d'y retourner avec moi?

Je me mis à marcher à ses côtés. Je me taisais, il ne disait mot. Il tenait à la main une canne à pomme d'ivoire, et tout en marchant il en frottait le bout contre le parapet. Le bruit que faisait ce frottement m'agaçait furieusement les nerfs; je fus sur le point de lui arracher sa canne et de la jeter au lac.

Il me montra du doigt l'île des Barques et me dit : — Quel est ce bonhomme en bronze, là-bas, dans cette île?

— C'est Jean-Jacques Rousseau.

— Que pensez-vous de M^me^ de Warens? reprit-il après une pause.

— Au train dont va le monde, je pense que c'était une sainte.

— Peut-être avez-vous raison, fit-il. Dieu lui pardonne son Wintzenried!

Nous arrivâmes à l'hôtel. Je gravis rapidement l'escalier, si rapidement que le docteur avait peine à me suivre. Il s'arrêta sur le

premier palier pour reprendre haleine. Je le saisis par le bras, je l'entraînai dans ma chambre, j'en repoussai violemment la porte; puis je me jetai sur lui, et l'empoignant par le collet de son habit :
— J'espère au moins, m'écriai-je avec un rugissement, que vous venez m'annoncer qu'elle est morte !

— Ah! permettez, me dit-il en se dégageant. Je n'y suis pour rien. Que diable! on ne secoue pas ainsi les gens. Veuillez considérer que je suis parti de Courlande pour retourner à Francfort, ma ville natale, où je me propose de finir mes jours, et que si j'ai pris par Genève pour venir causer avec vous, ce n'est pas une raison pour me démancher le bras et pour friper mon habit... Considérez aussi que dans le temps je vous ai écrit deux billets, vous en souvient-il? par lesquels je vous avertissais que, lorsqu'on fait une sottise, généralement on s'en mord les doigts. Je suis l'ami de la jeunesse. Autant parler au vent! Comme dit la chanson, la jeunesse est ignorante.

Il s'installa dans un fauteuil; je m'assis par terre en face de lui :
— Oui ou non, est-elle morte? repris-je d'une voix sourde.

— C'est lui qui est mort.

— Qui, lui?

— M. de Liévitz.

— Ah! M. de Liévitz... Ainsi cette dépêche... C'est donc pour cela qu'elle est partie?

— Eh! sans doute. Elle est allée lui rendre les derniers devoirs. Ce sont quelquefois les plus doux à remplir. Oui, mon cher monsieur, l'infortuné est mort sous mes yeux et presque dans mes bras, car vous savez ou vous ne savez pas que j'ai passé avec lui deux mois en Courlande. M^me^ de Liévitz n'avait pas voulu m'emmener à Saint-Pétersbourg. C'est fâcheux pour vous. J'aurais peut-être tout empêché... Mais vous n'êtes pas curieux; vous ne me demandez pas de quoi notre diplomate est mort. Que sait-on? Ou d'une attaque d'apoplexie ou d'une lettre qu'il avait reçue, et probablement tout à la fois de la lettre et de l'attaque. Figurez-vous un pauvre homme qui est bêtement amoureux de sa femme, qui s'est réconcilié avec elle contre vent et marée et qui se dit dans le fond de sa Courlande : — Elle est à Saint-Pétersbourg, elle y travaille pour moi, elle rétablira ma situation, elle me fera revenir sur l'eau. Pourquoi donc ne m'écrit-elle pas? N'est-il pas vrai, docteur, qu'elle est délicieuse, adorable? Quels cheveux! quel son de voix! quel esprit charmant! Nous voilà rapatriés pour la vie. Pourquoi diable ne m'écrit-elle pas?... — Et tout à coup elle lui écrit; mais la lettre est datée de Genève, et cette lettre lui apprend que madame est allée à Saint-Pétersbourg, qu'elle y a remué ciel et terre, qu'elle

a vu l'empereur et qu'elle a employé tout son crédit, toute son habileté, tous ses amis, à quoi? à obtenir l'élargissement de douze prisonniers polonais, parmi lesquels un certain Ladislas Bolski. Ce pauvre homme avait quelquefois des lueurs. Il me dit : — Vous verrez que ce Bolski est son amant, que c'est l'homme que j'ai rencontré une nuit dans un sentier, près d'un ravin, comme il sortait de chez elle. Je partirai demain pour Genève et je le tuerai. — Et le voilà qui devient cramoisi, les yeux lui tournent, il tombe foudroyé. Cet homme avait le cou très court et le tempérament apoplectique; il y a quelque apparence que c'est de cela qu'il est mort, mais la lettre n'y a pas nui.

J'avais tout compris, je ne soufflais mot. — Il faut voir le bon côté des choses, reprit-il. Au bout du compte, c'est une bonne nouvelle que je vous apporte. M. de Liévitz était amoureux et furieux. S'il n'était pas mort, il serait ici; il faudrait en découdre, et vous vous trouveriez dans l'alternative désagréable ou de le tuer ou de vous laisser tuer.

— Que parlez-vous d'alternative? lui dis-je sèchement. Il m'aurait tué.

— Une fois sur le terrain, sait-on bien ce qu'on fait? Auriez-vous pu l'empêcher de s'enferrer? Et dans le cas contraire la belle aubaine! Seriez-vous content d'être mort? C'est à savoir. On ne vit qu'une fois.

Je fis deux tours de chambre; revenant à lui : — Ainsi, m'écriai-je, elle comptait sur moi pour la délivrer de son mari. C'est à cela que je devais lui servir. Elle s'était dit froidement : Ce Polonais est assez brave et très fou; il n'hésitera pas à me rendre ce petit service.

— C'est à peu près cela, fit-il en ouvrant sa tabatière. Vous brûlez.

— Elle avait d'abord jeté son dévolu sur un autre fou. Il s'est trouvé par malheur que ce Pardenaire est un fieffé maladroit. Alors elle a dit : — Prenons Bolski, c'est Dieu qui me l'envoie. — Mais M. de Liévitz est mort. Elle n'a plus besoin de Bolski. Elle a lâché Bolski... Comme tout cela est simple et naturel!

— Vous allez trop loin, me répliqua-t-il. Pour ce qui est du Pardenaire, honni soit qui mal y pense! La question est de savoir qui avait chargé le fusil. Elle dit que c'est lui, il prétend que c'est elle. Moi, je n'en sais rien. Après cela, on a tant perfectionné les fusils ces dernières années! Peut-être leur a-t-on appris à se charger tout seuls... En ce qui vous concerne... Ah! permettez, si elle ne vous aime plus, aussi vrai que j'existe, elle vous a aimé. D'abord vous êtes très beau, et puis vous avez un caractère peu

commun. Vous avez commencé par l'intéresser; mais le jour où vous êtes parti en lui brûlant la politesse,... oh! je vous en donne ma parole, ce n'était plus de l'amour, c'était de la folie, et j'ai dû faire de véritables prouesses d'éloquence pour l'empêcher de courir après vous. Le plus beau de mon affaire, c'est que j'ai su tirer parti de sa fureur d'Armide délaissée pour la réconcilier avec son mari. Le diable s'est fourré dans mon jeu; elle vous a retrouvé en Pologne, et on lui a conté je ne sais quelles histoires qui l'ont renflammée de plus belle. Dans ce moment, elle aurait vendu sa dernière chemise pour vous. Je ne dis pas que dans son ardeur à vous reprendre il n'entrât quelque idée de revanche, un secret désir de ne pas avoir le dernier et la joie d'une Russe qui a raison d'un Polonais; mais elle vous aimait comme elle n'a jamais aimé personne. Vous aviez en main tous les atouts; vous avez gâté votre affaire comme à plaisir... Je suis au fait, elle m'a tout raconté il y a trois jours. Vous savez que je suis quelque peu son confesseur... Mon cher, vous deviez vous présenter avec le visage d'un maître, et parler haut, et commander... Qu'avez-vous fait? Vous êtes tombé à ses genoux et vous l'avez assassinée de votre conscience, de vos remords. Et puis des gémissemens, des sanglots! L'homme qu'elle aimait n'était plus qu'une faiblesse larmoyante, un roseau pleurard... — J'ai ressenti, m'a-t-elle dit, un effroyable dégrisement. Je le voyais si petit, si petit, que par instans je ne le voyais plus. — Sur ces entrefaites, elle apprend par une dépêche que M. de Liévitz est mort. Elle est partie bredi-breda. Elle n'avait plus besoin de vous, et secondement elle vous avait pris en horreur; son plus grand défaut est d'exécrer les gens qu'elle n'aime plus.

Je fus saisi d'une frénésie. Je balbutiai je ne sais quoi, et je m'élançai tête baissée contre la muraille. Le docteur Meergraf m'arrêta au passage; il était fort; il réussit à me contenir. — A quoi bon, jeune homme? me disait-il. A quoi bon? — Il m'obligea de me rasseoir.

— Elle m'avait pris en horreur, lui dis-je en me tordant les mains, et cela ne l'a pas empêchée de se donner à moi.

— Que dites-vous donc? fit-il avec surprise.

— Sans doute j'ai rêvé qu'elle a passé plus d'une heure dans mes bras.

— Voilà, par exemple, ce qu'elle ne m'a point dit, reprit-il. C'est ce qui s'appelle voler son confesseur... Eh bien! que voulez-vous? Elle vous savait homme à ameuter toute la maison. Elle a craint le bruit, le scandale... Au surplus, elle n'avait pas encore appris que M. de Liévitz... Cependant vous m'étonnez beaucoup; je ne la reconnais pas là.

— Ce n'est pas une femme, m'écriai-je; c'est la dernière des créatures.

Il hocha la tête : — Encore une exagération. Vous la prenez pour un monstre; je ne crois pas aux monstres. Voulez-vous que je vous dise ce qu'est cette femme? Bons ou mauvais, elle n'a que des instincts, et elle va devant elle comme ils la poussent. Tant pis pour qui se fourre sur son chemin; elle l'écrasera, s'il ne se range. Au demeurant, peu de calculs, peu de réflexion; jamais de scélératesses préméditées. C'est une volonté qui part de la main et qui tout de suite prend le galop. Supposons que ce soit elle qui ait chargé le fusil en question. Cette idée lui est venue tout à coup, elle n'y pensait pas une demi-heure auparavant; mais il a fallu que cela se fît; elle n'a jamais résisté à ses idées. Elle fait le bien comme le soleil brille, elle fait le mal comme tombe la grêle, c'est fatal. Quant à se juger, oh! que nenni! A proprement parler, elle n'a point de conscience; jamais elle ne s'est repentie de rien. C'est une puissance discrétionnaire, qui n'admet pas la discussion et se met au-dessus des lois... L'autre jour, elle me disait d'un ton dégagé : — Eh! mon Dieu, oui, je l'ai planté là. Convenez, Christophe, que c'est bien sa faute. — Soyez sûr qu'à cette heure elle vous a parfaitement oublié. Si jamais vous la rencontrez, vous lui ferez l'effet d'un revenant; elle vous déclarera tout net que vous n'existez pas.

« Cette femme, mon cher, a le tempérament autocratique. L'empereur Nicolas disait : — Il n'y a de grand dans mon empire que l'homme à qui je parle et pendant que je lui parle. — Il n'y a de sacré pour M^me^ de Liévitz que la chose qu'elle veut et pendant qu'elle la veut. Son bon plaisir est son Dieu. Il y a chez elle de la Catherine; au total, un orgueil immense, une activité dévorante, une peur fiévreuse de l'ennui, peu de scrupules, un dévoûment à toute épreuve aux gens qui lui plaisent ou qui l'aident à se plaire à elle-même, une féroce indifférence pour tous les autres, avec cela des sens qui ont des orages, des tempêtes intermittentes... C'est égal, elle préfère à tout le plaisir de faire sa volonté. Aussi je m'étonne... Enfin vous le dites, il faut bien que cela soit. Eh bien! telle qu'elle est, tâchez de me trouver une femme tendre et sensible qui ait jamais fait le quart du bien que fait tous les jours cette femme sans cœur et sans conscience! Je n'en finirais pas si je voulais compter sur mes doigts les indigens qu'elle a secourus, les malades qu'elle a soignés, les gens dans l'embarras dont elle a débrouillé l'écheveau, les gens de talent qu'elle a aidés à percer; car elle se passionne pour le bien comme pour le mal. Et quelle vaillance! Je lui disais parfois : Vous êtes sublime! Elle me répondait en riant : — Je ne fais que ce qui me plaît, vous savez bien que je

n'aime que moi... — Un égoïsme féroce et bienfaisant, voilà son nom. Ah! ces femmes-là, il ne faut pas les aimer d'amour. Malheureux! elles ne savent ce que c'est... Bah! il vous reste après tout une consolation d'amour-propre; grâce à vous, elle aura fait dans sa vie une équipée romanesque. C'est la première, ce sera la dernière.

Il se leva, boutonna son habit, comme s'il se disposait à partir. — Au demeurant, reprit-il, elle n'aura plus besoin de s'amuser à des œuvres pies. Elle va rentrer dans la vie sérieuse, dans la grande vie, et retourner à ses premières amours, la politique. Dans un an d'ici, elle épousera son prince Reschnine.

— Son Reschnine? dis-je en me croisant les bras.

— Ah! vous ne savez pas qui est son Reschnine? Un fort bel homme de quarante-cinq ans, fin comme l'ambre, très bien en cour et riche d'avenir. Il a été ministre plénipotentiaire à Lisbonne. On vient de le rappeler. Il est question de lui donner une grande ambassade. Il adore M^me^ de Liévitz, il venait passer auprès d'elle en catimini toutes ses vacances. Elle ne lui a jamais rien accordé, elle s'entend à retourner le poisson dans la poêle à frire. Il lui écrit toutes les semaines. Les réponses de la dame sentent d'une lieue leur Maintenon. Style grave, d'attitude penchée, couleur feuille-morte; mais on voit pointer là-dessous les fleurs d'oranger. Enfin, grâce à Ladislas Bolski et à l'apoplexie, M. de Liévitz leur a laissé le champ libre. Dès qu'elle aura dépêché son deuil, elle épousera son prince, et, s'aidant l'un l'autre, je ne sais où ces deux génies s'arrêteront... Les voilà heureux, tâchons de l'être à notre façon... Mon cher ami, soyez philosophe comme moi. J'étais fort attaché à cette femme, je la consolais, je la confessais, je l'anatomisais, et cela faisait le bonheur de ma vie. Eh bien! je me suis dit l'autre jour : La voilà veuve et heureuse; non-seulement je ne lui servirai plus de rien, mais elle m'en voudra de trop la connaître... Et je lui ai demandé un congé de trois mois; ces trois mois ne finiront qu'à ma mort. Bref, j'ai fait mon paquet avant qu'on me le donnât. C'est, je pense, de la philosophie... Soyez aussi raisonnable que moi. N'y pensez plus. Vous trouverez facilement une femme qui se chargera de vous consoler.

Je partis d'un éclat de rire. — Ah! vous croyez, m'écriai-je, qu'elle épousera son Reschnine?

— Qui l'en empêchera?

— Moi.

Il me regarda du coin de l'œil, secoua la tête, fit une grimace qui signifiait : — Tu n'es pas de force, mon garçon.

— Oui, moi, répétai-je, aidé de ceci... Et je lui montrai la bague que je portais à l'annulaire de ma main gauche.

— Qu'est-ce donc que cette fanfiole? me dit-il.

— Une bague de quarante sous qui ne serait pas de défaite chez un orfévre, et qui a pour moi un prix infini. Je l'ai ôtée de son doigt, l'autre nuit, un quart d'heure avant de la quitter. Elle m'a laissé faire. Quelle imprudence!

— Et peut-être lui avez-vous donné en échange une bague de diamans!... La nuit tous les chats sont gris.

Il nous regardait tour à tour, la bague et moi; puis il dit : — Pauvre garçon! — Et, s'avançant vers la fenêtre, il se mit à tambouriner sur la vitre.

Pendant quelques minutes, j'arpentai la chambre en silence. Je me reprochais d'avoir trop vite parlé. — Bah! lui dis-je en le prenant par le bras, vous avez raison. Laissons couler l'eau sous les ponts. Le mépris vient de tuer en moi jusqu'au désir de la vengeance. Qu'elle épouse son Reschnine, et que son bonheur lui soit léger! Je ne dirai à personne d'où me vient cette bague; mais je la regarderai, et si jamais je retrouve sur mon chemin « un égoïsme féroce et bienfaisant, » je me souviendrai... Au surplus, j'ai quelque envie d'aller faire un tour en Amérique.

— Vive Christophe Colomb! s'écria-t-il. En inventant l'Amérique, ce grand philanthrope se proposait de procurer un refuge à tous les décavés.

Il me prit la main, et me dit avec une sorte de sensibilité : — On m'avait chargé d'un message pour vous, je m'en suis acquitté. Je n'ai pas essayé de vous dorer la pilule, et bien m'en a pris; la vérité vraie est toujours bienfaisante. Vous voilà presque guéri... Si jamais il vous revenait quelque idée de vengeance, rappelez-vous que ce que nous sommes et ce que nous faisons dépend peut-être uniquement de la quantité de phosphore que nous avons dans le cerveau. Cela n'est pas prouvé, mais c'est probable, et il est bon de le croire; cela aide à pardonner. Se fâche-t-on contre du phosphore?... Dites-vous : Elle est ainsi faite, c'était fatal.

Quand il fut sorti, j'ouvris la fenêtre, je m'accoudai sur le rebord, je regardai longtemps le ciel et le lac. En refermant la fenêtre, je dis tout haut : Je suis un homme fini. Je me regardai dans la glace, j'y vis un condamné qui s'était parjuré pour obtenir sa grâce. La lettre qu'il avait signée se lisait couramment sur son front; je répétai : Oui, un homme fini. Je m'adossai contre la muraille, l'œil attaché sur l'une des rosaces du tapis, puis je me redressai en disant : Il me reste pourtant trois choses à faire : me confesser, me venger et me tuer.

Le jour même, je partis pour Paris.

## XXIV.

D'abord me confesser, c'était un devoir; je voulais expier. Il me parut aussi que ce serait peut-être un soulagement. La souffrance volontaire est un antidote contre l'autre; c'est une action, elle occupe, et puis se confesser, c'est parler de soi, et la parole nous délivre. Quelqu'un l'a dit, l'espérance est l'éternelle lâcheté du cœur de l'homme. En descendant au Grand-Hôtel, je me sentis plus calme. Je me disais : — Peut-être seront-ils plus indulgens pour moi que je ne le suis moi-même; peut-être m'enseigneront-ils le moyen de réparer, peut-être au fond de l'affreux calice que je vais boire trouverai-je une consolation.

Apparemment ce que je voulais faire était plus difficile que je ne pensais. Je balançai longtemps si j'irais d'abord chez Tronsko ou chez ma mère. Elle me faisait plus peur que lui. Je décidai de commencer par Tronsko. Je poussai deux fois jusqu'à sa porte, deux fois je rebroussai chemin. Le seuil de cette porte me paraissait infranchissable; il était gardé par je ne sais quoi d'inexorable et de farouche qui disait : Tu n'entreras pas. Je pris le parti d'écrire. Dans cette lettre, qui fut l'ouvrage d'un jour et d'une nuit, je mis tout mon cœur, ce qui m'en restait. Jamais récit ne fut plus fidèle, plus sincère. Point de déguisemens, point d'omissions. Seulement je laissai en blanc le nom de la femme qui m'avait perdu; je ne pus prendre sur moi d'écrire ce nom. Je relus ma lettre à tête reposée, et je me dis : Il me croira; la vérité justifie ceux qui la confessent; je lui paraîtrai plus malheureux que coupable... Je me sus gré de ce besoin que je ressentais de dire aux autres ce que je pensais de moi. L'idée de mentir ne m'était pas venue, j'étais encore une âme droite. Quand on a perdu sa vertu, on peut conserver des vertus qui ne la remplacent pas, mais qui cachent le vide qu'elle a fait dans l'âme en s'en allant. Je respirai plus librement, je repris courage; je voyais quelque chose devant moi.

Je fis porter mon manuscrit par un commissionnaire. Il ne me rapporta point de réponse; quelques heures plus tard, je reçus la carte de Tronsko avec ces mots : — Sera visible demain après midi, vers cinq heures. — Ces mots étaient bien de sa main. Il avait consenti à m'écrire. Je baisai cette carte. Oh! je ne me faisais pas trop d'illusions. Je m'attendais à essuyer les transports d'une colère sauvage, des emportemens, des insultes; je croyais voir Tronsko, debout devant moi, haut de six pieds; j'entendais le frémissement saccadé de sa voix, et je me courbais jusqu'à terre sous le flamboiement de son regard. Peut-être cependant, après m'avoir

écrasé de ses mépris, se laisserait-il attendrir par mon humilité, par ma bonne foi. Un peu de pitié, un conseil, voilà l'aumône que j'espérais de lui.

Le lendemain, vers midi, ma solitude me fit peur, et il me prit une irrésistible envie de revoir ma mère. Je me hasardai dans la rue Taitbout, je la remontai et la redescendis pendant une heure. Enfin je m'arrêtai devant une porte cochère qui était entr'ouverte. J'entrai, je gravis l'escalier; de marche en marche, je sentais ma résolution et mes jarrets fléchir sous moi. Je demeurai quelques instans sur le palier; je respirais court. Je rassemblai tout mon courage, je sonnai. Ce fut notre vieux Jean qui vint m'ouvrir. Il fut quelque temps avant de me remettre. Reculant d'un pas et levant les bras au ciel: — Vous, monsieur! madame en mourra de joie!

Je m'appuyai à l'un des montans de la porte : — Est-elle ici?

— Elle vient de sortir; elle ne tardera pas à rentrer.

— Il est mieux qu'elle soit sortie, lui dis-je. Tu auras le temps de la préparer.

Il me regardait toujours d'un œil étonné. — Permettez-moi de vous le dire, monsieur, vous avez bien changé, vous avez vieilli de dix ans. Et, Dieu me pardonne, il y a des poils blancs à votre moustache. Vous avez donc bien pâti? Ces brigands vous en ont fait voir de grises?

— Comment se porte ma mère? interrompis-je.

— Ah! monsieur, vous faites joliment bien d'arriver. Depuis votre départ, elle est comme une enragée après ses pauvres. Il n'y a pas moyen de la tenir. L'autre jour, en rentrant, elle s'est évanouie de fatigue, et deux heures après elle est ressortie pour aller faire encore deux ou trois greniers; elle se tuera.

— Les femmes se ressemblent peu, lui dis-je. Il en est à qui la charité fait passer le temps; il en est d'autres qu'elle tue.

— Ah! mon Dieu, que madame va être contente! s'écria-t-il.

— Pas tant que tu crois. Je lui apporte certaines nouvelles,... de fâcheuses nouvelles.

— Si fâcheuses qu'elles soient, vous êtes en vie, monsieur. C'est bien l'essentiel.

— J'ai donc l'air de vivre? Cela n'est pourtant pas prouvé.

— Il est sûr que vous avez mauvais visage, et cela fera de la peine à madame. Bah! elle vous aura bien vite réconforté. Elle lâchera tous ses déguenillés pour vous. Vous êtes comme votre pauvre père. Il y avait des momens où il n'en pouvait plus, et tout à coup, serviteur! il repartait comme un trait. Parlez-moi de ces bonnes balles élastiques qui ne font que toucher terre et rebondissent jusqu'au plafond.

Tout en devisant, il m'avait entraîné dans la chambre de ma mère : — Tenez, vous vous cacherez là, me dit-il en me montrant un réduit dont il ouvrit la porte. Vous pourrez la regarder, si vous voulez, par le trou de la serrure; mais il ne faudra pas vous montrer avant que je l'aie préparée. On dit que les trop grandes joies sont dangereuses. Oh! laissez-moi faire. Pour qu'elle ne soit pas trop contente, je lui dirai que vous lui apportez des nouvelles qui la chagrineront un peu.

Je tirai de ma poche un pli cacheté; il contenait le double de la déclaration que j'avais signée. — Ces nouvelles sont là dedans, lui dis-je. Tu lui remettras ce pli.

— Bien, bien, dit-il. Il y aurait dix plis comme cela que nous ne l'empêcherions pas d'être folle de bonheur.

Et il me laissa seul. Je regardai autour de moi. Dans tout ce qui m'environnait, l'âme de ma mère était présente. Sa chambre lui ressemblait. Elle poussait l'amour de l'ordre et de la propreté jusqu'au scrupule, jusqu'à la superstition. Un grain de poussière, un livre ou un bibelot hors de sa place blessaient ses yeux. Chaque matin, après que sa femme de chambre avait épousseté et rangé, elle revoyait tout et mettait elle-même la dernière main à la toilette de son mobilier. Le blanc était sa couleur. Blancs étaient son tapis et ses fauteuils, blancs ses rideaux, blanches les tentures de soie des murailles. Ses fenêtres, qui s'ouvraient sur un jardin, étaient tournées l'une au levant, l'autre au midi; le soleil y entrait à toute heure; il semblait se trouver chez lui dans cette chambre où régnait une sorte de pureté immaculée; c'était le sanctuaire d'une âme qui s'était échappée pour quelque temps du sein de l'éternelle lumière et qui avait hâte d'y rentrer.

Je restai debout, n'osant m'asseoir. En face de moi était une statuette d'albâtre posée sur un piédouche, et qui représentait une femme accroupie et enchaînée, avec cette inscription : *Polonia expectans et sperans*, la Pologne qui attend et qui espère. Au-dessus était suspendu un crucifix en ivoire; entre le crucifix et la statuette, mon portrait en médaillon. Ma mère avait rassemblé là toutes ses affections, son Dieu, son pays et son enfant. Que la place de ce portrait me parut étrange! Que lui disaient cette femme enchaînée, ce Dieu crucifié? et que trouvait-il à leur répondre? — Mais quoi! me dis-je; ce portrait, ce n'est pas moi. C'est l'autre, celui qui croyait à quelque chose, celui qui est mort... — Et je pensai à ces trésors d'insondable pitié, à cette manne cachée, à ce pain de vie que contient le cœur d'une mère. Elle allait peut-être me ressusciter.

J'étais là depuis je ne sais combien de temps, lorsque j'entendis

un bruit de pas et de voix. Je m'élançai dans le réduit, j'en tirai la porte derrière moi, je ne la fermai pas tout à fait; je voulais entendre.

Ma mère entra accompagnée de Jean : — Te voilà hors de toi! lui disait-elle. Que se passe-t-il? qu'est-ce donc?

— Ah! si vous saviez...

— Mais parle. Qu'est-il arrivé?

— La chose la plus extraordinaire, la plus heureuse...

— Prends garde à ce que tu dis! reprit-elle d'une voix frémissante. Si j'allais croire...

— Croyez seulement. C'est cela même.

Elle poussa un cri : — Il est de retour?... Il est ici?

— Il va revenir tout à l'heure. Il est ressorti, il avait une visite à faire. Vous le verrez dans l'instant.

— Lui! fit-elle; lui, mon enfant! mon cher enfant!... Ah! Dieu est bon... Et vous aussi, vous êtes bonne. Vous m'aviez pris tous ceux que j'aimais, vous m'avez rendu celui-là, pour qu'il me remplaçât tout ce que j'ai perdu. Oh! oui, bonne, vous êtes bonne...

Elle parlait, je pense, à cette statuette qui représentait la Pologne enchaînée.

— Remettez-vous, madame, lui dit Jean. Comme vous êtes pâle!

— Pâle! Il y a de quoi, n'est-ce pas?... Mais est-il bien sûr... Tu l'as vu? tu l'as touché?

— C'est lui, madame, c'est lui en chair et en os.

— Il est vivant! Je ne me lasserai jamais de le redire... Oui, Dieu est bon, poursuivit-elle d'une voix plus ferme. Il a voulu récompenser mon sacrifice. Il m'avait demandé mon Isaac. Il leur a crié : « Ne mettez pas la main sur l'enfant et ne lui faites point de mal. » Pourquoi donc ai-je douté? Pourquoi ai-je disputé contre Dieu? Je n'entendais pas cette voix qui disait : « Je te prendrai par la main pour te ramener des extrémités de la terre; je t'ai choisi, ne crains point, parce que je suis avec toi... » Dis-moi, Jean, quel air a-t-il? Il avait coupé ses cheveux avant de partir; ont-ils repoussé?

— Je ne dois rien vous cacher, madame. Il a le visage tout blême et tout défait.

— Je saurai bien le refaire, moi.

— C'est ce que je lui ai dit, madame. Je lui ai promis que vous lâcheriez tous vos pauvres pour lui.

Elle se mit à rire; si les anges ont parfois des gaîtés, c'est ainsi qu'ils doivent rire. — Ah! bien oui, mes pauvres, dit-elle. Je me moque bien de mes pauvres à présent! Je leur demanderai huit grands jours de vacances. Je leur dirai : « Vous comprenez, quand

on a un enfant,... car enfin j'ai un enfant, moi, et puisqu'il a maigri, il faut que je le remplume. »

— Il faudra aussi que vous le consoliez. Il a le visage sombre comme une porte de prison. J'ai cru comprendre que les affaires ne vont pas bien, qu'il n'a pas réussi.

— Oh! bien, c'est fâcheux, dit-elle. Après tout, cela ne nous regarde pas. On fait ce qu'on peut, on n'est pas tenu de réussir... Et parlant encore à la statuette : — Vous lisez dans les cœurs, vous! vous regardez aux pensées, aux intentions. Vous le connaissez, n'est-ce pas? Vous savez bien qu'il a fait l'impossible... Vois-tu, Jean, je le ferai asseoir là, à mes pieds, et je lui ferai mettre sa tête ici sur mes genoux, et je lui dirai que quand l'honneur est sauf, Dieu est content, et que la Pologne est contente, et que les mères sont contentes, et que j'entends que tout le monde soit content, et je le forcerai lui-même à être content... Mais quand reviendra-t-il? Il faut absolument que je l'embrasse. Oh! que j'ai faim et soif de lui! Ah çà! j'espère qu'il a toujours son air un peu fou. Je ne voudrais pas qu'il eût trop changé... Mon Dieu! où donc est-il allé?

— Patience, il va rentrer... En attendant, il faut que Mme la comtesse lise ceci. C'est un papier qu'il m'a prié de vous remettre. Il désire que vous l'ayez lu avant qu'il vous voie.

— C'est singulier, fit-elle. Il y a donc des choses qu'il aime mieux écrire que me dire?...

Elle déchira l'enveloppe. Je fus pris d'un frisson. Bien que le réduit fût sombre, il y avait encore trop de jour pour mes yeux; je les fermai; je me pelotonnai, je me ramassai sur moi-même, je collai mes lèvres contre la muraille, et je crois que je la mordis. Il se fit un long silence; puis j'entendis un cri ou un rugissement. Je ne reconnus pas la voix de ma mère. C'était pourtant bien elle qui venait de crier à la statue : — Il vous a reniée!

Il se fit un nouveau silence, après quoi elle dit encore : — C'est faux. Ladislas Bolski n'a pas signé ces infamies. Il n'a pas signé, vous dis-je. Il serait mort dix fois plutôt que de signer... Jean, dis-moi qu'il n'a pas signé et qu'il est mort!

A ces mots, j'apparus sur le seuil du réduit en criant : — Vous voyez bien que je vis.

Elle était debout. Son visage ne marqua aucune surprise; il n'exprimait que l'horreur. Elle me jeta un regard effrayant, un regard qui n'était plus de ce monde, un regard inexorable comme la justice éternelle. — La Pologne et moi, s'écria-t-elle, nous te maudissons! Je tombai à genoux. Elle dit encore : — Jean, il faudra laver demain à la grande eau... — Elle n'acheva pas, mais son doigt montrait le carré du tapis que souillaient mes genoux.

J'essayai de me traîner jusqu'à ses pieds. Elle reculait en me repoussant. Je commençais des phrases; je disais : — Je vous raconterai tout... Quand vous saurez... Cette femme... C'est elle... Je suis encore votre enfant... — Et ma tête battait le plancher.

J'osai enfin relever le front. Elle avait changé de visage, elle me regardait avec d'autres yeux. Il me parut qu'elle faisait un effort convulsif pour appeler un sourire sur ses lèvres et pour mettre son cœur dans ce sourire; elle n'y put réussir, sa bouche se tordait; je ne puis pas dire qu'elle ait souri. Seulement elle fit un pas, pencha la tête vers moi, me tendit brusquement ses deux bras tout grands ouverts; mais au même instant elle les ramena sur son cœur, poussa un sourd gémissement et tomba raide à la renverse.

Nous nous précipitâmes sur elle, Jean et moi. Nous la transportâmes sur son lit. Au bruit qu'avait fait sa chute, sa femme de chambre était accourue. Jean m'entraîna dehors. — Laissez-nous la soigner, me dit-il. Courez chercher le médecin...

Vingt minutes plus tard, j'amenai un docteur. Il entra dans la chambre, où je n'osai le suivre. Il reparut au bout de quelques instans. — Ne craignez rien, me dit-il. Ce n'est qu'un spasme. La surprise, l'émotion, la joie... Je vous réponds de sa vie; mais il ne faut pas qu'elle vous voie. Dans deux heures d'ici, vous pourrez lui parler sans danger.

Je regardai ma montre. Elle marquait quatre heures et demie. — Ah! me dis-je, j'ai quelque chose à faire. Tronsko m'attend. — Et je sortis, je me jetai dans un fiacre, j'arrivai rue du Vieux-Colombier.

Après ce que je venais de voir et d'entendre, tout m'était indifférent. Cependant l'accueil que me fit Tronsko me surprit. Je trouvai un homme tranquille, enjoué, jovial, qui me tendit la main, — je me trompe, — l'un des doigts de sa main gauche. Un jeune chirurgien polonais était auprès de lui. Il le pria de passer un instant dans la pièce voisine. — Il faut que je taille une bavette avec ce garçon, lui dit-il. Le jeune chirurgien voulait se retirer. — Non, lui dit Tronsko. Vous savez que j'ai un service à vous demander. Je vous rappellerai tout à l'heure.

Quand nous fûmes seuls : — Eh bien! me dit-il en souriant, j'ai lu ta seconde pancarte. C'est encore mieux que la première. Tu as profité de tes deux années d'études; ton récit est d'un tour vif et semé de réflexions qui vont à l'âme. Le style est ton fort, mon garçon. Un joli talent, ma foi! et qui peut servir.

— Vous n'avez pas autre chose à me dire? interrompis-je.

— Comme tu y vas! Je ne fais que de commencer... Au reste je connaissais déjà le gros de l'affaire. J'ai reçu avant hier deux journaux russes qui parlent de toi. Te voilà célèbre. Ces deux gazettes

glorifient à l'envi la magnanimité de ton souverain légitime, l'empereur de toutes les Russies, et elles ne te marchandent pas non plus les éloges à toi... Écoute plutôt!

Et prenant sur la table l'un de ces journaux, il m'en lut le passage suivant : « Ladislas Bolski témoigna le repentir le plus touchant. Il se battait la poitrine; son visage était baigné de larmes. — Non, s'écriait-il, je ne me pardonnerai jamais d'avoir offensé le meilleur des maîtres, et désormais il n'aura pas de sujet plus fidèle que moi. — Puisse ce jeune homme servir d'exemple à toute la Pologne! Bon sang ne peut mentir. Un Bolski ne pouvait rester longtemps dans la voie de perdition. Il est des noms qui obligent... »

— Ne baisse pas les yeux! continua Tronsko. Ne rougis pas! L'éloge est un peu vif. Que diable! il ne faut pas être trop modeste.

Je lui arrachai le journal des mains et je le foulai aux pieds.

— Ce qui me fâche, reprit-il de son ton posé, c'est que ni le journaliste ni toi ne m'avez éclairé sur un point. Nous avons appris de source certaine que Casimir est sous clé, et quelques-uns soupçonnent que c'est toi qui l'as dénoncé.

Je le regardai en face. — Vous savez comme moi que c'est un impudent mensonge et une infâme calomnie, lui dis-je froidement.

— Oh! voilà de gros mots! Un mensonge! Je voudrais te croire mais où sont tes preuves?

Je lui répondis avec fureur : — Qui prouve que vous soyez allé au Kamtschatka?

— Tu as raison, cela n'est pas prouvé, me répliqua-t-il en riant; mais quand je le dis, on me croit... Et quand tu diras que tu es un honnête homme, on ne te croira pas, et on te répondra qu'il n'y a que le premier pas qui coûte, qu'en fait de honte qui a bu boira... J'en suis fâché; les opinions humaines sont si fantasques!

Je pris mon chapeau, je me dirigeai vers la porte et je m'écriai : — Il y a quelqu'un qui me croira.

Il courut après moi et m'arrêta par le bras : — Ta mère? me dit-il en élevant la voix. Oh! j'espère bien que tu ne t'aviseras pas... Malheureux! si tu lui disais un mot, tu la tuerais!... Et d'ailleurs oserais-tu contempler ce visage transparent qui laisse voir un cœur sans tache, cette bouche qui n'a jamais menti, ce regard doux et profond qui traverse la vie en courant pour aller plus loin, ces yeux pleins de soleil, de vérité et d'un étonnement de vivre?... Oh! les yeux de ta mère!... Ces yeux-là se repentent des fautes que font les autres, et on y voit aussi cette sainte sauvagerie qui ne peut s'apprivoiser avec le mal... Je te défie de la regarder en face, je te défie de toucher un pli de sa robe sans frissonner, je te défie d'entendre le son de sa voix sans que ta conscience te morde au cœur comme une vipère!

Je sentis qu'il disait vrai. Je fus pris d'un accès d'atroce désespoir et je m'écriai : — Il est donc certain que je suis un homme fini!

— Ah! certes, fini, me dit-il, complétement fini, au troisième dessous! Il n'y a pas de petite honte. On croit que ce n'est qu'une crevasse; elle n'a pas de fond. Tout déshonneur est un abîme...

Je retombai accablé sur ma chaise. Il alla jusqu'au bout de la chambre et regarda une cage que je reconnaissais bien. — Tu vois ce chardonneret, reprit-il en grattant le treillis de son ongle pour agacer l'oiseau. Ce n'est pas celui auquel jadis tu as bien voulu rendre quelques soins. Le pauvret s'en est allé *ad patres*. Je crois vraiment que tu lui avais porté malheur... Mais voilà ce qu'il y a de gentil avec les chardonnerets : on en perd un, on en rachète un autre au marché de la Porte-Saint-Martin, et en définitive c'est toujours le même chardonneret. Seigneur Dieu! il n'en va pas ainsi avec l'honneur.

Et allongeant le bras : — Tu as crevé ta monture. Tu iras à pied toute ta vie. Tu auras beau courir les relais, tu n'y trouveras pas de chevaux de rechange...

Il prit sur la table quelques papiers qu'il enferma dans son secrétaire et deux ou trois volumes qu'il remit soigneusement à leur place sur l'un des rayons de sa bibliothèque; puis, se rapprochant de moi, d'un ton presque amical : — Après tout, je ne t'en veux pas. Ce n'est pas ta faute. Le coupable, c'est moi. Je suis une vieille bête. Pourquoi me suis-je mis en tête, à mon âge, qu'un Bolski pouvait être autre chose qu'un Bolski? Le moricaud entre noir au bain et noir il en ressort. J'ai cru à la vertu toute-puissante de la lessive. Voilà mon péché. Tu es le fils de ton père, et ton père était le fils de ton grand-père. Oh! ces hérédités de famille!... Tout ce qu'on peut te demander, c'est de tirer l'échelle après toi. Sois le dernier des Bolski, et tu auras bien mérité de la Pologne... Et puis voilà que tu pleures! Imbécile! quand je te dis que tu es un homme fini, entendons-nous. Autre chose est l'honneur, autre chose le bonheur... Du bonheur! mais tu en as des provisions sur la planche. Il y a dans ta lettre un article que je ne crois pas. Tu prétends que ta maîtresse t'a planté là. A d'autres! On ne lâche pas un Apollon tel que toi. Je veux parier qu'elle t'attend là-bas, dans ce joli village où j'ai eu la sottise de t'aller chercher. Va-t'en bien vite la rejoindre... Ah çà! j'espère qu'elle est jolie, ton infante, et aussi gracieuse que tu es gracié. Les baisers de femme effacent tout. Quand tu la tiendras sur tes genoux, quand tu presseras de tes deux mains sa taille de nymphe, oh! oh! tu feras des gorges chaudes en pensant à Konarski, et tu diras à ta Russe : Entre l'échafaud et tes baisers, quelle différence! Dire qu'il y a des fous qui auraient choisi l'échafaud!...

Non, poursuivit-il, il n'y a dans toute cette affaire qu'un pauvre diable que je plaigne : c'est moi. Franchement, ma situation est fort désagréable. Je t'ai cautionné, j'ai garanti ta vertu; tu as fait banqueroute, il faut que je paie, et je n'ai pas d'infante pour me consoler, moi... Écoute ceci : hier soir, certains particuliers que tu connais ont été fort durs envers moi; ils m'ont rappelé d'un ton brutal que je m'étais porté ton répondant, ils ont rejeté sur moi toute la faute, ils m'ont imputé, Dieu me pardonne! jusqu'à l'emprisonnement de Casimir. Me voilà dans de beaux draps! Quelqu'un s'est permis de me dire en ricanant : A propos, n'aviez-vous pas donné votre main gauche à couper que Ladislas Bolski était un homme de cœur?... Cela est vrai, je t'ai conté la chose quand tu es parti. Mon Dieu! je sais bien que je suis solvable; mais, s'il faut parler net, je tiens à ma main autant qu'elle tient à mon bras. Tu me diras que deux mains c'est trop, c'est du luxe, qu'une seule me suffit pour écrire. Cependant, lorsque mon chien de rhumatisme me tombe sur le bras droit, il faut bien que je me serve de l'autre, sans compter que j'ai besoin de tous les deux pour soigner mon chardonneret...

— Cessez vos atroces plaisanteries, lui criai-je. Broyez-moi plutôt le cœur sous vos pieds.

Il bondit sur lui-même comme un léopard; ses yeux me foudroyèrent. — Tu crois donc que je plaisante? s'écria-t-il d'une voix terrible, et par un mouvement plus rapide que l'éclair il saisit sous l'un des coussins du canapé une hache qu'il y avait cachée; il étendit son bras gauche sur la table, et avant que j'eusse le temps de courir à lui, la hache s'abattit. Je fermai les yeux, je sentis comme un vent humide qui passait sur ma figure, comme une rosée de sang qui rejaillissait sur mes joues. Je rouvris les yeux; il y avait sur la table une flaque rouge et une main.

Il me cria : — Crois-tu qu'après cela on se permette encore de ricaner en me parlant de toi?... Et il dit encore : — Lave-toi, je t'ai éclaboussé de mon sang. — Et me montrant la main : — Prends-la! je te la donne...

Le jeune chirurgien, qui aux éclats de sa voix avait ouvert brusquement la porte, s'élança vers lui. Je me sauvai à toutes jambes sans retourner la tête; je courus, je crois, jusqu'à la rue Taitbout. Je me rappelle que tout en courant je sentais sur mon front comme une fraîcheur, et que j'y passais la main pour essuyer je ne sais quoi. Ce fut Jean qui m'ouvrit. Il était pâle comme un spectre. Je lui dis : — Referme vite la porte; il y avait quelque chose qui montait l'escalier derrière moi. Je vis la porte s'entr'ouvrir, je tombai évanoui.

En revenant à moi, j'appris pourquoi Jean était pâle : ma mère était morte.

## XXV.

Je passai trois semaines à Paris. Je ne sais pas bien ce que j'y fis. Je me souviens pourtant que ma mère fut enterrée au Père-Lachaise. Le convoi fut magnifique. Il y avait là tout un peuple de déguenillés qui pleuraient. Deux messieurs, très bien vêtus, prononcèrent des discours; ils parlèrent un peu de ma mère et beaucoup de la Pologne. Au moment où les premières pelletées de terre tombèrent sur le cercueil, je me tournai vers quelqu'un et je lui dis : — Je vous jure qu'elle voulait m'embrasser. Il est vrai qu'elle a cherché à sourire et qu'elle n'a pas pu; mais elle a tendu les bras. Si elle n'était pas morte, elle m'aurait embrassé.

Il me semble que pendant ces deux semaines que je passai à Paris je ne souffrais pas trop. J'éprouvais une sorte de somnolence, d'engourdissement bienfaisant; mes souvenirs s'écoulaient par des fuites mystérieuses, il se faisait dans mon esprit des lacunes, des blancs, et je ne voyais plus rien; ma destinée me devenait étrangère; j'étais absent de moi-même. Je me disais : Qui suis-je? ne m'est-il pas arrivé quelque chose? Je cherchais et je ne trouvais pas. Ou bien ma mémoire me retraçait tout à coup certains détails insignifians de mon enfance, et ces réminiscences m'occupaient des heures durant. Je pensais beaucoup à un pied de giroflée double qu'à l'âge de quatre ans j'avais planté dans mon jardin et qu'un matin j'avais trouvé broui par la gelée. Je pensais beaucoup aussi à une roue de noria que mon père m'avait fait remarquer un jour en se promenant avec moi sur les bords du Rhône. Cette roue tournait sans cesse devant mes yeux; je voyais monter les augets pleins, redescendre les augets vides.

Pendant ce temps, ma machine continuait de vivre; il y avait en moi un automate qui se chargeait de me représenter dans le monde; il allait, venait, questionnait, répondait, traitait d'affaires avec des banquiers et des gens de loi. Personne ne se doutait qu'au moment où j'apurais des comptes ou signais des actes, j'avais en tête une giroflée et la chaîne sans fin d'une noria; après quoi mes souvenirs rentraient en moi par une sorte d'infiltration lente, et tout à coup je tressaillais; je venais de me rencontrer au tournant d'une rue ou de m'apercevoir dans les yeux d'un notaire. On me disait : Qu'avez-vous? Je répondais : Rien. C'était pourtant bien quelque chose; je me rappelais que j'étais un tel, dont la mère était morte, et qu'un jour j'avais cru voir une main monter un es-

calier derrière moi. Alors j'envoyais chercher secrètement des nouvelles de Tronsko. Il était demeuré trois jours entre la vie et la mort; mais cette âme de titan polonais était fortement chevillée à son corps; il commençait à se remettre. Dans le fond, je ne le plaignais pas beaucoup. N'avait-il pas refusé de me plaindre, lui, et de me croire? Ce qui me désespérait, c'est que désormais il ne pouvait plus m'oublier; mon nom était à jamais écrit sur son bras mutilé. Cette main, qui lui manquait, racontait toute une histoire, et, quand j'y pensais, il me prenait une impatience furieuse de mourir.

Il y avait pourtant dans ce monde quelqu'un qui me plaignait, c'était mon vieux Jean. Que savait-il de mon aventure? Je l'ignore; mais rien n'avait pu décourager ni refroidir son inaltérable tendresse pour moi. Je passais mes soirées avec lui; il répondait avec une miséricordieuse patience à toutes les questions que lui adressait ma folie commençante. — Elle était jaune, cette giroflée? lui disais-je.

— Oui, d'un beau jaune.

— Quel dommage qu'elle ait péri!

— Que voulez-vous, monsieur? Quand le soleil surprend les fleurs après une gelée, il les fricasse.

— Qu'aimerais-tu mieux être, une giroflée ou une noria?

— Les norias, disait-il, cela tourne toujours. Ce n'est pas bien amusant.

— Tu te rappelles bien celle qui est là-bas, dans le Rhône? Je t'assure qu'elle avait l'air heureux.

— Je n'ai pas vu la noria que vous dites; mais il y avait près de notre maison, aux Pâquis, une grande roue de puits que faisait tourner un cheval.

— Il était gris, ce cheval.

— Ou bai, je ne sais.

— Je suis sûr qu'il était gris. Il avait les yeux bandés, et il allait toujours devant lui, sans y voir. Moi, j'y vois. C'est de cela que je mourrai.

Il me baisait les deux mains. — Mourir! ce ne sera pas demain. On ne meurt pas à vingt-trois ans.

Je lui répondais : — Tantôt j'ai traversé le boulevard. Tous les passans se retournaient, et je lisais mon nom dans leurs yeux. Il faut bien que je meure.

J'employai trois jours à rédiger mes dernières dispositions dans la forme d'un testament mystique. J'instituais la Pologne émigrée mon légataire universel. La fortune que m'avait laissée ma mère montait à près d'un million. Mes exécuteurs testamentaires devaient

servir à Jean une pension de trois mille francs et consacrer le reste à la fondation d'un hospice polonais, dont la façade porterait en lettres d'or le nom de mon père : Hôpital de Stanislas Bolski. Je n'avais pu réparer sa faute par ma vie, j'entendais la racheter après ma mort. Je dis au notaire qui reçut mon testament clos et scellé : — Vous saurez bientôt ce qu'il y a dedans.

Le lendemain matin, je me réveillai en me disant : — Je n'ai plus rien à faire ici, il faut que je me venge avant de mourir. — J'avais pris jadis le chemin de fer pour devenir un héros, je le pris ce jour-là pour aller me venger. J'emmenai avec moi mon vieux valet de chambre; je ne pouvais plus me passer de lui; il était le seul être vivant qui crût ce que je lui disais et qui sût que ma mère avait voulu m'embrasser.

A peine eus-je quitté Paris, ma torpeur se dissipa, mes idées s'éclaircirent, je repris la libre possession de mes pensées et de ma volonté. J'avais juré que M^me^ de Liévitz n'épouserait pas son Reschnine. Il fallait le trouver, ce Reschnine, dussé-je l'aller chercher jusqu'au bout de la terre; mais j'avais arrêté en moi-même que je n'aurais pas besoin d'aller si loin. Il me paraissait peu probable que M^me^ de Liévitz passât en Courlande son année de veuvage; sûrement elle en irait attendre l'expiration à Maxilly; l'endroit lui plaisait; elle y retrouverait ses pauvres et d'autres amusettes qui l'aideraient à patienter. Or Maxilly est à quelques lieues de Genève, et Genève est sur le chemin d'un homme qui, se trouvant à Lisbonne, désire se rendre à Saint-Pétersbourg. Je tenais pour certain qu'elle avait pris rendez-vous avec le prince à Maxilly, que c'était là, sur ce *divin rivage* et près d'une *tour en ruine*, qu'ils conviendraient de leurs plans et savoureraient l'avant-goût de leurs félicités futures. C'est là aussi, m'étais-je dit, que j'irai les déranger, et s'ils n'entendent pas raison, je tuerai quelqu'un.

Je n'avais pas seulement recouvré la netteté ordinaire de mes idées, j'avais acquis une sorte de clairvoyance magnétique; j'étais sûr de mon fait; mes conjectures s'imposaient à mon esprit comme des évidences. Je ne fis que traverser Genève; je m'embarquai. Deux heures plus tard, j'aperçus Évian. Le bateau rangeait la côte, et bientôt des tourelles coiffées de clochetons m'apparurent sur la hauteur; je les voyais glisser derrière les feuillages des châtaigniers. Une éclaircie se fit dans la verdure, et je la vis tout entière, cette maison fatale qui me devait une revanche. Je m'assurai que les contrevens étaient ouverts, que ce château était en vie, qu'on était là. Je me tournai vers Jean et je lui dis : — Reste à savoir si Reschnine est arrivé.

Il me demanda qui était Reschnine.

— Un prince russe, lui répondis-je, qui aime passionnément les histoires. J'en ai une fameuse à lui conter.

Je débarquai, non à La Tour-Ronde, mais à la station suivante, à Meillerie, réduit sauvage découvert jadis par Saint-Preux. Si son ombre y revient, elle doit se trouver mal à l'aise dans ce lieu vide de ses amours et qu'animent de leur tapageuse activité tout un peuple de chaufourniers, de carriers et de mineurs. Les bruits et les coudoiemens sont désagréables aux fantômes; mais en perdant sa solitude Meillerie a gardé toute l'âpreté de son paysage. Là se termine brusquement le riche coteau qui, sur une longueur de plusieurs lieues, interpose entre les Alpes et le Léman ses terrasses successives de vignes et de châtaigniers. La montagne, qui s'était tenue à l'arrière-plan, fait un coude, pousse jusqu'au rivage, l'enserre, l'étrangle, et bientôt se met à sa place. Ce changement à vue est surprenant. A La Tour-Ronde, le lac est bleu, lumineux, riant; il reflète des bords enchantés et fleuris; il a une grève ombragée de noyers, une plage dont la pente insensible s'enfonce doucement sous l'eau; il éveille des idées de bains ensoleillés, de parties de pêche, de promenades en barque; c'est un lac apprivoisé, familier; la vague s'ébaudit et bavarde parmi les galets; quand elle se fâche, la rive inclinée où elle déferle amortit ses violences. A Meillerie, le lac n'a plus de rivage, et à deux pas du bord plus de fond. Enfermé par de hautes murailles rocheuses hérissées de sapins, qui l'obscurcissent de leur ombre, ses colères sont noires, ses accalmies sont menaçantes; quand il parle, il rugit, et ses rochers lui répondent; quand il se tait, ses glauques profondeurs semblent méditer de sournois attentats. Les deux hameaux diffèrent entre eux comme les sites qu'ils occupent. La Tour-Ronde étale coquettement en éventail ses murs blancs entourés de jardins à fleur d'eau. Meillerie est bâti dans le creux d'un rocher, sur les flancs duquel ses maisons en désordre se précipitent et se bousculent comme un troupeau de chèvres effarées. On les croirait prêtes à s'écrouler. Le lac les attend.

J'eus quelque peine à me caser. On m'indiqua une auberge située à cinq minutes du village. Ce n'était qu'un bouchon de rouliers. Heureusement le cabaretier avait bâti depuis peu à l'extrémité de son jardin un pavillon qu'il réservait pour y recevoir les touristes huppés et pour les jours de gala. J'obtins en finançant qu'il consentît à m'y loger. Sur le devant s'étendait une étroite terrasse close de murs et bordée du côté du lac par un parapet à hauteur d'appui, lequel était fort dégradé et qu'interrompait vers son milieu une large brèche. Les Savoyards bâtissent, ils ne réparent guère; ils laissent les vieux murs mourir de leur belle mort. Je

passai ma tête dans cette brèche et j'aperçus, à trente pieds au-dessous de moi, une belle eau verte, enfermée de trois côtés par les parois à pic d'un rocher creusé en anse de panier. Quelqu'un regardait comme moi; c'était un arbousier, qui avait réussi à croître sur un ressaut de la roche; il se penchait et laissait pendre ses fleurs rouges dans le vide. Qu'apercevait-il au fond du gouffre? Il se courbait avec une grâce effarouchée. Il était curieux et il avait peur.

— Ne vous avancez pas trop, me dit l'aubergiste en me tirant par ma manche. Dame, si le pied venait à vous manquer... Le fond est de cent brasses, et à cinquante pas au large, de mille pieds. Ce mur a donné un coup, il n'est plus d'aplomb. J'avais dit aux maçons de venir, ils ne sont pas venus.

— La Savoie, lui dis-je, est pleine de vieux murs qui attendent les maçons.

— C'est égal, monsieur, me dit Jean, quand l'aubergiste se fut retiré; il me semble que nous aurions été mieux à La Tour-Ronde. A vue de pays, c'est plus gai.

— A La Tour-Ronde, lui répondis-je, il y a une maison qui s'appelle Le Jasmin. J'y ai connu quelqu'un qui est mort... Si tu es curieux de voir La Tour-Ronde, c'est à une heure d'ici. Tu t'en iras demain jusque-là, de ton pied gaillard. Tu t'informeras d'un petit garçon qui a nom Fanchonneau, et s'il est encore dans le pays, tu me le ramèneras. — Puis j'ajoutai : Peut-être te fera-t-il des difficultés et te dira-t-il qu'il est en affaires. En ce cas, tu lui mettras dans la main un napoléon. C'est un genre de raisonnement qu'il comprend à merveille, ayant étudié la philosophie à Lyon.

Il fut frappé de mon air de gaîté. — Ah! monsieur, me dit-il, vous n'aviez besoin que de changer d'air. Vous vous portez déjà bien mieux qu'à Paris.

— Je me sens renaître, lui dis-je. J'ai trouvé quelque chose à faire.

Le lendemain, vers midi, Fanchonneau frappait à ma porte. Le napoléon que lui avait donné Jean l'avait électrisé, et je crus qu'il allait m'embrasser; mais il s'arrêta dans son élan, me regarda d'un air surpris et comme s'il avait eu peine à me reconnaître. Évidemment j'avais changé. Je le fis asseoir; il me conta qu'il s'était fait pêcheur. Il professait une grande estime pour le poisson. — On croit que c'est bête, le poisson, disait-il, et ça ne l'est pas. C'est plein d'esprit, ça se souvient des endroits où on a failli le pincer, ça évente les piéges. Ah! monsieur, il faut bien plus de façons pour attraper une truite qu'un homme. — Il n'y a point de scepticisme complet : Fanchonneau croyait au poisson.

— Que se passe-t-il dans le pays? lui demandai-je.

— Oh bien! on peut dire que les années se suivent et se ressemblent. Elle est revenue, la tripoteuse, et elle a toujours ses yeux à crochets. Seulement elle est vêtue de noir. Elle tripote toujours; qui naît poule aime à gratter. Et son baron de La Tour trottine toujours autour d'elle comme un chat autour d'un fromage. Et son petit Livade lui serine des sonates comme l'an dernier. Il avait disparu, le greluchon. Ces êtres-là, ça surnage à tout. Ah! par exemple, où il y a du changement, c'est que le docteur Meergraf a été mis à pied. Il avait fait son temps, paraît-il; on lui a donné son sac et ses quilles. Et puis un autre changement, c'est que M. le curé, qui n'aimait pas trop à aller dans cette maison, s'y est tout à fait acoquiné. Cette diablesse de femme vous l'a ensorcelé comme les autres.

— Et Pardenaire?

— On ne sait où il est. Un jour, j'étais à une fenêtre et lui dans la rue, et je lui dis : — Ohé! Pardenaire, où est ta comtesse? — Il me répond en roulant les yeux : — Ne me parle plus de cette femme. Elle a eu le front de dire que c'était moi qui avais chargé le fusil. — Et voilà un homme qui se met à sangloter. Depuis lors on ne l'a plus revu.

— Et M^me^ de Liévitz s'occupe toujours de ses pauvres et de ses malades?

— Couci, couci. Cela ne va plus bien fort. Elle a trouvé que c'était toujours la même chose. Pour le quart d'heure, elle s'est faite maîtresse d'école. Elle a ramené d'Allemagne un petit bossu qui a des lunettes et une langue qui va toujours. Il paraît que ce petit vieux a inventé des mécaniques pour instruire la jeunesse. Il fait l'école au château toutes les après-midi dans une salle qu'on a arrangée pour la circonstance. Il y a tout le long des murs des cartes et des pancartes, des globes qui tournent et d'autres qui ne tournent pas, des images coloriées, des maisons, des bateaux, des bonshommes en terre glaise, le diable et son train. Cela fait endêver les frères. Ils ont déjà perdu une douzaine de leurs élèves. Les petits aiment bien mieux aller faire leurs leçons au château. Sur le coup de quatre heures, la comtesse leur fait une distribution de tartelettes à la crème. Les frères n'ont pas tant de crème que cela. Ils ont crié comme des aveugles; mais elle a le sous-préfet dans sa manche.

Je lui demandai s'il avait appris par hasard qu'on attendît au château la visite d'un étranger, d'un prince russe. Sa science n'allait pas jusque-là. Je le chargeai d'aller aux informations en lui recommandant de ne point parler de moi, et je lui promis un second jaunet, s'il réussissait dans sa mission.

Il revint le soir même. Il avait l'air triomphant et tenait, disait-il, mon affaire. En arrivant à Maxilly, il avait observé qu'on faisait des préparatifs dans le pavillon carré qui est à main gauche de la cour. On ouvrait les fenêtres pour aérer, on époussetait des meubles, on battait des tapis. Il avait essayé de faire causer la cuisine, mais la cuisine n'avait pas causé. — Cette femme-là, me dit-il, fait le bec à ses gens. Je m'en allais le nez long quand je rencontre dans la cour la bourgeoise en personne. Elle tenait à la main une lettre qu'elle tiraillait tout doucement entre ses doigts. On eût dit qu'elle jouait à la franche marguerite. — Ah! c'est toi, Fanchonneau! qu'elle me dit. Il me faudrait pour dimanche une truite de belle taille. — Madame la comtesse attend du monde? — Elle me répond en riant : — Eh bien! eh bien! tu te permets de me questionner? — Et moi je lui dis : — Oh! c'est que, voyez-vous, il y a des truites de baron, des truites de marquis, des truites de prince russe... — Elle me fait sa moue que vous savez. — Il me faut une truite d'empereur. — Voilà que sa lettre lui échappe d'entre les doigts et tombe à terre. Je la ramasse bien vite, car on sait vivre. Et comme le papier était ouvert et qu'on n'est pas manchot des yeux, tout en le ramassant j'ai guigné la signature. Le reste était en arabe ou en hébreu, mais la dernière ligne était en français. Il y avait *votre*, et puis quelque chose après, et puis tout au bout *Reschnine*. Elle m'a donné avec la lettre un soufflet sur les deux joues et m'a tourné le dos. Alors moi, pas bête, j'avise à l'entrée du jardin cette jolie petite Hélène, vous savez, sa femme de chambre. En passant devant elle, je lui dis à tout hasard : — Ah bien! j'ai de la chance, mamselle. M^me^ la comtesse vient de me commander une truite d'empereur pour régaler dimanche M. Reschnine. — Si tu disais : M. le prince Reschnine, maroufle! qu'elle me répond. — Sur quoi j'ai filé mon nœud ; je tenais votre affaire. Et dites après cela que Fanchonneau ignore quelque chose de ce qui concerne son état.

— Et surtout l'état des autres, ajoutai-je en le congédiant.

J'avais devant moi six jours d'attente. Je les employai de mon mieux. Ma petite terrasse, enfermée entre le pavillon et deux murs, était un lieu très retiré et fort tranquille, où j'étais à l'abri des indiscrets. On ne pouvait m'apercevoir que du lac; mais les pêcheurs qui longeaient la côte étaient trop occupés de leurs filets pour se soucier beaucoup de moi. Je savourais le bonheur de n'être plus regardé; j'avais pris en horreur le regard humain et ses inquiétantes précisions. Le chien du cabaretier, grand épagneul, me rendait quelquefois visite; ses yeux sans pensée me plaisaient. Ces yeux-là ne savaient rien et ne me questionnaient pas; ils ne me demandaient que des caresses et du sucre.

J'avais dressé une cible contre la muraille et je passais une partie de mes journées à tirer du pistolet. J'étais content de moi : ma main ne tremblait pas, je faisais mouche quatre coups sur cinq. Un autre de mes plaisirs consistait à m'asseoir sur le parapet, à contempler mon rocher, mon arbousier, mon gouffre. Quand le vent fraîchissait, les vagues brisaient avec un bruit creux ; elles m'appelaient. Je leur répondais par un signe de tête. J'avais encore un passe-temps qui n'était pas du goût de mon hôte; je m'amusais à jeter des pierres dans le lac, et c'est au parapet que j'empruntais mes projectiles. Au bout de deux jours, la brèche s'était sensiblement élargie, une brouette y aurait passé. Un matin, en m'apportant mon déjeuner, le cabaretier me surprit dans cette occupation et me fit des reproches. Je lui dis avec colère : — Vous mettrez votre mur sur la note; laissez-moi tranquille. — Il se tourna vers Jean et posa son doigt sur son front. Jean fit un geste qui signifiait : — Pensez-en ce qu'il vous plaira.

Par intervalles je me sentais repris de cette somnolence mêlée de rêvasserie que j'avais éprouvée à Paris; je retombais en langueur, je ne savais plus qui j'étais ni ce que je voulais; il n'y avait plus rien en moi, absolument rien. Alors tout mouvement me répugnait; respirer me paraissait une fatigue. Je m'asseyais au soleil et je regardais mon ombre allongée devant moi. Il me semblait que cette ombre, c'était lui, cet homme que j'avais connu et qui était mort, celui qui croyait en quelque chose, celui qui aimait la Pologne, celui qui avait des fiertés, des espérances et des fièvres, celui qui courait dans le monde le front levé, avec des éclairs dans les yeux, avec des abondances de vie dans le cœur, avec des bourdonnemens de rêves dans les oreilles. Entre lui et moi s'engageaient des entretiens étranges. Puis je me redressais, je me frappais le front, je pensais au prince Reschnine, et je recommençais à tirer du pistolet.

Sur la fin de la semaine, je sentis le besoin de me remuer. Je courus dans la montagne et sur le penchant des hauteurs qui dominent Maxilly, évitant les habitations, cherchant les sentiers écartés. Ces lieux m'étaient bien connus, et je retrouvais toutes choses telles que je les avais laissées. De la crête du coteau, j'apercevais La Tour-Ronde à mes pieds. Le lac étalait sous mes yeux toutes ses grâces d'autrefois, gris le matin, bleu dans le milieu du jour, et vers le soir s'irisant comme de la nacre et mêlant à ses blancheurs d'opale des veines d'or et de pourpre. Selon que le vent fraîchissait ou tombait, il était lisse comme de la moire, ou se granulait comme une peau de chagrin, ou se mouchetait d'écume et frissonnait. Tour à tour il berçait en chantant l'ombre flottante d'un nuage,

ou, traversé dans sa largeur par une traînée de lumière, il se couvrait d'étoiles qui dansaient sur la vague. Les collines aussi, les champs et les forêts avaient gardé toute leur beauté. Les buissons étaient fleuris et sentaient bon, les châtaigniers filtraient dans leurs feuillages reluisans une pluie de soleil qu'ils laissaient retomber goutte à goutte sur les gazons; il y avait des papillons dans les prés, des oiseaux dans les bois, et dans les nids des couvées que travaillaient des impatiences de voler, et dans les bois un remue-ménage d'insectes, et partout sur le sol et dans l'air des êtres ailés ou rampans qui avaient quelque chose en tête, des allées et des venues, des bruissemens, des frissons, une hâte de vivre, des espérances affairées. Les abeilles espéraient leur miel, les aiglons sans plumes espéraient le soleil, les pommiers espéraient leurs fruits, les champs s'attendaient à leurs moissons. L'homme mort que j'étais assistait avec stupeur à ces infatigables recommencemens de l'éternelle jeunesse. J'étais fini, et il se faisait autour de moi comme un immense départ pour le bonheur.

Le samedi, cédant à une irrésistible curiosité, je poussai jusqu'à ce fourré où j'avais rencontré pour la première fois le baron de La Tour. J'écartai les ronces, et j'aperçus devant moi, par-delà le ravin, Maxilly, son parc, sa terrasse, ses vignes en berceau, sa tour ruinée « où croît l'œillet sauvage. » Je vis paraître trois points noirs au bout de la grande avenue. Je braquai ma lunette, je reconnus M^me^ de Liévitz accompagnée de M. de La Tour et de Livade. Elle se promenait et causait avec eux comme l'autre année, dans le même endroit, près de la même treille, devant le même lac, sous le même ciel. Et c'était bien la même femme, les mêmes hommes, et rien n'avait changé, il ne s'était rien passé, depuis un an ils n'avaient pas cessé de se promener là, j'avais fait un mauvais rêve... Je me frappai la poitrine pour m'assurer que j'existais.

Quatre heures sonnèrent. Une volée d'enfans s'échappa du château avec des gazouillemens d'oisillons qu'on met en liberté, et ils se répandirent dans le verger. M^me^ de Liévitz les appela, s'assit sur un banc, les fit s'accroupir en cercle autour d'elle; un laquais en livrée apporta un plateau chargé de ces fameuses tartelettes à la crème et un grand panier plein de cerises. Elle commença la distribution, elle jetait les cerises à deux mains, à droite, à gauche; les enfans les recevaient dans leurs tabliers tendus. Des gaîtés, des cris, arrivaient jusqu'à moi; je croyais reconnaître sa voix parmi toutes ces voix, son rire parmi tous ces rires. Cette âme si tendre était heureuse de faire des heureux; cette âme, chaste comme l'aubépine, se plaisait à la joie de ces innocences rassemblées autour d'elle; sa candeur souriait à leur candeur, son ingénuité s'amusait

à des idylles, et les nuages avaient un air de fête, l'air embaumait, les oiseaux s'égosillaient, le lac était couleur de ciel.

Je crus que j'allais suffoquer. Je n'étais donc qu'une ombre, qu'une illusion, que le rêve d'un rêve, puisque je ne laissais aucune trace dans les lieux et dans les vies où je passais. Je n'étais rien, puisque, mon cœur et mon honneur, j'avais tout perdu, et que le lac était bleu, et que les oiseaux chantaient, et que cette femme jetait à des enfans des cerises et des sourires!... Si dans cet instant quelqu'un lui avait crié mon nom, il ne l'aurait pas fait tressaillir... De qui parlez-vous? Je ne le connais pas. Ah! ce Polonais? Il y a si longtemps que cela s'est passé! C'était le 7 mai, et nous sommes en juin. Il y a près d'un mois de cela. Pensez-y donc, quatre quartiers de lune! Mais c'est un siècle... J'avais disparu tout entier de sa mémoire; rien de moi n'y était resté; elle avait essuyé sa bouche et son âme; il ne lui en avait coûté que cela.

Je m'aperçus que j'avais tiré de ma poche un couteau, que j'en regardais la lame au soleil, que j'étais sur le point de courir à Maxilly et d'aller tuer cette femme aux insondables oublis, cette femme dont le cœur était un abîme où tout s'engouffrait sans laisser de trace; mais entre elle et moi il y avait un ravin et autre chose encore. Mon père, dont je suis bien le fils, n'aurait jamais frappé une femme, pas même avec une rose. Je jetai mon couteau dans un hallier. — Oh! non, je ne la tuerai pas, me dis-je. Il n'y a de vivant en elle que sa dévorante ambition. C'est là que je frapperai. Je soufflerai sur ses espérances, je saccagerai ses rêves. L'homme sur qui elle compte pour arriver à tout s'éloignera d'elle avec mépris et lui crachera ses refus au visage, sinon ce sera lui que je tuerai.

Je rentrai à Meillerie comme le soleil se couchait. Au moment où j'atteignais les premières maisons du village, je fis une rencontre qui me prouva qu'il y a quelque chose d'infini dans le malheur, qu'il a cent visages, qu'en vain se flatte-t-on de le connaître tout entier, il trouve toujours moyen de nous étonner, et que l'homme qui souffre porte en lui un inépuisable trésor de douleurs.

Je vis venir à moi un cabriolet; dans ce cabriolet, il y avait deux hommes en costume de touristes. En passant devant moi, l'un d'eux dit à l'autre : — Quelle heure est-il? — L'autre répondit : — Sept heures et demie, je pense. — Et ils passèrent, et je demeurai cloué sur la place, éperdu, accompagnant du regard cette voiture qui roulait et qu'enveloppait un tourbillon de poussière. Il me semblait que cette poussière était d'or, et le bonheur de ces deux passans m'épouvantait, car ces deux hommes étaient nés près de la Vistule, et c'est en polonais que l'un avait dit : — Quelle heure

est-il? et que l'autre avait répondu : — Sept heures et demie... Parler sa langue maternelle, c'est avoir sa patrie sur les lèvres. Ces deux hommes pouvaient parler polonais sans que leur gorge se serrât, sans que leur bouche se tordît, sans que le rouge de la honte leur montât au front. Ah! oui, leur insolent bonheur m'épouvantait, et, quand la voiture eut disparu au premier tournant de la route, j'éclatai en sanglots, et je me sauvai à toutes jambes en balbutiant : — La Sibérie! la Sibérie! — Et je voyais se dresser devant moi comme des spectres des hommes qui vivaient dans la neige, dans la nuit, et qui avaient des fers aux pieds; mais ces spectres ne laissaient pas d'être heureux : ils s'entretenaient de la Pologne en polonais. Grand Dieu! qu'est-ce donc que les horreurs de dix Sibéries auprès de l'effroyable malheur de ne plus oser parler polonais et de ne plus oser penser à la Pologne!

Comme je traversais en hâte le jardin pour rentrer dans mon pavillon, quelqu'un qui était assis sur un banc fourra dans sa poche un volume qu'il méditait en m'attendant, courut à moi, s'élança à mon cou et m'embrassa sur les deux joues. C'était Richardet. Cet excellent garçon avait passé l'hiver et le printemps près de Genève chez l'un de ses parens, claquemuré dans une mansarde, travaillant d'arrache-pied à un traité de philosophie de l'histoire. Un matin, il s'était dit : — Ah çà! qu'est devenu ce fou qui m'intéresse, bien qu'il ne croie pas à l'idée? — Il avait écrit à Paris et n'avait point reçu de réponse. Il lui était venu des inquiétudes, il était parti. On lui avait appris que la comtesse Bolska était morte. Il avait couru chez Tronsko et lui avait dit : — Où est-il? — Et Tronsko lui avait répondu : — Parbleu! là-bas, auprès de son infante. — Sur quoi Richardet était retourné à Genève et n'avait fait qu'un saut jusqu'à La Tour-Ronde, où il avait eu de mes nouvelles par Fanchonneau.

J'éprouvai en le revoyant une profonde émotion et pour la première fois je pus verser de vraies larmes, ces larmes tranquilles et abondantes qui soulagent. Nous passâmes la soirée à causer. Je lui racontai toute mon histoire. Lorsque j'eus fini, il rapprocha sa chaise de la mienne et me dit : — Vraiment, vous autres Polonais, vous êtes d'étranges personnages! Vous poussez le sentiment de l'honneur jusqu'à l'extravagance, jusqu'à la frénésie. Mon cher ami, vous vous croyez à jamais déshonoré. En quoi, je vous prie, a-t-il pâti, votre honneur? Vous vous étiez fait un devoir de risquer votre tête pour votre pays. L'avez-vous risquée, oui ou non? On vous avait chargé d'une mission. L'avez-vous remplie? N'êtes-vous pas allé en Pologne au péril de votre vie? N'y avez-vous pas vu les gens que vous aviez promis de voir? On vous a fourré en

prison, on vous a tourmenté de cent manières. A-t-on pu vous arracher une parole que vous vous reprochiez? Ce Casimir croit que c'est vous qui l'avez dénoncé et d'autres le croient comme lui. Que vous importent tous les Casimirs du monde? Rien de plus méprisable que l'opinion. Et pour ce qui est de ce papier que vous avez signé... eh! bon Dieu, on sait ce que parler veut dire, et vous connaissez le proverbe : nécessité est de raison la moitié. Vous avez déclaré que vous étiez le sujet du tsar. Que vous le vouliez ou non, c'est une vérité géographique; prenez-la comme telle... Au surplus, dites-vous bien que les gens qui vous condamnent sont la plupart de bons vivans, très amis de leurs aises, et que pendant que vous risquiez votre peau et que vous vous jetiez sur des canons chargés à mitraille, ces Catons qui vous morguent s'arrosaient de vin de Champagne, le dos au feu, le ventre à table. Après cela, je reconnais que vous avez eu des malheurs; mais je ne compte pas dans le nombre le tour que vous a joué M^me^ de Liévitz. Vous l'aimiez follement et sottement; elle vous a guéri en un tour de main; c'est un précieux service qu'elle vous a rendu. Elle ressemble à ces beignets à la glace dont les Chinois raffolent et qui tout à la fois vous incendient le palais et vous congèlent les dents. C'est du feu dans de la neige que cette femme; c'est une Sibérie volcanique; elle a des ardeurs de volonté et un cœur à la glace; cela se voit dans ses yeux, qui brûlent et qui font froid. Que cette Catherine au petit pied épouse son Reschnine, si cela lui plaît! Qu'elle devienne ambassadrice et qu'elle gouverne à la baguette la lune et les étoiles! Laissez-la tranquille, oubliez-la. Quant à Tronsko, je vous ai toujours dit que c'était un énergumène, un esprit brutal et tout d'une pièce, qui n'a jamais su ce que c'était qu'une nuance. Dieu les bénisse, lui et sa main droite! Quand je l'ai vu, il était aux trois quarts remis. Il a le diable au corps; je ne serais pas étonné qu'il lui repoussât une main gauche. Vraiment il l'a pris de bien haut avec vous. Qu'a-t-il donc fait, après tout, cet homme rare? Avec tout son courage et tout son Kamtschatka, a-t-il sauvé son pays? Je vous l'ai répété cent fois, les hommes ne sont rien, l'idée est tout. Quand l'idée aura besoin de la Pologne, la Pologne ressuscitera; tant que l'idée ne s'en mêlera pas, tous les héros, tous les martyrs, tous les émissaires du monde y perdront leurs peines et leur tête.

Il s'attendrit, prit mes deux mains dans les siennes. — Votre mère est morte, continua-t-il. Ah! ceci est un malheur, un vrai malheur; mais ne me dites pas que vous l'avez tuée. Vous savez comme moi que ses pauvres avaient ruiné sa santé; elle s'affaiblissait de jour en jour. Ce qui est arrivé était fatal. Et ne me dites pas non plus que vous êtes un homme fini. Vous n'avez pas vingt-quatre ans. Vous avez tout un avenir devant vous. Savez-vous quoi?

Je ne vous quitte plus. Dès demain, nous partons ensemble pour l'Amérique; nous nous ferons planteurs, tout ce que vous voudrez. Cela pourra me servir pour mon gros livre. Et si vous éprouvez le besoin de vous réhabiliter dans votre propre estime par de nouvelles extravagances, je vous accompagnerai dans toutes vos aventures; je serai votre Sancho. Vous trouverez bien là-bas des moulins à pourfendre; il y en a partout. Non, vous n'êtes pas un homme fini. Vous avez fait une école. Qui n'en fait pas? Défiez-vous de vos scrupules; les scrupules énervent la volonté. Il est bon de sentir le poids de sa conscience; mais il ne faut pas s'en laisser écraser. Le sage ne consent à subir aucune tyrannie, pas même celle de sa conscience.

Je lui répondis : — Regardez-moi bien. N'ai-je pas l'air d'un homme gracié?

— Vous avez l'air, s'écria-t-il, du Polonais le plus fier et le plus fou que je connaisse. C'est convenu; nous partons demain.

Je me mis à rire. — Un aiglon, lui dis-je, voulut monter au soleil. Il fit en chemin une fâcheuse rencontre et retomba du haut des airs sur un fumier, la patte cassée, la poitrine ouverte. Une chouette miséricordieuse entreprit de le panser, de le consoler. — Te voilà bien malheureux! lui disait-elle. Tu as fait une école. Qu'avais-tu besoin du soleil? Je t'apprendrai à t'en passer. — Et l'aiglon lui répondait : — Ce qui console une chouette ne console pas un aiglon... Mon cher Richardet, ajoutai-je, je suis bien touché de votre amitié. Hélas! j'emporterais en Amérique mes souvenirs et ma conscience, et là-bas comme ici je ne pourrais penser au soleil sans que ma poitrine ouverte recommençât à saigner.

Il ne se formalisa point de ma comparaison. Il me déclara qu'il ne renonçait pas à son projet, qu'il m'amènerait à composition, qu'il me forcerait à reprendre à la vie. — Je vous prouverai, me dit-il, que les chouettes sont têtues, et que les aigles font bien d'accepter leur charpie et leurs conseils.

En cet instant, l'horloge du village sonna minuit. Je tressaillis. Le dimanche que j'attendais venait de commencer. — Tout compté, dis-je à Richardet, vous avez peut-être raison. Je vous promets de réfléchir à votre proposition; dans vingt-quatre heures, je vous rendrai réponse.

Je l'installai dans la chambre que j'avais fait préparer pour lui et je regagnai la mienne. Je m'assis à ma table, j'écrivis le billet que voici :

« Meillerie, auberge de la Croix-Blanche.

« Vous n'épouserez pas le prince Reschnine. Vous savez bien que c'est impossible. Une femme qui s'est donnée à Ladislas Bolski lui

appartient. J'ai horreur de toutes les trahisons. Je vous mets au fait, je vous préviens. J'irai trouver le prince, je lui montrerai la bague que je tiens de vous. Il apprendra de moi, madame, où et quand vous me l'avez donnée. Il me serait agréable d'avoir auparavant une explication avec vous. Vous n'y consentirez pas. Vous m'avez oublié; mais convenez que je vous fais peur. »

Je dormis jusqu'au matin; je me réveillai en disant : Ah! c'est aujourd'hui! J'avais acheté la veille, dans un étalage en plein vent, un habillement complet de paysan, une chemise en toile écrue, un sarrau en toile bleue, un gilet et un pantalon de coutil, un chapeau de feutre, de gros souliers ferrés. Quand je me fus équipé de pied en cap, je me plantai devant la glace et je me fis un visage. Ce talent m'était resté. Un bâton à la main, ma lettre dans ma poche, je sortis sans réveiller personne.

J'arrivai à Maxilly vers dix heures. Je pris par le sentier, je passai au pied du vieux château et le long des treilles. Je trouvai dans la cœur Hélène qui, tête nue, donnait à manger à ses pigeons. Elle puisait du grain dans son tablier et l'éparpillait autour d'elle. Je ne sais si les pigeons me reconnurent; au bruit de mes pas, ils s'enfuirent à tire-d'aile sur les toits. Hélène les rappela; ils ne revinrent pas.

— Mme de Liévitz est-elle chez elle? lui demandai-je.

— Mme la comtesse est allée à la messe, me répondit-elle avec cet air de nonchalance hautaine qu'elle avait emprunté à sa maîtresse.

— Depuis quand Mme de Liévitz va-t-elle à la messe des catholiques? lui demandai-je.

Elle me toisa de la tête aux pieds : — Apparemment depuis que cela lui plaît.

— Voici une lettre pour elle, lui dis-je.

Elle retira sa main droite de son tablier pour prendre la lettre, et j'aperçus à l'un de ses doigts une bague en diamans qui ne m'était point inconnue. Mme de Liévitz avait passé ma bague à sa femme de chambre! A quoi bon cette suprême insulte? Ma haine pouvait-elle croître?

Je partis d'un gros éclat de rire : — Eh! la jolie fille, m'écriai-je, la belle bague que vous avez là! De qui la tenez-vous?

Elle eut un frémissement, releva la tête, me regarda, et, je pense, me reconnut, car elle se troubla. Sa main gauche, qui soutenait le bout de son tablier, retomba comme morte à son côté; le tablier se déplia, tout le grain se répandit à terre. Elle me regarda encore, rougit jusqu'au blanc des yeux, perdit tout à fait contenance, et, me tournant brusquement le dos, s'enfuit dans la maison.

En ce moment, une voiture de louage remontait l'avenue. Un la-

quais, qui flânait dans le jardin, s'avança et posa sa main en abat-jour sur ses yeux pour mieux reconnaître la voiture et l'homme qui était dedans. Il dit à demi-voix : — C'est lui. On ne l'attendait que pour ce soir.

La voiture fit son entrée dans la cour. Le laquais ouvrit la portière en disant : — Madame la comtesse est sortie. Elle pensait que son excellence arriverait par le bateau du soir.

Le prince répondit : — J'ai brûlé une étape. — Et il s'élança à terre. Il promena ses yeux autour de lui; il souriait, son visage me parut rayonnant de bonheur. Il dit encore au laquais je ne sais quoi. Je n'écoutais plus, je regardais. Le vrai prince Reschnine n'était pas celui que j'attendais; quand je tirais du pistolet, je me le représentais autrement. La figure qui venait de m'apparaître était à la fois très fine et très noble, celle d'un homme qui connaît la vie et qui le prend de haut avec elle. Le regard, le sourire, annonçaient une volonté fortement trempée, une grande expérience acquise et une certaine jeunesse de cœur qui avait résisté aux affaires et aux plaisirs. Il me sembla que j'aurais quelque répugnance à tuer cet homme, je formai le souhait qu'il ne me réduisît pas à cette dure extrémité.

— Si son visage ne ment pas, me disais-je en m'éloignant, quand il saura qui elle est, il ne voudra plus d'elle.

Je gagnai le chemin qu'on appelle le chemin d'en haut et qui conduit directement de Maxilly à la cure. Je sus bientôt pourquoi M^me^ de Liévitz était allée à la messe. Je rencontrai une troupe de paysannes endimanchées qui sortaient de l'église et qui ne parlaient que de l'orgue magnifique qu'on venait d'étrenner. C'était la donatrice elle-même qui en avait touché. Avec quel succès! Deux marguilliers qui vinrent à passer déclaraient n'avoir jamais rien entendu de pareil : une vraie musique de paradis! disaient-ils. — Les frères n'ont qu'à bien se tenir, pensai-je. Elle aura désormais pour elle le curé, les marguilliers et le bedeau. Elle doit être heureuse. Peut-être le sera-t-elle moins tout à l'heure. Vraiment je suis un trouble-fête.

Je reculai d'un pas. Je venais d'apercevoir au bout du chemin le curé qui se dirigeait de mon côté en compagnie d'une femme en grand deuil. Je rabattis précipitamment mon chapeau sur mes yeux, et je m'assis sur le rebord du fossé en tournant le dos à la route... Elle allait passer près de moi! Je ressentais une sorte d'émotion qui ressemblait peut-être à de la peur. M^me^ de Liévitz parlait d'un ton animé, le curé l'écoutait bouche béante, et de temps à autre mettait le pied sur la traîne de sa longue robe noire, de quoi il s'excusait avec confusion.

Ils s'arrêtèrent à dix pas de moi. — Il faut absolument que vous

vous intéressiez à mon école, lui disait-elle. Mon Dieu! je ne veux de mal à personne. J'aime tout le monde, moi; mais je hais la pédanterie et la routine. Dieu nous délivre des cuistres qui estropient la jeunesse! Il est grand temps de jeter au panier ces vieux rudimens qui ne présentent à l'esprit de l'enfance que des idées abstraites, de sèches nomenclatures. Monsieur le curé, l'enfant est un voyant; sa pensée est logée dans ses yeux. Si vous voulez que son esprit vous entende, parlez à ses yeux. Apprenez-lui à transformer ses sensations en idées. Tout est là, le monde est pour lui un livre d'images; montrez-lui donc des images. Monsieur le curé, je suis pour l'enseignement illustré.

Ils s'étaient remis en marche. Je me levai brusquement, j'ôtai mon chapeau et je m'écriai d'une voix stridente : — Madame la comtesse, vous trouverez à Maxilly un prince russe et une lettre qui vous attendent.

Le curé bondit en arrière avec un geste d'effroi. M^me^ de Liévitz ne sourcilla pas : elle me regarda fixement, et peu à peu son regard devint terrible; mais elle réussit à en éteindre la flamme. Elle me dit en souriant : — Merci, mon brave homme; il n'était pas besoin de crier si fort.

Et à ces mots elle continua son chemin. J'entendis que le curé lui disait : — Qui donc est cet homme? il a l'air d'un braque.

Elle lui répondit tranquillement : — Ou d'un revenant. — Et elle se remit à raisonner sur les cuistres et sur l'enseignement illustré.

## XXVI.

J'arrivai à Meillerie vers midi. Je changeai de toilette et j'appelai Richardet, qui m'attendait avec impatience. Nous déjeunâmes ensemble sur la terrasse. Il m'entreprit de nouveau sur l'Amérique. Je ne répondais ni oui ni non; je souriais; je disais : — Nous verrons.

Quatre heures venaient de sonner. Richardet prit un peu de relâche; il arpenta la terrasse en fumant. Je m'étais accoudé sur le parapet, je regardais le lac et je pensais à mon père. Je m'étais remis à penser beaucoup à lui. Je l'aimais autrement, mais autant que jadis; je l'aimais parce que j'étais son sang et que je lui ressemblais; je l'aimais comme une faiblesse aime une autre faiblesse, ce qui n'empêchait pas qu'il n'y eût encore du respect dans mon amour. Je ne l'adorais plus comme un héros, comme un demi-dieu, je l'appelais mon pauvre père; mais il était resté pour moi un type de grâce et d'élégance chevaleresques, un maître dans l'art de vivre. Et j'interrogeais son souvenir; je me demandais : Que pen-

serait-il de ma situation? que ferait-il à ma place? Je m'efforçais de deviner les mots qu'il aurait dits, les gestes qu'il aurait faits. Le malheur est que j'étais plus passionné que lui, et l'imprévu de la passion dérange toutes les mises en scène. Je me disais : Si tout à l'heure il avait pu se mettre à ma place, il n'aurait pas interpellé Mme de Liévitz sur le chemin d'en haut. Cette brusque sortie n'était pas de bon goût, et je me faisais la leçon.

C'est à cela que je m'occupais quand j'entendis le roulement d'une voiture sur la route, puis un murmure de voix et de pas dans le jardin. Pendant deux minutes, je n'entendis plus rien, jusqu'à ce qu'une porte s'ouvrît derrière moi. Je me dis : Elle a donc osé venir!.. Je retournai la tête. C'était bien elle. Richardet tressaillit; il nous interrogeait du regard l'un et l'autre. Je lui fis signe de se retirer. Il parut hésiter. Je lui dis : — Mon cher Richardet, à bientôt. — Et nous restâmes seuls, elle et moi.

Elle traversa la terrasse de son pas élastique, légère comme un oiseau, s'arrêta un instant devant la brèche et dit : — Voilà un merveilleux point de vue.

— Et une terrasse bien solitaire, ajoutai-je, bien close, bien cachée, où l'on peut faire ce qu'on veut sans être vu. Désirez-vous que je rappelle M. Richardet?

Elle fit un imperceptible haussement d'épaules et dit d'une voix brève : — Je n'ai peur de rien ni de personne.

Elle avança un fauteuil, elle s'assit. Je restai debout devant elle, appuyé contre le parapet. Elle s'éventait et regardait toujours par la brèche.

— Quel est ce village, sur l'autre rive du lac? me demanda-t-elle.

— J'ai oublié son nom, lui répondis-je.

— Ah! c'est Cully. Et plus loin, cette petite ville, c'est Vevey. J'ai envie d'y conduire demain le prince Reschnine. Voulez-vous être de la partie?

Elle prononça ces mots de l'air le plus posé, du ton le plus naturel du monde. Je frissonnai, mon sang bourdonna dans mes oreilles. Une possession si absolue de soi-même témoignait d'une sorte de grandeur monstrueuse. La femme qui était assise là, devant moi, n'était pas une femme. Il y avait du marbre sous cette chair, et au fond de ce marbre il n'y avait rien qui ressemblât à un cœur. Je levai en l'air mes poings crispés. Elle me regarda fixement et sourit. Je fis un effort suprême, je refoulai mon émotion au plus profond de mon cœur, et je parvins à dire assez tranquillement : — Vous a-t-on remis une lettre?

— Certainement, dit-elle.

— Et vous l'avez lue?

— Lue et déchirée.

— Déchirée! elle a donc eu le malheur de vous déplaire?

— Je déchire tous les papiers inutiles...

Elle ajouta : — Vous êtes un enfant, et votre lettre est un enfantillage.

Et, soulevant négligemment son éventail, elle me montra dans l'eau l'ombre portée de la montagne : — Décidément, dit-elle, il y a un lac bleu et un lac vert. Lequel préférez-vous?

— Non, lui dis-je, je ne suis pas la dupe de votre insolent sang-froid. Vous n'êtes pas si tranquille que vous en avez l'air. Cette lettre inutile que vous avez déchirée vous dérange et vous inquiète. Vous avez peur, c'est pour cela que vous êtes ici... Vos charités, vos pauvres, vos écoles, ce sont là de bien maigres divertissemens, vous aviez hâte de retourner aux gras pâturages de la politique et de la diplomatie. Vous avez réussi à vous débarrasser de votre mari, qui n'était qu'un imbécile, et vous pensiez vous être délivrée de moi, qui ne suis qu'un sot. Vous aviez décidé que je n'existais plus, que vous aviez le champ libre, que rien au monde ne pouvait vous empêcher d'épouser ce prince Reschnine, très amoureux, paraît-il, très ambitieux et en passe d'arriver à tout. Il se trouve qu'il y a des revenans. On revient, puisque décidément je suis revenu et que me voilà. Et je vous le jure, ce mariage ne se fera pas : non que je vous aime encore... ah! grand Dieu!... mais j'entends me venger, et je me vengerai.

Elle m'avait écouté en s'éventant, les yeux à demi clos. Elle les rouvrit et me dit : — Vous m'aviez écrit que vous désiriez vous expliquer avec moi. Je suis mal récompensée de ma complaisance. Voilà donc ce que vous appelez s'expliquer.

— Je serais curieux de savoir, continuai-je, quelles explications vous lui donnerez, à lui, à ce pauvre homme! Assurément vous n'êtes pas femme à rester court. Quelle histoire, quelle fable lui conterez-vous? Tâchez d'inventer quelque chose de vraisemblable. Il ne suffit pas de conter, il faut se faire croire.

Elle me répondit froidement : — Me serait-il bien difficile de lui persuader que vous êtes fou? Il suffit de vous voir, de vous entendre.

Je lui montrai à mon doigt la bague que je lui avais prise. — Et que pensera-t-il de cette bague? Cette bague est-elle folle?

— Singulier témoin! fit-elle en secouant la tête.

Elle continuait de s'éventer. Je lui arrachai son éventail, je le jetai dans le lac; puis je saisis ses deux poignets et je les tordis dans mes mains. Sûrement je lui fis mal. Son visage n'en marqua rien.

Elle me fit lâcher prise en me disant : — Nierez-vous encore que vous ne soyez fou? — Et, tirant de sa poche un petit miroir, elle l'approcha de mes yeux. Mon visage me fit peur. Je sentis qu'elle disait vrai, que la folie était là, frappant à la porte, que j'étais en quelque sorte au bout de ma raison, qu'elle vacillait dans ma tête comme une lampe à qui l'huile vient à manquer, et dont la mèche fumeuse noircit en crépitant. Je frémis à l'idée que j'allais devenir fou avant de m'être vengé, et je portai mes deux mains devant mon front comme pour protéger contre le vent cette flamme pâlissante et mourante. Je m'éloignai de quelques pas, je respirai avec effort. Il me sembla que la lampe se ranimait, je sentis mes idées s'éclaircir, je relevai la tête et d'un ton plus calme :

— Quelle femme êtes-vous donc? lui dis-je. Il est possible que vous vous soyez fait une habitude d'oublier le visage et le nom des hommes dont vous n'avez plus que faire; mais vous me regardez, vous vous souvenez, et peu vous importe ce que je pense de vous! Vous n'éprouvez pas le besoin de dire un mot pour vous justifier? Mentez, mentez un peu, mentez beaucoup; mentez avec art, avec talent. Le mensonge est une pudeur. La femme qui ne ment pas est un monstre.

Elle me répondit : — Monstre, soit! Je ne sais pas mentir.

Je repris avec violence : — Il vous est donc indifférent de me laisser croire que vous vous êtes donnée à moi par peur ou par curiosité, en vous disant : Il ne m'en coûtera jamais qu'une heure de ma vie et la bagatelle de m'être donnée?... De grâce, mettez un mensonge entre la vérité et moi. C'est une chose effroyable que la vérité. Quoi que vous me disiez, je vous jure de vous croire.

Cette fois ce marbre consentit à s'animer, ce silence consentit à parler. Elle pencha la tête vers moi, il lui monta une rougeur aux joues. Elle me dit :

— Vous voulez donc que je me justifie. De quoi?... De ne pas mentir? C'est un talent qu'on a ou qu'on n'a pas. D'être ce que je suis? Je ne me suis pas faite... Toutefois, en cherchant bien,... oui, je m'accuse d'un tort. Il y a plus d'un an... J'avais eu des contrariétés, je m'ennuyais. Je vous rencontrai à Genève, dans la rue. J'étais en voiture, vous étiez à cheval. Quelqu'un me dit : C'est le comte Bolski, aussi beau et aussi fou que son père. Je vous regardai passer. Quelques jours plus tard, on me parla d'une famille d'émigrés auxquels vous vous intéressiez. Quand on s'ennuie, on a des curiosités. Je vous envoyai mille francs pour vos pauvres dans la pensée que vous m'apporteriez en personne votre refus ou vos remercîmens. Vous n'êtes pas venu. J'en ai bientôt pris mon parti... Par malheur, vous vous êtes ravisé, et, si je ne me trompe, vous

avez couru après moi jusqu'à Maxilly, vous avez forcé ma porte. Est-ce vrai? De quoi vous plaindrez-vous? Ai-je encouragé votre caprice? vous ai-je déguisé mon caractère et mes sentimens? Je crois vous avoir écrit un jour que mes amis me trouvaient féroce. Je vois clair, je me décide très vite, je ne mens pas. Voilà une férocité bien avérée... Vous êtes parti. Par malheur nous nous sommes revus. Accusez donc un peu le hasard... Nous aurions dû comprendre qu'il y avait un abîme entre nous comme entre nos deux peuples. Vous êtes un homme de sentiment. Moi, j'admire par-dessus tout une volonté qui pense. Nous ne pouvions nous convenir longtemps... Ce qui s'est passé est irréparable. Vous croyez avoir laissé dans cette prison d'où je vous ai tiré quelques lambeaux de votre honneur. Il est certain qu'un homme qui n'a pas fait ce qu'il voulait faire est un homme amoindri. Il n'est pas moins vrai que les hommes imposent aux femmes l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. Quand je vous ai revu, je vous ai trouvé diminué d'une coudée. Mes yeux ont bien dû vous le dire. L'amour était mort; on ne le ressuscite pas... Ce que je vous dis là, je le dirais devant le premier venu. On me connaît, et, Dieu merci! cela n'empêche pas mes amis de m'aimer... Vous n'êtes pas raisonnable, vous avez juré de vous venger. Je vous le répète, c'est un pur enfantillage. Quand on examine à distance ses colères, on les trouve bêtes. Et moi donc, n'aurais-je pas quelque raison de vous en vouloir? Vous me rappelez l'une des cruelles déceptions de ma vie; mais j'ai tâché de vous oublier, et j'y ai réussi : faites de même, oubliez-moi. Mon Dieu! vous n'aurez pas de peine à me remplacer. Du moment qu'il ne s'agit que de les aimer, toutes les femmes se valent ou à peu près. Les hommes de sentiment ont beau broder de chimères leur passion, l'étoffe en est toujours grossière. Ils ont beau jurer que la femme qu'ils aiment est unique, incomparable; ce qu'ils lui demandent, la première venue le leur donnerait. Je ne le crois pas, je le sais; je suis certaine que c'est arrivé... Quand vous serez de sang-froid, dans quelques jours d'ici, vous me donnerez raison.

Je l'écoutais et je la regardais. Il fallait toujours qu'en parlant elle froissât quelque chose entre ses doigts. Je lui avais arraché son éventail, elle avait détaché de son corsage une rose qu'elle y portait fixée par une agrafe; elle égratignait cette rose avec ses ongles, elle l'effeuillait sur sa robe noire et sur ses pieds. Et comme cette rose, elle effeuillait et déchirait insolemment ces chimères de la passion dont le souvenir demeure sacré à qui les a connues. Jamais je ne l'avais vue plus belle; jamais ces lèvres qui insultaient l'amour n'avaient respiré une grâce plus voluptueuse, jamais il n'y avait eu plus de musique dans cette voix qui disait que

le cœur est un mensonge, plus de lumière dans ces yeux dont l'impitoyable regard me donnait le frisson.

Je m'approchai d'elle, je lui criai : — Malheureuse femme que vous êtes! dites que vos oublis sont un gouffre où tout s'engloutit. Dites qu'en revanche votre cœur est bien peu de chose, que vous en avez bientôt touché le fond, qu'à peine s'est-il donné il lui prend d'effroyables lassitudes, et qu'il renie et maudit son bonheur; mais ne blasphémez pas contre l'amour. Quoi! cette nuit dont vous refusez de vous souvenir était pareille à toutes les nuits? Et nous étions l'un pour l'autre les premiers venus? Ce n'était pas vous, ce n'était pas moi? Mes baisers ressemblaient à tous les baisers? Et quand votre bras s'enlaçait autour de mon cou, nos âmes étaient absentes, elles ignoraient tout, il ne s'y passait rien?... Ah! vous avez beau dire, cette nuit de délices vous est restée tout entière aux lèvres, et, quoi que vous fassiez, elle y restera, et ceux qui viendront après moi diront : Nous ne sommes pas les premiers, quelqu'un a passé par là.

Elle me répondit en souriant et d'une voix très douce, comme si elle eût parlé à un malade, à un enfant : — Vous ne m'avez donc pas écoutée? Je croyais vous avoir dit que mon amour était mort en vous revoyant...

Je lui saisis le bras, je le secouai avec fureur. — Oh! je vous avais bien entendue, mais quelque chose en moi se refusait à croire. Vous avez raison, il y a un abîme entre nous. Je ne réussis pas à savoir qui vous êtes... Près d'un chemin montant, ce cerisier... Il était en fleur. Je me couchai là, et je criais à cet arbre votre nom, je lui disais qu'il n'y avait qu'une femme au monde, et que cette femme c'était vous, et il me croyait, car je lui parlais avec des lèvres encore chaudes de vos baisers... Et pendant ce temps vous étiez occupée à essuyer votre bouche et à vous reposer de cette honteuse comédie que vous veniez de jouer. Je m'y étais laissé prendre, j'avais pu croire que vous m'aimiez. Et vous n'appelez pas cela mentir? Ce n'était pas un mensonge que cette nuit...

Je n'en pus dire davantage. Il me prit une défaillance, mes jambes se brisèrent sous moi. Je tombai à terre. Un banc se trouvait là, je me traînai à genoux jusqu'à ce banc, j'y appuyai mes coudes, et je posai ma tête dans mes mains. Elle me regardait. Un éclair d'orgueil triomphant avait jailli de ses yeux; elle se disait peut-être que, si elle l'eût voulu, elle aurait pu m'écraser sous ses pieds; elle se leva, s'approcha du parapet, regarda le lac, puis se retourna vers moi. Je pressentis qu'elle allait dire quelque chose de terrible, une des ces paroles qui tuent, et j'attendis le coup en tremblant.

— Vous ne devinez rien, me dit-elle. Vous croyez toujours que

cette femme c'était moi?... Le docteur a été trop discret... La bague que vous portez au doigt... Regardez-la donc, ne voyez-vous pas que c'est la bague d'Hélène?... — Et partant d'un éclat de rire aigu, elle s'écria : — Et voilà ce que c'est que l'amour!

Cette révélation, ce cri, cet éclat de rire... la foudre m'avait frappé au cœur. Je chancelai, je serais tombé la face contre terre, si je ne m'étais cramponné au banc. Je restai éperdu, à genoux, dans la nuit. Je me souvenais vaguement que quelque chose m'avait été dit, que ce quelque chose était vrai, et j'en trouvais la preuve dans certaines sensations presque effacées, que je n'avais pu m'expliquer.. Mais de quoi s'agissait-il? Que m'avait-on dit? Mes pensées venaient d'être comme emportées par un coup de vent et dispersées autour de moi; ma tête était vide; dans ce vide, je ne voyais rien. Je me disais : Qui suis-je? où suis-je? Tout à l'heure j'étais en colère. Pourquoi? Quelqu'un me parlait et il a ri. Qui est-ce donc?... Et il me semblait qu'il y avait partout autour de moi comme un silence effaré; les murs de la terrasse et les têtes rondes des marronniers qui les dépassaient me regardaient avec stupeur; les pierres, les arbres, les rochers de la montagne avaient tout vu, tout entendu, tout compris; ils se faisaient des signes, ils étaient convenus de se taire, je ne pouvais savoir ce qu'ils avaient vu, ce qu'ils avaient entendu. Je tournai mes yeux vers la brèche du parapet, je reconnus le lac, et j'aperçus au loin une barque qui voguait à pleines voiles. Je me dis : Voilà une barque qui a chargé des pierres à Meillerie et qui a mis le cap sur Vevey; elle a le vent en poupe; elle abordera dans une heure... Je me dis aussi : Ce n'est pas cela que je cherche; qui donc a ri?... J'attachai mon regard sur l'arbousier, qui se penchait sur l'eau avec effort; il avait l'air attentif et impatient, l'air d'un spectateur qui attend un spectacle. Une mésange s'était posée un instant dans ses branches; elle prit son élan, la branche fléchit, et l'oiseau s'envola à tire-d'aile. Alors je dis tout haut : — C'est l'oiseau bleu,

Il était là
Et s'envola.

Et le son de ma voix me causa une secousse. Je me réveillai, et je sus qui était là, derrière moi, qui m'avait parlé, qui avait ri et pourquoi elle avait ri. Je me dressai d'un bond sur mes pieds; me tournant vers elle : — Oh! je savais bien que c'était vous!... Elle était immobile, étonnée; elle attendait. Je fis un pas et je lui dis : — Voilà donc ce que c'est que l'amour! Dieu m'est témoin que je ne voulais pas vous tuer; mais après cela que voulez-vous que je fasse?

Je ne sais pas de quel air je la regardais ni ce qui se passa en elle. Ce qui est certain, c'est qu'elle changea tout à coup de figure. Une flamme sombre s'alluma dans ses yeux glacés; elle rougit, tous les muscles de son visage tressaillirent. Peut-être avait-elle peur et se disait-elle qu'elle avait trop osé, qu'elle m'avait trop méprisé, que son insolence l'avait perdue. Je crois aussi qu'il lui revint un caprice pour un homme qui s'était remis sur ses pieds, qui était debout devant elle, qui savait cette fois ce qu'il voulait et qui lui faisait peur. Elle dénoua brusquement les brides de son chapeau, le jeta dans la poussière. Comme un soir à La Solitude, ses cheveux se défirent et roulèrent en flots dorés sur ses épaules. Elle secoua la tête comme pour en augmenter le voluptueux désordre. Puis elle marcha vers moi, le front penché en avant; elle posa ses deux mains sur mes deux épaules, elle me dit tout bas : — Pourtant, si vous le vouliez, tout pourrait s'arranger. — Et sa bouche chercha la mienne.

Je détournai la tête. Je frémissais d'épouvante. Je me disais que l'amour était cela et qu'à cela j'avais tout sacrifié. Je sentais aussi que cette femme me faisait horreur, et que cependant il y avait en moi comme une lâcheté prête à se rendre; je sentais que, si cette femme me disait une fois encore : — Tout peut s'arranger; viens!... — peut-être la suivrais-je jusqu'au bout de la terre, et qu'en dépit de mes remords, de mes deuils et de la Pologne je recommencerais à croire au bonheur.

Sa bouche ne put arriver jusqu'à la mienne. Je la repoussai de toute la longueur de mes deux bras; je lui criai d'une voix forte: — Ma mère! Tronsko!... — Je criai encore : — C'est la mort qui est l'oiseau bleu!... — Et aussitôt je me jetai sur elle, je la saisis par la taille, je l'emportai dans mes bras. Je la regardais; il me parut qu'elle était divinement belle avec ses longs cheveux épars, qui traînaient sur mes pieds. Je ne saurais dire si elle résista, si elle se débattit. Je ne pense pas qu'elle ait jeté un cri. Mes muscles étaient d'acier; ils la serraient comme un étau; je la pressais sur mon cœur, dont les battemens la repoussaient. Je sautai sur la brèche et je regardai une seconde fois ce que je portais dans mes bras. Elle était pâle, mais elle n'avait plus peur. Son visage était immobile; il y avait seulement au fond de ses yeux quelque chose qui remuait, quelque chose de sombre qui ressemblait à la fureur d'une volonté vaincue. Elle désirait que son dernier regard m'épouvantât. Je me précipitai avec elle. Je sentis un grand vent passer dans mes cheveux, qui se dressèrent, et l'instant d'après j'entendis un bruit d'eau qui rejaillissait. La dernière chose que j'avais vue en tombant était une main coupée qui criait: — Vive la Pologne. — Après quoi je

ne vis, je n'entendis, je ne pensai plus rien. La violence du coup m'avait étourdi, je perdis connaissance. Je crois pourtant que je la tenais toujours serrée dans mes bras, et je sentais vaguement que j'étais heureux parce qu'il me semblait descendre en tournoyant dans un gouffre sans fond, où la Pologne n'était pas...

Vous savez mieux que moi ce qui suivit. Il paraît que des pêcheurs étaient là, dans leur barque, de l'autre côté du rocher. Ils n'avaient rien vu, ils avaient entendu. Ils firent force de rames. Sûrement quelque épave flottante leur révéla l'endroit où nous étions tombés. Ils nous repêchèrent. Elle était morte, je respirais encore, mais j'avais trouvé au fond du gouffre l'oubli, l'ignorance divine... A quoi donc a pensé la justice? Il est probable que Richardet a fabriqué pour me sauver je ne sais quelle fable, quel pieux mensonge. Il aura dit sans doute que M^me^ de Liévitz s'était laissée tomber dans l'eau, que je m'étais jeté après elle, ou bien il aura juré que j'étais fou quand je l'ai tuée. Cela n'est pas soutenable. Je vous jure que j'avais toute ma raison. Eh! bon Dieu, c'est l'action la plus raisonnable que j'aie faite de ma vie. Peut-être me direz-vous que mon père, s'il eût été à ma place... J'y ai beaucoup réfléchi depuis quinze jours; je me fais fort de vous prouver... car enfin...

SECONDE LETTRE DU DOCTEUR G... A SON CONFRÈRE LE DOCTEUR M...

Mon cher confrère, nous eûmes dimanche dernier, s'il vous en souvient, un brouillard qui dura tout le jour, l'un de ces brouillards qui rampent à terre et qui mouillent. Il parut s'éclaircir vers midi; le soleil le perça d'un rayon pâle et blême, on aperçut un coin du ciel; bientôt cette trouée se referma; plus de ciel : à deux heures, on n'y voyait goutte.

Voilà précisément ce qui est arrivé à mon Polonais. Il a eu comme une éclaircie de raison, puis le brouillard l'a repris. Si l'on pouvait obtenir des aliénés qu'ils s'imposassent un travail de longue haleine et intéresser leur amour-propre à le mener à bonne fin, il y aurait quelque chance de les guérir. Tant que la besogne irait, leur raison leur ferait besoin, et ils s'appliqueraient à ne pas déraisonner; mais il faudrait que ce travail fût une toile de Pénélope, qu'il y en eût pour toute la vie. Aussi longtemps que mon Polonais s'est occupé d'écrire son histoire, il a travaillé résolûment à rassembler ses souvenirs, il a battu le briquet pour y voir clair, il s'est défendu comme un beau diable contre la nuit. A peine eut-il écrit sa dernière ligne, sa volonté, qui ne trouvait plus rien devant elle, a défailli, et crac! sa raison a plié bagage. Pendant une semaine, il

a été furieux, il voulait se couper la gorge, nous avons dû lui mettre la camisole de force. Puis tout à coup le pauvre enfant est retombé dans son idiotisme placide d'autrefois; il est redevenu le Bolski que vous savez, doux, obéissant, ne se souvenant de rien, riant aux anges ou pleurant sans savoir pourquoi, l'œil atone, un visage qui annonce une complète oblitération des perceptions internes; comme autrefois aussi, le son de sa voix l'inquiète, et on a peine à tirer de lui trois mots dans une journée. Il est aussi maigre que don Quichotte, ce qui ne l'empêche pas d'être encore très beau.

Vous me direz que cette cure me faisait honneur, et que c'est un mauvais tour qu'il m'a joué. Je lui pardonne sa rechute, puisqu'elle est un bonheur pour lui. Il ne souffre pas. Depuis deux jours, le temps est superbe; il en profite pour se promener dans le jardin, portant à son chapeau un plumet rouge et blanc très fripé. Il tient à ce plumet comme à la prunelle de ses yeux, il ne permet pas qu'on y touche. Je remarquai hier qu'arrivé au rond-point où s'embranchent deux allées, il hésita longtemps avant de savoir laquelle il prendrait. C'était pour lui, semblait-il, un gros problème à résoudre. Il regardait d'un côté, de l'autre, se grattait le menton et rêvait. Je soupçonne que ces deux allées lui rappelaient confusément les deux chemins entre lesquels il a dû choisir naguère : peut-être au bout de l'une apercevait-il une femme, — au bout de l'autre la Pologne.

Au moment où je vous écris, il brouette de la terre pour un remblai que je fais élever à l'extrémité de la terrasse. J'y veux faire une plantation de rosiers. Le pauvre garçon vient de s'arrêter un instant pour observer au soleil l'ombre portée de son plumet; il hochait la tête et regardait remuer cette ombre sur le gravier. Un plumet, selon moi, c'est peu de chose. Qu'est-ce donc que l'ombre d'un plumet? Enfin, puisqu'il y tient!... Le voilà qui se remet en marche. C'est égal, je crains qu'il ne brouette pas longtemps sa vie. Il ne se souvient pas, mais la peur de se souvenir le ronge; il lui tarde secrètement d'aller boire *les flots du lac oblivieux*, comme dit le vieux poète.

Quand il sera mort et enterré, je ferai graver sur sa tombe cette inscription : « Ci gît un Polonais qui faillit devenir un héros. L'homme propose, la femme dispose. Passant, défie-toi de l'oiseau bleu. »

Dieu vous garde en santé, mon cher confrère! Vous n'avez rien à craindre de l'oiseau bleu. Il n'a jamais chanté dans votre jardin, lequel, si je ne me trompe, est un potager.

VICTOR CHERBULIEZ.

# IMPRESSIONS DE VOYAGE

## ET D'ART.

## VI.

### SOUVENIRS DE HOLLANDE (1).

#### I. — LEYDE.

Leyde est la première ville où le caractère hollandais se présente dans toute sa pureté et son originalité natives. La Haye est une ville cosmopolite avec des formes hollandaises; à Rotterdam, le caractère des Flandres est partout reconnaissable; à Leyde, toutes ces particularités de nature hybride qui marquent la transition d'un pays à un autre ont disparu. Dans cette ville, en partie déchue de son ancienne splendeur, respire plus que partout ailleurs, plus même qu'à Harlem, la vieille vie bourgeoise hollandaise du XVII^e siècle avec ses habitudes d'économie et de propreté. Cette propreté hollandaise, qui est devenue proverbiale, c'est à Leyde qu'il faut aller pour la trouver dans ce qu'elle a de plus exquis et de plus sensé à la fois. Rien n'est donné au luxe et au plaisir des yeux : les magasins sont aussi modestes que des boutiques d'autrefois, les habitations ne font aucune avance de coquetterie à l'attention du promeneur; mais cette modestie enveloppe une propreté irréprochable, qui est dans l'*être* et non dans le *paraître*. Mille détails trahissent la persistance des anciennes habitudes au sein de nos mœurs modernes, et reportent la pensée vers les intérieurs que nous ont si

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

souvent montrés les maîtres aimables du XVII^e siècle. Par exemple, dans un hôtel où vous montez à votre chambre par un escalier de marbre, vous trouvez sur votre table un flambeau dont le pied est attaché à une sorte de soupière en cuivre, vaste comme cette mer d'airain du temple de Salomon que vous avez pu admirer dans les gravures sur bois des vieilles éditions de la Bible. Ce meuble singulier aurait pu faire excellente figure au milieu du bric-à-brac de flambeaux, lampes, mouchettes et chauffe-pieds qui composait la galerie rétrospective de Hollande à notre dernière exposition universelle, car il ressuscite devant votre imagination le temps déjà bien ancien où l'usage de la bougie était un luxe, cette mer d'airain ayant visiblement pour destination de recevoir tous les flots graisseux que pouvait laisser échapper la vulgaire chandelle de suif dont s'éclairaient nos aïeux. Tout est propre à Leyde, depuis le pavé jusqu'aux toits, lesquels ont une physionomie marquée, et méritent une mention particulière. Ces toits sont droits et forment au sommet un angle aigu au lieu de l'angle plus ou moins obtus qui résulte de la pente douce et mieux ménagée des nôtres; aussi la pluie chasse-t-elle impitoyablement tout grain de sable, tout mince débris, toute moisissure parasite de ces toits brillans comme s'ils étaient lavés chaque jour. Cette disposition donne aux maisons de Leyde une singulière sveltesse, et quand on regarde le panorama de quelques-unes de ses rues, il semble voir un pensionnat de grands garçons élancés ou de fluettes demoiselles alignées sur deux rangs. Leyde, la plus illustre des trois universités de Hollande, n'est donc pas seulement la ville des savans, elle est aussi par excellence la ville des ménagères hollandaises. C'est là qu'ont pris naissance les peintres les plus foncièrement hollandais, le grand Rembrandt et les maîtres secondaires qui ont fait du tableau de genre l'exacte représentation de la vie familière de leur patrie, Gérard Dow, Metzu, Miéris, Jean Steen. Le tableau de genre hollandais, c'est l'œuvre du *genius loci* de Leyde, comme le paysage hollandais est l'œuvre du *genius loci* de Harlem, patrie de tant de grands paysagistes, Ruysdael, Wynants, les Wouwerman, Berghem. Leyde et Harlem, c'est là qu'il faut chercher la réelle originalité de la civilisation hollandaise, partout ailleurs mélangée d'alliage flamand ou germanique. Les deux villes se partagent entre elles le génie propre du pays, les particularités curieuses qui l'ont rendu si intéressant pour les autres peuples : à Leyde appartiennent les savans, les Elzevir, les ménagères, le tableau de genre et Rembrandt; à Harlem, les tulipes et les hyacinthes, la peinture de paysage et Ruysdael.

L'originalité de cette physionomie est aujourd'hui pour le visiteur le véritable intérêt de Leyde; mais cette âme de la vieille Hol-

lande circule invisible à travers la ville, et n'a laissé ici aucun de ces grands témoignages qui partout ailleurs la font apparaître aux yeux. Ici pas de *Taureau* de Paul Potter, pas de *Leçon d'anatomie*, pas de *Ronde de nuit*, pas de *Milices bourgeoises*, pas de ces portraits d'arbalétriers qui décorent l'hôtel de ville de Harlem. Leyde est veuve de tout art, et des innombrables productions de ses glorieux fils, aucune n'est restée pour la décorer, pour donner le signalement de ses mœurs et de son caractère. Nulle servante de Gérard Dow et de Miéris n'est restée ici pour nous dire : Leyde est par excellence la ville de la propreté. Nulle grosse farce de Jean Steen n'est accrochée à ses murailles pour nous rappeler que cette ville studieuse fut aussi une ville de joyeuse humeur, et que son peuple eut toujours un goût prononcé pour les bonnes choses de ce monde. Passe encore que Leyde soit veuve de son Rembrandt; Rembrandt est l'interprète général de toute une nation, bien plus, de toute une communion; mais l'absence de son Gérard Dow et de son Jean Steen prive vraiment de toute voix le génie même du lieu, et l'empêche de se faire reconnaître au visiteur qui ne sait pas le deviner (1). Ici une réflexion qui a son importance se présente à notre pensée : quand vous voulez découvrir l'âme vraie d'une localité, ce n'est pas aux très grands génies qui en sont sortis qu'il faut vous adresser, car, en vertu de l'expansion qui est en eux, leur nature rayonne hors de l'enceinte étroite de leur ville ou de leur bourgade; de tels hommes expriment l'âme d'un peuple, quelquefois même un état d'âme universel. Les génies de second ordre ont au contraire une saveur de terroir très prononcée. Un Rubens est la personnification de toutes les Flandres; mais l'humeur anversoise proprement dite se retrouve dans Jordaens. Le génie de Titien échappe en grande partie à Venise; mais toutes les magnificences de la ville des doges vivent dans Véronèse. Un Molière, enfant de Paris, est un interprète de la France; mais l'esprit parisien proprement dit respire avec tout son vif entrain dans Regnard. Quiconque voudra connaître les caractères particuliers des diverses villes italiennes, savoir en quoi les mœurs de Bologne différaient de celles de Ferrare, celles de Florence de celles de Sienne ou de Pise, devra bien plutôt le demander à Bandello qu'à Boccace. C'est ainsi que Gérard Dow et Jean Steen sont les représentans de Leyde, tandis que Rembrandt est le représentant de la Hollande entière.

(1) De toutes les œuvres de ses fils, Leyde n'en a conservé que deux, et une seule a quelque importance. C'est un triptyque du vieux Lucas de Leyde représentant *le jugement dernier*. De toutes les œuvres de cet artiste que nous ayons vues, celle-ci est la moins remarquable. Lucas de Leyde est plus original quand il est gracieux que lorsqu'il veut être terrible ou sévère.

L'âme populaire de Leyde a donc perdu tous ses interprètes, et la ville est restée strictement universitaire. Ici la muse est l'érudition : les musées sont les galeries archéologiques, les collections savantes, les bibliothèques. En dehors de ces collections, Leyde n'a d'autre intérêt rétrospectif que son hôtel de ville, amusant édifice d'un goût enfantin et baroque, qui n'a rien à démêler avec les lois de la beauté, mais où sont réunis quelques souvenirs du fameux siége et quelques peintures commémoratives, entre autres un tableau moderne représentant le dévoûment du bourgmestre Adrien van der Werff, lequel, pour le dire en passant, était originaire non de Hollande, mais d'Anvers, où, paraît-il, sa famille existe encore. A propos de van der Werff, je me suis parfois surpris à douter qu'il ait tenu le beau discours légèrement cicéronien que les historiens lui prêtent. Ceux-ci auront très probablement arrangé à la façon de Tite-Live quelque énergique parole populaire par laquelle le bourgmestre de Leyde aura enlevé les cœurs de tous ces affamés qu'il devait sauver malgré eux. Une harangue de Salluste, si sublime fût-elle, aurait, selon toute apparence, été fort impuissante sur ces malheureux, qui étaient alors dans cet état où, selon un véridique proverbe, le ventre n'a point d'oreilles. Il est beaucoup plus vraisemblable que van der Werff, qui connaissait son peuple, aura dit avec une pantomime expressive : « Vous avez faim, et c'est pour cela que vous parlez de vous rendre; eh bien! mettez-moi dans le pot et faites-moi bouillir, cela vous fournira de la soupe, » ou quelque chose d'approchant. L'histoire nous a conservé les discours et les ordres du jour dans lesquels, à son entrée en Italie, Bonaparte montrait la Lombardie comme une proie à ses soldats; mais une tradition orale nous a transmis un résumé de ces harangues qui est trop caractéristique pour n'avoir pas été prononcé. « Du pain! vous osez me demander du pain! aurait-il répondu dans un moment où il était embarrassé des réclamations de ses soldats; eh! dans huit jours vous en aurez à ne savoir qu'en faire. » Voilà un mot qui sacre pour le commandement celui qui est capable de le faire accepter comme paiement des exigences de la nature.

Leyde possède un *plantage*, un parc, où les habitans, sans sortir de leur ville, peuvent aller rafraîchir leurs yeux aux rians aspects de la nature. Ce gracieux spectacle, invariablement répété dans toutes les cités que je traverse, finit par me suggérer la réflexion que le souverain actuel des Français est resté singulièrement Hollandais de souvenir et d'imagination. Ces transformations qu'il a fait subir à nos bois de Boulogne et de Vincennes, ces parcs dont il trace le plan dans les villes où il séjourne, — à Plombières par

exemple, — c'est à la Hollande beaucoup plutôt qu'à l'Angleterre qu'il en a emprunté l'idée. Le décor verdoyant dont il a doté nos villes, c'est le décor invariable des villes hollandaises. Quelquefois même, quand la ville est petite, elle se confond avec ce décor, et alors elle a l'air d'avoir été bâtie pour lui. Arnheim, enserrée par son superbe boulevard et envahie de tous côtés par un charmant paysage, ressemble à une miniature de ville que l'on aurait bâtie dans un grand parc pour en varier les aspects. Les hommes traduisent involontairement leur âme jusque dans les petits détails de leur existence, et ces parcs, aimables aux yeux de l'artiste et salutaires aux poumons du peuple, ont une importance pour l'observateur des phénomènes politiques. Rien ne fait mieux comprendre la profonde différence qui sépare les temps où nous vivons de la société d'autrefois que la comparaison de l'ancien système de promenades avec le nouveau. L'ancien système de promenades était aristocratique comme la société; notre nouveau système est démocratique. Autrefois on plantait une promenade pour les siècles; il lui fallait la durée pour grandir, et bien des générations s'écoulaient avant qu'apparût celle qui pouvait jouir réellement de ses ombrages. Le luxe moderne de nos promenades au contraire, ce luxe composé de verdure, de fleurs et d'arbrisseaux, qu'il est frais, mais qu'il est éphémère et fragile! On dirait qu'il n'y en a là que pour une saison, et qu'il faudra renouveler incessamment le bail à court terme passé avec la nature. Oui, mais ceux même qui ont planté ce parc ont pu en jouir; ces fleurs sans durée qu'un printemps emporte, un printemps les ressuscite; ces arbrisseaux dont l'orage respecte la modestie pliante et souple peuvent, en cas d'accidens, être remplacés du jour au lendemain, les vents et les pluies du ciel balaient et lavent la poussière qu'un jour de trop grand soleil répand sur ce luxe verdoyant étalé à ciel ouvert. Ainsi des générations des hommes dans les sociétés démocratiques : mobiles et éphémères, elles passent comme le printemps de l'année, fleurissent et se dessèchent en quelques heures; elles se succèdent aussi sans plus d'interruption que les printemps. Comparez à ces modernes *plantages* le seul spécimen de promenade à l'ancienne mode que contienne, je crois, la Hollande, le *mail* d'Utrecht. Cette promenade fut établie, dit-on, avant l'arrivée des Espagnols dans le pays, ce qui lui donne, comme vous voyez, de respectables quartiers historiques, et nous reporte aux derniers temps de la domination des anciens princes-évêques. Elle a le premier et le plus essentiel caractère des aristocraties, la durée et l'immutabilité. Elle en a aussi le second et le plus moral, la sévérité et la noblesse. Notre Louis XIV, qui s'y connaissait, ne

fit point devant cette promenade la dédaigneuse grimace qu'il avait faite devant la peinture hollandaise, et lui qui avait dit à propos des Teniers et des van Ostade : « Enlevez ces magots de mes yeux, » lorsque ses troupes entrèrent à Utrecht, il fit ordonner qu'on respectât cette avenue dont le caractère majestueux était si bien d'accord avec ses goûts. — Que c'est beau, mais que c'est triste et taciturne! Huit rangées de tilleuls, noblement espacées, quatre d'un côté et quatre de l'autre, séparées par une spacieuse allée, s'étendent en ligne droite sur une longueur de près de trois quarts de lieue. On ne saurait rien imaginer de plus imposant; toutefois se promener sous ces allées est vraiment aussi peu un plaisir que possible. Vaste est l'espace, et pourtant l'air respirable y manque; il semble que l'âme subisse une sorte de contrainte, et qu'elle perde toute élasticité. A vos pieds, pas un brin d'herbe, rien que les nobles flots d'une poudre séculaire lentement amoncelée; aussi, lorsque vous brossez vos vêtemens, vous avez le privilége de vous dire que vous avez été au moins noblement sali : la poussière que vous secouez n'est pas une poussière roturière du matin ou de la veille, c'est une poussière qui date peut-être du XVI^e siècle et que soulevèrent autrefois les miquelets du duc d'Albe. Cette promenade a cependant une verdure, puisque ces arbres ont un feuillage; mais cette verdure est perchée si haut que les oiseaux du ciel peuvent seuls en jouir. Oh! comme on soupire après les brimborions de verdure de nos parcs modernes, après leurs arbrisseaux plantés de la veille, et comme on pense qu'il est vrai, l'antique adage qui disait que gaîté n'est pas compagne de grandeur!

Le musée d'antiquités, qui est fort riche, présente à ceux dont l'imagination ne dédaigne pas les violentes sensations de l'écrasement de remarquables sculptures de divinités indiennes, et à ceux que l'amour de la science rend capables de braver l'horreur il offre la plus complète collection de momies égyptiennes. C'est un des plus laids spectacles qu'on puisse voir que celui de ces corps noirs, desséchés, et qui, dans la longue habitation du sarcophage, ont échangé la forme humaine contre celle du singe. Crocodiles sacrés, ibis, serpens, chats et ichneumons ont aussi partagé ce triste privilége de l'immortalité; plus heureux que l'homme, ils ont au moins conservé dans cette longue mort la parfaite pureté des formes de leurs espèces. En parcourant cette galerie funèbre, je me suis surpris à murmurer le vers de Dante :

O vana gloria dell' umane posse.

ô vaine gloire des grandes pensées et des grands sentimens de l'homme! Peu de choses sont plus grandes dans l'histoire morale

de l'homme que cette obsession de l'idée d'éternité qui s'était comme assise sur l'âme des anciens Égyptiens avec la pesanteur d'une pyramide sur les sables du désert. C'est la terreur de la mort et le respect de la forme humaine qui avaient présidé à ces pratiques de l'embaumement, et elles ont abouti à créer la plus parfaite image de la mort qui se puisse rêver, pis que cela, la plus parfaite image de la décrépitude. Méphistophélès, qui ne perd jamais ses droits en ce monde, s'il visitait cette galerie avec le docteur Faust, ne manquerait pas de lui faire remarquer que les Égyptiens, en voulant sauver de l'anéantissement leurs morts chéris, les ont condamnés, résultat grotesque, à l'éternelle caducité. Toutes les momies en effet, quel que soit leur âge ou leur sexe, sont caduques et séniles. Infortunées momies! est-ce que le sein de la nature n'eût pas été un tombeau plus doux? est-ce que la dissolution au sein de cette éternelle fontaine de jouvence ne leur aurait pas mieux assuré le privilége de l'immortalité? Peut-être aujourd'hui, après avoir traversé des élémens sans nombre, vivraient-elles sous une forme aimable, au lieu d'être retenues captives dans les liens d'une mort hideuse! Trois fois heureuses sont-elles quand, broyées en couleur sur la palette du peintre, elles servent à réchauffer les ombres noires des toiles de quelque Ribeira! trois fois heureuses celles dont l'ignorante médecine du passé se servit pour calmer les convulsions des épileptiques, ou que les sorcières mêlèrent à leurs philtres d'amour! Au moins celles-là ont été associées à la vie humaine. Le mouchoir magique qu'Othello donna en cadeau à Desdémona et qui causa la mort de la douce patricienne avait aussi été teint dans la liqueur balsamique d'une momie, et c'est la meilleure fortune qui leur soit arrivée que ce service rendu à la poésie. Ah! si le musée grec de Leyde, pensions-nous durant notre promenade, était aussi complet que la galerie égyptienne, voilà où nous trouverions la véritable idée de l'immortalité; mais quoi! tout maigre que soit ce musée, ne s'y rencontre-t-il pas un bel échantillon de sculpture où cette idée se laisse lire, cette tête d'Apollon, sereine et correctement belle, et qui dit avec une éloquence si simple : La beauté immuable au sein du calme immuable, voilà l'immortalité?

On a décrit plusieurs fois la précieuse collection japonaise du colonel Siebold, et on a très bien dit ce qui en fait l'attrait. C'est moins un musée qu'une collection de bric-à-brac; par cela même, elle nous initie de plus près à la vie intime des Japonais que la collection de La Haye elle-même, si riche et si choisie. Nous ne reviendrons pas, après les voyageurs dont les récits sont entre les mains de tout le monde, sur les principales merveilles de ce musée, bijoux, bronzes, ivoires. Nous voulons cependant dire quelques

mots sur une partie de cette collection qui en est pour nous le véritable intérêt, la collection des images et dessins coloriés. La plupart de ces images roulent sur ce sujet dont l'imagination chinoise et japonaise, plus fine que grande, semble ne pouvoir sortir, la représentation de la vie intime et bourgeoise. Nous y suivons l'existence d'une famille japonaise à toutes les heures du jour et du soir, au lever, à la toilette, aux repas, recevant des visites, chantant sur la guitare sa musique indigène, à sa maison de ville, à sa maison de campagne. Plus précieux que ces scènes de la vie intime sont les dessins qui représentent des paysages. Là les Japonais se montrent artistes vraiment supérieurs, quelquefois grands, et toujours d'une adresse consommée. Un de ces paysages, peu remarqué, je le crois, enfoui qu'il est dans la masse des objets, est un cauchemar vraiment étrange. Un courant d'eau torrentueux et profond coule entre deux murailles implacables de rochers qui l'étreignent avec force et montent à pic jusqu'à une hauteur des plus respectables. Le fleuve tourne, les parois de la muraille de pierre tournent aussi avec lui, absolument comme deux geôliers qui accompagnent les mouvemens d'un prisonnier. Rien que cela, et l'on frissonne; c'est la plus sinistre image de solitude coupable que j'aie vue; jamais décor de mélodrame n'a été aussi saisissant, surtout aussi simplement conçu. Ce qui distingue les paysagistes japonais, c'est une faculté que l'on rencontre également dans la poésie descriptive des Chinois au plus haut degré, la faculté de reproduire les surfaces extérieures des choses, comme s'ils étaient doués du pouvoir de les écorcher et d'en transporter l'épiderme sur leurs tableaux. Deux des phénomènes de la nature entre autres, l'eau courante et la neige, sont attrapés par eux avec une habileté extraordinaire. Quelque précieuse néanmoins que soit la collection Siebold, c'est à La Haye qu'il faut aller pour voir le chef-d'œuvre de l'art japonais: nous voulons parler de quatre tableaux émaillés sur cuivre représentant, comme toujours, des scènes de la vie domestique, et qui se trouvent au musée des curiosités. Lorsque les yeux viennent largement de se repaître des chefs-d'œuvre de l'étage supérieur, ces tableaux émaillés composent le plus admirable dessert de friandises. Rien que colorations tendres et fragiles unies dans la plus suave harmonie, lilas, vert de pousses d'avril, rose de pêcher en fleur, blanc mat de lait reposé, gris-perle, bleu pâle; c'est vraiment un printemps de couleurs. Deux tableaux hollandais, également émaillés sur cuivre, sont placés au-dessous de ces chefs-d'œuvre d'une finesse si harmonieuse, comme pour servir de contraste et faire ressortir la supériorité de ces artistes de l'extrême Orient. Oh! que les couleurs en paraissent crues, barbares, que les paysages en paraissent lourds et secs, et que l'aspect général en est maussade!

Le véritable musée de Leyde, c'est la salle du sénat à l'académie, galerie de portraits qui mérite le nom de collection historique par le grand nombre de noms illustres qui s'y trouvent réunis. Si vous avez jamais pu douter que le visage de l'homme est le parfait miroir de son âme, ne manquez pas, quand vous serez en Hollande, d'aller rendre visite aux deux sénats académiques de Leyde et d'Utrecht, et puis comparez les impressions que vous aurez éprouvées. Tous les professeurs d'Utrecht morts sans célébrité ou bien en possession d'une renommée des plus modestes ont d'honnêtes et décentes physionomies, sans autre caractère que cette distinction légèrement banale qui résulte des habitudes d'une bonne tenue, et qu'on a le droit d'exiger de quiconque exerce certaines fonctions. A Leyde, quelle différence! Le sénat d'Utrecht nous fait assister à une procession d'ombres officielles, le sénat de Leyde à une réunion d'hommes vivans. Chez ceux-ci visiblement, la vie intellectuelle a été intense, passionnée, sérieuse, enthousiaste, et la nature les a récompensés en gravant sur chacun de leurs visages la marque d'une âme originale. Entre eux et leurs confrères d'Utrecht, il y a la même différence qui sépare un moine mystique d'un marguillier, et un abbé mitré d'un membre de conseil de fabrique. Ce sont des savans pour tout de bon, et non des *messieurs* qui ont rempli des charges honorables. Celui-ci a aimé la science comme une maîtresse, source de voluptés profondes; celui-là l'a respectée comme une matrone légitime chargée de continuer la chaîne morale qui relie les différentes générations des hommes; cet autre l'a adorée comme une religion. Tous ont des visages pleins de caractère, et quelques-uns même sont extrêmement jolis. En écrivant ce dernier mot, j'ai surtout présent à l'esprit l'élégante et noble figure de S'Gravesande, l'ami de Newton, figure si bien faite pour attirer l'attention d'autres muses que celle de la philosophie naturelle, et qu'Euterpe et Terpsichore elles-mêmes auraient pu regarder avec intérêt. Aussi que d'hommes illustres ont professé ici depuis Juste Lipse jusqu'à Boerhaave! Gomar et Arminius sont là, chacun avec la physionomie de ses doctrines. Le visage de l'érudit Runhkenius possède un caractère de solidité bourgeoise dont le portrait de M. Bertin, par M. Ingres, peut seul donner une idée lointaine (en faisant abstraction de la beauté des traits toutefois). En contemplant ce visage robuste et bien d'aplomb, on pense à une sorte de savant à l'ancienne mode, d'une érudition invincible, riche d'un arsenal comble de faits, de textes, d'opinions, et tout prêt à écraser n'importe quel adversaire sous une grêle de citations. Tout autre est Albert Schultens, le créateur de la philologie comparée, visage blême, maladif, pensif, un peu triste; on dirait, tant la faiblesse et la finesse sont parfaitement unies, un homme qui porte une idée dont le poids l'accable.

Parmi ces portraits, il en est deux qui nous intéressent particulièrement. Le premier est celui de Saumaise; figure laide, sèche, vive, en bloc très française, et, j'en suis fâché pour les amis des lumières, parfaitement spirituelle. Ah! mon Dieu, oui! cet obscurantiste de Salmasius, ce défenseur du droit divin selon les doctrines de Jacques Ier et de Charles Ier, cet adversaire malheureux du grand Milton possède un nez de furet, des yeux malicieux et une physionomie mobile qui n'est pas sans attrait. Le second est celui de Joseph Scaliger, que nous pouvons à la rigueur appeler notre compatriote, puisque son père, le féroce Jules-César, le mit au monde à Agen. En réalité, Joseph Scaliger est un Italien, et on s'en aperçoit bien à sa physionomie. Ah! voilà un visage qu'on n'oublie pas, celui de ce Scaliger! Figurez-vous un mélange de cardinal romain, d'artiste de la renaissance, de *magnifico* de Venise et de brigand des Calabres, et vous aurez une idée du visage de Joseph Scaliger avec son nez d'aigle, ses traits maigres et accentués, sa physionomie mi-partie de grand seigneur, mi-partie d'artiste. Toutes les autres figures de savans, si caractérisées pourtant, s'effacent et deviennent humbles devant celle-là. Quel feu étrange y eut-il donc dans cette Italie des siècles antérieurs? En rencontrant ce visage de Scaliger après ceux de tous ses illustres confrères, j'ai ressenti juste la même impression que j'avais éprouvée quelques jours auparavant au musée de La Haye, lorsque après avoir contemplé les chefs-d'œuvre hollandais je m'étais trouvé brusquement en face d'un chef-d'œuvre du Titien provenant de la galerie du feu roi Guillaume. Cette toile merveilleuse avait vraiment l'air d'être plus étonnée de se voir à La Haye que le doge de Gênes ne le fut jamais de se voir à la cour de France. Un seigneur assis devant un clavecin tourne la tête vers une jeune femme entièrement nue dont la personne présente avec la plus admirable perfection les deux caractères de la beauté telle que la comprend Titien, la force dans les membres et le tronc, la grâce dans les traits et la physionomie, — un corps robuste, sain et irréprochable surmonté d'une tête mignonne et aux séductions irrésistibles. Nul contraste ne peut être plus grand que le contraste entre ce poème de la chair et les chefs-d'œuvre familiers qui l'entouraient, et qui restaient un instant écrasés sous cette splendeur. Tel le portrait de Joseph Scaliger parmi les portraits de ces autres savans de toute nation, hollandais, allemands, français.

## II. — L'HÔTEL DE VILLE DE HARLEM.

D'ordinaire on quitte la Hollande sans exécuter le petit voyage de Rotterdam à Gouda, et nous devons à notre collaborateur M. Réville de ne pas nous être rendu coupable de cette négligence.

Gouda, petite ville aujourd'hui muette et dédaignée, fut autrefois l'enfant gâté de la Hollande et la favorite de la noblesse des pays voisins. Municipalités et corporations hollandaises, chapitres de chanoines, princes et rois, lui ont comme à l'envi prodigué les caresses, ce dont témoignent les admirables vitraux de son église. Ce vitrail a été donné par les seigneurs du Sud-Hollande, celui-là par le peuple de Dordrecht, ce troisième par le duc d'Aremberg, ce quatrième par Philippe II, celui-ci par les chanoines d'Utrecht, celui-là par Marguerite d'Autriche, cet autre enfin par le Taciturne lui-même. Ainsi les ennemis les plus irréconciliables se sont trouvés au moins d'accord pour rivaliser de bienveillance en faveur de l'heureuse Gouda. Si jamais vous visitez cette église, vous voudrez bien arrêter particulièrement votre attention sur le second vitrail, qui est un don des bourgmestres de Harlem, et cela pour deux raisons. La première, c'est que ce vitrail, bien qu'un des derniers en date, se rapproche plus que tous les autres de l'ancien système de peinture sur verre du moyen âge. Il laisse passer la lumière avec plus de douceur, ce qui tient peut-être à ce que la couleur jaune clair y est prédominante; les lois de la perspective y sont imparfaitement observées, et les diverses parties de l'action s'y superposent l'une à l'autre à peu près sur un même plan. Ce vitrail est donc le seul qui rappelle la naïveté et la couleur des vitraux du moyen âge; pour tous les autres sans exception, qui représentent de grandes compositions à la manière dramatique flamande et sont de véritables tableaux sur verre, la renaissance est venue depuis longtemps avec toutes les conditions nouvelles qu'elle a imposées à l'art, et qui ont été fidèlement observées par les artistes. La seconde raison, c'est que ce vitrail représente une action qui figure au premier rang parmi les titres de noblesse de Harlem. Lors de la troisième croisade, celle de Frédéric Barberousse, de Richard Cœur de Lion et de Philippe-Auguste, ce furent les Hollandais de Harlem, placés sous les ordres de Guillaume, fils du comte Florent de Hollande, qui ouvrirent aux princes croisés le passage de Damiette, en mémoire de quoi Harlem joignit désormais une épée d'argent aux quatre étoiles qui composaient ses armes. C'est cet événement, resté cher à Harlem, où l'on voit encore le modèle du vaisseau qui portait Guillaume et ses compagnons, que représente le second vitrail de l'église de Gouda.

Harlem est la plus noble ville de la Hollande dans toute l'acception que les aristocraties donnent à ce mot noble, celle qui contient les souvenirs les plus antiques. Harlem est allée aux croisades, ce qui veut dire non que cette ville a seule fourni des soldats aux armées chrétiennes, mais que ses fils sont les seuls Hollandais dont

l'histoire ait conservé un exploit digne de souvenir. Lorsque le comte Guillaume, élu empereur d'Allemagne en opposition avec le grand Barberousse, institua les *heimraders* du Rhin, sorte de conseil chargé de protéger les populations contre les inondations du fleuve, Harlem eut l'honneur de fournir deux de ses notables à cette institution. Harlem fut le siége de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Quant à la part qu'elle prit à l'œuvre de la délivrance, point n'est besoin de la rappeler; les détails du fameux siége, une des luttes les plus féroces dont l'histoire fasse mention, sont sans doute présens à toutes les mémoires. Harlem se vante fort à tort, je crois, d'avoir inventé l'imprimerie, et oppose son Laurent Coster à Gutenberg; mais elle possède la gloire plus certaine d'avoir créé la peinture de paysage : ce sont les yeux de ses fils qui les premiers découvrirent l'existence de la nature et la virent dans sa nudité familière. A tous ces titres de gloire, Harlem en joint un dernier qui lui conserve encore aujourd'hui, toute déchue qu'elle est, une supériorité des plus respectables. Elle a été et est encore, pour ainsi dire, le greffier, le notaire, des actes dignes de mémoire et des grandeurs de la Hollande, et c'est de quoi porte témoignage son hôtel de ville, qui n'est ni plus ni moins que le dépôt des archives historiques des provinces néerlandaises, archives représentées par des images peintes, et continuées sans lacune d'aucune espèce jusqu'au XVIII^e siècle, où commença la décadence de cette ville.

Là se trouvent les portraits des anciens souverains de la Hollande depuis le premier Thierry jusqu'à l'empereur Maximilien, série qui primitivement formait comme une sorte de longue frise de peinture placée dans un couvent de carmélitains et qui fut sauvée des fureurs des destructeurs d'images par les bourgmestres de Harlem. L'ancienne maison des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem a déposé là aussi toute la série de ses commandeurs pendant deux siècles. Plus loin, un des premiers peintres de la Hollande, Jean van Scorel, élève du Flamand Jean de Mabuse, nous a transmis les portraits de ceux des chevaliers de Harlem qui avaient fait le voyage de Jérusalem, tous en armure et à la main la branche de palme, insigne antique des pèlerins, puis beaucoup de portraits des princes d'Orange, pour la plupart, il est vrai, des copies, quelques-unes d'après Miereveldt, et un certain nombre de portraits de bourgeois et de bourgeoises historiques, par exemple celui de cette victime du duc d'Albe, Jean Gaal Claasz, bourgmestre de Harlem. Au milieu de cet amusant et instructif bric-à-brac de la vieille Hollande, intéressant surtout pour l'histoire, deux toiles peuvent attirer particulièrement l'attention des artistes. L'une, *la Nuit de Noël*, œuvre de Lastman, le

maître de Rembrandt, est surtout remarquable en ce qu'on y surprend un vague sentiment du brusque rayon lumineux qui a produit chez le grand peintre tant d'effets d'incomparable magie. L'autre est un tableau de Honthorst, *la Chansonnière*, caricature de la vie des rues de Hollande, sans autre charme que celui d'une réalité enlevée avec esprit et verve comique, mais curieuse en ce sens que la copie de la réalité y est faite non avec le fini des peintres de l'époque suivante, qui eurent le bon esprit de transformer en miniatures les personnages de leurs tableaux de genre, mais dans de grandes proportions et presque selon le système italien. De tous les premiers peintres hollandais, Honthorst est peut-être celui qui donne le plus l'idée de la manière dont quelques-uns de nos modernes artistes ont compris l'imitation de la réalité.

La partie vraiment intéressante de ces archives peintes est la partie moderne, celle qui se rapporte à l'âge d'or de l'indépendance hollandaise, c'est-à-dire les peintures de van der Helst et de Franz Hals. Sans sortir de France, nous avons une idée très complète de la peinture hollandaise de genre et de paysage; mais il faut aller en Hollande pour se rendre compte de ce que fut cette peinture démocratique illustrée par van der Helst, Franz Hals, Franz Grœbber, Pierre Anraadt, vingt autres encore, parmi lesquels Rembrandt en personne. L'inspiration première de cette peinture est une audace naïve des plus amusantes, à laquelle on pardonne facilement, puisque nous lui devons plusieurs chefs-d'œuvre. Figurez-vous qu'une sorte de fièvre de vanité s'emparant de nos diverses administrations municipales, toutes jusqu'aux plus chétives voulussent avoir leurs portraits collectifs, administrations de toutes les mairies de Paris, administrations de tous les bureaux de bienfaisance, administrations de tous les monts-de-piété, de tous les hospices, de tous les établissemens publics, de banque, états-majors de tous les corps de la garde nationale. Ce n'est pas seulement l'hôtel de ville de Harlem, c'est encore celui d'Amsterdam et bon nombre d'édifices municipaux de la Hollande qui sont pleins de ces singulières archives peintes. Les trois chefs-d'œuvre que l'on voit à la *Trippenhuys* d'Amsterdam, *le Repas de la milice bourgeoise* de van der Helst, la fameuse *Ronde de nuit* et *les Syndics des drapiers* de Rembrandt appartiennent à ce genre de peinture. Il y a mieux, *la Leçon d'anatomie* rentre en plus d'un sens dans cette catégorie, car ce tableau fut composé par Rembrandt pour la *guilde* des chirurgiens, et les nouveaux biographes du grand peintre (1) nous appren-

(1) Entre autres un Hollandais, M. Vosmaer, qui vient justement de publier la seconde partie d'un livre abondant en curieux détails sur *Rembrandt et ses œuvres*.

nent qu'avant le chef-d'œuvre du maître il y avait eu nombre de travaux analogues exécutés pour la corporation des chirurgiens d'Amsterdam. Ce genre de peinture a deux défauts qu'il est à peine besoin d'expliquer au lecteur : le premier, c'est qu'il n'amuse qu'un instant; le second, c'est que le mérite en est avant tout un mérite de métier, et qu'il n'y faut pas chercher autre chose que les qualités de main du peintre. Si tel tableau attire et accapare votre attention, il en faut faire exclusivement honneur à l'artiste, le modèle n'y est pour rien. Il semblerait que ces tableaux dussent avoir une importance historique et ouvrir à l'imagination les portes de la poésie du passé; en aucune façon. Ces personnages ont beau être éloignés de deux siècles, comme ce sont, après tout, les premiers venus qui ont posé, ils n'ont pas plus de choses à vous dire que ne vous en dirait aujourd'hui le premier passant accosté au hasard. Nulle forte vie morale ne se lit sur ces visages qui parlent tous uniformément d'une existence honnête et modérée, bien régulière, absorbée par des affaires qui, même de leur temps, n'eurent aucune sérieuse portée pour leurs contemporains. Ces personnages ont monté leur garde, fait quelques règlemens administratifs, distribué des secours aux indigens, présidé les repas et les réunions des corporations auxquelles ils appartenaient. Tout cela est parfaitement honorable, se dit-on devant ces énormes toiles, mais qu'est-ce que tout cela me fait? et comme le portrait de Cartouche ou de la Brinvilliers aurait plus de chance de m'intéresser! On se demande vraiment d'où a pu venir à ces bourgeoises personnes l'audace de se présenter devant la postérité vêtues de noir de pied en cap, et de croire qu'elles avaient chance de l'intéresser sans avoir seulement brûlé et rasé une pauvre ville, ou commis quelque action de violence d'un beau caractère et d'un intérêt romanesque... Mais quoi! plus on regarde ces visages, moins on y découvre de capacité pour la violence et la passion; nul ne vous dit : Prenez garde, une âme redoutable est cachée derrière les fenêtres de ces yeux; aucun ne se laisse soupçonner d'un crime ou d'une espièglerie robuste. Eh! que faire de tous ces gens-là? Il n'y en a pas un seul qui serait capable de violer Lucrèce ou d'assassiner Clarisse Harlowe. Ajoutez que la plupart du temps la beauté des modèles ne rachetait en rien cette absence d'intérêt poétique. Quelquefois même ces personnages, mieux conseillés, auraient compris qu'ils avaient de sérieuses raisons de ne pas se faire peindre. Certains de ces tableaux sont de véritables caricatures; dans le nombre, j'indique surtout *les Régentes de la maison du Saint-Esprit*, de Pierre Anraadt, qui se voit à l'entrée de l'hôtel de ville de Harlem; la déférence que l'on doit aux personnes du sexe féminin, même lorsqu'elles sont douées

d'une force musculaire à renouveler les exploits de la Brunehild des *Niebelungen* et qu'elles jouissent de la paix du Seigneur dans le sein d'Abraham depuis plus de deux cents ans, nous oblige de priver nos lecteurs de la divertissante description de ce chef-d'œuvre grotesque. Oh! comme devant ces peintures, qui présentent les images de tant d'honnêtes gens, on sent par contraste le prix de l'Italie, et comme l'imagination s'élance avec bonheur vers ses bandits et ses sirènes.

Ce qu'il faut chercher dans ces tableaux, c'est donc exclusivement le talent des peintres : il est souvent fort considérable. Parmi la multitude des artistes qui se sont employés à ces archives coloriées, deux surtout veulent être cités, van der Hélst et Franz Hals. Van der Helst, le plus remarquable des deux à mon avis, présente un caractère des plus singuliers et des plus embarrassans. C'est incontestablement un artiste de premier ordre. Comme science du métier, il ne le cède à personne. Ses figures sont peintes avec une fermeté pleine à la fois de franchise et de patience. Son coloris est vif et plaisant à l'œil; le célèbre tableau du *Repas de la milice bourgeoise* est aussi frais encore aujourd'hui que s'il venait de sortir de l'atelier. Il y a mieux, il possède à un très haut degré le sentiment de la vie : eh bien! qui nous dira pourquoi malgré tout cela van der Helst nous laisse sans satisfaction aucune, pourquoi nous quittons ses toiles avec la pensée qu'il manque là quelque chose que nous ne pouvons définir? Ce qui manque à van der Helst, c'est un atome de ce don sans lequel les talens les plus forts et les plus variés ne peuvent nous sauver de l'infériorité, le génie. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter les yeux sur *la Ronde de nuit*, qui fait face à son tableau du *Repas de la milice* à la *Trippenhuys*. Il y a entre ces deux toiles à peu près la même différence qu'entre un bal donné à l'hôtel de ville de Paris à la clarté du gaz et un bal donné sous la lumière de la lune par les fées et les génies. D'un côté tout est magie et poésie, de l'autre tout est froide magnificence. Certes ce n'est point l'éclat qui manque à la toile de van der Helst : que ces écharpes sont brillantes, que ces costumes sont riches! A l'exception de la robe jaune de la petite blonde de *la Ronde de nuit*, et, si l'on veut, du pourpoint du seigneur qui est sur le premier plan, Rembrandt n'a pas eu recours à d'aussi pittoresques chiffons; toutes les étoffes de son tableau sont de couleurs éteintes ou sombres, y compris le costume en velours rouge foncé de l'arquebusier qui est à l'un des angles du tableau. Cependant celle des deux toiles qui donne le plus le sentiment de la couleur, c'est *la Ronde de nuit*. C'est qu'il manque à la toile de van der Helst cette souveraine harmonie que Rembrandt

a su mettre dans la sienne; c'est que tous les élémens du tableau de Rembrandt ont été soumis à un seul, à l'élément magique de la lumière, tandis que chez van der Helst ces élémens ne se sont pas fondus dans une unité poétique. L'œuvre de Rembrandt est une symphonie; l'œuvre de van der Helst est une réunion de mélodies diverses qui, chantées en même temps et sur des tons différens, se contrarient l'une l'autre.

C'est cette absence de génie qui paralyse aussi le remarquable sentiment de la vie qui est chez van der Helst. Après avoir longtemps cherché pourquoi ces figures si vivantes de van der Helst me causaient si peu d'émotion, j'ai fini par découvrir que cette indifférence provenait de ce que l'artiste ne me menait jamais très avant dans le monde de l'âme, et ne dépassait presque jamais la frontière du tempérament physique. Ce que van der Helst indique surtout avec une netteté admirable, c'est le tempérament de ses personnages; si l'on cherche bien, là est surtout son originalité, la qualité qui le sépare de tous les peintres de portraits, et dans laquelle il n'a point de rivaux. Van der Helst est le plus grand peintre de portraits du monde, s'il suffit pour cela de faire saillir cette âme matérielle qui résulte en nous de l'équilibre et du mélange des diverses humeurs. Quel était le caractère véritable de ses personnages, la trempe et la portée de leur âme? Nous ne le voyons presque jamais très nettement; en revanche, nous pourrions signaler avec la plus parfaite exactitude leur état de santé, nommer les maladies dont ils souffraient et dont ils étaient menacés. L'enseigne à la belle écharpe bleue qui est sur le devant du célèbre tableau du *Repas de la milice* est un sanguin qui fera bien de prendre garde à l'ivresse, car il est accessible aux congestions, et l'apoplexie pourrait bien être sa fin. Ce vieux gentilhomme qui se penche en tremblotant pour porter un toast est un nerveux déjà sur la limite de la paralysie. Le jeune Andries Bicker Andrieszoon, dont nous avons fait mention dans une de nos précédentes études, est un lympathique sujet aux étouffemens, comme l'indique son obésité précoce. Ce ministre protestant dont le portrait se voit à Rotterdam, et qui fait penser aux puritains de Walter Scott, est un bilieux dont le tempérament est encore en parfait équilibre, mais qui, à la suite d'une trop longue controverse et dans un jour de colère, pourrait bien sentir les premières atteintes de l'hépatite. C'est à cet art de peindre les tempéramens plus qu'à toute autre qualité que *le Repas de la milice* doit d'être une œuvre d'une originalité très particulière, au lieu de n'être qu'un très beau tableau. Et ici je ne puis m'empêcher de faire cette réflexion, que van der Helst a trouvé dans ces repas de la milice d'autrefois les sujets qui s'accordaient le

mieux avec son talent. Là où cette âme de notre tempérament physique se révèle le mieux, c'est à la fin d'un repas, lorsque la bonne chère l'a mis en joie et en mouvement. Alors la pourpre du sang anime les joues du sanguin et fait déborder le flot des paroles bruyantes; le lympathique devient plus profondément rêveur et sur son front perle une légère rosée; le nerveux est saisi d'une irritation de sociabilité; quant à l'homme dont le tempérament est en bon équilibre, son œil devient humide, et, ses fibres se relâchant, sa personne entière trahit l'attendrissement. Toutes ces expressions de l'âme de la matière se rencontrent dans *le Repas de la milice* de van der Helst, et font à cette toile une place à part dans les œuvres de la peinture.

Nul bien décidément n'est prophète dans son pays, et van der Helst est une nouvelle preuve de la vérité de ce proverbe. Van der Helst, né à Harlem, ne figure dans les archives peintes de l'hôtel de ville que pour une seule toile, tandis que son maître (ainsi le veut une tradition incertaine), Franz Hals, né à Malines, y a déposé douze grandes toiles, dont deux restées inachevées. Ce genre de peinture où il s'agissait de représenter des personnages pris dans la vie ordinaire avec les proportions des figures de fresques était peut-être la seule combinaison qui permît d'allier les grandes allures de la peinture flamande à la précision hollandaise; on pouvait introduire quelque chose du génie dramatique de Rubens et de Van Dyck dans ces grandes réunions de personnages qui exigeaient les groupes, les contrastes d'expressions. Un Flamand devait exceller dans ce mélange et en tirer à peu près tout ce qu'il pouvait donner, et Franz Hals n'a point failli à cette tâche; mais est-il bien réellement le maître de van der Helst, comme on l'a prétendu? Que pouvait-il apprendre à van der Helst? Il ne lui a pas révélé ce genre, qui est essentiellement un genre national, ainsi que cet hôtel de ville de Harlem en fait foi; quelques-uns des premiers peintres de la Hollande, Corneliszen de Harlem, Pieters Grœbber et autres, l'avaient pratiqué avant la grande époque de l'art hollandais. Quant au faire et au coloris des deux artistes, loin de se ressembler, ils sont à l'extrême opposé. La peinture de van der Helst est brillante, chatoyante, luisante; celle de Franz Hals est d'un coloris vigoureux, mais sans miroitement. Il y a dans la peinture de van der Helst une extrême patience de rendu, il y a dans celle de Franz Hals au contraire une certaine affectation de négligence; en vrai Hollandais, van der Helst accorde à tous les détails la même impartiale et minutieuse attention; Franz Hals sacrifie beaucoup plus à la composition et aux suppressions qu'elle exige pour grouper les personnages ou attirer l'attention sur les figures

principales. Van der Helst a donc profité aussi peu que possible des leçons de Franz Hals, s'il est vrai que celui-ci lui en ait donné; Franz Hals en revanche a beaucoup profité des leçons que lui donnait indirectement la Hollande. S'il est exact, comme on le veut encore, qu'il ait influé d'abord sur Rembrandt, Rembrandt lui a certes payé ce service avec usure, car les procédés du maître de Leyde ont laissé visiblement des traces sur quelques-uns de ces tableaux.

Van der Helst est un artiste fort supérieur à Franz Hals, et cependant à première vue c'est Hals qui paraît le plus original. Cette illusion tient au faire du peintre, où se révèle une liberté que van der Helst ne se permet pas, que ne se permet aucun Hollandais à l'exception de Rembrandt. Il y a dans ces peintures de Hals une solidité, une vigueur, un relief, une chaleur de ton, qui au premier abord paraissent extraordinaires. Ses tableaux ont l'air d'avoir été peints de quelques coups de pinceau vigoureux, dont l'artiste ne s'est pas même donné toujours la peine d'effacer les traces; mais sous cette fougue et cette spontanéité apparentes il nous semble apercevoir beaucoup d'étude, de patience et de soin. Cette crânerie et cette liberté ne laissent pas une impression bien nette de franchise, et sont plutôt chez Hals qualités acquises que qualités innées. C'est dans la classe des artistes de *volonté* qu'on doit le ranger, et non parmi les artistes fils de la nature. Néanmoins Franz Hals est un fort remarquable peintre, et il doit être cité immédiatement après Rembrandt parmi ceux qui en Hollande donnent le plus fortement le sentiment et l'illusion de la vie. Aussi les peintures de Franz Hals, quoique appartenant au plus froid et au plus ennuyeux des genres, ont-elles quelque chose de cet élément dramatique qu'on croirait n'appartenir qu'à la seule *Ronde de nuit*. C'est en lui que respire le plus fortement le sentiment d'orgueil démocratique qui donna naissance à ces archives peintes. Tous ces archers, arbalétriers et miliciens braillent à pleins poumons, gesticulent à tour de bras, s'attendrissent après boire jusqu'aux larmes, et fêtent la liberté avec cette chaleur et cette allégresse par lesquelles l'homme fête toujours les biens de date récente. Ce sont des parvenus de l'indépendance, on le voit bien; l'habitude ne les a pas encore blasés sur le bonheur de la liberté, et c'est pour cela qu'ils respirent avec tant de jovialité, qu'ils s'enivrent avec tant de cordialité, qu'ils tiennent leurs drapeaux d'un air si fanfaron et portent leurs feutres avec tant de fierté. Comme ils ont dû être heureux, — surtout ces archers de Saint-George, dont les types et les attitudes révèlent, à ne pas s'y tromper, un corps exclusivement composé d'élémens plébéiens, — de se voir traités par le peintre tout comme s'ils étaient des Orange, des Egmont

et des Bréderode! On croit entendre d'ici leurs naïves exclamations : « nous y sommes tous, tous, l'enseigne sur le devant avec son drapeau entre les cuisses et rouge comme une écrevisse, le commandant debout, le sergent au second plan; » mais, quelque joie que ces bonnes gens aient ressentie en se voyant ainsi *pourtraicturés*, il semble que le peintre en ait éprouvé une aussi grande à tracer leurs ressemblances. Aussi règne-t-il dans les peintures de Hals une cordialité démocratique très réelle et qui est vraiment touchante.

Deux observations qui n'ont d'importance que pour le moraliste nous ont frappé devant ces peintures de Franz Hals. La première est faite pour plaire aux partisans de l'inégalité des conditions. Hals a peint les officiers de deux compagnies d'archers, la compagnie de Saint-George et la compagnie de Saint-Adrien. L'une était composée de plébéiens et de bourgeois, l'autre de gentilshommes. Croiriez-vous qu'à première vue on devine la différence, et qu'on découvre avant enquête la composition particulière de chacun de ces deux corps? Rien n'est pourtant plus vrai. N'est-ce pas là une piquante application des paroles de Sbrigani : « Je vous ai reconnu tout de suite pour gentilhomme rien qu'à la manière dont vous mangiez votre pain? » La seconde observation, c'est que, parmi ces régens d'hôpitaux, administrateurs d'établissemens municipaux, syndics de corps de métier, beaucoup sont de la plus extrême jeunesse. Autrefois, dans la bourgeoisie comme dans la noblesse, on abordait fort jeune la vie publique, au lieu d'y entrer comme de nos jours fourbu par l'âge, mais en revanche ayant tout à apprendre. C'est à cette heureuse habitude que l'ancienne société doit en partie de s'être maintenue si longtemps en dépit de tant d'orages. Il est vrai que cet avantage résultait d'un fait que nous devons regarder comme un mal, la perpétuité et l'immutabilité des conditions, et qu'il nous est interdit par la hiérarchie forcément mobile de nos sociétés démocratiques. Toujours est-il que jamais aucun siècle avant le nôtre n'avait entendu parler de *gérontocratie*, et qu'il était réservé à notre époque de lumières et de progrès de créer et le mot et la chose.

### III. — REMBRANDT.

Rembrandt est après Rubens le plus grand artiste que l'on rencontre dans les Pays-Bas. Leur originalité exceptionnelle les place l'un et l'autre hors de pair; c'est là tout ce qu'ils ont de commun. Quant à leurs dissemblances, elles sont aussi profondes et aussi nombreuses que possible; cependant ces différences peuvent toutes se résumer en celle que voici. Quelque prodigieux que soit

le talent d'exécution de Rubens, c'est au-delà du métier qu'il faut regarder pour trouver l'homme de génie, tant la portée de ses pensées en dépasse l'expression, pourtant si merveilleuse. Au contraire, bien que Rembrandt ait exprimé des pensées et des sentimens d'une haute importance, c'est à l'artiste même, à l'homme du métier qu'il faut surtout s'adresser pour trouver l'homme de génie.

C'est mal louer Rembrandt que de l'appeler grand artiste; le seul nom qui lui convienne est celui de maître sorcier. Son vrai coup de génie fut de découvrir un secret de la nature que personne n'avait soupçonné avant lui. Ce secret l'enchanta tellement par l'inépuisable fécondité des ressources qu'il fournit à l'artiste et par les merveilleuses applications qu'il en tira, qu'il ne put se défendre d'en exagérer la valeur. Il vit comme personne ne l'avait jamais vu avant lui et comme personne n'a su le voir après lui que la lumière, qui dans la nature est le seul véritable agent de poésie, était nécessairement dans l'art un agent souverain de magie. Il vit que la peinture jusqu'à lui avait attribué à la forme des objets une fixité qui ne leur appartenait pas, et que notre monde, au moins à la surface, qui seule importe à l'artiste, est un monde fluide dont l'aspect varie incessamment.

Dans la nature, tous les élémens sont soumis au caprice de la lumière, et nous ne voyons pas une seule fois en notre vie les choses telles qu'elles sont réellement; nous les voyons seulement telles qu'il lui plaît de nous les montrer de minute en minute. Les formes des objets diffèrent selon qu'elles sont plongées dans l'ombre ou dans la lumière, et avec les divers degrés d'ombre ou de lumière; les couleurs surtout varient infiniment selon le plus ou moins d'intensité de la lumière qui les frappe. Qui n'a vu la cime d'un bois ou le feuillage d'un penchant de collines changer vingt fois de teintes en une heure selon l'état du ciel? Ce ne sont là que les merveilles banales de la lumière du plein jour et des pays favorisés; elle a bien d'autres propriétés singulières. Par exemple, croiriez-vous que les pays du coloris par excellence, ce sont les pays à climat brumeux et indécis, où le ciel d'ordinaire voilé ne laisse tamiser la lumière qu'à travers une fine gaze blanche de vapeurs nuageuses? Il semblerait qu'une lumière très éclatante et très égale tombant à flots sur les objets dût mieux les faire ressortir; point du tout, elle en triomphe pour ainsi dire, et en en triomphant elle noie les formes, éteint les couleurs. Adoucissez au contraire la lumière de façon à lui enlever toute splendeur, pâlissez-la, et aussitôt les couleurs, prenant leur revanche, vont resssortir avec un éclat mat, sans brillant, mais d'une solidité extraordinaire. C'est là un phénomène qu'ont pu observer tous ceux qui ont vécu quelque

temps en Hollande, et qu'ont connu à merveille presque tous les peintres hollandais. Avec un ciel brumeux et voilé, chaque couleur, même la plus neutre, conserve son importance et vaut par elle-même; avec un ciel rayonnant, toutes, même les plus éclatantes, perdent une partie de leur caractère. Un des effets les plus extraordinaires de coloris naturel que j'aie vus a été dû au plus qu'ordinaire incident que voici : une servante, vêtue d'une robe de mérinos noir recouverte sur le devant par un tablier de coton blanc partant du cou, éclairée sur une des places de La Haye par cette lueur mouillée qui succède aux orages et ressemble à un visage souriant avant que ses pleurs soient essuyés. Je crus voir un van Ostade ressuscité. Tous les peintres hollandais, dis-je, ont connu ce phénomène, et de nos jours même un artiste distingué, M. Israëls, dans ses tableaux d'*Orphelines d'Amsterdam*, a su en tirer le meilleur parti.

Ce phénomène, très particulier à la Hollande, est le point de départ de la découverte propre à Rembrandt. Il suppose en effet un pays où, le ciel étant habituellement voilé, il n'y a point ce qu'on peut appeler de champ de lumière, et où par conséquent la lumière se présente d'une façon intermittente, par jets, par rayons, par lueurs. Les obstacles que lui oppose une atmosphère brumeuse l'obligent à une sorte de lutte qui lui interdit de se montrer à l'état de vaste nappe éclatante, qui la divise et la fractionne pour ainsi dire; en un mot, pour jaillir, il lui faut à tout instant se séparer de son contraire, qui est l'ombre. De là le phénomène du clair-obscur qui existe en toute réalité dans la nature de Hollande aussi bien que dans la peinture de Rembrandt. Il semblerait que cette lutte de la lumière dût être désavantageuse au point de vue pittoresque : pas du tout, c'est dans cette lutte que consiste sa véritable magie, car il en résulte les accidens les plus nombreux et les plus variés. Personne n'a mieux connu et ne connaîtra jamais mieux que Rembrandt les merveilles que l'on peut demander à chacune de ces formes accidentelles et à ces fractionnemens de la lumière, rayon, reflet, lueur. Voulez-vous créer un effet de féerie, employez le reflet d'une lumière qui s'avive subitement : nous avons tous pu remarquer l'incomparable gaîté dont s'illuminent les objets lorsque la flamme mourant tout à coup dans le foyer vient à s'élancer subitement; alors les parois de l'appartement s'illuminent avec une sorte de transport d'allégresse, comme si un hôte invisible venait d'entrer. Voulez-vous créer un effet de magnificence, ayez recours au rayon. Voici une expérience que les pays à ciels voilés vous permettront de faire bien facilement : prenez la plus vulgaire des étoffes, un pauvre tapis d'hôtellerie par exemple, faites que la lumière perçant péniblement le voile froid du ciel laisse tomber un rayon, un seul, sur un des

points de ce tapis; à l'instant le point ainsi frappé va prendre une splendeur magique, splendeur qui sera due presque entièrement au voisinage immédiat de l'ombre. Ainsi l'ombre, loin d'être l'ennemie de la lumière, lui donne au contraire son plein effet, et son effet le plus vraiment poétique. Maintenant voulez-vous aller plus haut que les effets de magie ou de magnificence, voulez vous créer le miracle, employez la lumière sans reflet ni rayonnement, à l'état de *lueur;* autrement dit, créez un clair au sein d'une ombre profonde. C'est le moyen que vous avez vu employé vingt fois dans les tableaux et les eaux-fortes de Rembrandt. *Les Pèlerins d'Emmaüs* sont remarquables sous ce rapport, mais plus remarquable encore est l'esquisse première de ce tableau, esquisse dont vous trouverez le *fac-simile* dans *la Grammaire des arts du dessin* de M. Charles Blanc. Dans cette pensée première, digne de toute sorte d'attention, car elle indique une intelligence des plus subtiles et des plus ingénieuses, Jésus vient de s'évanouir; cependant son siége au milieu de la table révèle encore la récente présence du Dieu, car il est rempli par une lueur céleste (1). Ainsi, pour créer un effet de magnificence, l'emploi du rayon; pour créer un effet de féerie, la lumière reflétée; pour créer un effet de miracle, la lueur. Rembrandt a connu et appliqué tous ces secrets de la lumière.

C'est cette connaissance des secrets de magie et de poésie que contient la lumière qui fait de Rembrandt un si grand artiste. On a dit très justement qu'il avait clos la liste des peintres originaux; rien n'est plus vrai. Après lui, il y a eu des peintres savans et nobles, exprimant des pensées moins incertaines, ou même, si l'on veut, moins hétérodoxes, des sentimens plus élevés et plus purs; mais il est le dernier qui ait interrogé directement la nature, et qui l'ait surprise au sein de ses mystères. Ceux qui aiment à rabaisser la gloire la mieux méritée pourront dire, il est vrai, que ce prétendu coup de génie devrait s'appeler plutôt une bonne fortune, car Rembrandt ne fut ce qu'il est que par le hasard de sa naissance. C'est la nature de son pays qui lui a révélé ces secrets de la lumière, et il est en effet douteux qu'il les eût jamais trouvés, s'il était né Italien, Français, ou seulement Flamand d'Anvers. Oui, cela est certain, Rembrandt n'a pas fait autre chose que profiter du spectacle des phénomènes de son pays; mais comment, parmi tant de peintres pleins de talent, en a-t-il seul compris l'importance

(1) Rembrandt cherchait beaucoup et longtemps avant d'arrêter la composition définitive de ses tableaux. Rien n'égale l'ingéniosité de ses premières pensées. J'en cite un autre exemple. Avant de s'arrêter à la composition que nous possédons de la famille de Tobie prosternée devant l'ange qui s'envole, il avait eu l'idée de faire disparaître l'ange, et de ne l'indiquer que par un seul pied aperçu au sommet du tableau.

et le caractère? Nous pouvons dire de Rembrandt ce que nous avons dit de Ruysdaël. Ruysdaël non plus n'a pas inventé une nature morose et mélancolique de fantaisie; cette nature existe en toute réalité, et cependant aucun des artistes qui l'entouraient ne l'avait aperçue, et tous n'avaient reproduit à l'envi que le caractère le plus banal du paysage hollandais, sa fraîche gentillesse et sa douce gaîté. La sorcellerie de la lumière hollandaise existait avant Rembrandt, et cependant tous les peintres avant lui n'ont réellement bien compris qu'un seul de ses phénomènes, cette vigueur mate des couleurs qui est due à un ciel d'ordinaire voilé. Ce qu'il y a eu de véritable science de la lumière chez les Hollandais, depuis les effets de chandelle de Gérard Dow jusqu'à l'aimable clair-obscur de van Ostade, dérive de lui. Rembrandt et Ruysdaël ont exprimé à eux deux la Hollande tout entière dans son âme la plus cachée. A eux deux, ils ont surpris tout ce qui vaut la peine d'être vu et compris dans ce pays. L'un a surpris et révélé les secrets de sagesse, de mélancolie résignée, la philosophie du paysage hollandais; l'autre a surpris et révélé les secrets de magie, la poésie de la lumière hollandaise. Si jamais la Hollande, éternellement menacée, disparaissait sous les flots, tant qu'il resterait un Ruysdaël et un Rembrandt, les hommes sauraient encore quelle fut l'originalité de cette nature évanouie.

Cette lumière de Rembrandt, à la fois riche et avare, brusque et insinuante, qui tantôt fait irruption et tantôt se faufile, est en harmonie merveilleuse avec les sentimens qu'il a exprimés et le monde qu'il a peint. Elle éclaire un monde humble, pauvre, dont les âmes comme les corps sont plongées dans l'ombre. Cependant un seul rayon suffit, là où il tombe, pour pénétrer toutes les parties de l'obscurité et faire apparaître ce qu'elle cachait. Rien ne peut échapper à l'atteinte de ce rayon en apparence si faible; ici il éclaire directement la scène, ailleurs il l'atteint par lumière reflétée, plus loin il fait les ombres transparentes et rend visibles les ténèbres et ceux qui les habitent. C'est le plus merveilleux symbole de lumière évangélique que l'on ait jamais conçu. Lueurs des *Pèlerins d'Emmaüs*, splendeur de l'ange qui vient de quitter le vieux Tobie, lumière du *Bon Samaritain*, étoile de *l'Adoration des mages*, rayon de *la Présentation au temple*, comme votre éclat est faible en apparence, comme il est puissant en réalité! Pareilles aux clartés morales que vous figurez, comme elles vous êtes douces, et comme elles de portée infinie. Ce rayon de *la Présentation au temple*, qui du sommet du temple tombe sur le groupe central, suffit pour éclairer le vaste édifice jusque dans ses recoins les plus obscurs et pour rendre visibles à une incroyable distance les moindres spectateurs de cette

scène. C'est l'exacte représentation de ces lumières dont il est parlé dans les paraboles de l'Écriture, flambeau de la ménagère vigilante, lampe des vierges sages, lanterne sourde du divin veilleur de nuit qui viendra frapper à l'improviste comme un voleur. C'est la réalisation littérale du divin verset : « vous êtes la lumière du monde, et on allume une lampe pour la placer non sous le boisseau, mais sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. » Le rayon de Rembrandt n'est pas seulement une des plus merveilleuses inventions de l'art, il est une conception religieuse de la valeur la plus certaine.

C'est ce que le protestantisme a créé de plus grand dans l'art, et c'est en même temps l'expression la plus profonde qu'il ait donnée de son esprit. Le spectacle que créa le protestantisme, le Christ sortant du temple, échappant aux mains des docteurs, reprenant la vie des grandes routes, entrant dans les chétives hôtelleries, dans les humbles fermes, est aussi celui que nous présente Rembrandt. Rembrandt est le plus démocratique de tous les grands artistes en dépit de son amour pour les fanfreluches pittoresques, les oripeaux brillans, les bonnets de fourrures et les panaches dont il coiffe ses personnages, les colliers et les perles qu'il se plaît à montrer sortant de quelque humble bahut, spectacle curieux, assez analogue d'ailleurs à celui que présenta la Hollande de son temps, entassant et cachant avec un soin jaloux les plus précieuses richesses au sein d'une vie d'épargne avare. Ici encore, dans cet amour exagéré des choses brillantes, Rembrandt fut instinctivement un fidèle interprète de la Hollande de son temps, car un grand homme se trouve toujours, même par ses défauts et ses vices, plus près de l'âme de son pays qu'un homme ordinaire par ses mérites et ses vertus. Revenons à ses scènes religieuses. Son Christ est essentiellement le Christ d'un évangile démocratique, qui s'est conformé en toute humilité au mandat qu'il a reçu. Il s'est fait homme bien réellement, il porte tous les stigmates de notre pauvre condition. Sans beauté aristocratique et païenne, ce n'est pas là un Dieu qui servira jamais à ressusciter le culte des idoles. *Sunt idola antiquorum*, disait un jour en détournant dédaigneusement la tête pendant qu'on lui montrait des statues antiques le pieux pape Adrien d'Utrecht, compatriote de Rembrandt, qui, en dépit de son orthodoxie, eut par le fait de son origine septentrionale et de ses instincts de race quelques-uns des sentimens du protestantisme. Les christs de Rembrandt n'auraient jamais effarouché l'austérité du pieux Adrien. La chair ne leur est de rien, la grâce des lignes leur est inconnue, leur laideur physique est irréprochable; c'est bien là le simple Fils de l'homme. Cependant une lumière morale, qui in-

dique la présence d'une âme divine cachée derrière cette guenille charnelle, transfigure cette laideur et la préserve de toute vulgarité. Ce qu'il y a de divinité dans les christs de Rembrandt est marqué par un caractère fort subtil, le contraste entre l'âme et l'enveloppe qu'elle accepte. L'enveloppe est celle d'un homme du peuple, l'âme qui transperce au travers est une âme hors de toute condition, grande, triste, sérieuse, portant un signe de solitude; mais cette âme est expansive en vertu même de sa loi, et communiquera forcément sa lumière à ceux qui l'approchent. Ce sentiment démocratique s'exprime encore plus fortement, s'il est possible, chez Rembrandt par le choix de ses sujets que par la manière dont il les traite. Les sujets qu'il emprunte à l'Ancien-Testament, lequel n'est pas marqué comme le nouveau d'un cachet uniformément populaire et où la variété du choix est plus grande, sont extrêmement caractéristiques. C'est l'histoire de Samson, type d'homme du peuple dans toute la force de l'expression, puissant portefaix devant le Seigneur; c'est l'histoire de Suzanne, jeune femme faussement accusée par deux vieillards scélérats; c'est surtout l'histoire de Tobie, qui semble avoir été particulièrement chère au peintre, prédilection d'autant plus remarquable que le livre de Tobie, ainsi qu'on l'a fait judicieusement observer, est au nombre de ceux que les protestans rejettent comme apocryphes. Cette proscription de l'orthodoxie protestante n'a pu cacher à Rembrandt la portée démocratique de cette belle histoire. Théologiquement en effet, l'histoire de Tobie n'est rien moins que protestante, car c'est par le mérite de ses œuvres encore plus que par sa foi que le vieux Tobie a mérité la faveur de la protection divine. Il ensevelissait les morts et pratiquait la charité, et c'est pourquoi dans son malheur Dieu ne l'abandonna pas aux ténèbres, mais envoya un ange pour le rendre à la lumière. C'est l'histoire d'une famille pauvre bénie de Dieu pour ses vertus, et dont la cabane, malgré son dénûment, a reçu des hôtes plus glorieux qu'aucun palais princier. Protestante ou non, apocryphe ou non, cette histoire est singulièrement populaire, car elle enseigne mieux qu'aucune autre dans la Bible l'impartialité divine, et raconte exactement la même merveille que Rembrandt s'est plu à représenter presque uniquement, les visites de Dieu aux petits et les splendeurs dont ses apparitions décorent leurs humbles demeures.

C'est qu'en effet Rembrandt, bien qu'il ait eu la gloire de donner l'expression la plus profonde du sentiment moral engendré par le protestantisme, n'est protestant néanmoins qu'autant que cette forme du christianisme s'accorde avec la démocratie. Il semble avoir deviné en un certain sens quelques-unes des conséquences

les plus lointaines du protestantisme et de l'examen individuel appliqué aux livres saints. Cette religion philosophique, née de la critique et de la comparaison, qui retire le christianisme à l'éternité pour le rendre au temps, qui lui assigne une origine historique et fait jaillir sa source d'un point de l'espace, qui le représente comme né au sein de la création et non pas comme préordonné par Dieu antérieurement à toute création, qui, en un mot, en fait une partie de l'histoire humaine et terrestre, au lieu d'en faire la pièce principale de l'histoire ontologique du monde de l'être, cette religion, dis-je, est déjà tout entière dans Rembrandt. Il est le premier peintre qui ait pris un soin extrême à replacer ses personnages dans les conditions de temps et de lieu. Rembrandt est véritablement l'inventeur de la couleur locale, dont aucun autre peintre avant lui ne s'était jamais avisé, sauf pour un seul épisode des livres saints, l'adoration des mages, épisode dont le caractère est tellement particulier que le peintre est involontairement obligé de sacrifier à une certaine exactitude historique. Le moyen en effet de représenter des rois *mages* sans leur donner les vêtemens et les attributs de cet Orient dont ils apportent les richesses et les parfums? Cette préoccupation de la couleur locale s'étend chez Rembrandt à tous les sujets, et, s'il semble quelquefois céder à la fantaisie dans les détails d'architecture et de vêtement, ce n'est pas toujours par caprice pittoresque; il veut certainement être exact autant que possible. Or le résultat immédiat de cette préoccupation de couleur locale est de donner aux scènes représentées une couleur purement humaine et historique, en sorte que le christianisme de Rembrandt, lorsqu'il ne laisse pas sous une impression démocratique, laisse sous une impression rationaliste.

S'il faut dire toute ma pensée, je crois fort que la religion de Rembrandt fut affaire non de sentiment et d'instinct, mais d'imagination et d'intelligence. Il est vrai qu'il est le seul peintre hollandais qui ait fait de la peinture religieuse, et par là il semble trancher fortement sur tous ses émules; mais, quand on y regarde de très près, on s'aperçoit qu'il n'y a pas loin de ses personnages pieux et sacrés aux personnages vulgaires d'un Gérard Dow, d'un van Ostade ou de tout autre, et que le même sentiment d'où sortit toute la peinture de genre hollandaise fut aussi l'inspirateur de la grande peinture de Rembrandt. La Hollande semblait condamnée par son sentiment exclusivement démocratique à ne produire aucune œuvre qui pût lutter avec l'Italie ou la Flandre; en homme de génie qu'il était, Rembrandt vit que le protestantisme lui fournissait le moyen d'interpréter les scènes de l'Écriture dans un sens familier et populaire qui serait en sympathie avec les instincts de la

Hollande. Sa pensée véritable nous paraît avoir été un rationalisme ingénieux, prudent, mais très net et très ferme. Nous n'en voulons d'autre preuve que l'admirable *Leçon d'anatomie* du musée de La Haye, celle de toutes ses œuvres où il nous paraît avoir dit le dernier mot de son génie. Rembrandt y a exprimé pour toujours le visage ferme, intrépide, dur, sceptique, que fait à l'homme l'étude des mystères de la vie et de la mort. Le positivisme moderne ne trouvera jamais de plus parfaite représentation de lui-même, et c'est très judicieusement qu'une copie de cette œuvre a été placée dans une des salles de notre École de médecine. Sur tous ces visages sont écrites une ardeur sans tendresse, une curiosité sans émotion, une attention intense, une complète insensibilité. Un sourire de scepticisme matérialiste court sur les lèvres du joli docteur Tulp; il a l'air de dire à ses auditeurs : Voilà ce qu'est la machine humaine et par quels ressorts l'âme est menée. En face du docteur Tulp, un homme déjà d'âge mûr, dont le frottement de la vie a visiblement émoussé la sensibilité, se penche sur le cadavre étendu avec une curiosité presque bestiale. Celui-là est bien un pur matérialiste, car le terrible spectacle ne soulève chez lui aucune répugnance, aucune mièvrerie délicate, aucun froissement moral. Le visage indique une absence absolue d'élévation; c'est une sorte de caporal de la science médicale, endurci par la pratique et l'habitude, que le spectacle de la mort intéresse, mais n'émeut pas. Tout autre est ce beau jeune homme au visage fatigué par l'étude et les veilles, assis tout en haut du tableau qui prend des notes en détournant la tête. Ses sourcils se froncent avec dureté en écoutant le docteur, ses yeux se fixent sur le cadavre avec une curiosité ardente, tout son visage respire une sorte de vaillance mâle et presque agressive; c'est l'intrépidité scientifique en personne. Enfin, derrière le premier de ces auditeurs, deux autres jeunes gens se tiennent debout, et écoutent avec une attention calme où se mêle une nuance de surprise. Tous ces personnages vivaient-ils il y a deux siècles, ou sont-ils nos contemporains? Aisément vous pouvez les dépouiller du pourpoint noir, du feutre à plumes, de la fraise hollandaise, qui composent leurs costumes, pour leur donner notre habit de drap et notre chapeau rond; en changeant de vêtement, ils ne changeront pas de physionomie. Vous les avez vus cent fois à l'École de médecine, à la clinique, aux amphithéâtres de dissection, dans les hôpitaux, dans les réunions scientifiques. Ils sont vrais aujourd'hui comme il y a deux cents ans; ils seront vrais dans mille ans comme aujourd'hui : éternellement la science de la vie et de la mort marquera de cette empreinte ses disciples et ses amans.

Ce caractère singulier de *la Leçon d'anatomie* nous conduit à une observation fort importante, et qui semble avoir échappé jusqu'à présent à l'attention générale. Les figures de Rembrandt sont toutes des figures modernes, et que nous pourrions sans aucun effort prendre pour nos contemporaines; c'est un fait digne de remarque, car il est, je crois, le seul peintre qui présente ce phénomène. Lorsque nous contemplons les portraits d'Holbein, de Léonard ou du Titien, ces visages nous frappent comme appartenant à un genre de beauté complétement disparu, et dont nous ne trouverions pas l'analogue parmi nous. Nous avons tous pu observer d'ailleurs, en contemplant des collections de portraits, que les formes du visage humain semblent changer avec les siècles, comme si la nature elle-même obéissait à je ne sais quelles lois de la mode décrétées par les puissances de l'être. Les visages du XVI^e siècle sont pleins de vie et de passion, fréquemment excentriques et originaux, toujours marqués d'un trait profond; les visages du XVII^e siècle sont pleins, forts, nobles, sans agitation, bien d'aplomb et indiquant des âmes en parfait équilibre; ceux du XVIII^e sont turbulens, inquiets, curieux. Eh bien! rien de pareil ne se découvre chez Rembrandt; ses personnages appartiennent à notre époque autant qu'au XVII^e siècle, dont ils n'ont que le costume. Les arquebusiers de *la Ronde de nuit*, dépouillés de leurs panaches et de leurs pourpoints, vous présenteront exactement les visages de nos rues et de nos assemblées. De tous les peintres, Rembrandt est le seul qui nous révèle cette sorte d'identité du visage humain, qui nous dise clairement que les traits de l'homme sont et demeurent toujours les mêmes en dépit des différences superficielles de la civilisation aux diverses époques. C'est encore là un des traits démocratiques de son génie. L'admirable tableau des *Syndics des drapiers* qui se voit à la *Trippenhuys* d'Amsterdam est peut-être l'exemple le plus mémorable de cette singularité : ce sont figures de notre connaissance la plus intime. Ce sérieux qui distingue les plus âgés des syndics, c'est exactement le même qui distingue de nos jours les hommes qui portent le souci des affaires, souci qui ne marque pas le visage d'un caractère tragique, comme celui de la guerre ou de la responsabilité politique, mais qui le revêt d'une expression pensive où se combinent la prudence et l'attention. Ce sourire si fin, vraie merveille du pinceau, qui glisse entre les lèvres du plus jeune des syndics comme l'éclair d'une âme ironique et légèrement méprisante, c'est le même qui distingue aujourd'hui tel ou tel jeune bourgeois fort de sa fortune et de sa position bien assise. A quoi tient ce singulier caractère de Rembrandt? Je crois qu'il faut l'attribuer principalement à une excessive préoccu-

pation de reproduire la vie en mouvement. La ressemblance intrinsèque, permanente, du modèle au repos que nous avons admirée chez Holbein ne suffit point à Rembrandt; ce qu'il poursuit avant tout, c'est cette ressemblance fugitive qui apparaît et disparaît avec les émotions de chaque minute. De là les patientes études qu'il avait pratiquées sur lui-même, ne pouvant les pratiquer sur ses modèles. S'est-il assez peint lui-même, à tous les âges, dans tous les costumes, en pourpoint de velours, avec chaînes d'or, en chapeau d'officier, en houppelande et en bonnet de paysan, et, circonstance remarquable, toujours de face ou de trois quarts, jamais de profil! Le profil en effet ne présente que les traits les plus indestructibles du visage; la face et le trois quarts offrent seuls cette vie mobile que cherchait Rembrandt, et qu'il a su atteindre comme nul autre peintre avant et après lui. Peut-être est-ce là qu'il faut chercher le secret de la singularité qui vient de nous occuper. L'originalité véritable de l'individu est dans la forme et non dans la physionomie. Au sein de la vie et de la passion, tous les hommes ont entre eux quelque ressemblance; mais, s'ils rentrent dans le repos et l'immobilité, l'inégalité reparaît aussitôt. On ne sait réellement si une femme est laide ou belle que lorsqu'on l'a vue dans une parfaite impassibilité.

La fameuse *Ronde de nuit* a été si souvent et si bien décrite que je ne me sens pas le courage de chercher encore une fois le secret de cette magie. Nous déclarons naïvement qu'il nous a été impossible de découvrir d'où part en réalité la lumière de cette toile merveilleuse, et que nous n'oserions décider si le rayon tombe d'en haut ou s'il part d'une lanterne qu'on doit supposer hors du tableau. Dans ce dernier cas, la lumière partirait nécessairement du côté gauche du tableau, trouverait son foyer au centre, — là où elle fait resplendir comme une fée d'apothéose dramatique cette petite juive blonde aux poulardes pendues à sa ceinture, mignonne, nabote, grassouillette, vrai modèle des Suzannes du peintre à l'âge de douze ans, égarée au milieu de la forêt de grandes jambes des arquebusiers, — et irait se refléter sur le pourpoint jaune de l'officier qui est à droite sur le premier plan. Nous comprenons parfaitement l'enthousiasme qu'une telle œuvre inspire aux artistes et à ceux qui cherchent avant tout dans Rembrandt l'homme de métier; mais nous déclarons franchement professer l'opinion des rares juges qui ont eu le courage de préférer à cette toile *la Leçon d'anatomie*. Nous en dirons seulement trois choses. Comme œuvre de métier, c'est la plus incomparable lanterne magique que jamais peintre ait allumée. Comme œuvre d'imagination, la conception en est moins originale qu'elle ne le paraît, et la fantaisie du peintre y a moins

de part qu'on ne le dit; en réalité, *la Ronde de nuit* n'est que le chef-d'œuvre de ce genre de peinture nationale et quasi officielle que nous avons vu représenté par van der Helst et Franz Hals. Comme sentiment, *la Ronde de nuit* a une portée morale sérieuse: c'est une page patriotique. Là respire l'enivrement de l'indépendance, là s'agite la turbulence de la liberté conquise, dont la lune de miel n'est pas encore achevée; là retentissent, avec les joyeuses détonations des mousquets, les hourrahs plus joyeux encore de braves gens tout heureux d'être maîtres chez eux. Quiconque veut savoir ce que fut le sentiment de la liberté dans son âge d'or en Hollande doit s'adresser à *la Ronde de nuit;* il y vit, protégé à jamais par la magie lumineuse de Rembrandt. La liberté passe, le sentiment de la liberté s'efface; mais la lumière, le clair-obscur et la protection du génie sont éternels, et c'est pourquoi *la Ronde de nuit* conservera le souvenir de la liberté hollandaise, peut-être par-delà l'existence de la Hollande. Si la Hollande perdait un jour son indépendance, si jamais par exemple elle était soumise au régime de la caserne prussienne et à la discipline d'une *landwehr* solidement organisée, j'imagine que bien souvent plus d'un Hollandais s'arrêterait pensif et dirait en soupirant devant *la Ronde de nuit:* « Ah! que nos pères avaient donc une manière de faire l'exercice plus amusante que la nôtre! C'était plaisir de marcher en patrouille avec cet entrain, et de protéger l'ordre avec un si gai désordre. C'était le bon temps, c'étaient là les jours du consulat de Plancus, et si les théories modernes nous disent qu'elles connaissent une liberté préférable à celle qui s'agite dans ce chef-d'œuvre de notre Rembrandt, à cette bonne et franche liberté municipale qui consiste à être maître chez soi, les théories modernes en ont menti, car cette liberté n'est pas seulement la vraie, c'est la seule, et en tout cas c'est la plus gaie. » Si jamais les Hollandais se sentent menacés dans leur indépendance, je leur conseille de bien vite fonder un parti de résistance qui prendrait pour nom de guerre *le parti des principes de la Ronde de nuit;* on saurait tout de suite ce que cela veut dire, car il n'y a pas au monde de principes plus simples et plus clairs.

### IV. — UTRECHT. — LE CIMETIÈRE DES MORAVES A ZEIST.

Nous ne nous arrêterons pas à Amsterdam; nous avons dit d'avance en parlant des autres cités de Hollande, tout ce que nous avions à noter sur cette ville, l'originalité de sa physionomie, l'élégance majestueuse et la profondeur de perspective de ses quais, l'indiscipline architecturale de ses demeures, la mélancolique beauté de ses cou-

chers de soleil. Ce qu'il y a certainement de plus curieux à Amsterdam, ce sont ses habitans; mais ce n'est pas après un séjour de moins d'une semaine que nous voudrions nous permettre d'en juger. Sur le peu que nous en avons vu cependant, nous n'hésitons aucunement à affirmer qu'Amsterdam est certainement la ville la plus vraiment républicaine d'Europe, car c'est celle où domine le plus exclusivement l'esprit commercial avec son mélange de qualités et de défauts. On ne peut vraiment que recommander le voyage d'Amsterdam à ceux de nos démocrates qui s'obstinent à chercher parmi nous la démocratie ailleurs que dans la monarchie; là ils comprendront que la république est avant tout et par-dessus tout une affaire de classes moyennes, de commerce, d'indépendance appuyée sur l'argent, nullement un gouvernement de pauvres gens et de prolétaires. Là où dominent la foi au coffre-fort et la certitude que l'homme n'est indépendant que lorsqu'il est riche, là domine la république; d'autres idées, quelque démocratiques qu'en soit la tendance, n'entraîneront jamais que la monarchie. Pas d'argent, pas de Suisse, disait un vieux proverbe; c'est la définition même de la république. Pas de foi en l'argent, pas de république. Aussi la seule secte à vues profondes de notre temps a-t-elle été celle des saint-simoniens avec leur religion du capital et leur culte du dieu Mammon, qu'ils avaient si ingénieusement et avec une si judicieuse probité installés sous la forme de billets de banque dans la petite rotonde qui servait de centre à la dernière exposition universelle, organisée par eux; mais assez sur ce sujet.

Je ne veux cependant pas quitter Amsterdam sans dire à quel singulier triomphe de la France j'ai assisté dans cette ville, et quelle singulière émotion patriotique j'y ai ressentie. Un soir, pour tuer le temps, je me fais conduire à *Leidsche-Bosche*, espèce de grand café chantant, où l'on joue le vaudeville hollandais et l'opérette française, fréquenté par un public dont la plume d'un Paul de Kock hollandais tirerait un parti avantageux. Les cabotins indigènes ouvrirent le spectacle par un vaudeville national dont je m'évertuai à deviner le sens d'après leur jeu et leur accent. Autant que je sus comprendre, il s'agissait d'un vieux beau de province sur le retour amoureux de sa ménagère, qui lui préfère un jeune paysan frison. Les acteurs ne me parurent ni meilleurs ni pires que d'autres comédiens, tant que le point de comparaison me manqua; mais voici que des comédiens français leur succèdent pour chanter l'opérette *Monsieur Choufleuri restera chez lui*, et aussitôt le pauvre mérite de ces indigènes disparaît devant l'éclat de nos bohêmes français comme les fantômes devant la lumière. Ces comédiens étaient simplement les premiers venus, quelque chose comme une troupe de

Belleville ou de Montmartre; mais là ils resplendissaient comme le soleil, et me firent l'effet de comédiens de génie, tant leur supériorité était certaine, incontestable, éclatante. — Quel feu! quelle verve! quel brio! quelle vivacité de pantomime! En les regardant se démener comme de joyeux forcenés et en écoutant leurs coq-à-l'âne insensés, les larmes me montèrent véritablement aux yeux, car ces pauvres gens venaient de me représenter quelques-unes des qualités les plus précieuses de la France et de me faire apparaître l'image même de la patrie absente. Une pareille émotion pourra paraître fort ridicule; pour savoir combien elle l'est peu, il faut avoir franchi une fois la frontière. Le sentiment du patriotisme est semblable à la santé, dont nous ne faisons aucun cas tant que nous sommes bien portans, et dont nous ne connaissons le prix que par la maladie : tant que nous sommes sur le sol de la patrie, nous ignorons quels liens puissans nous attachent à elle; mais dès que nous sommes à l'étranger, alors les moindres circonstances qui nous la rappellent prennent une importance, et le triomphe du plus humble, du plus obscur de nos compatriotes nous apparaît comme une victoire nationale. Je n'ai jamais applaudi comédiens avec une aussi cordiale frénésie que ces acteurs ambulans, égarés en Hollande; pendant cette soirée, je l'aurais vraiment emporté en enthousiasme saugrenu sur Ragotin lui-même, et je crois que, s'il m'avait fallu apprécier leur talent dramatique, ils auraient été traités avec autant de déférence et de respect que si j'avais parlé de Molière ou de Corneille, c'est-à-dire des représentans mêmes du génie de la France.

Le chemin de fer met une heure et demie environ à franchir la distance qui sépare Amsterdam d'Utrecht, et avant même la moitié de ce court trajet le paysage a changé subitement de caractère. A mesure qu'on approche d'Utrecht, la campagne prend un air seigneurial inconnu aux provinces du sud et du Nord-Hollande. Dans ces dernières provinces, la campagne est une souriante et mélancolique idylle, et, s'il était permis de pousser jusqu'au bout la comparaison entre les choses de la nature et celles de l'art, nous dirions que cette idylle est d'une unité de composition et de style admirable, car partout elle conserve une grâce exclusivement plébéienne. Ces provinces ont une histoire; mais, semblables au peuple en qui le passé ne reste jamais vivant et se dissout dès la première génération en souvenirs incertains comme des songes, leur sol n'a gardé aucune empreinte de cette histoire, et la nature y a un aspect pour ainsi dire contemporain, comme si elle s'était épanouie d'hier. Tout autre est le caractère de la province d'Utrecht; là le paysage se présente avec un air de faste et de cérémonie; cette nature a

des quartiers. C'est une région merveilleusement appropriée aux retraites champêtres des personnes riches et qui veulent même au sein du repos un reflet, une empreinte des élégances de la vie sociale. Là on peut aisément installer non plus les petits nids humains et les gentilles tanières villageoises du Nord-Hollande, mais de grandes habitations précédées de nobles avenues, entourées de larges parcs. Les arbres commencent à abonder, et forment de belles rangées qui, partageant la campagne, donnent à l'œil la double sensation de l'étendue et du repos. Quel accord il existe en réalité entre la nature et l'homme! La Hollande proprement dite est un pays démocratique, et démocratique aussi en est la nature. La province d'Utrecht est une province de tradition plus aristocratique, la nature y porte une livrée de grandeur. Ineffaçables sont vraiment les marques que l'homme imprime à tout ce qui l'entoure; Utrecht en est un exemple. Elle fut autrefois le siége d'une cour ecclésiastique : voilà qui remonte bien haut, n'est-ce pas? et il semble que, depuis les jours du prince-évêque, la ville aurait eu le temps de se défaire de l'empreinte qu'un tel séjour avait pu lui donner. Point du tout; en changeant de maître et de doctrine, elle n'a pas changé d'âme : après plus de trois cents ans et sous l'empire du protestantisme, Utrecht reste essentiellement marquée d'un cachet ecclésiastique. D'aspect piétiste, de vie calme, Utrecht, à l'inverse des autres villes de Hollande, parle de richesse et ne parle pas de travail. Le vacarme assourdissant et joyeux, le mouvement affairé des villes où les habitans poussent à tour de bras la roue pesante de la fortune ne trouble pas ses rues larges et silencieuses, et cependant la puissance de la fortune se fait partout sentir, sinon dans son activité, au moins dans ses résultats. Pendant mon séjour à Utrecht, je ne pus m'empêcher de songer à la pratique Marthe de l'Évangile qui se serait décidée au repos, mais qui, même au sein du loisir, garderait le souvenir de sa diligence d'autrefois.

Utrecht n'est pas seulement la ville protestante par excellence de la Hollande, elle est le centre véritable de tout ce que ce petit pays contient d'influences religieuses de tout genre. La religion, de quelque nom qu'elle s'appelle, y est la seule souveraine, au moins en apparence. Ce qui est non une apparence, mais une touchante réalité, c'est que le passé y parle encore très haut et par les voix les plus diverses. Il est vraiment curieux d'entendre ces voix, si rapprochées les unes des autres, prononcer toutes à la fois le nom de Dieu dans une sorte de cacophonie pieuse. L'université protestante s'est installée sur les dépendances de la cathédrale; mais on ne saurait trouver un lieu où respire d'une manière plus aimable la mélancolie ascétique du moyen âge que son cloître, encore élégant

sous ses ruines. La cathédrale, le seul édifice vraiment gothique que contienne la Hollande, est aussi fort digne d'intérêt, et vous fait remonter d'un bond en plein XIVe siècle. Cette cathédrale, par une coïncidence singulière, présente la plus étroite ressemblance avec une de nos propres cathédrales, celle de Limoges. Même position, même caractère architectural, et, chose curieuse, même histoire. Toutes deux s'élèvent au sommet de l'ancienne ville, qu'elles dominent comme le siége même du pouvoir, la citadelle, la cour de justice, le lieu de refuge en cas de guerre et de tumulte; toutes deux sont bâties sur le même plan, datent de la même époque, et inspirent le même sentiment de profonde tristesse. D'autres églises autrement belles, autrement renommées, ne parlent pas un langage aussi vraiment chrétien, car nulle ne dit avec une aussi morose douceur que l'homme est poussière et cendres. Enfin les deux cathédrales ont cela de commun, que leurs clochers sont à une distance considérable de l'église; la tempête et la foudre, en détruisant la partie de l'édifice qui les reliait, ont dans les deux régions opéré cette singularité, que l'incurie méridionale d'un côté et la lenteur hollandaise de l'autre n'ont jamais songé à réparer. C'est de nos jours seulement, après deux siècles, que les habitans d'Utrecht se sont enfin décidés à effacer les traces d'une tempête qui remonte à la seconde moitié du XVIIe siècle. Le temps avait eu le loisir d'emporter maison des Bourbons, maison des Stuarts, maison d'Autriche, de transformer en roi l'électeur de Prusse, de créer la Russie et l'Amérique, que ces bons Hollandais d'Utrecht n'avaient pas encore eu le loisir d'enlever quelques centaines de charretées de pierres encombrantes. A la bonne heure! et voilà un pays où il fait bon vivre à l'abri de la fiévreuse activité moderne. Non loin de la cathédrale se trouve un débris fort excentrique du passé, le quartier des jansénistes, maussade labyrinthe de petites ruelles qui se coupent et s'entre-croisent comme une enfilade de corridors, avec son église à façade d'habitation bourgeoise, témoignage des jours où le catholicisme était réduit à se cacher dans l'intérieur des demeures. J'ai visité le quartier janséniste avec l'empressement que l'on peut supposer à un Français; mais la vérité m'oblige à dire que les parfums de piété que j'étais allé y respirer se sont trouvés mélangés d'autres aromes dont mon nerf olfactif n'a conservé aucun plaisant souvenir. Un détail curieux : tout contre l'église janséniste se trouve une autre église catholique sans grande apparence. J'entre, et la première chose qui frappe mes yeux, c'est une sculpture de la chaire représentant le chien qui tient la torche allumée entre les dents. Nul doute, j'étais dans une église dédiée à saint Dominique, si terrible aux hérétiques. Comment donc une église placée sous cette redoutable invo-

cation s'élève-t-elle si près du quartier janséniste? Le hasard a de ces rapprochemens singuliers.

Une autre communauté plus bizarre que le jansénisme, mais celle là appartenant au protestantisme, celle des frères moraves, possède un établissement à Zeist, à quelques lieues d'Utrecht. Pendant que j'étais dans le Nord-Hollande, je n'avais pas voulu visiter Broeck, peut-être parce que j'en avais trop entendu parler; je n'y ai rien perdu, puisque j'ai vu Zeist, car je doute que le célèbre Broeck l'emporte sur ce ravissant village. C'est ce que l'on peut voir au monde de plus élégant, de plus paré, de plus parfumé. La nature y est propre comme si tous les esprits élémentaires en faisaient chaque matin la toilette; pas un grain de poussière, pas une tache, pas une moisissure; à la surface du canal qui longe l'établissement des moraves, un manteau de lentilles vertes seulement, mais cela évidemment pour le charme et le complément du tableau. Tout est verni, luisant, brossé, lustré; arbres, buissons et habitations ont l'air de sortir d'une boîte : c'est un paysage d'un dandysme accompli. Au centre de cette riante localité s'élève le vaste établissement des frères moraves. Je fus peu curieux de visiter l'intérieur de l'édifice, ayant quelques années auparavant parcouru tout à loisir le quartier que les frères occupent depuis le dernier siècle dans la pieuse petite ville de Neuwied, sur le Rhin; mais à Neuwied je n'avais pu voir le cimetière morave, et je tenais à satisfaire cette curiosité, éveillée en moi depuis longtemps par quelques très belles phrases de M^me^ de Staël dans son livre de *l'Allemagne*. Un jeune bourgeois morave de la plus parfaite politesse s'offrit à moi pour me servir de guide. C'était le fils d'un fabricant de zincs d'art, morave comme lui et comme lui de manières courtoises. Après m'avoir fait parcourir les ateliers de son père et m'avoir expliqué avec la plus patiente complaisance tous les détails de la fabrication, — car, obéissant aux aimables instincts de la nature humaine, dès que je lui vis tant de bonté, je m'empressai d'en abuser, — il me donna tous les petits renseignemens nécessaires pour arriver au cimetière. Ce ne fut pas sans quelque difficulté que je le trouvai. Pendant un quart d'heure, je parcourus une campagne verte, coupée de petits jardins, sans apercevoir aucun de ces indices sinistres qui annoncent un cimetière. Enfin je distingue un mur de clôture de petite dimension, et une porte ouverte me découvre quelque chose de semblable à l'enclos d'un modeste propriétaire pour qui les vœux d'Horace auraient été exaucés. J'hésitai quelques minutes à entrer, incertain de savoir si j'étais dans une propriété particulière d'où l'on pouvait venir me mettre à la porte, ou dans un de ces fiefs communs à l'humanité tout entière dont nul ne nous chassera quand nous en aurons pris possession. C'était un jardin un

peu bizarre et qui semblait trahir chez le possesseur quelques excentricités d'imagination, par exemple l'amour d'une nature légèrement inculte et la passion exagérée des roses. Une belle allée coupait par le milieu ce jardin, où ne poussait rien que de l'herbe qui retombait comme affaissée sur elle-même pour avoir grandi trop longtemps sans être émondée. D'autres allées latérales divisaient en carrés et en plates-bandes cette verdure épaisse; mais l'abondance des rosiers était extraordinaire, et les parfums qui remplissaient l'air corrigeaient en quelque sorte la tristesse qu'inspirait à l'âme la vue de ce gazon languissant par excès de croissance. Aux deux bouts du jardin, deux berceaux composés de treillages et de plantes grimpantes étaient disposés pour la commodité du promeneur; il pouvait s'y reposer, lire, rêver, y faire sa sieste dans les chaudes après-midi de l'été. Ce jardin n'était pas triste, car tout y parlait de nos habitudes d'existence, et cependant il inspirait involontairement cette sorte de mélancolie qu'inspirent les lieux abandonnés; on aurait dit que le maître était absent, et que son retour était incertain. Tout à coup, en me baissant, j'aperçois tout à ras du sol la surface d'une pierre taillée de petite dimension : je fais quelques pas en écartant le gazon; au pied de chaque rosier, une pierre était posée à plat en terre, toute semblable à un cachet de cire sur un parchemin. Ces pierres étaient en effet les cachets qui scellaient pour l'éternité l'héritage que ceux qui ont vécu léguent à la terre. Ce gentil jardin était le cimetière morave.

Je m'assis sous un des berceaux de ce jardin des morts, et je m'abandonnai aux réflexions qu'un tel lieu peut inspirer. Un cimetière pareil est-il vraiment chrétien? Nous savons la place importante que l'idée de la mort occupe dans le christianisme, et quel soin il a pris de rappeler sans cesse cette plus solennelle et plus redoutable de toutes les réalités. L'idée de la mort est terrible pour le chrétien, non à cause du fait physique de la cessation de la vie, mais parce qu'elle entraîne nécessairement l'idée du jugement. Où sont allés ceux que nous avons vus disparaître? Ont-ils besoin de grâce et de pardon, ou bien, désormais heureux, la mort n'a-t-elle pas entraîné pour eux de plus grande affliction que la douleur passagère qu'ils laissent aux survivans? C'est une terrible incertitude, et qui justifie l'abondance des signes lugubres qui dans nos cimetières implorent la pitié divine, et demandent aux vivans l'aumône d'une prière ou à tout le moins d'une pensée mélancolique. Cette idée de la mort ne s'exprime guère, il est vrai, avec toute son effroyable éloquence que dans les cimetières catholiques; mais enfin, quoiqu'elle se montre très affaiblie dans les cimetières protestans, elle y conserve encore une partie de sa terreur. Ici au contraire la pensée de la mort est complétement effacée; rien n'y rap-

pelle une incertitude, une anxiété, un doute douloureux, tout y parle au contraire d'un sommeil doux et profond comme celui de l'enfance; c'est vraiment un dortoir éternel. Est-ce le cimetière d'une communauté de chrétiens? est-ce le cimetière d'une secte qui admet l'annihilation de l'être? Pour celui qui s'en tiendrait à la surface des choses, le doute serait vraiment permis.

Et cependant le sentiment qui a donné naissance à ces aimables champs de repos est bien réellement chrétien, mais seulement, il est vrai, dans des conditions très particulières qui ne sont pas celles de nos vastes et profanes sociétés. Chrétiens pour une petite secte, de tels champs de repos seraient matérialistes pour une vaste société, et voici comment. Le christianisme ne présente au fond cette image de la mort que comme exhortation à vivre conformément à ses doctrines; au chrétien véritable, il apprend à n'en pas avoir peur. Pour le vrai chrétien, la mort, loin d'avoir rien de redoutable, est le suprême bonheur; c'est la fin du pèlerinage à travers un monde de larmes et de fatigues, c'est l'entrée dans le repos et la lumière. Quant au jugement, quelle crainte peut-il inspirer à celui qui a vécu selon les prescriptions du juge? Mais dans nos vastes sociétés, si compliquées, si mêlées de passions et d'intérêts, où est le chrétien, c'est-à-dire l'homme dont le christianisme soit la vie tout entière? Nous sommes chrétiens à moitié, au tiers, au quart, pour un dixième de notre être; mais chrétiens d'un bout de nos âmes à l'autre, non! Dès lors nous perdons tout droit à cette confiance sereine que connaît le parfait chrétien, et l'image de la mort nous alarme avec justice. Dans les petites sectes au contraire, il n'en est pas ainsi, car par cela même que le sectaire s'est séparé de la société générale, où il a trouvé trop de mélange, sa vie s'est mise d'accord avec sa doctrine et possède une unité que nos existences hybrides ne connaissent jamais. Les mêmes idées qui dans le vaste monde étaient des freins pour la conscience et des lois de contrainte deviennent des agens de liberté et des lois d'amour. Voilà l'explication de l'aspect riant des cimetières moraves; une confiance absolue et qui n'avait même pas besoin de l'aimable secours de l'espérance, tant la certitude était complète, leur donna naissance à l'origine. Pour l'individu dont l'existence est strictement chrétienne, l'idée de la mort se dépouille donc de toutes ses terreurs; mais cette sécurité exige des conditions qui ne sont jamais celles des vastes sociétés.

### V. — LA GUELDRE. — DES PAYS MIXTES. — AU TOMBEAU DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

Les Hollandais ont pour le paysage de leur province de Gueldre un engouement tout particulier que l'étranger ne peut ressentir au

même degré. Qui ne sait que les amours les plus entêtés naissent du contraste? L'habitant des plaines soupire après les hauteurs, le montagnard envie l'habitant des plaines. C'est évidemment la satiété de leur éternelle prairie plate qui revêt la Gueldre d'un tel charme aux yeux des Hollandais : dans cette province au moins, on commence à apercevoir quelques exhaussemens du sol, quelques monticules, quelques accidens de terrain; mais l'étranger, dont le *polder* n'est pas la patrie, ne trouve pas à ce paysage la nouveauté et l'originalité de la mer de verdure des deux Hollandes. La Gueldre lui rappelle des traits connus. L'Allemagne commence ici, et mille détails annoncent au voyageur ce grand et redoutable voisinage. Et d'abord c'est le fleuve allemand par excellence, le Rhin, qui vous l'indique par son changement de physionomie; on voit bien qu'il se sent près de sa patrie à la majesté et à l'ampleur de son cours. Il est déjà tel que vous l'avez vu à Cologne, à Bonn, à Mayence. Quel contraste avec la physionomie morose et boudeuse, avec la figure maussade qu'on lui voit à Leyde, surtout à Utrecht, où il mérite réellement le nom ironique que lui ont donné les habitans, *oude*, le vieux. Ici, comme bondissant de se retrouver en pays natal, il se multiplie et s'épanche en trois beaux fleuves; c'est sa manière de chanter le *salve patria*. Arnheim, coquette petite ville, de physionomie légèrement indécise, vous réserve des avertissemens d'un autre genre. Vous vous amusez, par exemple, à regarder les estampes qui décorent les murailles de votre hôtel, et vous trouvez dans cette occupation une occasion inattendue de repasser votre histoire des guerres de Silésie et de la guerre de sept ans. Voici tout l'état-major du grand Frédéric, Seidlitz, Schwerin, Léopold d'Anhalt, Ziethen chargeant en tête de ses hussards. Sommes-nous donc déjà dans les états de sa majesté prussienne? Non, mais vous êtes à moins de deux heures de ce pays de Clèves, aimé de Frédéric, et qui lui fournit l'occasion de soulever ses premières chicanes dans ce grand procès qu'il intentait à l'Europe pour réclamer au nom des droits de sa nature la propriété d'une gloire dont il avait besoin. En vérité, si le successeur du grand Frédéric, M. de Bismarck, est, comme nous le pensons, partisan des théories sur les agglomérations des peuples par races, il semble qu'il pourrait réclamer comme bétail allemand ces bons habitans de la Gueldre. En tout cas, il n'est assurément pas de province en Hollande, après le Limbourg, où son nom soit prononcé plus fréquemment. Il revenait bien souvent dans une certaine chansonnette comique dialoguée que j'ai entendu chanter à Arnheim par deux queues rouges dont un, pauvre diable maigre comme un râteau, vrai symbole de famine, était mime d'un vrai talent. *Bismarck* et *Maestricht*, *Maestricht* et *Bismarck*, on n'entendait que ces deux mots; on peut tirer de ce petit fait telle

conséquence que l'on voudra. Cela ne veut pas dire que l'Allemagne désire la Gueldre ou que la Gueldre désire s'annexer à l'Allemagne; cela veut dire que la Gueldre est une province mixte, de physionomie allemande, où les choses de l'Allemagne sont plus mêlées aux intérêts du peuple que dans les autres provinces hollandaises, et qu'il pourrait bien y avoir là, les circonstances aidant, moyen de faire à un moment donné une application de la théorie des races.

Tout le monde visite Arnheim, et personne ne visite Nimègue; injustice notoire dont il faut sans doute chercher la raison dans la déplaisante situation que fait à Nimègue le non-achèvement du réseau des chemins de fer hollandais. Quand on est arrivé à Nimègue, on se sent comme prisonnier, et l'on ne sait comment continuer sa route à moins de rebrousser chemin. Tant pis pour les touristes qui reculeront devant ce léger inconvénient, ils y perdront le spectacle d'un panorama magnifique et d'une ville dont la physionomie compliquée est des plus instructives. Le Rhin n'offre nulle part de plus beau coup d'œil que celui de son fils le Wahal baignant les pieds de la vieille cité carlovingienne, dont le corps et les membres grimpent avec effort le long de la colline du Hoendenberg. J'engagerais volontiers nos partisans trop absolus du droit des races à venir méditer ici sur quelques inconvéniens de leurs théories. Nimègue est une ville mixte, à triple physionomie, allemande, française, hollandaise. Je suppose qu'un procès s'engage pour la possession de cette ville; s'il fallait la restituer à son légitime propriétaire, le juge, pour peu qu'il fût impartial, se sentirait fort embarrassé. Elle appartient bien légitimement à la Hollande, car il serait difficile de trouver une ville qui représentât mieux le caractère mixte des Pays-Bas; mais l'Allemagne alléguerait qu'elle contient un certain élément germanique, et la France pourrait la réclamer avec tout autant de justice pour des raisons analogues. La vérité est que dans des contestations de telle nature, les raisons étant égales de tous les côtés, le seul droit est celui de la force. S'il est un spectacle qui justifie la légitimité de la guerre, c'est bien celui des pays mixtes. On comprend alors que certaines guerres puissent être l'unique moyen de décider de la justice et du droit, puisque tels différends laissés à l'arbitrage de la raison pourraient durer jusqu'à la fin des temps. Rien n'est plus aisé que de faire de Nimègue une ville française, elle l'est déjà; rien n'est plus facile aussi que d'en faire une ville allemande. Ce qu'elle est le moins, c'est une ville hollandaise, et peut-être précisément pour cela est-il juste que la Hollande la possède.

C'est sous le coup de ces impressions laissées par ma promenade à travers la Gueldre, et surtout par le spectacle de Nimègue,

que quelques jours après je m'approchai à Bruges du somptueux tombeau de très haut et très puissant prince Charles, dit le Téméraire en langue française, dit le Hardi en langue germanique, duc de Bourgogne, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldre, comte d'Artois, de Flandre, de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Zutphen, seigneur de Frise, marquis du saint-empire. Cette visite au tombeau de Charles le Téméraire est la dernière grande émotion que j'aie ressentie durant ce voyage. Pour la première fois, je venais d'avoir une idée claire de l'entreprise gigantesque qui lui mérita son surnom. Était-elle téméraire cette entreprise? Oui. Insensée? Non. Charles eut l'idée de former un grand royaume avec tous ces petits pays enclavés entre la France et l'Allemagne, qui présentent une physionomie mixte pouvant les faire réclamer soit par l'une, soit par l'autre de ces puissances avec une parfaite légitimité, à moins qu'un maître hardi ne s'autorisât de cette neutralité même pour fonder leur indépendance, et les réunît en un tout compacte, en un même corps de monarchie. Ces élémens étaient hétérogènes, dira-t-on; comment espérer fondre en un même royaume des populations aussi diverses que celles sur lesquelles Charles eut la main ou jeta les yeux, Flamands, Hollandais, Suisses, Lorrains? Ces populations n'étaient pas plus diverses que celles qui avaient formé cette monarchie française dont Charles avait l'exemple et le modèle sous les yeux. Elles l'étaient même beaucoup moins, car, bien que la monarchie française ait dû son succès précisément au caractère mixte des populations qu'elle a réunies sous son empire, quelques-uns de ces élémens étaient beaucoup plus réfractaires que les plus indépendans de ceux sur lesquels Charles essaya son action. Si l'entreprise de Charles avait réussi, le résultat aurait été une seconde France créée entre la France et l'Allemagne, et opposant à jamais une barrière à l'ambition de l'une et de l'autre. Les craintes qui nous assiégent aujourd'hui ne seraient jamais nées, car l'équilibre de l'Europe aurait été réellement assuré par la création de cette puissance intermédiaire, tandis qu'il l'a toujours été sur la supposition que l'existence de ces petits états pouvait être préservée par leur neutralité, supposition complaisamment acceptée qui n'a pas empêché ces populations de recevoir dix fois depuis cette époque des lois de maîtres divers. Cette entreprise, dira-t-on encore, était illégitime. Pourquoi donc? Est-ce parce qu'elle violait le principe des nationalités? Où donc est la nationalité chez des populations mixtes? Leur caractère complexe est précisément la preuve que cette nationalité n'existe pas d'une manière précise et simple. Pour que la nationalité soit fondée sur la race, il faut au moins que les populations soient sans mélange

et non réclamées par deux ou trois souches. Si l'on voulait appliquer rigoureusement le principe de la nationalité fondée sur la race, il faudrait aller bien plus loin que la constitution d'une Belgique, d'une Hollande, d'une Suisse; il faudrait émietter bien plus encore ces petits états; il faudrait constituer un pays wallon indépendant, une Flandre indépendante, une Gueldre et un Limbourg indépendans, une Suisse française, une Suisse italienne, une Suisse allemande. L'esprit de fractionnement du moyen âge, contre lequel se heurta Charles le Téméraire, était plus logique que nos théoriciens modernes, car lui au moins il ne reculait pas devant cette dissémination anarchique.

D'ailleurs la nationalité est déterminée tout autant par la configuration du sol que par la race et le langage, et, pour ne prendre que le point qui nous occupe, je défie qu'on me montre plusieurs pays dans la vaste plaine qui s'étend d'Arras au Helder. Vous partez d'Arras, la Flandre commence; vous arrivez dans la Flandre, c'est encore l'Artois; vous arrivez à Gand, c'est déjà la Hollande; vous débarquez à Rotterdam, c'est encore la Flandre. La nature, on le voit, est mixte comme les habitans. Ce n'est guère qu'au-dessus d'Amsterdam que la nature se présente avec un caractère nettement tranché; mais ce caractère est au fond le même que celui des régions qu'on vient de quitter, et il ne nous frappe particulièrement que parce qu'il a été épuré de tout mélange par une suite de lentes et insensibles transitions. Si la nature est le miroir de l'homme, où trouver plusieurs nations dans cette contrée si justement appelée les Pays-Bas? L'entreprise de Charles ne blessait donc aucune différence essentielle, et ne commettait pas le crime de ces accouplemens monstrueux devant lesquels les conquérans n'ont pas toujours hésité. Nombreux sans doute sont les désaccords qui divisent ces populations; mais plus nombreuses encore sont les sympathies qui les unissent. Les désaccords ont été engendrés non par la nature, mais par l'histoire : or ce que l'histoire a créé, elle peut l'effacer; il n'y a que les antipathies essentielles établies par la nature qui ne peuvent se détruire. A la longue, le rapprochement de ces populations leur aurait créé une nationalité réelle, car de ce rapprochement il ne pouvait manquer de sortir un génie original qui n'eût été ni celui de la France, ni celui de l'Allemagne, génies entre lesquels elles ont toujours hésité. Réunies en une même monarchie, elles auraient fondé pour toujours leur indépendance, au lieu de la fonder pour un bail plus ou moins long, puisqu'elles auraient possédé des moyens de résistance qu'elles n'ont jamais eus par elles-mêmes, et qu'elles ont plus d'une fois été obligées d'emprunter à de puissans voisins. Est-ce que leur indépendance les a sauvées de l'Es-

pagne, de l'Autriche, de Louis XIV, de Napoléon? est-ce que leur caractère complexe ne les a pas rendues le champ de bataille de l'Europe toutes les fois que la guerre s'est allumée? Et de tous ces peuples que Charles médita de grouper sous son empire, combien en est-il d'ailleurs qui aient conservé leur indépendance? L'Alsace et la Lorraine ont disparu, et ce n'est que de nos jours que la Belgique est parvenue à se former en royaume dont plusieurs prétendent l'existence précaire. La Hollande seule s'est préservée de l'Espagne et de Louis XIV, grâce au courage de ses habitans, mais grâce aussi et surtout à la configuration bizarre de son sol et à la protection de la mer, qui la menace dans la paix et la sauve dans la guerre. Oui, la Hollande accomplit des miracles d'énergie pour assurer son indépendance; mais ces miracles, je doute fort qu'elle se fût souciée de les réaliser, si au lieu d'être conviée à une soumission contre nature, elle avait été conviée à un rapprochement de famille avec des populations sœurs. Quant à la républicaine Suisse, qui dans ces antiques guerres gagna si bien la partie à la fois pour le roi de France et l'empereur d'Allemagne, combien de temps croyez-vous qu'il s'écoulera avant que la France ait la fantaisie d'étendre son bras plus loin que Lyon, et que les Allemands, amateurs bien connus de la nature et des arts, aient envie d'aller contempler à Schaffouse la chute de leur père Rhin? Pauvre Charles! pauvre prince calomnié! ton ambition fut juste et noble, et ton entreprise parfaitement rationnelle, sinon raisonnable, et cependant elle fut vraiment téméraire. La seule nationalité que ces peuples pussent lui opposer, le moyen âge la leur avait donnée. Le hasard voulut que toutes les populations soumises à son pouvoir ou but de son ambition fussent précisément celles en qui vivaient le plus fortement l'esprit de fractionnement du moyen âge, les franchises municipales, les habitudes d'autonomie nées à l'ombre de la féodalité, et c'est contre cet esprit que Charles vint se briser. Il devait infailliblement périr; mais à la distance où nous sommes de cette époque, nous pouvons voir aisément ce que l'Europe perd aujourd'hui à l'insuccès de son entreprise. Cet esprit d'indépendance qui les sauva il y a trois siècles existe toujours nominalement parmi ces peuples; pensez-vous qu'il serait assez fort pour les sauver cette fois des entreprises de nouveaux Charles? et si ces nouveaux Charles se présentaient, croyez-vous qu'ils courraient d'aussi grands risques que le premier de remporter pour toute gloire le nom de téméraires?

ÉMILE MONTÉGUT.

# LA

# NOUVELLE PHILOSOPHIE

## DE LA NATURE

### L'ATOME ET L'ESPRIT.

I. *Histoire des doctrines chimiques depuis Lavoisier jusqu'à nos jours*, par Ad. Würtz, membre de l'Institut, in-8°, 1869. — II. *De l'espèce et de la classification en zoologie*, par Agassiz, traduit de l'anglais par M. F. Vogeli, 1 vol. in-8°, 1869. — III. *Voyage au Brésil*, par Agassiz, traduit de l'anglais par M. F. Vogeli, 1869. — IV. *Anthropologie*, par M. A. de Quatrefages, membre de l'Institut, 1868. — V. *Leçons sur l'unité de l'espèce humaine*, par le même, 1868. — VI. *Les Questions anthropologiques de notre temps*, par M. Schaaffhausen, professeur à Bonn, traduit de l'allemand par M. L. Koch, 1868.

Les forces innombrables, infiniment variées, dont l'ensemble compose l'univers jouent sans cesse un jeu auquel l'homme ne peut jamais, quoi qu'il fasse, demeurer indifférent. Sa destinée en effet suit toujours plus ou moins les chances diverses de la partie engagée. Il s'efforce donc, autant qu'il est en lui, de diriger les coups, et pour cela d'entrevoir, comme disait Jouffroy, le dessous des cartes dont la nature physique ne lui présente que le dessus. Entrevoir le dessous des cartes dans le jeu des choses entre elles et avec nous, c'est pénétrer jusqu'au sanctuaire mystérieux où se cachent les énergies secrètes, les âmes, en un mot les causes secondes. C'est affirmer l'existence, déterminer la nature, marquer les caractères distinctifs des puissances de l'univers, non d'après l'expérience, qui n'a pas d'yeux pour les apercevoir, mais d'après l'idée que s'en

forme la raison. C'est travailler à cette science supérieure qui répand les clartés idéales sur la confuse réalité. Ceux-là y travaillent qui conçoivent et affirment l'atome d'éther dans les vibrations lumineuses, l'atome chimique au sein de la molécule de l'or et du cristal, l'âme sous le tissu de la plante, l'esprit dans les volontés de l'animal. Le philosophe ne mérite son nom qu'à la condition de démontrer ces conceptions diverses et d'en former une interprétation plus ou moins complète de l'univers. Alors la nature apparaît, grâce à lui, non plus comme une énigme indéchiffrable, mais comme une œuvre admirablement intelligible. La science qu'il édifie ainsi, c'est, depuis plus de vingt siècles, la métaphysique. De modernes savans, — MM. Berthelot et Laugel entre autres, — l'appellent la science idéale. Le nom de philosophie idéaliste de la nature est peut-être celui qui lui convient le mieux.

Dans ces dernières années, le crédit de cette science des causes a paru gravement compromis. De tous les points de l'horizon, des ennemis se sont levés contre elle. Cet assaut général était de nature à ébranler les convictions les plus éprouvées. Cependant les vétérans de cette philosophie française qui prend pour point de départ l'observation de l'homme intérieur sont restés fidèles à l'esprit qui depuis cinquante ans soutient et anime leurs études. Ils se séparent sur certains points sans doute, et il faut se réjouir de ces divergences, car la science en tirera profit; mais le fait certain et capital, c'est que durant la récente crise philosophique aucun penseur se rattachant de près ou de loin au grand mouvement de 1818 n'a renoncé à l'interprétation métaphysique de la nature.

Expliquer cette constance par l'entêtement ou par l'esprit de routine, ce serait faire à ces penseurs consciencieux et convaincus une injure gratuite. Leur ferme attitude a de tout autres causes. Ils se sont dit d'abord que la vérité expérimentale et la vérité rationnelle n'étant après tout qu'une même chose, elles devaient tôt ou tard se confirmer réciproquement; puis, suivant avec attention le prodigieux mouvement scientifique de l'époque présente, ils se sont assurés que beaucoup de savans, par leurs tendances philosophiques, n'ont cessé de justifier et justifient chaque jour davantage les espérances des métaphysiciens. La science moderne, je dis plus, la science actuelle, s'appuie sur un ensemble de conceptions idéalistes affirmées ou supposées. Ces conceptions, pour la plupart, sont celles auxquelles aboutit le spiritualisme; mais voici qui est plus curieux : les sciences positives se montrent parfois sur les questions capitales plus hardies, plus avancées, plus téméraires que pas une doctrine philosophique. C'est à tel point qu'en ce moment même elles hasardent un idéalisme vraiment nouveau, que les

spéculatifs de profession acceptent en partie, mais qui pourtant dépasse de beaucoup l'extrême limite de leurs inductions légitimes. Ainsi la métaphysique, vouée, selon de sinistres prophéties, à une mort prochaine, prend une vie et une force nouvelles, et cela avec la coopération parfois intempérante des sciences qui, disait-on, devaient la tuer. Si le fait est vrai, quel éclatant démenti donné aux prédictions positivistes!

Or ce fait est certain. Il n'y a plus à en douter quand on a étudié d'importans travaux récemment publiés. De nombreux savans reviennent à cette recherche de l'invisible, de l'idéal et des causes dont on s'était flatté de les dégoûter à jamais. Ni les trésors de l'observation, ni la beauté des lois nouvellement découvertes, ne satisfont leur soif de connaître. Il leur faut une philosophie idéaliste de la nature, et quand ils ne la trouvent pas toute prête sous la main, ils l'improvisent. Les preuves surabondent; mais pour aujourd'hui, je n'appellerai en témoignage que la chimie et l'histoire naturelle. Sur la philosophie des chimistes, mon guide sera le dernier ouvrage théorique de M. Ad. Würtz. Il y a deux sortes de chimistes : ceux qui ont peur de la philosophie et ceux qui possèdent l'art de s'y appuyer. M. Würtz est de ces derniers. Tout en exposant fidèlement les résultats de l'expérience, il les voit et les fait voir de haut. Si je ne me trompe, il dirait volontiers de la science et en particulier de la chimie ce que Bossuet disait de la vérité en général, qu'elle est semblable à l'eau des fontaines, et qu'on doit l'élever pour la mieux répandre. Aussi l'*Histoire des doctrines chimiques depuis Lavoisier jusqu'à nos jours* fait-elle penser en même temps qu'elle instruit; mais l'intérêt principal de ce remarquable morceau de littérature scientifique, c'est qu'on y assiste au développement continu pendant soixante années d'un idéalisme chimique auquel ont travaillé les plus illustres savans, et qui semble atteindre en ce moment son dernier degré de précision. C'est au sujet de cette philosophie que je consulterai surtout M. Würtz. Quant aux naturalistes, je demanderai leurs théories à trois hommes différens d'origine, de tendance, d'opinion. M. Agassiz, Suisse de naissance et professeur à Cambridge, en Amérique, est une puissante intelligence. Observateur pénétrant, penseur fécond en intuitions larges et profondes, du reste étranger, comme il le dit lui-même, à tout esprit de bigoterie ou de secte, il ne craint pas de se montrer idéaliste jusqu'à relever au nom de la zoologie les types génériques du platonisme. Notre compatriote M. de Quatrefages, plus circonspect, mais éminent par le talent d'exposition, la méthode et l'impartialité, établit en ce moment l'anthropologie sur un système d'hypothèses empruntées à la psychologie. Enfin un Allemand partisan avoué des

idées darwiniennes, M. Schaaffhausen, professeur à Bonn, a trouvé le secret d'édifier, en se fondant sur la théorie de l'évolution, une zoologie spiritualiste dont les perspectives hardies s'étendent à l'infini dans le passé et dans l'avenir. Les doctrines de ces savans ont d'autant plus de signification qu'ils ne sont enrôlés sous aucune de nos bannières philosophiques. En méditant sur leurs travaux, je suis arrivé aux conclusions suivantes, que je vais essayer de justifier par la démonstration. D'abord il y a au fond de la chimie moderne un idéalisme tantôt conscient, tantôt inconscient, mais nettement caractérisé. En second lieu, les naturalistes actuels ont aussi leur métaphysique, peut-être plus hardie encore. Enfin cet idéalisme scientifique, quoique parfois aventureux, n'est ni tout à fait hypothétique ni purement chimérique. Il répond aux vues les plus neuves de certains penseurs aussi solides que brillans, et il signale un mouvement auquel la philosophie proprement dite doit résolûment s'associer pour l'empêcher d'avorter et pour recouvrer cette hégémonie intellectuelle à laquelle son honneur et son devoir lui commandent également d'aspirer.

## I.

Parmi les premières sciences où se soit exercée l'activité naissante et inexpérimentée de l'esprit humain, la chimie est assurément l'une des plus anciennes. Sans la faire remonter jusqu'à Mezraïm, fils de Cham et premier roi d'Égypte, sans en chercher les origines dans la douteuse sagesse des prêtres égyptiens, il est permis d'en reconnaître au moins les germes au fond des systèmes qui furent les préludes de la philosophie grecque. Dès cette époque, l'étude de la nature, confondue avec celle de la matière, était déjà idéaliste, car elle assimilait les forces physiques tantôt à des âmes, tantôt à des dieux. L'abus qu'elle faisait de l'hypothèse et de la conjecture était compensé par de fermes tendances philosophiques. A partir de notre ère, ce fut l'esprit de chimère qui l'emporta. Alors et au moyen âge, on rencontre de plus en plus marquées les traces de l'alchimie, cette recherche ardente et folle qui visait à découvrir le double secret de convertir les métaux en or et de prolonger à volonté la vie de l'homme en la dérobant aux maladies. Au premier siècle, Caligula tentait d'extraire de l'or d'une grande quantité d'orpiment, mais le peu de succès de son expérience ne tardait point à le dégoûter. Bien d'autres devaient réussir aussi peu sans toutefois perdre courage. Dix siècles plus tard en effet, l'alchimie, malgré ses mécomptes, s'obstinait à vivre d'espérance. L'une de ses plus fameuses victimes fut un médecin nommé Rhazès, à qui cette

science infligea deux déceptions cruelles. Renommé pour son habileté à produire de l'or, il fut incapable d'arracher à ses cornues la somme de dix pièces d'argent promise en dot à sa femme, et subit la prison pour dettes. Plus tard, atteint de cécité à la suite d'une cataracte, il reconnut, à ses dépens, son impuissance à commander aux maladies. Peu à peu cependant l'alchimie, instruite par ses échecs même, se rapprochait des voies scientifiques. Certes, au moment où le grand souffle de la renaissance excitait les intelligences et les poussait à toutes les audaces, Paracelse était encore alchimiste et astrologue. Il admettait, sous le nom de grand arcane, une matière première d'où la Divinité, selon lui, tirait tous les êtres, qui sont autant d'arcanes particuliers. Sans doute il a écrit des pages extravagantes où il prouve que certains *homuncules* semblables à nous peuvent naître en dehors des voies physiologiques; pourtant l'alchimie est à ses yeux autre chose que l'art de faire de l'or. C'est par excellence l'art de plier à notre usage les forces physiques en imitant habilement les opérations de la nature elle-même, qu'il nomme le premier des alchimistes. Lorsqu'il tenait ce langage dont la bizarrerie cache une réelle profondeur, Paracelse était le véritable précurseur de la chimie moderne. Imiter en effet les actions et les réactions de la nature, comme elle défaire, refaire, décomposer, recomposer les corps, telle devait être la puissance expérimentale de la nouvelle science chimique. D'autre part, personnifier la nature, la considérer sinon comme un alchimiste unique, du moins comme un ensemble de forces invisibles et idéalement conçues, dont il faut surprendre les habitudes et les lois, telle devait être la puissance théorique du chimiste au XIX^e^ siècle. De ces deux puissances, on peut dire que Lavoisier a fondé la première, Dalton la seconde.

Lorsque Lavoisier parut, l'alchimie agonisait; mais elle n'était pas morte. Soutenue par la pensée que les métaux étaient des corps composés et par l'incorrigible espoir d'en retirer beaucoup d'or, elle s'obstinait dans ses anciennes pratiques. Lavoisier lui porta le coup de grâce en démontrant que les métaux sont des corps simples; mais là ne se borna point l'œuvre de son génie. Généralisant la notion des corps simples, il l'éleva au suprême degré de clarté. Il proclama simples les corps dont on ne peut tirer qu'une seule espèce de matière, qui, soumis à toutes les épreuves, se retrouvent toujours les mêmes, indestructibles, indécomposables. Après avoir défini ces corps, Lavoisier montra qu'ils étaient doués du pouvoir de s'unir entre eux et de former par là des corps composés sans que cette union entraîne la moindre perte de substance. Il constatait en effet, la balance à la main, que chaque combinaison ren-

ferme toute la matière des corps qui y sont entrés. Ces quelques principes d'apparence si modeste portaient dans leurs flancs la plus brillante et la plus heureuse des sciences modernes. Dès ses premières années, elle se développa rapidement à l'aide de sa méthode, dont la précision est incomparable. Sa puissance fut complète lorsqu'elle eut découvert avec Wenzel et Richter la loi des proportions définies, avec Dalton la loi des proportions multiples. Ces lois lui avaient livré le secret de l'action réciproque des élémens. Par elles, la chimie connaissait désormais les conditions mathématiques dans lesquelles s'accomplissent les mariages des substances qu'elle rapproche. Elle devenait maîtresse de former à son gré ces unions mystérieuses ou de les dissoudre quand il lui plairait. Réalisant enfin le vœu de Paracelse et se conformant au précepte de Bâcon, elle imitait à volonté la nature et devenait, au moins dans certains cas, sa rivale.

Au moment même où ses lois lui étaient révélées par des faits éclatans, la chimie voulut pénétrer, au-delà de l'expérience, jusqu'à la substance des corps et jusqu'à la cause interne des changemens qu'ils éprouvaient. Trente ans à peine après les premières observations de Lavoisier, cette science sentit la nécessité de grouper les phénomènes autour d'une théorie qui en éclairât l'étendue et les relations. Dès lors on la surprend en flagrant délit de métaphysique. Ce qui paraîtra plus étonnant encore, c'est que l'idéalisme chimique inauguré à cette époque est resté en crédit, s'est fortifié avec les années, et exerce aujourd'hui un empire presque incontesté. Pour comprendre et mesurer l'essor que prit la chimie théorique il y a soixante ans, il faut savoir comment on fut conduit à adopter l'hypothèse des atomes.

En 1804, Dalton étudiait à Manchester la composition de deux gaz, le gaz des marais et le gaz oléfiant, formés l'un et l'autre d'hydrogène et de charbon. Il reconnut que, la quantité de charbon restant la même, le gaz oléfiant renferme exactement moitié moins d'hydrogène que le gaz des marais. Frappé de cette proportion de 2 à 1, il voulut étudier au même point de vue la composition de l'acide carbonique et de quelques autres corps. Le résultat de ses recherches fut celui-ci : lorsqu'un corps simple donné forme avec un autre corps simple une suite de combinaisons, le poids de l'un de ces corps restant le même, les poids de l'autre varient suivant des rapports numériques très simples. Quoi de plus simple effectivement que les différences de 1 à 2, 1 à 3, 2 à 3, 1 à 4, qui expriment ces rapports? C'est là ce qu'on a nommé la loi des proportions multiples, dont la formule a été trouvée par Dalton. Un exemple rendra cette loi aisément intelligible. Qu'on prenne

de l'azote et de l'oxygène et qu'on en forme une série de composés en conservant toujours la même quantité d'azote, soit 175 parties, on obtiendra le tableau suivant :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Le protoxyde d'azote renferme, pour | 175 | parties d'azote, | 100 | d'oxygène. |
| Le bioxyde d'azote..... | 175 | — | 200 | — |
| L'acide nitreux..... | 175 | — | 300 | — |
| L'acide hyponitrique..... | 175 | — | 400 | — |
| L'acide nitrique..... | 175 | — | 500 | — |

Entre les chiffres de ces deux colonnes, les relations sont saisissantes. Un seul et même nombre occupe la première, tandis que dans la seconde figurent des quantités qui varient comme les nombres simples 1, 2, 3, 4, 5. Notons que cette belle loi embrasse et confirme celle des proportions définies, laquelle est encore plus facile à comprendre, et consiste en ceci, que, pour former par exemple du protoxyde d'azote, il faudra dans tous les cas invariablement associer 175 parties d'azote à 100 parties d'oxygène. Il y a là une proportion déterminée, fixe, constante, qui constitue une loi. Avant Dalton, cette permanence avait été contestée; elle le fut encore de son temps, notamment par Berthollet. Elle ne l'est plus aujourd'hui. En posant cette loi, en y ajoutant celle des proportions multiples, la chimie est venue attester deux fois les habitudes régulières de la nature et l'ordre merveilleux auquel elle obéit.

Après avoir constaté ces intéressans phénomènes, Dalton eut l'ambition de les interpréter théoriquement. Pour expliquer le jeu si merveilleusement régulier des combinaisons chimiques, il eut recours à une hypothèse très claire dont il sut encore augmenter la clarté. Évoquant les corpuscules autrefois imaginés par Démocrite, il supposa que les parties dernières qui s'associent dans les corps mis en présence sont des atomes d'une étendue réelle et d'un poids constant. Partant de là, il disait que, si deux corps se combinent selon la loi des proportions définies simples, un atome du premier s'unit à un atome du second. Si les combinaisons ont lieu selon la loi des proportions multiples, on admettait qu'un atome du premier corps s'unit successivement à un, deux, trois, quatre, cinq atomes du second. Entre les molécules complexes des corps composés, il établissait les mêmes rapports qu'entre les atomes des corps simples réunis par l'affinité. Enfin le poids d'un corps n'était plus que la somme des poids de ses atomes. On raisonnait sur des termes précis, on s'entendait avec soi-même, les abstractions prenaient corps.

Dès le début, on apprécia l'utilité et la fécondité de cette hypothèse. Elle a été éprouvée pendant plus d'un demi-siècle par une légion d'esprits chercheurs et inventifs. Gay-Lussac, Ampère, Berzélius, M. Dumas, Laurent et Gerhardt l'ont tour à tour marquée

de leur empreinte. Entre les mains des derniers venus, elle s'est élargie, a pris une physionomie nouvelle et a reçu le nom caractéristique de théorie de l'atomicité. Sous cette forme récente, elle comprend quatre suppositions essentielles : les corps simples se composent de particules invisibles ou atomes; ces élémens sont doués du pouvoir d'attirer et de fixer à leur substance les atomes de certains autres corps; ils ont la propriété de choisir en quelque sorte le nombre et l'espèce des atomes auxquels ils tendent à s'unir; enfin de cette dernière propriété se déduit la structure intérieure, la forme secrète ou, si l'on veut, l'architecture mystérieuse de la molécule. Existence de l'atome invisible, affinité, atomicité, structure moléculaire, où la chimie a-t-elle rencontré ces idées? Hypothétiques ou non, ces notions sont admises par elle; elle s'en sert à chaque instant. Encore une fois, à quelle faculté les doit-elle? Est-ce aux sens? est-ce à la pure raison? Dans cette conception de l'atome renouvelée du matérialisme antique par la science contemporaine, n'y a-t-il que des résultats puisés aux sources expérimentales?

Parmi les savans modernes, il y en a qui, malgré l'étymolog du mot, admettent que l'atome est étendu et même divisible. D'autres ne séparent pas l'idée d'indivisibilité de l'idée d'atome. Les premiers comme les seconds, quoique par des voies différentes, franchissent les limites de l'observation sensible et s'engagent dans le domaine des choses idéales. En effet, à le prendre d'abord comme étendu et divisible, l'atome n'a jamais été isolé de la masse dont il est partie intégrante. Pesant, il n'a jamais été séparément pesé; étendu, il n'a jamais été séparément mesuré. Personne ne l'a vu, ni touché, ni montré. Il n'a donc jusqu'à présent qu'une existence purement rationnelle, car, malgré les propriétés physiques que la science lui prête, aucun de nos organes n'en a jamais reçu la moindre impression.

Regarde-t-on l'atome comme indivisible? Ce que nous venons de dire sera, s'il est possible, encore plus vrai. « On appelle atome, dit M. Louis Büchner, la plus petite particule de matière qu'on ne peut plus diviser, ou que nous nous représentons comme indivisible. » Soit, répondrons-nous; mais on ne se représente que les objets qu'on a déjà connus en entier ou dont on a rencontré du moins les élémens épars dans la réalité. Or on peut défier les savans de montrer l'indivisible où que ce soit dans la nature. Le microscope n'a pas rapproché l'indivisible de nos regards; il l'en éloigne au contraire de plus en plus à mesure que l'instrument se perfectionne. D'un autre côté, l'étendue mathématique elle-même est toujours divisible par la pensée. Il n'y a d'indivisible en nous que notre âme, et en dehors de nous que ce que l'âme a idéalement conçu à l'image d'elle-même.

Pour juger à quel point l'atome, indivisible ou non, est en dehors et au-delà de l'expérience, il faut considérer les attributs qui lui sont conférés par les chimistes qui en font la base de leurs théories. Certes, de cette particule élémentaire je ne dis pas que c'est un être vivant. Je ne puis consentir pourtant à n'y voir qu'un élément inerte, car il se meut, *e pur si muove*, et qui plus est, il meut. Entre la vie, si riche en énergies diverses, même à son plus bas degré, et l'inertie, si pauvre qu'elle en est réduite à tout recevoir du dehors, il y a un milieu. Ce milieu, cet intermédiaire trop souvent méconnu, c'est la force, dont le caractère est d'être capable d'action, tout en restant dépourvue de conscience, de sentiment, de pensée, de liberté. Cette force, insensible, aveugle, fatale, mais non pas inerte, elle entoure, presse, menace ou sauve ceux qui s'obstinent à la nier. C'est l'oxygène qui brûle, le sel qui dissout, le curare qui tue. Brûler, dissoudre, tuer, serait-ce donc être inerte? Il suffit de constater quant à présent que l'atome est regardé par la plupart des chimistes comme doué, au moins hypothétiquement, d'une certaine énergie active qu'on nomme l'affinité.

Parmi ceux-là mêmes qui emploient incessamment ce mot d'affinité, il y en a qui ont coutume de ne le regarder que comme une sorte de signe algébrique remplaçant dans le discours quelque chose d'absolument inconnu. Ils se trompent en cela, et les philosophes ont le droit de relever cette erreur. Non, le mot d'affinité n'est point une expression inintelligible. Sans avoir le génie de Goethe, qui l'a pris pour titre d'un de ses plus curieux ouvrages, on comprend que ce terme désigne la faculté d'attirer, d'être attiré et de tendre fortement à s'unir avec ce qui attire. Quand on veut expliquer par analogie la vertu de ce magnétique attrait, on le compare naturellement à l'amour, qui, lui aussi (chacun le sait, l'a su ou le saura), est une puissance d'attirer, d'être attiré et de s'unir. N'en croyez donc pas tout à fait les savans qui prétendent ignorer entièrement ce que c'est que l'affinité. Ce qu'il y a de vrai dans leurs affirmations restrictives, c'est que la science n'a jamais aperçu l'affinité parmi les objets qu'observent les sens. Oui, cette force est invisible, impalpable. C'est un de ces moteurs qui animent l'univers au point que pas une parcelle de matière n'y demeure une seconde dans l'immobilité. Ces moteurs, qui les a vus? Personne; cependant tout le monde y croit, en parle et s'en fait une idée. D'après quel type? D'après notre âme évidemment, qui est un moteur, mais un moteur qui se voit lui-même et que les yeux du corps n'ont jamais seulement entrevu.

On ne se contente pas d'attribuer à l'atome invisible l'affinité, non moins invisible que lui. D'après la chimie, non-seulement l'atome attire et fixe l'atome, il a en outre le pouvoir supérieur de choisir le nombre et la qualité des atomes auxquels il s'associe. Les faits

semblent confirmer ce langage, d'ailleurs si limpide et si attachant qu'on en croit volontiers ceux qui le parlent en maîtres. « Chaque atome, écrit M. Würtz, apporte dans ses combinaisons deux choses: d'abord son énergie propre, et de plus la faculté de la dépenser à sa manière, en fixant d'autres atomes, pas tous indistinctement, mais de certains atomes et en nombre déterminé. » Quoi de plus clair? L'auteur de ces lignes m'ouvre la porte du monde atomique. J'y entre de plain-pied. Là j'aperçois par la pensée des êtres formant des unions assorties. J'avance encore, et l'on m'initie plus intimement à leur caractère. Tel métal est incapable de s'unir, par exemple, à plus d'un atome de chlore, tel autre en prend deux. Celui-ci se combine à trois atomes de chlore, celui-là en prend quatre pour former un chlorure saturé. Voici maintenant les atomes de carbone qui montrent une tendance tout à fait singulière à s'accumuler en grand nombre dans les molécules des corps organisés. Je demande pourquoi; on me répond que c'est qu'ils ont la faculté de se combiner entre eux et de s'attacher les uns aux autres. Cette faculté qu'ont les atomes de choisir un nombre déterminé d'autres atomes appropriés à leur nature spéciale, les chimistes l'ont baptisée l'atomicité. Qu'est-ce donc au fond que l'atomicité? Comme l'affinité, c'est une force, mais plus spéciale encore et plus définie. C'est une énergie fatale, aveugle, et qui pourtant opère électivement avec une sûreté si infaillible que les effets en sont prévus et d'avance notés en formules. Je me demande inutilement en quel temps, en quel lieu, dans quel être j'ai surpris au passage une force pareille à celle-là. Je vois bien la fatalité dans la nature, où les choses subissent la loi des retours périodiques ou des transformations inévitables; mais avec mes yeux je n'y vois pas la force. En moi-même, j'aperçois, à côté de la liberté, des passions impétueuses, violentes sans doute, mais dont aucune n'a l'allure mathématiquement fatale de l'atomicité. L'univers m'offre la fatalité et me dérobe la force. Ma conscience me donne le spectacle de la force, mais me dérobe l'absolue fatalité. C'est le travail de mon esprit qui rassemble et combine ces deux notions séparées. L'atomicité est conséquemment une notion composite, faite d'un élément pris à la nature et d'un autre emprunté à la conscience; c'est encore une œuvre idéale de la raison.

En partant de l'atomicité, les chimistes arrivent à dessiner dans leur esprit d'abord, puis sur le papier, la configuration des groupemens moléculaires. En 1855, M. Würtz avait entrevu la théorie de l'atomicité avec quelques-unes des conséquences qui en découlent. Trois ans plus tard, cette théorie fit un grand pas. Un mémoire important de M. Kékulé énonçait cette idée, que le carbone est un élément tétratomique, c'est-à-dire doué du pouvoir de fixer

à un seul de ses atomes quatre atomes d'un autre corps. C'est ce qu'on exprime d'une autre manière en disant que le carbone a quatre atomicités. M. Kékulé en était venu là en observant que, dans les corps organiques les plus simples, un atome de carbone est toujours uni à une somme d'élémens équivalente à quatre atomes d'hydrogène. Ainsi la molécule du gaz des marais, qui se compose d'un atome de carbone et de quatre atomes d'hydrogène, est tétratomique. On en conclut qu'elle peut être figurée par une croix grecque. L'atome de carbone occupe le centre de la croix et les atomes d'hydrogène sont placés aux extrémités des quatre bras. Cette figure ingénieuse a été présentée avec beaucoup d'autres par M. H. W. Hoffmann à ses auditeurs dans une leçon publique faite à l'Institution royale de Londres. Cet exemple très simple suffit pour expliquer comment les chimistes passent de l'atomicité à la structure moléculaire; mais on parvient à décrire des molécules bien autrement complexes. Il y en a d'inachevées dont certaines atomicités demeurées disponibles attendent encore l'atome ou les atomes qu'elles exigent pour être saturées. Il y en a qui forment une longue chaîne aux nombreux anneaux rivés l'un à l'autre par la force de combinaison. D'autres ont un noyau entouré d'un premier cercle d'atomes auxquels d'autres atomes s'attachent comme autant d'appendices, et dans ces systèmes moléculaires le groupement des particules élémentaires est souvent déterminé d'une façon nécessaire par le nombre et l'énergie propre des atomes.

Cette reconstruction de l'architecture moléculaire au moyen des indications fournies par l'atomicité est intéressante à étudier. Le savant y déploie une sorte de pouvoir créateur. En cherchant à percer les voiles sous lesquels se cache l'organisme de la molécule, il mêle malgré lui je ne sais quelle fantaisie poétique à l'exactitude des expériences et à la rigueur des formules. Est-il besoin de dire pourquoi? Ici encore une fois, le chimiste chemine dans les sentiers mystérieux de l'invisible. En elle-même et par les notions qui la préparent, la construction de la molécule est une opération essentiellement idéale. Pas plus que l'atome, pas plus que la molécule elle-même, l'arrangement des particules élémentaires n'est saisi par l'observation. Conséquence de prémisses purement idéales, la conception de cette structure a le même caractère que les notions d'où elle dérive.

Il est aisé maintenant de mesurer l'importance philosophique de la théorie atomique. Le rôle que les chimistes attribuent à cette théorie est considérable. Affinité et atomicité, dit M. Würtz, telles sont les deux manifestations de la force qui réside dans les atomes, et cette hypothèse forme aujourd'hui la base assurée de notre système de connaissances chimiques. — Certes on ne parlerait pas en

ces termes d'une hypothèse de circonstance destinée à disparaître bientôt. Eh bien! quand la philosophie examine de près cet ensemble de vues fécondes, elle n'y découvre que des inductions psychologiques et des intuitions idéalistes.

Ce n'est pas tout. En y réfléchissant, on voit se dessiner au fond de cet idéalisme une véritable théorie métaphysique de la matière. Il en sort en effet certaines conclusions que plus d'un chimiste déclinera peut-être, mais qu'il n'est pas facile d'éluder. Ces conclusions iraient aussi loin que les solutions risquées par les penseurs les moins timorés. D'abord et du premier coup, la théorie atomique entraîne une modification profonde des idées reçues au sujet de l'essence de la matière. C'est en partant de l'atome, à la fois invisible et indivisible, c'est en pensant à la force, indivisible et invisible comme l'atome parfait, que tel chimiste illustre de notre siècle en est venu à idéaliser la matière presque jusqu'à la supprimer. Dans une occasion récente et solennelle, M. Dumas a pu dire de Faraday : « Il ne croyait même pas à la matière, loin de lui tout accorder... Ce qu'on appelle matière n'était à ses yeux qu'un assemblage de centres de forces. » Voilà bien l'élément dernier de la matière rapproché autant que possible de la substance immatérielle. — La seconde conséquence de l'atomisme chimique, c'est qu'il individualise les parties constitutives de la matière. Une certaine école rêve encore de nos jours l'absolue identité de toutes les matières : idée séduisante peut-être pour les esprits que domine en toute chose la passion de l'unité, mais simple conjecture aussi longtemps qu'on n'aura pu décomposer et réduire en poussière d'atomes semblables les corps indécomposables jusqu'ici. De toutes les conséquences de la théorie atomique, la plus remarquable, c'est qu'elle tend à restreindre le principe trop absolu de l'inertie de la matière. On répète que la matière, abandonnée à elle-même, est incapable de changer d'état. D'autre part, les chimistes nous disent que les atomes se portent, se lancent, se précipitent vers les atomes pour lesquels ils ont une vive affinité. M. John Tyndall s'approprie et prend à la lettre ce mot poétique d'Émerson : « les atomes marchent en cadence. » N'est-il pas évident qu'une énergie aussi spontanée exclut dans les élémens de la matière l'inertie complète qui en serait la négation?

Tous les chimistes, dira-t-on, n'ont pas embrassé la cause de l'atomisme. Sans doute; mais parmi les hérétiques il en est d'éminens qui ont aussi leur idéalisme, quoique moins complet que celui des orthodoxes. Tel est, par exemple, M. Berthelot. Le jeune professeur du Collége de France n'est pas seulement l'un des plus brillans promoteurs de la chimie organique; c'est encore un penseur. Il a une philosophie à lui qu'il a exposée d'abord dans l'in-

troduction et dans la conclusion de son ouvrage principal (1); puis dans une étude encore présente à la mémoire des lecteurs de la *Revue* (2). Ces deux écrits le montrent fort éloigné du positivisme. Il s'y défend de l'intention de proscrire les hypothèses et les théories. Il écarte soigneusement le mot d'atome; mais il emploie volontiers celui de molécules et de forces moléculaires. Il ne supprime nullement les questions métaphysiques. Au contraire, sur l'ensemble des faits recueillis par la science positive, il fonde et élève l'édifice de la science idéale. On souhaiterait que celle-ci lui parût capable d'arriver à la certitude. C'est beaucoup toutefois que de l'admettre même en la réduisant à la probabilité. D'ailleurs la science des causes a plus d'une fois rencontré juste, puisque M. Berthelot écrit que la chimie « a réalisé sous une forme concrète la plupart des formules de la vieille métaphysique. »

Nous ajoutons, quant à nous, que la plupart des chimistes confirment et au-delà les idées de la métaphysique nouvelle. Voici en effet ce que, d'après les considérations précédentes, on peut dire dès à présent. Ouvertement, comme Faraday, ou sans le savoir et en dépit d'eux-mêmes, les partisans de l'atomisme chimique ont une métaphysique idéaliste. Cette métaphysique attribue ou tend à attribuer à la matière un degré d'idéalité et de puissance que nulle philosophie ne lui avait accordé jusqu'au siècle présent. Je ne vois point de système antérieur à notre temps qui ait conçu une matière à la fois si peu matérielle que celle de Faraday et si énergiquement active que celle de M. Würtz. Il n'y a que la hardiesse de certains penseurs du temps présent qui égale l'audace consciente ou involontaire de quelques chimistes. L'idéalisme spiritualiste de la zoologie et de l'anthropologie actuelles est du même genre que celui des chimistes. L'origine en est la même, et la nouveauté au moins aussi grande.

## II.

S'il est une science qui paraisse au premier aspect libre d'attaches métaphysiques, c'est l'histoire naturelle. On ne voit pas tout de suite quelle nécessité l'entraînerait au-delà de l'observation pure et simple des faits sensibles. Pour reproduire le tableau des êtres tel qu'il se déroule chaque jour sous nos yeux, elle n'a nul besoin, à ce qu'il semble, de spéculations transcendantes. On se demande en quoi elle pourrait avoir affaire de ce que les sens n'at-

(1) *La Chimie organique fondée sur la synthèse.*

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1863, *la Science positive et la science idéale*, par M. Berthelot.

teignent pas. Que la chimie s'allie avec la philosophie, on le conçoit. La forte unité que lui prête la théorie l'empêche de se résoudre en une maigre nomenclature de formules et de faits. En outre, des hauteurs où l'élèvent les principes, elle domine et gouverne les applications et la pratique au lieu de s'y asservir; mais qu'importent les idées, les principes, les causes, au naturaliste, dont l'ambition discrète n'a point à s'inquiéter du pourquoi des choses?

N'est-il point satisfait quand il a su retrouver et dépeindre l'ordre vivant de l'univers? Il est vrai, le naturaliste n'explique pas. Le but unique de ses efforts est de classer, c'est-à-dire de découvrir et de marquer au juste la place que chaque espèce d'êtres occupe dans la hiérarchie universelle. Toutefois classer n'est pas une tâche à laquelle le travail de l'expérience suffise absolument. Déjà quatre cents ans avant notre ère, l'auteur du *Philèbe* et du *Sophiste*, le maître du naturaliste de génie qui a écrit l'*Histoire des animaux*, enseignait que l'art des classifications est un don tout à fait divin. Sans diviniser ni Linné, ni Cuvier, ni les deux Geoffroy Saint-Hilaire, on doit avouer que déterminer les caractères génériques et spécifiques des corps bruts, des plantes et des animaux, est l'une des entreprises les plus ardues de la science. D'éminens esprits y ont échoué ou n'y ont qu'imparfaitement réussi. La science actuelle en connaît la raison. Ils ont tenu trop grand compte des caractères visibles et négligé ces traits profonds que la philosophie seule sait aller saisir sous les apparences. La considération exclusive de la structure les a souvent trompés : elle abuse encore aujourd'hui leurs successeurs. Ne se fier qu'à la forme extérieure, c'est ressembler à un sculpteur qui, pour faire un buste, se bornerait à pratiquer un moulage sur le vif, et ne reproduirait la figure qu'en éteignant le regard et en pétrifiant la physionomie.

Dans son livre sur *l'Espèce et les classifications*, M. Agassiz a exposé avec beaucoup d'autorité les mérites et les défauts de ce procédé, dont le vrai nom serait celui de méthode extérieure. Évidemment le naturaliste ne peut se passer d'une étude attentive de la structure. La connaissance approfondie des linéamens de l'organisation tant végétale qu'animale lui est indispensable. S'il ne l'a pas envisagée sous tous ses aspects, il tombe dans une foule d'erreurs et de confusions. Égaré par de trompeuses ressemblances, l'observateur emploie le même terme d'ailes ou de pattes pour désigner les appendices locomoteurs des oiseaux et des insectes que distinguent pourtant d'essentielles différences. Il continue d'appeler poumons les cavités respiratoires des limaces tout comme les voies aériennes des mammifères, des oiseaux et des reptiles. Il prend l'organe caractéristique du poisson volant pour une aile, tandis

que c'est à la lettre une voile présentée par l'animal au souffle du vent. Il range dans deux espèces séparées le mâle et la femelle de certains poissons, très différens d'aspect, mais de même famille. Pour éviter ces méprises, il faut regarder de fort près les formes extérieures. En même temps qu'elle révèle les dissemblances les plus délicates, l'analyse de la structure fait éclater l'harmonie des ressemblances. Elle met en vive lumière cette unité de plan qui, d'un pôle à l'autre, sous tous les méridiens, relie entre eux les poissons, les oiseaux, les reptiles, les mammifères. Ces mérites sont à coup sûr considérables, la méthode extérieure ou matérielle les possède au plus haut degré; mais elle est entachée d'un défaut qui, lorsqu'on l'emploie exclusivement, en fait disparaître les avantages : elle n'observe et ne décrit qu'un seul côté des êtres vivans.

Ceux-ci ont une autre face aussi réelle que physiquement insaisissable. Sous les formes habilement conservées dans les collections zoologiques, quelque chose souffrait, jouissait, frémissait autrefois de colère ou d'amour. Voilà bien l'aile diaprée du papillon, la gorge étincelante du colibri, le fauve pelage du tigre; l'animal visible est là, l'animal invisible n'y est plus. Il a vécu pourtant. Au XVII^e siècle, les grands cartésiens en ont autrement jugé. Ils ont cru que les animaux ne sont que des machines plus ou moins perfectionnées, et ils ont voulu le faire croire; mais ils n'y ont pas réussi. La Fontaine, qui se connaissait en bêtes, et M^me de Sévigné, qui savait bien un peu ce que c'est que l'esprit, furent au premier rang parmi les défenseurs de l'esprit des bêtes. Le XVIII^e siècle partagea leur avis, et, plus épris de la nature, il ouvrit sur l'organisation des animaux de véritables perspectives psychologiques. Réaumur et Rösel ont marché dans cette voie. Buffon y a marqué son passage par des traces brillantes et ineffaçables. Il eût fallu suivre ces exemples, sauf à coordonner plus fortement les observations et à en tirer les conséquences dont elles étaient grosses. Au siècle présent, Audubon en Amérique, Naumann en Allemagne, Frédéric Cuvier et plus récemment MM. Milne Edwards et Ém. Blanchard en France, ont prouvé combien serait attachant et utile au progrès de l'histoire naturelle un vaste ensemble de monographies psychologiques sur les diverses espèces animales.

Il y a plus, et c'est là une vue dont M. Agassiz aura eu l'honneur de mettre l'importance hors de doute, la psychologie est l'un des plus sûrs moyens, sinon le meilleur, de déterminer d'une façon certaine les caractères distinctifs des genres et des espèces. Ressemblances et dissemblances apparaissent à cette lumière plus nettes, plus saillantes que jamais. A la vérité, pour faire porter tous ses fruits à cette féconde méthode, ce ne serait pas assez d'observer

un animal adulte d'un sexe quelconque, et d'esquisser à grands traits, d'après cet unique individu, la physionomie abstraite de l'espèce. Il y aurait à suivre d'un regard patient la série des développemens successifs de plusieurs sujets, à examiner si cette suite de progrès présente dans les genres divers des phases pareilles ou différentes. Si chaque espèce en effet dans son mouvement ascendant s'arrête à un degré distinct de l'échelle psychologique, chaque espèce a son essence à elle, sa nature morale, qui la différencie des autres espèces, quelque semblables du reste que soient les commencemens. Un exemple fera sentir la justesse de cette pensée. Il semble que chez tous les animaux sans exception l'amour maternel se produise à son heure sous les mêmes traits et avec une ravissante évidence. Ce n'est pas seulement la poule qui veille sur sa nichée et qui au besoin la défend; les preuves de l'universalité de cet instinct sont innombrables. Le chat marin a autant de sollicitude pour sa progéniture, la fourmi nourrice prodigue autant de soins aux larves fraîchement écloses que la femme à son enfant. Irez-vous donc tout de suite en conclure que l'affection maternelle est absolument la même chez les insectes, chez les poissons et chez la compagne de l'homme? Vous n'en auriez pas le droit. Comment alors découvrir la différence? En suivant la femelle de l'animal et la jeune femme pas à pas, depuis le premier instant jusqu'à la dernière minute de leur carrière maternelle. Cette comparaison dévoilerait tôt ou tard une de ces différences spécifiques, profondes, décisives peut-être, une de ces lignes de démarcation qu'il appartient à la seule science de l'esprit de mettre en lumière. Ce n'est point là, convenons-en, l'ancienne et classique psychologie. C'en est une autre qui doit porter le nom nouveau de psychologie comparée. Elle aussi, elle aura ses destinées, tout comme l'anatomie comparée, la philologie comparée, et d'autres encore, qu'il lui sera peut-être donné de redresser.

Ce ne sera pas la faute de M. Agassiz, si cette jeune science ne reçoit bientôt une vigoureuse impulsion. Le naturaliste philosophe ne se contente pas de se former une idée de la vie affectueuse et intellectuelle de l'animal d'après ce que le sens intime lui dit de son âme propre, il n'arrête son idéalisme qu'aux dernières profondeurs. Comme il entend d'ailleurs ne s'enchaîner à aucune solution religieuse, il admet ouvertement l'existence, dans tout animal, d'un principe immatériel semblable à celui qui, par son excellence et la supériorité de ses dons, élève l'homme si fort au-dessus des animaux. « Ce principe existe, dit-il, sans aucun doute; qu'on l'appelle âme, raison ou instinct, il présente, dans toute la chaîne des êtres organisés, une série de phénomènes étroitement liés les uns aux autres. Il est le fondement, non-seulement des plus hautes ma-

nifestations de l'esprit, mais encore de la permanence des différences spécifiques qui caractérisent chaque organisme. » S'élançant dans le champ infini des inductions et de l'idéal, M. Agassiz ne balance point à affirmer l'immortalité des bêtes. On raconte qu'un homme d'une érudition rare et de beaucoup d'esprit regrettait vivement, aux approches de sa fin, de ne pouvoir emporter au-delà du tombeau sa bibliothèque bien-aimée. Il souriait en en faisant l'aveu; mais son regret était sincère. Pareillement la raison de M. Agassiz ne conçoit pas un paradis où manquerait la faune si riche et si belle de ces États-Unis dont il a fait sa seconde patrie. Comment ne pas être frappé de ces tendances de la science moderne qui non-seulement atteignent, mais encore laissent loin derrière elles les suprêmes espérances des métaphysiciens spiritualistes?

Ce n'est, répondra-t-on, qu'un cas particulier. — Je pourrais répliquer qu'en ces matières on pèse les voix au lieu de les compter. Mieux vaut à ce témoignage en ajouter un autre de poids presque égal et en même temps d'un autre caractère. Voici donc maintenant un savant français aussi réservé, aussi jaloux de garder la neutralité à l'égard des doctrines spéculatives que le précédent est porté à conclure en philosophe. Dans ses ouvrages et dans ses leçons, M. de Quatrefages aime à répéter qu'il s'interdit sévèrement le terrain des idées tant religieuses que philosophiques. Loin de nous la pensée de mettre à plaisir un tel esprit en contradiction avec lui-même. On cherche ici des témoignages à recueillir, non des adversaires à embarrasser. Il sera donc permis de signaler sans dessein hostile les points où l'anthropologie, bon gré mal gré, touche à la métaphysique ou plutôt s'y engage.

Parmi les questions que se pose l'anthropologie, la première est celle-ci : quelle est la place qui appartient à l'homme dans le tableau général des êtres, et d'abord à quel règne se rattache-t-il? Résoudre ce problème n'est possible qu'à la condition de distinguer l'homme du minéral, du végétal, de l'animal même, s'il y a lieu. L'anthropologie, celle du moins qu'enseigne M. de Quatrefages, refuse aux minéraux et aux plantes la sensibilité et la volonté, tandis qu'elle regarde ces facultés comme les attributs essentiels de la nature animale. N'entrevoyant pas dans le végétal le plus petit indice de sensation réelle ou d'émotion véritable, cette science réserve à l'animal la sensibilité qui l'excite et la volonté qui le meut sous l'aiguillon de la souffrance et du désir. C'est fort bien; toutefois la zoologie doit nous apprendre où elle a fait connaissance avec ces puissances animales qu'elle nomme sensibilité et volonté. Elle répondra sans doute qu'elle les a aperçues au fond de la conscience humaine, car la sensibilité du chien tant admirée et la volonté du mulet si incontestée, personne ne les a jamais vues; mais au nom

de quel principe la zoologie transporte-t-elle dans la bête ce qu'elle n'a saisi qu'en nous? C'est, dit-elle, qu'il est légitime de rapporter les mêmes faits à des causes semblables. D'accord : seulement ce principe, si évident que l'on ne peut s'abstenir de l'appliquer, dépasse de mille lieues la portée et l'horizon de l'histoire naturelle. C'est un axiome idéaliste.

Nous en dirons autant du suivant, invoqué sans l'ombre d'hésitation par la zoologie : ce qui sent et veut dans l'animal est une seule et même chose; là où est présumée l'individualité, là aussi doit être présumée l'unité de la force. — La formule est excellente; Leibniz et Jouffroy n'auraient pas mieux dit. Cependant, qu'on y prenne garde, l'individualité est le trait caractéristique d'une substance simple, mais simple au point de ne comporter aucune division, non pas même la division par la pensée. Cherchez où vous voudrez une telle substance au sein du monde physique, vous perdrez votre temps. Repliez-vous au contraire une seule minute sur vous-même, vous verrez face à face cette réalité intérieure. Le naturaliste trouve et prend l'idée d'individualité à la même source que l'idée de volonté. Quand il conçoit l'animal invisible à l'image de l'homme intérieur, il fait, ne lui en déplaise, non plus acte de zoologiste, mais acte de métaphysicien, comme le chimiste quand celui-ci conçoit et affirme l'atome indivisible.

L'animal une fois distingué de la plante et des corps inorganiques, il reste à savoir si l'homme est par essence distinct de l'animal. A ce point de la discussion, l'intérêt redouble. Ne suis-je qu'un mammifère d'un rang élevé, suis-je l'un des citoyens d'un monde où l'animal n'aura jamais droit de cité? Pour savoir s'il y a ce qu'elle nomme un règne humain, l'anthropologie commence par éliminer l'un après l'autre tous les phénomènes qu'elle observe à la fois chez les animaux et chez l'homme. Où cherchera-t-elle les traits nouveaux qui impriment à l'humanité la marque significative d'un genre distinct? Sera-ce dans l'anatomie? Non, tous les grands appareils qui fonctionnent dans le corps de l'homme se voient aussi dans l'organisation de la plupart des animaux, au point de présenter une identité de composition qui se constate os par os, muscle par muscle, nerf par nerf. Aurons-nous recours à la physiologie? Pas davantage; là où les organes sont semblables et composés de semblables élémens, nulle différence dans les fonctions. Fera-t-on valoir la noblesse de la station verticale chantée par la poésie comme l'un des priviléges de l'humanité? Certains singes vont sur deux pieds, et, parmi les oiseaux, le grand manchot et une race particulière de canards domestiques ont la même façon de marcher et de se tenir. Ce sera donc aux facultés intellectuelles que l'homme se reconnaîtra éminemment? Oui, si l'intelligence n'était

qu'en lui; mais on la voit poindre chez le zoophyte, luire un peu plus chez l'insecte, se révéler même chez l'huître, que l'on habitue, quand on l'a parquée, à garder son eau, afin qu'elle arrive toute fraîche aux lèvres du gourmet. L'intelligence va ainsi croissant toujours à chaque échelon de l'animalité jusqu'à ce qu'elle perce dans les animaux supérieurs et resplendisse dans l'homme. Elle n'est donc pas en ce dernier une différence générique, car la gradation continue d'un seul et même caractère ne conduit pas la science d'un règne à un autre. Pour qu'il y ait coupure, il faut un caractère nouveau. Or l'anthropologie ne reconnaît pas ce caractère dans l'intelligence. Elle ne l'aperçoit pas non plus dans le langage ni dans les affections de l'homme, parce que l'animal lui paraît offrir, quoiqu'à un plus humble degré, ces phénomènes psychologiques. La séparation existe cependant. Le signe humain par excellence, celui qui, d'après M. de Quatrefages, marque l'hiatus entre la bête et nous, grâce auquel l'homme est vraiment seul de son genre, ce signe, le voici : l'homme discerne le bien du mal, il a une faculté que l'anthropologie nomme la moralité; l'homme croit à un être ou à des êtres dont la puissance surpasse infiniment la sienne, il a une faculté qui est la religiosité. Rien de pareil à ce double don n'a jamais paru chez la bête; donc l'homme est un être à part, et la science doit compter un quatrième règne, le règne humain.

Après certaines hésitations, Linné et Buffon avaient adopté cette théorie du règne humain. En la reprenant et en l'appuyant sur un nouvel ensemble de fortes preuves, l'anthropologie nouvelle a montré que les argumens tirés des caractères invisibles étaient à ses yeux les plus dignes d'être comptés. Il est en outre fort remarquable que, parmi les phénomènes psychologiques, deux seulement et les plus élevés lui aient paru constituer des différences capitales entre l'homme et l'animal. Eh bien! si haut que l'eût conduite cette méthode, elle a jugé qu'elle devait monter encore. Elle tenait dans sa main des faits décisifs, il lui a fallu concevoir idéalement, nommer et affirmer la cause. « Nous ne devons pas hésiter, — écrit M. de Quatrefages, — à employer l'expression d'âme, et nous dirons que l'homme se distingue des animaux par son âme morale ou âme religieuse. » Contre une interprétation trop profonde de ces paroles, il a pris ses précautions; je ne l'oublie pas. Il a déclaré une dernière fois qu'en faisant usage du mot âme, il le donnait sans commentaire philosophique ou religieux comme le signe purement représentatif d'une cause inconnue. Il ajoute qu'il ne se préoccupe ni de la nature, ni de l'origine, ni de la destination de ce principe, et il se tait en effet sur la double question de la destination et de l'origine. Quant à la nature de l'âme, c'est autre chose; il en a expressément parlé. Il affirme que

ce je ne sais quoi, que cet inconnu est unique par essence et de plus individuel, c'est-à-dire rigoureusement simple. Certes, connaître cela de l'âme, ce n'est pas n'en rien savoir du tout; c'est au contraire en dire autant que la science de l'esprit elle-même.

Il nous reste à recueillir une confession d'idéalisme d'une portée plus grande encore. Aussitôt que s'est répandue en Europe la doctrine de l'évolution, renouvelée avec tant d'originalité par M. Darwin, les adversaires de l'idéalisme s'en sont emparés, convaincus que cette hypothèse apportait à leurs opinions une confirmation décisive. Vainement M. Darwin s'était tenu sur la réserve, déclarant qu'il ne s'occupait ni de l'origine des facultés mentales de l'animal, ni du principe qui en est le sujet; un groupe de ses plus chauds partisans n'a pas tardé à plier ses vues dans le sens des solutions négatives. M. Huxley, éminent professeur à l'Institution royale de Londres, enseigne au nom de la théorie darwinienne que les forces de la nature suffisent à expliquer la formation successive des êtres. D'autres lui font écho; cependant tous les évolutionistes ne suivent pas cette voie. Déjà en Allemagne on peut citer des sectateurs de la mutabilité des espèces qui se rattachent hautement au spiritualisme, et qui osent même y ajouter quelques développemens imprévus. Tel est M. Schaaffhausen. Au récent congrès des naturalistes et médecins allemands qui s'est réuni à Francfort-sur-le-Mein, ce savant a fait sortir des entrailles mêmes du darwinisme un ensemble de propositions idéalistes dignes au dernier point de l'attention des philosophes.

M. Schauffhausen n'est pas un inconnu. Darwinien avant Darwin, qui le cite parmi ses prédécesseurs, il écrivait dès 1853 des mémoires scientifiques très remarqués en faveur de la mutabilité des espèces. Il s'y montrait plus hardi et à certains égards plus absolu que l'auteur dont la doctrine a pris et a gardé le nom, et depuis il est resté fidèle à ses premières déclarations. A l'en croire, rien ne sépare plus l'animal de la plante, et on a définitivement jeté bas le mur qui se dressait entre le monde primitif et le monde actuel, entre l'homme et la bête. De différences essentielles entre le singe et l'homme, il n'en admet point. Les dents du premier, dit-il, ressemblent à celles du second. Les trois plus nobles organes des sens, le tact, la vue et l'ouie, sont pareils dans l'un et l'autre mammifère. Comme nous, le singe possède les corpuscules du tact, les houppes nerveuses qui rendent la sensation si délicate. Comme l'homme, il a la *fovea centralis* de l'œil et la tache jaune de la rétine. Enfin, chez le singe, l'os de l'oreille appelé labyrinthe est exactement identique à celui que l'anatomie découvre dans notre appareil auditif. Entre l'intelligence de cet animal et celle de l'homme, la différence n'est nullement fondamentale. Nous le sen-

tons instinctivement à son aspect, car il ne nous paraît aussi laid que parce qu'il nous ressemble trop et nous offre comme la caricature de l'être humain. Cependant on ne prétend pas que l'homme descende uniquement du singe; mais le moule simiesque est « le dernier moule que l'homme a brisé, la dernière enveloppe qu'il a dépouillée, la larve d'où est sortie cette figure, la plus belle de toutes. » Ainsi l'homme est jusqu'ici la dernière et la plus parfaite floraison de la vie animale. Il n'est pas moins, mais il n'est pas davantage.

En lisant ces assertions si nettes, on tremble que le savant naturaliste n'aboutisse au matérialisme pur. Pas du tout; il déclare catégoriquement que les matérialistes sont dans l'erreur. Suivez-le jusqu'à la fin; il vous dira que l'animal a une âme, moins active seulement que celle de l'homme et moins capable de s'épanouir au souffle de l'éducation. Quant à l'homme lui-même, dont l'histoire se confond dans le passé avec celle de l'animal, qu'il s'en console et qu'il espère. Sa dignité n'a point à en souffrir. Sa grandeur n'en reçoit nulle atteinte. Ce qui lui importe uniquement, c'est qu'à l'heure présente il est, par son corps et par son âme, supérieur à la longue série de ses ancêtres. D'ailleurs cette existence antérieure, de moins en moins animale, qui a graduellement produit sa constitution actuelle, lui garantit une vie future dont celle-ci est l'élaboration. Il porte en son esprit un idéal qui dépasse sa nature. Cet idéal, il cherche sans cesse à l'atteindre, et il en approche réellement. L'âge d'or est devant lui; c'est la nature qui le lui annonce, et « dans la nature c'est Dieu lui-même qui élève la voix. »

Voilà certes qui surprendra et peut-être troublera un peu ceux qui avaient attendu de la doctrine darwinienne de tout autres conclusions. Qui l'eût prévu en effet? Non-seulement cet étrange défenseur du darwinisme enseigne avec éclat l'existence de Dieu et celle de l'âme, mais entre ses mains la doctrine de l'évolution devient un moyen scientifique et original de démontrer que nous jouirons d'une suite d'existences de plus en plus heureuses. Au nom de la méthode empirique, il promet à notre pauvre race une félicité qu'il dépend d'elle de conquérir par le travail intellectuel. Quoi de plus idéaliste et quoi de plus nouveau?

De quelque côté que je regarde dans le champ de l'histoire naturelle, je rencontre donc des amis déclarés ou involontaires des choses métaphysiques. Il y a plus : l'idéalisme scientifique, tant celui des chimistes que celui des naturalistes, se présente avec des conceptions nouvelles pleines d'intérêt et d'ampleur. Quelle est maintenant la valeur de cette philosophie qui jaillit du cœur des sciences rajeunies? A-t-elle des adhérens parmi les penseurs de

profession? N'est-elle qu'un rêve de plus ajouté à tant d'autres rêves, ou porte-t-elle dans son sein de beaux germes d'avenir?

## III.

Si l'on néglige les détails sans importance pour ne s'attacher qu'aux propositions saillantes, cette philosophie de la nature se résume en trois points. D'abord la matière est animée de forces actives, bien que dépourvues de sensibilité, de volonté, d'intelligence et par conséquent de conscience, à quelque degré que ce soit. D'après certains savans, ces forces résident dans des atomes étendus, mais invisibles; d'après d'autres, ces forces sont des monades indivisibles, quoique résistantes, et inétendues, quoique donnant au tact l'impression de la solidité. Selon ces derniers, la matière n'est plus qu'un assemblage de centres de forces simples, comme le pensait Faraday. — En second lieu, les animaux ont des âmes substantiellement pareilles aux nôtres, âmes actives, sensibles, douées même de quelque volonté et d'une certaine intelligence, mais privées de liberté et de raison. — Enfin, et voici à coup sûr de quoi scandaliser beaucoup de gens, comme le corps humain, l'âme humaine, envisagée dans l'espèce, sinon dans l'individu, a des origines animales; mais, après avoir fourni sa terrestre carrière, chacun de nous deviendra un être nouveau, supérieur à l'homme autant que celui-ci est au-dessus du chimpanzé et voué à des destinées toujours de plus en plus hautes. Telles sont les nouveautés qu'il est temps de juger.

A quoi bon? répondent quelques savans. Ces assertions dont vous vous préoccupez ne contiennent rien dont la métaphysique ait lieu de se prévaloir; ce ne sont que des hypothèses, des échafaudages volans que nous laisserons à l'écart dès que nos constructions seront achevées. L'objection est spécieuse, mais il est aisé de la renverser. Si les conceptions idéalistes sur les causes secondes et sur l'essence de la matière n'ont qu'une valeur hypothétique, il est surprenant que les savans y attachent presque constamment une signification positive. Dans leur langage, les atomes chimiques, bien loin de figurer simplement à titre de signes et de symboles, agissent en individus réels, doués d'attributs, riches de propriétés, sinon de facultés. Les âmes animales évoquées par les naturalistes se comportent, non en fantômes d'école ou en mannequins scientifiques, mais en personnages vivans, pleins de désirs, de passions, d'amour. Si ces conceptions ne sont que des artifices de méthode tout à fait provisoires, comment le progrès de l'esprit humain ne les a-t-il pas rendues inutiles?

Elles le sont, répond un homme qui se sépare de l'école atomique. M. Henri Sainte-Claire Deville aspire à éliminer l'affinité et les forces moléculaires. Ces hypothèses, dit M. Sainte-Claire Deville, ne servent à rien, et son principal argument, c'est que, pas même en nous, nous ne connaissons une cause quelconque de mouvement, puisque l'âme ignore comment elle meut son corps. Il en conclut que le savant qui conçoit la force chimique à l'image de sa volonté ne fait qu'ajouter l'inconnu à l'incompréhensible.— Sans doute, sur le *comment* des choses, notre ignorance est profonde. Sur la cause, nous en savons un peu plus long. Comment je meus ma main qui écrit, ce m'est un mystère; mais que je sois la cause qui meut cette main, j'en suis certain. Aussi, quand je prête à l'atome une force motrice analogue à la mienne, j'introduis dans les corps quelque chose que je connais. Tout aussitôt le mouvement de la matière me devient intelligible. L'humanité s'obstine à animer la matière, pourquoi? C'est qu'alors elle y voit plus clair. Écartez les causes forgées à plaisir, à la bonne heure; mais travaillez à déterminer méthodiquement les causes véritables accessibles à l'induction métaphysique. L'humanité a besoin de cette lumière, puisqu'elle ne se corrige pas de la chercher. Qu'on la lui refuse, elle ira la demander au mysticisme, et le terrain déserté par la science, la superstition l'envahira.

La raison, quand elle déploie régulièrement sa vigueur tout entière, ne s'arrête qu'à la force invisible. Voilà pourquoi le nouvel idéalisme scientifique est par certains côtés aussi peu une chimère qu'une pure hypothèse. Tout au contraire, en quelques-unes de ses assertions, il est si bien le fruit naturel de l'intelligence moderne parvenue à sa maturité, qu'il sort des méditations de nos penseurs en même temps que des intuitions de la science.

Pour parler d'abord des chimistes, ceux qui préconisent la théorie des atomes doués d'énergie active et de pouvoirs électifs ont des complices dans les rangs de la philosophie actuelle. Ceux-là aussi y comptent des adhérens qui vont en quelque sorte jusqu'à dématérialiser la matière. MM. Vacherot, Ravaisson, Janet, tentent d'établir l'harmonie entre les sciences positives et la philosophie première au moyen d'un rajeunissement de la monadologie de Leibniz. S'ils se trompent, je persiste à me tromper avec eux. Pour démontrer qu'ils sont dans l'erreur et répudier du même coup l'idéalisme des savans et celui des philosophes, on ne manquera pas d'alléguer les différences qui divisent ceux-ci. Ces différences sont visibles, mais elles ne détruisent en rien la vérité de leur point de vue fondamental. D'ailleurs il est possible d'indiquer rapidement ici au prix de quelles concessions réciproques l'accord parviendrait à se faire entre les principaux représentans de l'idéalisme nouveau.

Ils admettent également que l'élément de la matière, c'est la

force active, indivisible, inétendue. Ils s'entendent encore en ceci, que les corps diffèrent de l'esprit, non parce qu'ils sont formés d'élémens étendus, mais parce qu'ils sont des agrégats de monades simples, tandis que l'esprit, — la conscience le proclame, — n'est nullement un agrégat. Sur la simplicité absolue des atomes corporels, M. Vacherot est très décidé. Ce n'est pas lui qui dira que la force est inhérente à la matière; ce langage lui paraît très justement inintelligible. A ses yeux, la matière est constituée uniquement par la force, ni plus ni moins. Il raie donc l'étendue de la liste des qualités propres de la matière et ne croit point détruire par là l'étoffe dont les corps sont faits. Ainsi, dans les *Essais de philosophie critique*, point de différence substantielle entre la matière et l'esprit; mais les différences d'attributs y sont maintenues expressément. L'auteur ne tolère pas le moindre rapprochement analogique entre les forces physiques et chimiques, si actives qu'elles soient, et les mouvemens propres de l'âme humaine saisis par la conscience. Tout au rebours, M. Ravaisson (1) attribue à la force chimique, physique, physiologique, peu importe, non-seulement des tendances, des affinités, des penchans, mais même de la volonté. A presser les conséquences de cette pensée, il faudrait dire qu'il y a de la volonté dans les atomes de la molécule d'acide carbonique qui tend à s'unir à la chaux, et que c'est cette volonté atomique qui produit le carbonate de chaux. Si partisan que l'on se sente de l'induction psychologique, on hésite à pousser les analogies jusque-là. Quant à M. Janet (2), il incline à reconnaître une hiérarchie de monades de plus en plus riches en attributs, depuis l'atome réduit aux propriétés mécaniques jusqu'à l'âme libre. Ces monades, il ne pense pas qu'elles soient toutes capables de vouloir, comme semble l'insinuer M. Ravaisson. Elles sont, à ses yeux, le premier degré de l'âme en quelque sorte. Si M. Vacherot accordait que l'activité dynamique de la matière est pareille à notre faculté de tendre, de mouvoir, d'attirer, moins toutefois la conscience, si de son côté M. Ravaisson, renonçant à distinguer deux écoles quand il n'y en a vraiment qu'une, retranchait à l'atome la volonté pour ne lui laisser que son activité fatale, l'accord serait complet. Les nouveaux leibniziens diraient unanimement que le premier degré de la hiérarchie monadologique est marqué par l'atome destitué de puissance affective, volontaire et intellectuelle, mais doué des énergies diverses que lui attribue la science actuelle. Toutes les vraisemblances, tous les signes d'activité restreinte que donne l'atome, sont en faveur de cette doctrine. C'est qu'en effet, si la raison humaine n'est pas le jouet de ses pro-

(1) *La Philosophie en France au XIX^e siècle*, p. 230.

(2) *Œuvres philosophiques de Leibniz*, publiées par M. Paul Janet. Introduction, p. XXIII et suiv.

pres intuitions, ce qui s'agite au fond de la cornue du chimiste, c'est de l'esprit, mais de l'esprit à son minimum d'énergie. On a prétendu que c'était de l'esprit éteint. Le mot est inexact, quoique ingénieux. L'esprit de l'atome n'est pas éteint, puisque ni la chaleur de la vie, ni le feu de la passion, ni les ardeurs de la volonté, ni la flamme intellectuelle, n'ont encore brûlé en lui. Non, cette chose mystérieuse et certaine, humble et pourtant puissante, c'est de l'esprit, moins les rayons qui, à mesure qu'ils s'allument et brillent, manifestent successivement l'âme du chêne, celle du lion et, à leur plus grand éclat, la nôtre. — Au reste, la question est aujourd'hui tellement mûre que la conciliation entre les dissidens s'opérera d'elle-même. Quand paraîtra un travail synthétique où seront coordonnés les élémens déjà préparés d'un système, il y aura des résistances, on doit y compter; cependant la raison moderne s'habitue peu à peu à comprendre, comme le comprennent savans et philosophes à la fois, que la conception des forces simples est aussi lumineuse et féconde que l'idée d'une matière étendue est obscure et stérile.

Pareille convergence à peu près au sujet de l'âme des bêtes. D'une part, on l'a vu, la zoologie et l'anthropologie se rapprochent sincèrement de la science de l'esprit. De son côté, la psychologie s'est affranchie de plus d'une entrave. C'est uniquement à l'induction fondée sur l'expérience qu'elle entend demander désormais la solution du problème. On y avait mêlé au XVII^e siècle, et peut-être depuis, trop de préoccupations étrangères à la science. Au lieu de chercher simplement si, en fait, les animaux souffrent et connaissent, et si cela est possible sans une âme indivisible, les cartésiens compliquaient la question de difficultés théologiques. Si les animaux souffrent, disait-on, de deux choses l'une : ou ils ne l'ont pas mérité, et alors Dieu est injuste, ou ils l'ont mérité par le péché. Mais quoi, ajoutait spirituellement Malebranche, les bêtes auraient-elles donc mangé du foin défendu? Moins attaché à la doctrine de l'automatisme, Bossuet pensait que les bêtes ont le sensitif, mais dans une âme d'essence mitoyenne, ni corps, ni esprit, ce qui est inintelligible. En cela, il suivait de près saint Thomas, pour qui les âmes animales n'étaient pas subsistantes en elles-mêmes : *ex quo relinquitur... quod animæ brutorum,... non sint subsistentes;* doctrine aristotélique, mais singulière et bien embarrassante pour celui qui s'y voudrait tenir, car saint Augustin a expressément enseigné le contraire. Qui suivra-t-on, saint Augustin ou saint Thomas? Croyons-en l'évidence, que saint Augustin savait reconnaître et à laquelle la théologie finit toujours par se ranger. Or, sur le fait inductivement constaté de l'esprit des bêtes, l'évidence semble faite aujourd'hui. Lisez ou interrogez les psychologues contempo-

rains d'une science et d'une autorité reconnues : il n'en est pas un seul qui dénie à l'animal une âme capable de souffrir et de jouir, d'aimer, de vouloir et même d'accomplir certaines combinaisons intellectuelles.

Voilà un second point considérable et qu'on peut regarder comme acquis. Il est impossible d'en dire autant du troisième. Sur le problème des origines animales de l'homme et de l'avenir immortel des animaux, quelques zoologistes se déclarent fixés. Ils le résolvent, les uns par un non, les autres par un oui, et ils produisent leurs preuves. Du côté des philosophes, c'est tout autre chose. Pour un psychologue qui tranche la difficulté, il y en a vingt qui se gardent de l'affronter. Peut-être sommes-nous cette fois sur les confins du pays des chimères, et les philosophes ont-ils raison de rester en-deçà. Cependant, en présence du défi que leur jette une certaine anthropologie, il ne leur est plus possible de refuser la discussion. S'ils jugent qu'il n'y a pas lieu d'y entrer, il faut qu'ils donnent leurs motifs. Je concède qu'il est encore trop tôt pour se prononcer à l'égard des futures destinées de l'éléphant et du crocodile; mais il y a une question dont la solution préparerait les esprits à en aborder de plus épineuses : c'est celle de la différence actuelle entre l'âme de l'homme et celle de la bête. Eh bien! celle-ci n'est ni oiseuse, ni résolue, ni insoluble, et, pour la science de l'esprit, l'heure est décidément venue de s'y engager.

Il n'est indifférent ni en théorie ni dans la pratique de savoir à quel degré la nature intime de l'homme diffère de celle de l'animal. Les plus grands génies ont compris qu'il importait de marquer la distance avec une précision scientifique : non qu'il convienne, ainsi qu'on persiste à le répéter, d'étudier d'abord les bêtes afin de mieux connaître l'homme. La véritable méthode ne consiste point à aller de ce qui est obscur à ce qui est plus clair; mais, cette réserve faite, il est incontestable que la science de l'esprit doit s'étendre à tout ce qu'il y a d'esprits dans l'univers. On la mutile en la restreignant à l'observation de l'homme. Porté sur le terrain de la pratique, le débat acquiert un intérêt bien plus saisissant encore. Les mœurs et les lois se modifient selon que l'intervalle entre l'homme et la bête croît ou décroît aux yeux de la raison. Un jour, Fontenelle et Malebranche entraient ensemble à l'oratoire Saint-Honoré. La chienne de la maison vint caresser Malebranche, qui la reçut à coups de pied et lui arracha des cris plaintifs. Fontenelle s'en étant ému, le philosophe cartésien lui répondit froidement : « Eh quoi! ne savez-vous pas bien que cela ne sent point? » De nos jours, on appliquerait à Malebranche la loi Grammont, et il paierait l'amende. C'est qu'il ne jugeait pas l'animal capable de souffrir, tandis qu'il n'est personne aujourd'hui, spiritualiste ou non, qui ne

croie que la bête a une âme ou qui ne se conduise comme s'il le croyait. Au contraire on sait ce qu'il en a coûté de sang et de tortures à toute une race humaine pour avoir paru trop ressembler au chimpanzé et à l'orang-outang. Hier encore, la moitié d'un grand peuple osait essayer de justifier l'esclavage en arguant de l'infériorité native des noirs. Est-on bien sûr que les canons aient anéanti cet odieux sophisme? Une démonstration solide, éclatante, fondée sur des faits, répandue en tous lieux, reproduite sous mille formes, n'est-elle pas nécessaire pour compléter l'œuvre matérielle et toujours imparfaite de la guerre?

Que l'on ne réponde pas, pour se mettre à l'aise, que cette démonstration existe, et qu'elle est, par exemple, dans le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, de Bossuet. Ce serait en vérité n'avoir que bien faiblement le sens des choses contemporaines. Le monde a marché depuis deux cents ans. Le siècle actuel a ses tendances, ses inquiétudes, ses curiosités, qui ne sont plus celles des premiers lecteurs de Bossuet. La vérité ne vieillit pas dans son fond; mais les raisons qui en assurent le triomphe ne gardent pas invariablement la même puissance. Vient un moment où, comme des flèches émoussées, elles touchent les esprits sans y pénétrer. La meilleure psychologie comparée du XVII^e siècle en est là. Qu'on ne l'oppose pas aux évolutionistes : ils n'ont pas d'oreilles pour l'entendre, ou, s'il leur arrive d'y être attentifs, ils la combattent de toutes leurs forces. Vous leur répétez à satiété que l'homme est raisonnable, tandis que la bête ne l'est point. — Qu'en savez-vous? réplique M. Schaaffhausen; est-ce que la raison d'un Boschiman est supérieure à celle d'un gorille? Comment voulez-vous, poursuit-il, que j'admire la raison d'un cannibale qui fait rôtir son ennemi vaincu et le mange à belles dents? — Un air indigné ou un mouvement de sentimentale éloquence ne suffirait point à réfuter de telles objections. M. de Quatrefages y oppose, il est vrai, une série d'argumens redoutables; mais enfin, aux yeux de beaucoup de juges sérieux, l'issue de la lutte est encore incertaine. Qui fera pencher la balance? Il est temps que la philosophie intervienne. Elle le doit et elle le peut, car la question en litige est soluble, à une condition toutefois : c'est que les philosophes appliqueront au problème une méthode à la fois sûre et appropriée aux penchans intellectuels de notre époque. Cette méthode existe, elle est trouvée; c'est celle que M. Agassiz recommande et applique. Insistons sur l'excellence de cet instrument de recherche, qui, employé parallèlement par les naturalistes et par les observateurs de l'âme, donnerait l'essor à la métaphysique moderne.

Cette méthode est à double face; elle est aussi à double effet, puisqu'elle met en relief toutes les différences physiques et toutes

les différences d'âme ou d'esprit. A l'égard de l'organisation physique des animaux, M. Agassiz enseigne qu'on doit étudier l'animal visible à chacun des degrés, à chacun des momens de son existence, même dans l'embryon, même dans l'œuf. On s'assure ainsi que les ressemblances d'un jour ou d'une période, ressemblances qui frappent quand elles paraissent, mais qui ne persistent point, ne prouvent absolument rien en faveur soit de l'identité, soit de la parenté des espèces. « J'ai moi-même étudié, dit l'éminent observateur, une centaine d'embryons d'oiseaux maintenant déposés au musée de Cambridge. J'ai trouvé qu'à un certain âge ils avaient tous les ailes, le bec, les jambes, les pieds exactement pareils. Le jeune merle à poitrine rouge et la jeune corneille ont le pied palmé tout comme le canard; c'est seulement plus tard que les doigts deviennent distincts. » De ces formes embryonnaires, un instant parfaitement semblables, on voit sortir cependant des oiseaux qu'il est impossible d'assimiler. Tournez maintenant cet instrument d'analyse du côté des ressemblances psychologiques de l'animal avec l'homme; l'étendue, la profondeur, la durée des similitudes et aussi le point précis où elles s'arrêtent brusquement se montreront à vos yeux. Ainsi il est constaté qu'à une date de leur vie le singe et l'homme manifestent des facultés presque équivalentes. M. Agassiz avoue tout le premier qu'il ne saurait dire en quoi les facultés mentales d'un enfant diffèrent de celles d'un jeune chimpanzé; mais il ne se presse pas d'en conclure que l'homme n'est qu'un chimpanzé transformé. Loin de là, il confesse son ignorance et déclare qu'il n'en sortira, et que les savans comme lui n'arriveront à quelque lumière, que par une comparaison minutieuse de l'homme et du singe à tous les momens de leur existence respective.

Ce travail n'est point à faire tout entier; il a été commencé en France, et il n'y aurait qu'à le reprendre et à le continuer. Vers 1843, un excellent petit livre de M. Flourens captiva l'attention publique. Ce n'était qu'un résumé, mais un résumé lumineux et attrayant des travaux de F. Cuvier sur l'instinct et sur l'intelligence des animaux. Quoique la question de nos origines simiesques n'eût pas encore été de nouveau soulevée, le succès du modeste volume fut rapide. Les lecteurs éclairés étaient frappés surtout des différences que F. Cuvier avait su faire ressortir au milieu même des ressemblances les plus désagréables. C'est précisément à l'aide du procédé recommandé par M. Agassiz que notre savant compatriote avait aperçu et marqué ces traits de saisissante dissimilitude. F. Cuvier était à la fois naturaliste et psychologue. Il s'était donc livré à des recherches suivies de psychologie comparée, et avait abouti à des résultats d'une extrême importance; nous en citerons un avant de conclure.

Du singe à l'homme, il n'y aurait, d'après certains anthropologistes, qu'une nuance intellectuelle. A un moment donné de l'existence de l'un et de l'autre, le fait a été effectivement constaté. L'orang-outang de Frédéric Cuvier, âgé seulement de quinze à seize mois, avait besoin de société. Il s'attachait aux personnes qui le soignaient; il aimait les caresses, donnait de véritables baisers, boudait lorsqu'on ne lui cédait pas, et témoignait sa colère par des cris en se roulant par terre. Il ouvrait lui-même la porte de la chambre où on le mettait, et, comme sa taille était petite, il allait chercher une chaise pour y monter et atteindre le loquet. Ce singe était vraiment supérieur à la plupart des enfans du même âge que lui; mais attendez. Dès qu'il eut dépassé la jeunesse, son intelligence, au lieu de suivre un développement croissant, s'affaiblit avec rapidité. C'est que telle était sa loi. L'orang-outang, tant qu'il est jeune, étonne par sa pénétration, par sa ruse, par son adresse. Devenu adulte, il n'est plus qu'un animal grossier, brutal, intraitable. « Il en est de même de tous les singes, » ajoute M. Flourens. Ainsi l'entelle a dans le jeune âge le front large, le museau peu saillant, le crâne élevé, arrondi. A ces traits organiques répond une intelligence développée. Plus tard, le front disparaît, recule, le museau est proéminent, et le moral ne change pas moins que le physique : l'apathie, la violence, le besoin de solitude, remplacent la pénétration, la docilité, la confiance. Notez qu'il s'agit ici d'animaux restés dans la société de l'homme et soumis jusqu'à leur mort à la puissante influence de l'âme libre. Cette influence, ils en ont ressenti les bienfaisans effets jusqu'à un jour déterminé. Passé cette date, il y a eu dans leur esprit arrêt de développement. Que dis-je? leur intelligence est revenue en arrière. Ce phénomène si considérable semble démontrer que l'âme du singe a ses bornes intellectuelles qu'elle ne franchit pas. Tout ce qu'elle enveloppe de virtualités, de possibilités, se déploie et paraît à l'heure de sa pleine jeunesse; puis le vase est vide, la source est tarie : plus rien. Au contraire ce maximum d'intelligence que le singe ne dépasse pas n'est pour l'homme qu'un minimum au-dessus duquel il s'élève, s'il le veut, à chaque minute de sa vie, montant toujours plus haut jusqu'à la fin. Des faits de ce genre observés à fond, accumulés, coordonnés, seraient décisifs et, j'ose le dire, écrasans.

Supposez que l'on achève cette biographie psychologique de l'animal qui nous ressemble le plus. Concevez qu'on ait aussi écrit celle des animaux supérieurs, puis de ceux qui les suivent, jusqu'aux plus imparfaits. On aura sur chaque espèce d'êtres une monographie pareille à celle d'Huber sur les fourmis. Éclairée par ce travail préparatoire des naturalistes, la philosophie descendrait à

pas lents, mais sûrs, l'échelle de la vie invisible. Peut-être ne répondrait-elle pas en fin de compte à toutes les questions que tranche la science actuelle dès que la métaphysique l'enivre; elle embrasserait du moins presque tout ce monde caché d'énergies et d'âmes dont la nature n'offre à nos regards que le visage.

Pour entreprendre une interprétation semblable de l'univers, on ne peut pas attendre qu'il ait été tout entier observé et décrit. Ajourner la science des causes au temps où l'expérience aura terminé ses travaux, ce serait en prononcer la déchéance. Peut-être la présente étude aura-t-elle servi à démontrer que la suppression de la métaphysique est impossible. La philosophie des chimistes et des naturalistes actuels prouve, à ce qu'il semble, davantage encore. Elle confirme d'abord une belle série de principes essentiels, déjà repris et rajeunis par certains penseurs contemporains; puis les affirmations conjecturales où elle se lance avec plus d'ardeur que de prudence trahissent un violent désir de franchir les barrières où le positivisme s'était promis de nous emprisonner. Cette impatience est légitime et significative. Toutefois les métaphysiciens de l'école spiritualiste ne sont pas forcés d'y obéir aveuglément. Ils ont eu raison d'y résister aussi longtemps que les faits observés n'ont pas offert de base suffisante à une nouvelle étude des causes. Les siècles sont passés où le philosophe pouvait être à la fois astronome, mathématicien, physicien, naturaliste, et préparer de ses propres mains tous les matériaux de son futur système. La tâche est désormais immense, il a fallu la diviser. C'est donc aux savans d'accomplir celle qui leur est dévolue. C'est aux Würtz, aux Berthelot, aux Agassiz, aux Quatrefages, aux Wirchow, aux Claude Bernard, d'accumuler et de coordonner les phénomènes; ce sera aux philosophes d'en chercher l'explication. Malgré leur génie et leurs efforts, les savans sont loin encore d'avoir achevé leur récolte, j'entends celle du siècle présent. Cependant les provisions de faits nouveaux sont assez belles pour que la philosophie en charge son vaisseau et tente quelques premiers voyages. Plusieurs chercheurs sont déjà partis, mais ils sont revenus un peu vite. D'autres persévèrent afin de rapporter, s'il se peut, des solutions fortes et neuves. Ceux-ci rendront à la métaphysique un double service: ils en attesteront l'inépuisable vitalité, et ils feront voir quel immense avantage la science des causes trouve à se retremper périodiquement dans les eaux froides, mais fortifiantes de la science des faits.

CHARLES LÉVÊQUE.

LE

# CLAN DU VOL A PARIS

## SES CATÉGORIES ET SES REFUGES

Lorsque Virgile, guidant le Dante vers l'enfer, arrive au seuil redoutable, il se tourne vers le poète florentin, et lui dit qu'il va lui faire voir

le genti dolorose
C'hanno perduto il ben dell' intelletto,

« les races douloureuses qui ont perdu le bien de l'intelligence. » Ces paroles, je pourrais aussi les adresser au lecteur, car je vais essayer de lui faire comprendre la vie, les mœurs, le langage de ces êtres pervertis qui, par suite d'instincts mauvais ou d'inéluctables circonstances, ont réellement perdu l'esprit, et vont demander aux actions du mal une existence pénible et flétrissante. Le nombre est grand de ceux qui, répudiant toute contrainte, dépouillant toute honte, vivent en dehors de la société et n'y touchent que pour lui nuire. Malgré la surveillance incessante dont ils sont l'objet, malgré les lois qui les enserrent, les atteignent et les châtient, ils restent au milieu de nous comme une tribu toujours en révolte, rêvant le mal, l'accomplissant avec une audace que rien ne semble pouvoir atténuer et se recrutant parmi les déclassés qui flottent au-dessus de notre civilisation comme des herbes lépreuses au-dessus d'un marais. Dans le sein de notre population active et laborieuse, c'est un peuple à part, sans foi ni loi, sans feu ni lieu, doué d'aptitudes particulières et fidèle à des coutumes transmises dont la connaissance permet le plus souvent de découvrir les auteurs des crimes. La paresse ou plutôt la haine instinctive de tout état régulier, la

recherche et le besoin tyrannique des plaisirs grossiers, mènent le plus souvent ces malheureux au vagabondage, à la rébellion, au vol, parfois au meurtre. La bêtise et l'irréflexion y sont pour beaucoup, et tel homme, jeune, solide, bien constitué, a dépensé pour subsister de fraudes et de larcins plus d'énergie, de savoir-faire et de vigueur, qu'il ne lui en eût fallu pour vivre à l'abri de tout reproche.

Leur existence est des plus misérables; à la fois chasseurs et gibier, dressant l'oreille au moindre bruit, toujours en alerte, ne dormant que d'un œil, mangeant au hasard, harcelés autant par leurs passions que par leurs craintes, pendant qu'ils poursuivent leurs projets sinistres, ils se sentent guettés par les yeux toujours ouverts de la police et traqués par des limiers dont ils ont pu apprécier le flair incomparable. Cette vie de ruse et de lutte a des charmes, dit-on : il faut le croire, puisque tant d'hommes l'ont librement choisie; mais plus d'un voleur, se sentant vieillir, dégoûté, harassé de cette course sans repos de cerf aux abois, est venu à la préfecture de police dire : « C'est moi, me voilà, je suis si las que je me rends. » Il en est parmi eux qui pendant des années ont dormi à la belle étoile, sous les ponts, dans les bâtisses inachevées, dans les fours à plâtre, dans les carrières de la banlieue, et qui ne savent pas ce que c'est que le pain quotidien. « Es-tu bien ici? disait un chef de service à une petite fille de douze ans mise provisoirement au dépôt et dont les parens avaient été arrêtés. — Oh! oui, monsieur, répondit l'enfant; on y mange tous les jours. »

## I.

Il est impossible de fixer, même approximativement, le nombre de gens qui, à Paris, se livrent au vol. Quoique l'on connaisse d'une façon presque certaine les repris de justice, les vagabonds, les hommes de mauvaise vie, les habitués des postes de police, on ne peut rien dire de précis à ce sujet, car dans une ville aussi peuplée que Paris l'occasion, la circonstance fortuite, jouent un rôle déterminant. Pour bien des personnes dont la moralité n'a jamais été mise en doute, le vol est un acte violent par lequel on s'empare du bien d'autrui. La définition est vraie, mais fort incomplète, et, si l'on arrêtait tous ceux qui ont réellement volé, les prisons du département de la Seine ne suffiraient point à les contenir. Le vol a mille formes qui, pour n'être pas excessives, n'en sont pas moins coupables. — Le marchand qui trompe sur la qualité ou la quantité de denrées vendues, le négociant qui augmente outre me-

sure ses prix selon des occurrences exceptionnelles, l'homme qui trouve un objet et se l'approprie, le joueur qui sait avec adresse amener la chance de son côté, le tapissier qui met du varech au lieu de crin dans ses fauteuils, sont autant de voleurs. L'employé qui emporte chez lui et destine à son usage personnel le papier et les enveloppes que son administration lui confie pour le service de l'état est un voleur. Le chasseur qui cache une pièce de gibier en passant devant les agens de l'octroi, la femme qui dissimule des dentelles au douanier, commettent un vol tout aussi bien que le gamin qui enlève une cravate à un étalage; seulement c'est l'etat qu'on vole, et c'est un être de raison qu'on traite avec plus de sans-gêne qu'un particulier. Cependant ces mêmes personnes dont la délicatesse fait subitement défaut en présence du trésor public pousseraient de beaux cris, si leur rue n'était pas éclairée, gardée, nettoyée, pavée, si, sous prétexte que l'octroi et la douane ne rapportent plus assez, on supprimait les sergens de ville qui les protégent.

Les administrations sont bonnes personnes, et elles détournent les yeux avec mansuétude pour n'être pas obligées de sévir et pour éviter le scandale d'une répression qui fait souvent plus de mal que de bien sur l'esprit public. Il n'en est pas de même lorsque c'est la propriété d'autrui qui est menacée, et l'on pourchasse sans repos ni trêve ces enfans perdus qui demandent au crime, par accident d'abord, par habitude ensuite et par perversion définitive, leurs moyens d'existence. Il est un fait irrécusable et que l'histoire naturelle explique : les malfaiteurs, j'entends ceux qui font métier de rapines, sont absolument semblables les uns aux autres, à quelque catégorie de la société qu'ils appartiennent; ce sont les mêmes passions, les mêmes appétits qui les font agir. Quoi qu'en aient dit certains philanthropes, on ne vole que bien rarement pour manger; les trois grands mobiles qui poussent l'homme hors de toute voie et le jettent à travers les plus coupables aventures sont les femmes, le jeu et la boisson. Il y a des exceptions cependant. Rafinat, qui fut un moment compromis dans le vol des médailles de la Bibliothèque royale, *caroubleur* redoutable (voleur à l'aide de fausses clés), envoyait à sa famille le produit de ce qu'il appelait ses expéditions. Pour un de cette espèce, il s'en trouve dix mille qui n'ont d'autre but que de satisfaire leurs goûts brutaux. Un voleur *travaillant* dans une foule enlève un porte-monnaie garni de 50 francs; il va au plus vite dans un estaminet mal famé, y boit de l'eau-de-vie, y joue, y ramasse une femme de mauvaise vie, et va dépenser avec elle jusqu'à son dernier centime; un membre d'un cercle qu'il est inutile de désigner triche au jeu et gagne 10,000 francs; il va sou-

per à la Maison d'Or avec une femme très à la mode dont le père est cocher de fiacre et le frère forçat. Quelle différence entre ces deux faits, entre ces deux hommes? Aucune; la moralité est la même, les passions sont pareilles; sauf le milieu, tout est semblable.

Un vieux proverbe dit : généreux comme un voleur, et le proverbe a raison. Le voleur qui entasse et thésaurise est une anomalie qu'on ne rencontre que chez certains juifs recéleurs. Dès qu'un malfaiteur a fait un bon coup, il distribue l'argent à tort et à travers, il paie ses dettes, habille ses camarades, invite tout le monde à partager sa bonne fortune; il a le cœur sur la main, comme on dit, et ne sait rien refuser. Le premier soin qu'eut Firon après avoir assassiné la servante de M. de Tessan et volé avec effraction dans le domicile de ce dernier, ce fut d'acheter des bonbons pour la fille de sa maîtresse. Comme ils sont l'objet d'une surveillance perpétuelle, ils se dénoncent eux-mêmes par ces excès de dépenses qui sont pour eux une sorte d'invincible besoin, et ils tombent promptement dans les mains de la police. Ils se savent toujours traqués; le vol commis aujourd'hui peut amener leur arrestation dès demain; ils se hâtent de jouir et de jeter à la débauche le temps que la prison leur laisse encore. Ils sont en outre vaniteux; ils aiment à se vanter de l'énergie, de l'adresse qu'il leur a fallu déployer pour *fabriquer telle affaire*, et si l'on doute de leur assertion, ils montrent, ils donnent l'argent volé pour bien prouver que le vol a réussi. Ils se désignent aussi par un changement subit de costume; ils aiment les couleurs éclatantes, les bijoux voyans, et s'en parent aussitôt qu'ils peuvent; quand ils sont pauvres et demi-nus, qu'ils n'ont point trouvé l'occasion d'un méfait de quelque importance, ils achètent à bas prix dans des boutiques de rencontre la première défroque venue qui les met du moins à l'abri de la pluie et du froid. Il est une sorte de hangar tout rempli de guenilles, qu'ils appellent *la confection*, et où ils vont plus volontiers qu'ailleurs choisir des hardes de hasard; ce magasin est situé à la limite de l'ancien Paris, dans un quartier fort mal hanté, et se distingue par une pancarte sur laquelle on peut lire : *Aux deux drapeaux; le père Rigolo habille un homme des pieds à la tête pour 1 fr. 90 cent.* Bien souvent c'est l'attrait de la toilette, — et quelle toilette! — qui entraîne les femmes au crime. Dans la nuit du 21 au 22 septembre 1846, une veuve nommée M^me^ Dackle, assez riche, fut assassinée rue des Moineaux, n° 10. Après bien des recherches pénibles et infructueuses, on finit par s'emparer de tous les coupables, parmi lesquels figurait une femme Dubos. Quand on lui demanda pourquoi elle avait aidé au meurtre, elle répondit

simplement : Pour avoir de beaux bonnets ! — Chez ces êtres malsains, il existe parfois d'étranges délicatesses. Vers 1833, Lacenaire, qui avait une fort belle écriture, était employé chez un entrepreneur de copies; il avait sans doute commis plusieurs crimes, car il était connu déjà sous le nom de Gaillard; il dînait fréquemment dans un petit restaurant où des artistes, des clercs d'huissiers, des débutans littéraires, venaient prendre leur repas. Un jour, deux auteurs dramatiques d'un ordre peu élevé firent prix avec lui pour la transcription d'un drame. Le lendemain, Lacenaire leur remit le manuscrit en déclarant qu'il ne voulait pas le copier. « J'ai lu la pièce, dit-il, et je la trouve trop bête. »

On croirait, à voir l'insensibilité absolue de certains criminels, qu'ils sont nés hors de l'humanité, comme des animaux malfaisans doués de parole et destinés à épouvanter les hommes par des actes incompréhensibles. Boutillier, âgé de vingt-un ans, frappe sa mère de cinquante-six coups de couteau, puis, comme il se sent fatigué, il se couche sur le lit à côté du cadavre, et, — je cite son expression, — passe une bonne nuit. Qui ne se souvient de ce Castex, — à peine un jeune homme, — qui étrangle et écrase, près de Saint-Denis, un enfant de trois ans? Dans des cas pareils, en présence d'une perversité si profonde, si radicale, si prématurée, est-ce bien à la justice qu'il faut livrer de tels monstres, et n'appartiennent-ils pas de droit, par suite d'une lésion des organes de l'intelligence, aux médecins aliénistes? Une telle suppression des sentimens les plus simples est rare chez les jeunes gens; elle se rencontre plus fréquemment chez les vieillards, chez ceux qui, passant selon l'occasion des délits aux crimes, du vol au meurtre, ne redoutent plus rien. Pour ceux-là, ils font un métier qui a des chances bonnes ou mauvaises; ils parlent de leur état comme un artisan parlerait de sa profession. Ont-ils une âme? On en peut douter à les entendre, et quand ils meurent, on est tenté de se demander si ce n'est pas simplement une machine violente qui cesse tout à coup de fonctionner. Un vieux Juif nommé Cornu, ancien chauffeur, se promenait un jour de beau temps aux Champs-Élysées. Il est rencontré par de jeunes voleurs, grands admirateurs de ses hauts faits, qui lui disent : « Eh bien! père Cornu, que faites-vous maintenant? — Toujours *la grande soulasse*, mes enfans, répond-il avec bonhomie, toujours *la grande soulasse*. » La grande soulasse, c'est l'assassinat suivi de vol. Verdure va voir son propre frère monter sur l'échafaud, où l'avait conduit une longue série de crimes. En revenant de l'exécution, il entre dans un cabaret où l'attendaient plusieurs de ses camarades, et leur fait voir en riant quatre montres et une bourse qu'il a soustraites aux curieux pendant que le bourreau ac-

complissait sa sinistre besogne. Il est certain qu'il y a dans les cages du Jardin des Plantes des animaux plus humains que ces hommes-là.

Les mauvais chemins mènent aux fondrières, disent nos paysans; les malfaiteurs le savent, et la route qu'ils suivent conduit invariablement à la prison, aux maisons centrales, aux bagnes, aux colonies pénitentiaires, à l'échafaud. Ceux qui, à force d'astuce ou par suite d'une chance particulière, ont réussi à échapper à la police, qui les guette, et à la justice, qui les réclame, sont singulièrement rares, et parmi eux il faut citer un homme qui eut son heure de célébrité il y a vingt-cinq ans environ. Il se nommait Piednoir. Ce n'était point un assassin, il connaissait le code et ne risqua jamais sa tête. Il se contentait de voler avec effraction ou fausses clés; mais il était passé maître en son art, il déjoua toutes les recherches, et du 10 octobre 1834 au 22 août 1843 il sut échapper aux suites de vingt-un mandats d'arrestation. Il avait d'excellentes manières, menait une vie élégante, et regrettait amèrement d'avoir eu les oreilles percées dans son enfance, ce qui, disait-il, lui donnait l'air un peu commun. Il employait des voleurs en sous-ordre à préparer une affaire, et lorsqu'elle était suffisamment *nourrie*, il mettait lui-même la main à la besogne. Le coup terminé, il distribuait les parts en se réservant celle du lion. Aux débats, ses complices montrèrent un dévoûment extrême. Un seul déclara qu'en deux circonstances il avait été en rapport avec lui pour en recevoir des instructions relatives à un crime projeté. La première fois, au coin de la rue Saint-Nicolas, il fut abordé à onze heures du soir par Piednoir, vêtu en chiffonnier; la seconde fois, ce fut devant le Café de Paris, où Piednoir allait dîner : le voleur fashionable descendit de son tilbury, et jeta à son complice, vêtu en pauvre, une pièce de deux sous enveloppée d'un morceau de papier sur lequel quelques renseignemens étaient écrits. Piednoir, contumace, fut condamné à vingt ans de travaux forcés. Il a aujourd'hui cinquante-cinq ans, et vit fort à son aise dans une grande ville de Hollande.

Lorsqu'on voit ces gens-là de près, qu'on cause avec eux et qu'on connaît leurs antécédens, on est toujours surpris de leur trouver des visages pareils à ceux des autres hommes. Il semble que tant de vices, tant de pensées toujours mauvaises, devraient modeler les traits d'une certaine manière et leur donner une apparence spéciale qui serait le reflet et l'indice d'une âme absolument pervertie. Il n'en est rien; la plupart des faces sont, à l'état de repos, vulgaires et sans expression, quelques-unes sont fort douces et plusieurs agréables. Presque tous ces tristes personnages ont l'air misérable et commun; mais quelques-uns ont une distinction native ou fac-

tice qui ne les rend que plus redoutables. — Mitifiau, qui prenait le titre de comte de Belair et se donnait pour le fils d'un général mort sous le premier empire, était un homme de manières irréprochables; il allait dans le monde, — j'entends le meilleur, celui qui se prétend exclusivement la bonne compagnie; — il y vivait d'escroqueries, de vols habilement dissimulés, de bonne fortune au jeu (c'était le temps de l'écarté). Un jour, voulant tenter une plus grosse aventure, il fut arrêté au moment où il commettait un vol à l'aide de fausses clés. Sa prison faite, il revint à Paris, et tomba dans la dernière abjection. — Quelques-uns sembleraient devoir être pour jamais arrachés au crime par les goûts élevés qu'ils professent et les occupations intellectuelles qui les sollicitent; mais les instincts mauvais prennent le dessus et les jettent dans une vie déshonorante. C'est ainsi qu'un mathématicien adonné aux plus hautes sciences et ne rêvant que spéculations abstraites fut condamné à sept ans de réclusion pour vol avoué dans un magasin. L'éducation, l'instruction, les bons exemples sans cesse offerts par la famille, s'émoussent sur certaines natures. Qui ne se souvient de ce riche orfévre qui, s'apercevant qu'il était fréquemment volé, s'embusque près de sa caisse, tire un coup de fusil sur un homme qui ouvrait la serrure, et reconnaît son propre fils dans le voleur qu'il vient de tuer? Il faut parfois toute la sagacité et l'absence d'illusions qui distinguent les hommes de la police pour qu'un malfaiteur ne parvienne point à se dissimuler derrière les apparences qu'il a su dresser devant lui. On s'étonna, il y a quelques années, lorsqu'on arrêta, route de la Révolte, dans une fort belle villa, un certain Toupriant, qui, rue Verte, n° 28, possédait une écurie de huit chevaux et des voitures du faiseur à la mode. C'était un ancien commis papetier qui *nourrissait les affaires*, n'opérait qu'à coup sûr, dirigeait de jeunes bandits dont il faisait l'éducation, et qui, sous un faux nom, vivait très largement, avait des chasses et pariait aux courses. N'en était-il pas ainsi de Giraud de Gatebourse, dont l'histoire est d'hier, et chez qui les représentans de l'autorité ne dédaignaient point d'aller dîner de temps à autre?

Il y a des familles qui, par une sorte de tradition lamentable, semblent vouées au vol de génération en génération. L'aïeul volait, le père a volé, le fils vole, le petit-fils volera. Dès ses premières années, l'enfant est dressé; on lui apprend à marcher sans bruit, à voir sans paraître regarder, à ouvrir une serrure avec un clou, à cacher l'objet volé, à crier lui-même au voleur quand il est poursuivi. Les familles Piednoir, Cœur-de-Roy, Nathan, ont fait le désespoir de la police et lassé les tribunaux. Les condamnations qui ont atteint les Nathan, père, mère, frères et gendres, — en tout qua-

torze personnes, — représentaient un total de deux cent neuf années de prison. Ce sont les Juifs principalement qui, se livrant à des méfaits humbles, mais incessans, accomplissent ces sortes de fonctions héréditaires. Ils sont à craindre, non par leur audace, car rarement ils assassinent, mais par leur persistance dans le mal, par l'inviolable secret qu'ils gardent entre eux, par la patience qu'ils déploient et les facilités qu'ils trouvent pour se cacher chez leurs coreligionnaires. Les voleurs juifs se mettent rarement en guerre ouverte contre la société; mais ils sont toujours en état de lutte sourde : on dirait qu'ils prennent une revanche, qu'ils sont dans leur droit et qu'après tout ils ne font que ressaisir, lorsque l'occasion se présente, un bien dont leurs ancêtres ont si souvent et si violemment été dépouillés par les nôtres. Parfois ils se réunissent en bandes et font le vol en grand, comme on fait le négoce; ils ont leurs correspondans, leurs entrepôts, leurs acheteurs, leurs livres de commerce. C'est ainsi que procédaient les Nathan, dont je viens de parler, les Klein, les Blum, les Cerf, les Lévy. Tout leur est bon, les plombs détachés des gouttières aussi bien que les mouchoirs enlevés d'une poche; le chef prend généralement le titre de commissionnaire en marchandises, et fait des expéditions vers l'Amérique du Sud, l'Allemagne et la Russie. Le jargon hébraïco-germain qu'ils parlent entre eux est incompréhensible et sert encore à égarer les recherches. Ils sont les premiers recéleurs du monde, et dissimulent leurs actions derrière un métier ostensiblement exercé.

Tous les malfaiteurs ne sont pas voleurs de naissance, et, si beaucoup sont nés honnêtes, il faut attribuer aux mauvais exemples la vie coupable où ils finissent par se complaire. Ceux qui, comme Lapommeraye, comme Firon, débutent par l'assassinat, représentent des cas isolés sur lesquels il est bien difficile de baser une théorie. L'éducation est lente, successive, et l'échafaud a bien des marches qu'il faut franchir une à une avant d'arriver sur la terrible plate-forme. L'enfant fait l'école buissonnière, il prend l'habitude de la paresse et du jeu : il rentre tard, il est battu par son père, et jure qu'on ne l'y reprendra plus; mais il a goûté de cette liberté malsaine qui l'éloigne des livres ennuyeux, du pédadogue, de la maison sévère : il recommence. Il se rappelle la correction paternelle, il n'ose rentrer; il va coucher à l'abri d'une porte; s'il échappe aux rondes de sergens de ville, il se retrouve au point du jour sur le pavé de la grande ville sans sou ni maille; il a faim, il vole un saucisson chez un charcutier. Le premier pas est fait; il a, tout petit qu'il est, acquis une funeste et décevante expérience; il vient de terminer tout un apprentissage, il comprend le gain sans travail et s'aperçoit qu'on peut posséder sans acquérir. Dès lors, presque tou-

jours, à moins de circonstances singulièrement favorables, il est perdu; le vice l'a pris et le crime l'attend. L'âge vient, les passions de la jeunesse le sollicitent et le poussent. Il vole de l'argent, chez son père d'abord, chez son patron, dans une boutique ouverte; s'il est pris, il passe en jugement; on a pitié de son âge, qui plaide pour lui; il reste deux ans en prison, deux ans pendant lesquels il vit avec ce que la société a de pire, dans des préaux où il n'entend que forfanteries criminelles, car là c'est à qui se vantera des plus effroyables actions; comme un apprenti qui veut passer maître, il se parfait en son art. Au sortir de la prison, il retrouve ses camarades. Les timides opérations d'autrefois sont tournées en risée. On rêve des vols avec effraction, de grosses affaires qui font courir un risque sérieux, mais rapportent du moins d'importans bénéfices. Le crime est résolu, un imprudent en est témoin par hasard, il crie au voleur, il est tué, et le petit vagabond d'autrefois, devenu assassin, s'en va retrouver sur la guillotine le monde inexplicable des Castaing, des Avril et des Norbert. Énergie physique et défaillance morale, tels sont les deux traits principaux qu'on retrouve chez presque tous les criminels. Quelques-uns, prenant le banc des accusés à la cour d'assises pour une sorte de piédestal, affectent des attitudes théâtrales. Comme Lacenaire, ils veulent élever leurs instincts pervers, leur lâcheté devant le travail quotidien, leur énergie passagère pour le meurtre, leur faiblesse constitutionnelle dont ils ne savent sortir que par des accès de frénésie, ils veulent dans un langage déclamatoire élever toutes ces hontes à la hauteur d'un principe et dire qu'ils sont en guerre avec une société où le pauvre ne trouve pas sa place. Impudences et sottises que tout cela! Dans une nation aussi profondément démocratique que la nôtre, où des garçons de café sont devenus rois, où des fils d'aubergistes ont été ministres, où des enfans trouvés ont été des savans illustres, il y a place pour tout le monde. Les théoriciens du vice à outrance et du crime par compensation ne sont même pas dupes de leur propre mensonge: ils ont volé, ils ont assassiné, parce qu'ils étaient des misérables, et ils le savent bien.

## II.

Ainsi qu'un peuple issu d'une même famille, les voleurs ont un langage commun, langage pittoresque, très imagé, qui a fait des emprunts à bien des dialectes, et dont les origines semblent remonter aux bandes, aux compagnies franches qui se formèrent en France après la destruction de notre chevalerie dans les grandes défaites du XIV^e^ et du XV^e^ siècle. C'est l'*argot*, la langue qu'on parle

lorsque l'on est monté sur le navire qui va vers la conquête de la toison d'or. Il est de mode aujourd'hui, tant nos mœurs ont subi de dépression, de se servir de ces termes sales et violens qui, toute comparaison gardée, ont quelque chose du velu hideux de l'araignée. Ceux dont les pères étaient des raffinés et des lions, et qu'à cette heure de décadence on nomme des *petits crevés*, — se font gloire de parler le langage des voleurs par forfanterie, par dédain des usages imposés qu'ils subissent servilement dans le monde, et aussi parce qu'ils vivent dans la familiarité de filles sans éducation, plus ou moins mêlées aux voleurs, lorsqu'elles ne sont pas voleuses elles-mêmes. Beaucoup de mots encore employés par la population des bagnes et des tapis-francs viennent de la langue calo, usitée parmi ces *rômes* errans qui, selon qu'ils sont aux Indes, en Hongrie, en Espagne, en Angleterre, en France, s'appellent brindjaries, tsiganes, zingari, gypsies, bohémiens, et que les voleurs appellent les *romanichels*. C'est la langue du vol et du vagabondage par excellence; il n'est donc pas surprenant qu'elle ait livré quelques-uns de ses élémens au jargon des malfaiteurs de Paris. Parfois les vocables sont pris à des idiomes étrangers; le forçat qui fait au bagne l'office de bourreau est le *boye*, de l'italien *boja;* le maître est dit le *meg* ou le *mek*, contraction du latin *magus* ou de l'arabe *melek* (roi); *rédam*, qui veut dire grâce, vient du latin *redimere;* l'exécuteur des hautes œuvres a gardé, pour beaucoup de criminels, le nom qu'il portait officiellement pendant le moyen âge, *tollard,— a tollendo, quia tollit e vivis*, dit Henri Estienne. Pour ces hommes qui passent leur vie entre le crime et le châtiment, les années ne s'écoulent pas; on les gravit à travers des difficultés de toute sorte, sans cesse renouvelées, haletant et sous peine de l'existence ne pouvant prendre de repos; aussi les appellent-ils des *berges*, du mot allemand *berg*, qui signifie montagne. Parfois l'énergie du mot créé de toutes pièces, sans antécédens, pour répondre à un fait accidentel, est terrible : les chauffeurs étaient surnommés *suageurs*, ceux qui font suer. Souvent le mot comparatif est si juste, si précis, qu'on en reste étonné : l'*huile*, c'est le soupçon; *judacer*, c'est dénoncer quelqu'un en faisant semblant d'être son ami. Ce qui prouve que la forfanterie des malfaiteurs n'est pas toujours bien réelle et qu'ils ont des heures où le remords les travaille, c'est que, lorsqu'un voleur redevient honnête homme, on dit de lui qu'il *s'est rengracié*, qu'il est rentré dans sa propre grâce. Ces malheureux ont une idée très nette de la cour d'assises, des efforts que tout le monde y fait pour découvrir la vérité et pour appliquer la loi avec équité, car ils l'ont nommée *la juste*. Le plus souvent l'expression est assez spirituelle et fait image : *balancer le chiffon rouge*, parler; la *tour*

*de Babel*, le corps législatif; le *four banal*, l'omnibus; *la harpe*, le grillage en barres de fer qui garnit les fenêtres des prisons; *une négresse* est un paquet de marchandises enveloppé de toile cirée; le *sans-dos* est le tabouret sur lequel le condamné s'assoit lorsqu'on lui fait *la toilette;* les *batteurs de dig-dig* représentent ces industriels que le moyen âge appelait *sabouleux*, qui, avec un morceau de savon dans la bouche, écument, se roulent par terre comme des épileptiques, de façon à provoquer la charité des passans et à vider les poches, si l'on s'empresse de les secourir de trop près. Le commissaire de police est le *quart d'œil*, et fouiller pour voler se dit *faire le barbot*. Le président de la cour d'assises est appelé *Léon*, vieille tradition du droit coutumier, car le siége des seigneurs justiciers était le plus souvent porté sur deux lions, emblème de force et de puissance; dans bien des chartes ecclésiastiques, on retrouve des jugemens précédés de la formule : *nostro abbate sedente inter leones*. Les gendarmes sont les *marchands de lacets*. Autrefois la guillotine était l'*abbaye de monte-à-regret;* mais depuis qu'on la dresse sur la place de la Roquette et qu'afin de la mettre d'aplomb on l'appuie sur cinq dalles placées au milieu du pavage, on la nomme « l'abbaye de cinq pierres, » comme « aller à Niort » veut dire nier. Il est une expression saisissante qui jette sur l'existence de ces fugitifs toujours poursuivis et toujours affamés un jour tel qu'elle en reste éclairée jusque dans ses profondeurs les plus ténébreuses; pour eux, le banc des accusés à la cour d'assises se nomme « la planche au pain. » Il y a là un aveu implicite de tant de souffrances et de tant de misères qu'on se sent atteint par une commisération involontaire.

Parler ce langage, c'est *jaspiner bigorne*, textuellement aboyer l'enclume, et les voleurs le possèdent dans toutes ses nuances; il ne faudrait pas croire d'après cela qu'ils vivent mêlés, sans distinction et sans hiérarchie. Loin de là; ces artisans du mal se divisent et se subdivisent à l'infini. Chaque genre de vol représente une catégorie d'individus presque exclusive. Ils sont en ceci semblables aux corps d'état, qui se respectent, se dédaignent mutuellement, et n'empiètent jamais les uns sur les autres. Les malfaiteurs qui pratiquent habituellement plusieurs espèces de vol sont rares, presque toujours au contraire ils se sont renfermés dans une spécialité où ils finissent par acquérir une adresse prodigieuse. Il y a autant de diversités dans le vol qu'il y en a dans le travail. Les voleurs ne l'ignorent pas, et lorsque l'un d'eux dit : Je n'ai pas travaillé aujourd'hui, cela signifie simplement qu'il n'a trouvé aucune occasion de voler. Les plus nombreux et les plus dangereux peut-être, car on ne s'en méfie guère et nous les coudoyons tous

les jours sans les soupçonner, fréquentent les théâtres, les stations d'eaux, sont empressés, insinuans et polis; ils se nomment *les faiseurs*. Ceux-là n'enlèvent pas la montre des passans et ne *cassent* pas les boutiques fermées; non, ils laissent ces actions compromettantes au menu fretin de l'espèce; ils sont gens de bonnes façons et opèrent avec moins de brutalité. Ils vivent dans les quartiers du gros commerce, et ils y ont quelque part, à l'entre-sol, un bureau muni de registres, de grillages, sur lequel le mot *caisse* est écrit en grosses lettres. Ils sont fort enclins à faire des annonces à la quatrième page des journaux pour appeler les capitaux et promettre des bénéfices sans pareils. Les dupes arrivent, se laissent prendre à l'appât, sont ruinées, et se contentent de geindre en disant : J'ai fait de fausses spéculations. Les faiseurs excellent à acheter à terme et à vendre au comptant, et lorsqu'on vient pour toucher le montant du billet qu'ils ont souscrit, on trouve que l'appartement est à louer et que le locataire est parti sans laisser sa nouvelle adresse. Ils essaient de tout : bourse, banque, négoce, commandite, journalisme, fournitures, toujours avec mauvaise foi, toujours avec l'intention préconçue de tromper qui les aborde; ils n'hésitent même pas, ainsi qu'on l'a vu dans un procès resté célèbre, à revêtir l'uniforme de général et à se donner pour aide-de-camp du ministre de la guerre. Lorsqu'ils ont besoin de valeurs représentatives, ils fabriquent des billets à ordre et les font endosser par des gens dont c'est à peu près l'unique métier, et qu'on paie, selon l'importance de l'effet, depuis 20 centimes jusqu'à 5 francs par signature. Ces sales tripotages se font presque publiquement, tous les jours, sous nos yeux, et deux vastes cafés situés à proximité des quartiers les plus riches vivent d'une clientèle presque exclusivement composée de ces coquins. Quelques-uns sont devenus millionnaires; mais la plupart, louvoyant sans cesse entre la police correctionnelle et la cour d'assises, finissent par tomber dans l'une ou dans l'autre, et s'en vont méditer au milieu du silence des maisons centrales sur les montres en racines de buis, sur les assurances mutuelles contre le choléra qu'ils avaient inventées. Le type de ces hommes est bien connu depuis que Daumier les a symbolisés dans sa création de Robert-Macaire. Ils sont aujourd'hui plus nombreux que jamais.

Le fameux Vidocq estime que de son temps ils levaient un impôt de 70 millions sur la bourse des Parisiens. Qu'est-ce donc à cette heure que les affaires ont pris une extension si considérable? Il faut dire que les victimes sont peu à plaindre; c'est tout bénéfice en faveur de la morale lorsqu'on est trompé, volé, dépouillé, pour avoir cherché des gains excessifs. Les *faiseurs*, escrocs, filous, faus-

saires pour la plupart, forment l'aristocratie du genre voleur. Ils vivent bien, jettent l'argent par les fenêtres, recherchent les filles à la mode, sont habitués de l'Opéra et mangent dans les restaurans célèbres; mais lorsque percés à jour, démasqués, évitant la prison par miracle, ils se voient sans crédit, sans ressources, que deviennent-ils? S'ils n'ont point une maîtresse qui les aide à vivre, ils se font vendeurs de contre-marques, marchands de vieux habits, de chaînes de sûreté, ou photographes. Dans ce dernier cas, les images qu'ils reproduisent sont d'un ordre tel que la police se mêle activement de leurs affaires. Ils apprennent alors à leurs dépens ce qu'il en coûte d'outrager la morale publique, sous prétexte de photographies destinées au Brésil et au Pérou.

Les *drogueurs de la haute* ou *francs-bourgeois* sont les mendians qui savent s'introduire dans les maisons et prennent la profession des personnes qu'ils sollicitent. Ils acceptent humblement la moindre aumône, et, si l'on n'y prend garde, décrochent volontiers la montre qui est pendue à la cheminée. Le comédien ruiné par l'incendie du théâtre, l'ecclésiastique humble et quémandeur qui a fait vœu de se rendre à pied jusqu'à Rome, l'homme de lettres fatalement entraîné dans la faillite de son éditeur, le négociant qui a eu des malheurs, l'ancien instituteur que des infortunes de famille et sa vertu ont réduit à la misère, sont des *drogueurs de la haute*; ils ne marchent que munis de certificats en règle et de recommandations dont les signatures n'ont pas toujours une pureté irréprochable. Les *chineurs* viennent à domicile offrir des étoffes que des circonstances exceptionnelles permettent de céder à très bas prix. Les femmes, tentées par le bon marché, se laissent prendre volontiers à ce genre d'escroquerie; mais elles ne tardent point à s'apercevoir que les mouchoirs ou les fichus achetés ainsi ne sont plus qu'une loque informe après la première lessive. Les marchands de vin, les traiteurs, sont exposés à un genre de vol qui se renouvelle tous les jours. Un individu s'attable, dîne bien et déclare après le dessert qu'il n'a pas d'argent. Le plus souvent, pour éviter le scandale, on se contente de le mettre à la porte avec une bourrade. — Le vol *au poivrier* est très fréquent; il est généralement le début de ceux qui se destinent à la culture du bien d'autrui. Un poivrier, c'est un homme ivre. Le pauvre diable, trébuchant sous le poids de l'ivresse, s'en va le long des boulevards extérieurs, se tenant aux maisons, oscillant et cherchant un point d'appui. Il avise un banc, s'y assied, s'y raffermit, s'y endort. Un filou passe, et sous prétexte de porter secours à l'ivrogne, de le placer plus commodément, loin des voitures qui pourraient l'atteindre, le dévalise, et s'en va. — L'homme adroit, habile de ses mains, assez preste pour

se dérober, assez hardi pour aborder les difficultés de front, se fait *tireur*, et dans cette tourbe devient une sorte d'artiste, de prestidigitateur élégant, qui méprise la violence et estime que la dextérité suffit. C'est dans les foules, à la sortie des théâtres, aux expositions, aux bureaux des omnibus, dans les gares de chemins de fer qu'on le rencontre; ses mains agiles et déliées entrent dans les poches et en *tirent* les porte-monnaie, les montres, les portefeuilles. On ne sent même pas un frôlement. On prétend que le requin est toujours précédé par de petits poissons qui lui tracent sa route et lui indiquent sa proie. Il en est de même d'un bon *tireur*; il est toujours escorté par quatre ou cinq *moucherons* (gamins) qui, d'un geste ou d'un mot, lui désignent les personnes sur lesquelles il peut exercer son adresse. Quelques-uns de ces voleurs sont tellement habiles qu'ils font *la tire à la chicane*, c'est-à-dire, en tournant le dos à l'individu qu'ils dépouillent. L'un d'eux, Mimi Lepreuil, a laissé à la préfecture de police le souvenir d'un homme incomparable; on l'avait surnommé « la main d'or. » Il était connu, surveillé spécialement, et jamais on ne parvint à le prendre sur le fait. Il s'était retiré des affaires et jouissait d'une quinzaine de mille livres de rente provenant de ses innombrables vols; mais je doute que la fortune lui ait été fidèle, et, si je ne suis abusé par une similitude de nom, je crois que, tombé dans la misère sur ses vieux jours, il devint dénonciateur. Ce Mimi Lepreuil est le héros d'une anecdote qui prouve son impudence. Le jour où M. Rodde se fit crieur public sur la place de la Bourse, la foule conviée à ce spectacle était immense. Un agent de police en surveillance politique reconnaît Mimi Lepreuil et veut le faire partir. Le voleur refuse de s'éloigner sous le prétexte assez plausible que le pavé appartient à tout le monde; l'agent insiste avec quelque brutalité de langage, et Mimi Lepreuil impatienté lui répond : Laissez-moi donc tranquille avec vos républicains; j'ai fouillé plus de cinq cents poches, et je n'y ai pas trouvé un sou (1).

Le vol *à la détourne* et le vol *à l'étalage* se font l'un dans l'intérieur des magasins et l'autre à l'extérieur, ainsi que le nom l'indique. Le premier est exercé surtout par les femmes, et, pour bien l'exécuter, il est indispensable qu'elles soient deux. L'une occupe le marchand, se fait montrer les étoffes, les manie, les examine, discute le prix, ne peut se décider à faire un choix, et pendant ce temps l'autre fourre prestement sous son manteau, parfois dans d'énormes poches qui entourent sa jupe, les coupons sur lesquels elle a jeté son dévolu. Ce genre de vol porte chaque année un pré-

(1) Gisquet, *Mémoires*, t. IV, p. 392.

judice considérable au commerce de Paris. La plupart des voleuses *à la détourne* sont en relation avec les marchandes à la toilette, et c'est ainsi que ces dernières peuvent souvent donner à bas prix des étoffes neuves qu'elles ont obtenues, disent-elles, en échange de sommes prêtées qu'on n'a pu leur rendre. Le vol *à l'étalage* se fait en plein jour, sous les yeux de la foule, avec tant d'habileté qu'on en reste confondu. Parfois un individu écrème en une journée tout le quartier qu'il parcourt. Le 24 octobre 1861, on arrêta un jeune homme de vingt-trois ans que je ne puis nommer, car il a fait son temps de prison, purgé la surveillance à laquelle il avait été judiciairement soumis, et il dirige aujourd'hui à Paris un établissement de quelque valeur. On trouva sur lui un porte-cigares, une montre, une canne, une bague, un portefeuille, des bottines; tous ces objets étaient neufs. Il avoua qu'il avait volé les bottines rue Neuve-des-Petits-Champs, le portefeuille galerie Montpensier, la bague boulevard des Italiens, la canne faubourg Montmartre, la montre passage du Saumon, et le porte-cigares passage des Panoramas. Parfois le vol *à l'étalage* se fait en partie double. Un voleur enlève un objet quelconque et se sauve; dès qu'il est hors de vue, son complice, qui est resté près de la boutique, dit au marchand : On vient de vous voler, l'homme est là-bas. — D'un coup d'œil, le boutiquier reconnaît que l'objet désigné lui manque, et se jette, en criant au voleur, à la chasse d'un passant sur lequel on détourne son attention. Chacun le suit, le magasin reste vide; le dénonciateur y entre alors et emporte sans être inquiété tout ce qu'il trouve à sa convenance.

Les marchands en boutique sont encore victimes de bien d'autres inventions, car ils sont le point de mire de la plupart des malfaiteurs parisiens. Le vol *à la rade* ou *au radin* se fait le soir, vers onze heures, à l'instant qui précède la fermeture des volets. Au moment où les garçons, occupés à ranger les marchandises, ont le dos tourné, où le patron, debout dans un coin, vérifie son livre de caisse, un gamin se glisse sous le comptoir sans être aperçu, détache *la rade*, c'est-à-dire le tiroir qui contient la recette de la journée, profite d'une minute opportune pour s'échapper et remettre son butin à un complice qui l'attend en regardant la devanture. Les pertes que fait éprouver ce genre de vol ne sont jamais bien considérables; mais le *vol à la vrille* a souvent des résultats désastreux, car lorsqu'il est bien mené, il permet de dévaliser complétement un magasin. Sous prétexte d'achats, un voleur entre pendant le jour dans la boutique, il en examine avec soin la topographie, il regarde où est située la caisse, où sont les marchandises riches, s'il n'y a pas de sonnette correspondant de la porte d'entrée aux appartemens in-

térieurs; puis, la nuit close, à cette heure où les Parisiens dorment, où les voitures de place sont remisées, où les rues sont désertes, où le gaz donne une clarté propice, il revient avec des compagnons. Dans le volet souvent doublé de fer, on perce à l'aide d'un vilebrequin une série de trous serrés les uns contre les autres, qui permettent d'enlever une plaque circulaire assez large pour laisser pénétrer un enfant, et juste en face de la serrure, qui est promptement crochetée. Par l'ouverture, on fait glisser un *raton*, gamin alerte et mince. D'après les indications qui lui ont été minutieusement répétées, il s'empare des marchandises et les passe à ses complices. Parfois, lorsque les objets offrent un certain volume, le *raton*, une fois entré, ouvre la porte toute grande, fait sauter les clavettes qui ferment les volets, et alors on opère à l'aise; tout le monde, sauf ceux qui font le guet, met la main au déménagement, qui est bien vite terminé. On charge les dépouilles sur une charrette à bras, et les bandits s'en vont paisiblement comme des commissionnaires attardés. Quelques-uns de ces malandrins ont poussé l'impudence jusqu'à enlever de ces énormes caisses de fer à l'abri de l'incendie et dont les serrures sont des chefs-d'œuvre. Ils les emportaient dans quelque enclos désert, et les défonçaient à coups de merlin. Ce vol était assez fréquent autrefois à Paris, lorsque les patrouilles, marchant d'un pas sonore et cadencé, annonçaient de loin leur approche et permettaient aux malfaiteurs bien avisés de fuir en temps utile; mais il est devenu fort rare, grâce aux rondes muettes de sergens de ville qui parcourent les rues à toute heure de nuit et de jour.

Les *casseurs de portes*, gens violens qui ne reculeraient pas devant l'assassinat, se jettent au milieu de la nuit sur une porte de boutique, la brisent, entrent dans le magasin, font main basse sur tout ce qu'ils rencontrent, et se sauvent avant qu'on ait pu donner l'alerte. Moins brutaux sont les *carreurs*, Juifs d'origine presque tous, et qui, humbles, polis, élégans même, évitent d'employer les moyens excessifs qui peuvent conduire à d'irrémissibles châtimens. Le *carreur* est bien mis, il affecte ordinairement un accent étranger, et se présente chez un joaillier pour voir des diamans non montés, ce qu'on appelle des pierres sur papier. On déplie les frêles enveloppes qui renferment parfois plusieurs centaines de brillans. Le *carreur* est toujours myope. Il examine les pierres avec une attention extrême, de près, de très près, de si près qu'il les touche avec le bout de son nez. Or son nez est enduit de cire vierge, et quelques diamans y restent collés; ils passent promptement dans la manche du filou. D'autres fois il les enlève d'un coup de langue rapide et précis, ou les retient dans le creux de sa main, garni de

gomme adragante. Lorsque le *carreur* travaille chez un bijoutier en boutique, le procédé est autre et exige un complice. Pendant qu'il fait son choix parmi les bagues ou les épingles qu'on a étalées devant lui, un mendiant se présente à la porte et demande l'aumône en nasillant. Le *carreur* a bon cœur, et l'infortune a le don de l'émouvoir. Avec un geste de commisération, tout en se plaignant de la police qui laisse circuler tant de vagabonds dans nos rues, il jette deux sous au pauvre et lui lance en même temps un bijou de prix. Le tour est fait, et le mendiant improvisé n'est pas long à disparaître. Si le marchand s'aperçoit de la soustraction, le *carreur* jette les hauts cris et demande à être fouillé. Comme il n'a rien sur lui, on se confond en excuses, et il s'éloigne en disant au pauvre boutiquier : Monsieur, c'est ainsi qu'on perd ses meilleurs cliens! Le vol commis il y a peu d'années au préjudice d'un bijoutier du Palais-Royal, et dont la valeur montait à plus de 100,000 fr., était le fait de deux *carreurs* sur lesquels on n'a pu mettre la main.

Les *roulotiers* vont par les rues *à la rencontre*, c'est-à-dire au hasard. Quand ils aperçoivent une *roulotte*, un camion ou une voiture chargée de colis ou de bagages, ils la suivent, et si le conducteur l'abandonne un instant, si les sergens de ville ne sont point en vue, si en un mot l'occurrence paraît favorable, ils détachent un ballot, une malle, une caisse, se jettent dans la première rue détournée qui s'offre sur leur chemin, et s'en vont lentement comme des hommes fatigués par le fardeau qu'ils portent. Avant l'établissement des chemins de fer, les voleurs à la *roulotte* s'adressaient de préférence aux malles-poste, et y trouvaient parfois des aubaines inespérées. Sous le premier empire, un *roulotier* prit une vache sur l'impériale d'une voiture de voyage conduite à grand fracas et qui venait d'entrer à Paris par la barrière d'Italie. Dans cette malle, timbrée d'armes royales, il trouva beaucoup d'objets de prix et entre autres le diadème de la reine de Naples. Il en ignorait la valeur, de plus, il était amoureux et galant; il le donna à sa maîtresse, une fille publique, qui le porta au bal de la rue Frépillon, sorte de bouge à bandits situé cour Saint-Martin. La parure y fut reconnue, et on la réintégra dans le trésor du roi Joachim. Il y a quelques semaines, trois jeunes *roulotiers* en quête d'aventures avisèrent un camion qui, chargé de caisses en bois blanc plombées, sortait de l'hôtel des monnaies. Le roulier s'arrêta chez un marchand de vin; les voleurs, lestes comme des chats, s'emparèrent d'une des boîtes, filèrent par la rue Guénégaud et disparurent. Le service de sûreté fut prévenu immédiatement; d'après quelques vagues indices recueillis par un témoin qui avait pris les jeunes drôles pour des ouvriers employés à la Monnaie, on crut

deviner les auteurs du méfait. On se rendit dans un taudis de la rue de Venise où les coupables furent arrêtés. Dans leur chambre, on trouva non-seulement la caisse, qui contenait pour 1,500 francs de médailles de sainteté frappées à Paris et destinées à Rome, mais en outre un assortiment complet d'étoffes, de foulards, de mouchoirs en pièce, et même un ballot qui renfermait un millier de cadres passe-partout imitant l'écaille, et qui avait été expédié par un fabricant parisien à un photographe de province.

Tous les voleurs dont je viens de parler appartiennent à la grande catégorie de la *basse pègre* (du vieil italien *pegro*, issu du latin *piger*, fainéant); mais je suis loin d'avoir nommé tous ceux qui en font partie. Je n'en finirais pas, si je voulais expliquer les procédés des voleurs à l'*esbrouffe*, à la *poussée*, au *bibi* (dont les enfans sont victimes), à la *broquille* (par l'échange d'un bijou faux contre un bijou vrai), au *rendez-moi*, au *voisin*, à la *ramastique* (qui attrape surtout les amateurs de curiosités), à l'*officieux*, au *pardessus*, à la *valtreuse* (qui est fait par de faux commissionnaires), à l'*apprenti*, à la *cire* (chez les restaurateurs), à la *vanterne* (quand on s'introduit dans une maison par les fenêtres), à la *nage* (dans les écoles de natation). « J'en passe et des meilleurs » pour arriver aux voleurs de la *haute pègre*, à ceux qui se désignent eux-mêmes avec orgueil sous le nom de grosse cavalerie. Ceux-là sont réservés au moins pour le bagne, car ils pratiquent l'assassinat, non point par goût, ainsi qu'ils ont bien soin de le dire, mais par nécessité. Les plus nombreux sont les *cambrioleurs*. En termes d'argot, *rincer une cambriole*, c'est dévaliser une chambre. On pénètre dans une maison en disant le premier nom venu au portier; on monte l'escalier; à chaque étage, on sonne : lorsque la porte est ouverte par un domestique, on en est quitte pour s'excuser; lorsque nul ne répond à l'appel réitéré de la sonnette, on en conclut que les locataires sont sortis, on ouvre la porte par un moyen quelconque, on *fait le barbot* dans l'appartement, et l'on s'en va les poches bien garnies en ayant soin de se gratter l'oreille avec le petit doigt lorsqu'on repasse devant le portier, de façon à lui cacher sa figure. Les chambres de domestiques situées dans les combles, forcément abandonnées dans le jour et en général fermées par des serrures de pacotille, sont souvent visitées par les cambrioleurs. Pour ces expéditions-là, ils sont ordinairement munis d'un *monseigneur*, sorte de pied-de-biche en fer assez court pour entrer facilement dans une poche, et qui devient entre des mains exercées un puissant levier. Un type tout particulier et vraiment extraordinaire de *cambrioleur* fut Jadin. Si jamais l'expression *homo duplex* put être appliquée à quelqu'un, c'est à cet homme étrange. Il vivait de vol avec effraction,

et excellait à faire *le flic-flac*, c'est-à-dire à démantibuler la gâche d'une serrure à l'aide du monseigneur. Quand le hasard l'avait conduit dans une chambre pauvre et dénuée, non-seulement il ne commettait pas de vol, mais il laissait des aumônes parfois assez considérables. Ce bon larron n'en fut pas moins condamné à mort et exécuté pour avoir assassiné une jeune fille qui le surprit pendant une de ses opérations familières.

A côté, mais au-dessus du cambrioleur dans cette sinistre hiérarchie, se place le *caroubleur*, l'homme qui vole à l'aide de fausses clés. Celui-là doit déployer beaucoup de prudence, de patience, d'adresse et de courage. Il faut connaître les habitudes des gens que l'on veut voler, savoir les dispositions générales de leurs appartemens, se procurer avec de la cire l'empreinte des serrures, exécuter soi-même les fausses clés afin d'éviter d'être trahi d'avance, choisir l'heure propice pour faire le coup, et même tuer, si l'on est découvert. La plupart des vols commis dans les caisses, dans les bureaux, chez les agens de change, les notaires, les négocians de quelque importance, sont dus à des caroubleurs. Le plus célèbre fut Coignard, le faux comte Pontis de Saint-Hélène, qui, chef de la légion de la Seine, dans une situation vraiment élevée, lié avec les maréchaux de France, admis à la cour de Louis XVIII, qu'il avait suivi à Gand, continuait à diriger sa bande de voleurs, et profitait de ses relations pour opérer à coup certain. Quelques-uns de ces hommes font preuve d'une hardiesse vraiment inconcevable. On a gardé à la préfecture de police le souvenir d'un nommé Beaumont, qui, vêtu d'un habit noir, orné d'une cravate blanche, portant un volumineux portefeuille sous le bras et prenant les dehors d'un magistrat fort affairé, requiert un soldat au poste de la *permanence*, le place en sentinelle devant une porte en lui donnant pour consigne de ne laisser entrer personne, pénètre dans le cabinet de M. Henry, chef du service de sûreté, alors absent, *carouble* toutes les serrures, s'empare du contenu de la caisse, qui renfermait une somme assez ronde, reconduit lui-même le soldat au poste, remercie l'officier de sa complaisance, s'esquive, et écrit le soir à M. Henry pour s'excuser de l'ennui qu'il lui cause. On mit en vain toute la police à ses trousses, et le service de sûreté en fut pour sa courte honte.

Le *sorgueur* nous reporte au temps de Cartouche et de Mandrin; il connaît les heures du lever et du coucher de *la moucharde* (la lune), car il est avant tout l'homme de *la sorgue* (la nuit). C'est lui qui jadis arrêtait les chaises de poste et les diligences sur les grandes routes, et qui maintenant, forcé de se rabattre sur de plus humbles véhicules, se jette à la tête du cheval attelé à la charrette de

la laitière endormie, dépouille les marchands forains et se hasarde quelquefois jusqu'à risquer la lutte avec les rouliers. Celui-là tue aussi lorsqu'il rencontre une résistance inopinée, et il est rare qu'il se mette en campagne sans être prêt à toute éventualité. Le plus connu d'entre eux est Thiebert, dont les exploits rappellent ceux des bandes devenues classiques. Son repaire était situé à Villeneuve-Saint-George; aidé de ses hommes, il venait attendre les voitures près de Paris, presque au sortir de la barrière, et les dévalisait; il entrait après cela dans la grande ville, y vivait dans la débauche, et retournait ensuite en expédition. Comme un bon ouvrier, il avait fait son tour de France, suivant les foires, attaquant les commis voyageurs, arrêtant les diligences, pillant les maisons isolées, hardi, solide, rusé, ne reculant devant aucun crime et devenu pour tous un objet de terreur. Il fut arrêté. Le tigre était doublé d'un singe, il avait autant de malice que de férocité. Il comprit qu'il était perdu, que son sanglant passé l'enverrait infailliblement à la guillotine, et du jour au lendemain, de voleur de grandes routes qu'il était, il se fit *coqueur*, c'est-à-dire dénonciateur. Quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, à cause de cela peut-être, il avait une mémoire extraordinaire. Il raconta tous les crimes qu'il connaissait, en nomma les auteurs, dit ce que ces derniers étaient devenus, sous quels noms ils se cachaient, et mit tant de malfaiteurs entre les mains de la justice qu'il évita la mort et ne fut condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité. Comme sexagénaire, il est aujourd'hui enfermé à la prison de Belle-Isle. J'ai eu occasion de le voir; il est très grand, et sa force a dû être prodigieuse; sa puissante mâchoire inférieure, sa large bouche presque sans lèvres, ses yeux très mobiles et son front fuyant lui donnent l'apparence d'un énorme chimpanzé, apparence que ne dément pas la longueur démesurée de ses bras. L'analogie paraît encore plus frappante à ceux qui connaissent son histoire, car les qualités dominantes qu'il déploya dans la période active de sa vie sont l'astuce et l'agilité.

L'homme qui la nuit se précipite sur un passant, lui demande la bourse ou la vie, l'étourdit d'un coup de pierre ou de bâton, est le *scionneur;* il est particulièrement dangereux, car il risque sa liberté, son existence même, pour voler. La vie humaine lui paraît chose fort méprisable, il n'en tient compte; lorsqu'elle le gêne, il la supprime. *J'ai buté un pantre* (j'ai tué un imbécile), dit-il avec autant de tranquillité qu'un autre dirait : J'ai bu un verre d'eau. Ce sont les scionneurs qui parcouraient les bords du canal avant que le boulevard Richard-Lenoir n'en eût si profondément modifié les alentours. Ils procédaient alors par le *charriage à la mécanique*,

effroyable invention qu'ils n'ont que trop souvent mise en œuvre. Deux scionneurs réunis avisaient un passant. L'un d'eux lui jetait autour du cou un mouchoir roulé de façon que les deux bouts pendissent sur les épaules, puis, saisissant ces deux bouts avec les mains, il enlevait le patient, dos à dos. Le malheureux à demi étranglé, ne touchant plus terre, se débattait en vain sans pouvoir crier; l'autre scionneur pendant ce temps visitait les poches, enlevait l'argent, la montre, le portefeuille, en un mot tout ce qu'il pouvait saisir, et d'un coup d'épaule on envoyait la victime dans le canal. Lorsque le scionneur est seul, qu'il se sent le cœur faible et qu'il n'a pas le courage d'attaquer un homme de face, il l'étourdit en le *sablant*. Il tient à la main une peau d'anguille qu'il a remplie de sable fin, et qui, bien maniée, devient une arme terrible, car elle est à la fois très flexible et très lourde. Un seul coup habilement appliqué jetterait un colosse par terre. Quand l'homme ainsi assommé est dépouillé, le scionneur vide sa peau d'anguille et s'éloigne, les mains dans ses poches, n'ayant sur lui aucune arme qui puisse faire soupçonner qu'il est l'auteur du meurtre commis.

J'ai nommé les soldats, les sous-officiers, les capitaines; voici le chef, le plus redouté, celui dont on envie les hauts faits et la gloire; voici l'*escarpe*, l'assassin. Il faut entendre par là, non pas le voleur qui tue par vengeance ou pour supprimer un témoin, mais l'homme qui, par principe, par habitude ou par calcul, tue d'abord et vole ensuite: Jud, Lacenaire, Poulmann, Firon. Ces monstres sont heureusement fort rares, et la plupart de ceux qui ont eu à raconter devant la cour d'assises la longue suite de leurs crimes ont montré une énergie, une volonté, une intelligence qui remplissent de douleur. Il y a chez ces hommes-là certaines facultés morbides du cerveau analogues aux déformations physiques, aux gibbosités monstrueuses qui se produisent pendant la gestation et semblent être une fatalité pesant sur un seul individu. Ces anomalies de l'espèce, on les compte; elles ont préoccupé à bon droit les savans, les philosophes et les légistes, et de ce problème insondable nul encore n'a réussi à dégager l'inconnue. Dans une affaire d'assassinat suivi de viol et accompli à Saint-Cyr, auprès de Lyon, dans des circonstances horribles, un des accusés affirmait que de sa part il n'y avait eu aucune préméditation, puisqu'il avait été fortuitement invité à suivre les deux principaux coupables au moment même où ils allaient commettre le crime; il ne mentait pas, et démontrait qu'il n'avait eu ni arme, ni couteau, mais qu'il s'était contenté, tout en marchant, de ramasser une pierre pour aider à tuer les victimes. Et comme le président, frappé de la justesse de l'allégation, lui disait: « Mais pourquoi, sachant que ces hommes vous

conviaient à un crime, les avez-vous accompagnés? il répondit : — Dame! entre voisins, il faut bien se rendre de petits services! »

Cette étude sur les différentes espèces de voleurs ne serait point complète, si je ne disais un mot des *nourrisseurs*. De même qu'il y a des hommes d'affaires qui connaissent les fonds de commerce, les maisons à vendre, et les indiquent aux acheteurs moyennant une prime proportionnelle, de même il existe des voleurs timides ou vieillis, d'anciens praticiens retirés de la vie active, qui mettent leur expérience au service des gens hardis. Ceux-là combinent une affaire, la préparent, en soupèsent les chances bonnes ou mauvaises, *la nourrissent*, selon leur expression, et quand elle est mûre, ils la cèdent, soit à prix débattu, soit en échange d'une part dans les futurs bénéfices. Ce sont en général les vieux recéleurs qui font ce métier, parfois assez lucratif, mais qui n'est point sans péril, car celui qui a conseillé et prémédité le crime s'assied à la cour d'assises sur les mêmes bancs que celui qui l'a commis. Tous ces mauvais gars, escrocs, filous, meurtriers, ne s'adressent presque jamais qu'aux honnêtes gens; mais il est une catégorie de voleurs toute particulière qui s'attaque spécialement aux voleurs : ce sont les *fileurs*. Aux aguets de tous les méchans projets qui s'agitent, écoutant et regardant chaque personnage de ce monde néfaste dans la familiarité duquel ils vivent, provoquant les confidences et surveillant toute action entreprise, ils s'efforcent de surprendre les malfaiteurs en flagrant délit, et lorsqu'ils y réussissent, ils interviennent en disant : « Part à deux, ou je *casse sur toi* (ou je te dénonce). » Le *filé* a beau regimber, faire appel aux sentimens d'honneur, parler de vengeance, promettre une association pour une affaire prochaine et fructueuse; le *fileur* tient bon, exige sa part, l'obtient, et va chercher ailleurs une nouvelle aubaine. Un fait digne de remarque : les voleurs juifs excellent à filer les voleurs chrétiens; mais ils ne se filent jamais entre eux.

## III.

Le voleur est digne du nom qu'il porte en argot : il est fainéant par excellence. S'il travaille, au vrai sens du mot, ce n'est que par exception, lorsqu'il est traqué de trop près par la police, qu'il veut donner le change, ou que, réduit aux abois par une série de mauvaises opérations successives, il ne sait plus où donner du front. Ce n'est donc ni au chantier ni à l'atelier qu'il faut aller pour le voir dans la libre manifestation de ses penchans, c'est dans les tapis-francs, les cabarets borgnes, les bals de barrières. Il n'y apparaît ordinairement que fort tard; il s'est couché vers l'heure où le

soleil se lève et a dormi une partie de la journée, cuvant son ivresse ou alourdi par la fatigue de la veille. Il est par-dessus tout, comme les félins avec lesquels il a tant de points de ressemblance, un animal nocturne; aussi aime-t-il à dire en plaisantant qu'il appartient à l'ordre des gentilshommes de la nuit. Chaque catégorie de voleurs fréquente des lieux particuliers : les voleurs au *rendez-moi* rougiraient de frayer avec les roulotiers, qui ne se soucient guère de se trouver en compagnie des caroubleurs. Si les mœurs générales sont les mêmes, si l'absence de moralité est identique, les habitudes, les relations, sont différentes. Jadis les voleurs de toute sorte recherchaient le centre de Paris; ils trouvaient là des réduits obscurs, des abris certains, des maisons à triple sortie, des plaisirs faciles et leur grande alliée, la prostitution. — C'était dans les rues tortueuses de la Cité, dans ce chapelet de ruelles infectes et mal fréquentées qui serpentaient entre le Palais-Royal et le Louvre, dans les bas quartiers du Temple, qu'ils avaient établi leurs refuges. Il n'était pas toujours prudent de pénétrer dans ces bouges, et plus d'une fois les patrouilles grises en furent chassées à coups de bouteilles, de brocs et de tabourets. Tout malfaiteur inquiété se sauvait dans les tapis-francs de la rue aux Fèves, de la rue du Haut-des-Ursins, de l'impasse Saint-Martial, sentiers boueux et empoisonnés groupés autour de Notre-Dame, dans le café de l'Épi-scié, situé boulevard du Temple, à l'estaminet des Quatre-Billards, rue de Bondy, au cabaret des Philosophes, dit aussi le cabaret de l'Homme *buté* (assassiné), rue Croix-des-Petits-Champs, à l'hôtel d'Angleterre, rue de Chartres, dans les débits interlopes de la rue Froidmanteau et de la rue du Chantre, dans les repoussans garnis de la place aux Veaux, de la rue de la Vieille-Lanterne et de la Petite-Pologne. Ces repaires ont disparu, emportant peut-être avec eux les regrets des amateurs de pittoresque quand même, mais laissant à leur place des squares, des voies spacieuses, des boulevards salubres. En éventrant ces vieux pâtés de maisons, où la vermine disputait le logis aux voleurs, en démêlant à coups de pioche ces écheveaux de ruelles malsaines, en y faisant violemment entrer l'air et le soleil, on n'a pas seulement apporté la santé à ces quartiers misérables, on les a moralisés, car on en a chassé les malfaiteurs que le grand jour épouvante, et qui ne trouvent plus à se cacher dans les vastes espaces où se dressaient autrefois leurs taudis lézardés. Partout cependant, au milieu de ces anciens quartiers où les démolisseurs n'ont pas encore pu entreprendre leur travail d'assainissement et d'épuration, le crime sait se faufiler et s'abriter. Il existe encore malheureusement, dans le centre même de Paris, dans la région commerciale, des rues si étroites, si sales, si

sombres, qu'elles ressemblent à des égouts coulant à ciel ouvert. Le soleil n'est jamais parvenu à y pénétrer; les murailles hautes, ventrues et fendillées paraissent osciller sous le poids de cinq étages; elles se dressent, bossuées, verdâtres, exhalant une insupportable odeur de salpêtre humide, montrant des loques à chaque fenêtre. De chaque côté de ces sortes d'ornières, où il serait impossible d'appliquer un trottoir, des marchands de vieille ferraille, d'habits sordides, de chiffons empestés, de verres cassés, de tonneaux crevés, gîtent sous des hangars plus semblables à des tects à porcs qu'à des habitations humaines. Çà et là surgissent quelques auberges de mine sinistre, portant sur une enseigne où l'orthographe boite à chaque mot cette inscription : ici on loge à la nuit. Dans les ruisseaux ou sur les tas d'ordures, les enfans à demi nus jouent avec les chiens galeux; d'une maison à l'autre, on s'interpelle, on se dispute; s'il y a un cabaret, on y entend des cris; des femmes ivres, poursuivies par les huées des gamins, battent les bornes en se traînant aux murs; la biographie des habitans, de la plupart, sinon de tous, est écrite sur les livres d'écrou des prisons; si un locataire manque dans une de ces masures, on ne s'en inquiète guère, on sait où il est : au dépôt, à Mazas, à la Roquette, à Clairvaux, à Toulon, à Cayenne. Tout ce monde se connaît, se tutoie, se grise, se bat, et lorsqu'un sergent de ville passe, chacun affecte un air indifférent. C'est une honte pour le Paris moderne de renfermer encore de telles cours des miracles; ne serait-il pas temps de les faire disparaître, et ne rendrait-on pas un grand service à la population en jetant bas les rues de Venise, des Filles-Dieu, Sainte-Marguerite-Saint-Antoine, la rue des Anglais et quelques autres?

Ce sont là des exceptions, il faut l'avouer; aussi le clan des voleurs s'est-il porté en masse du côté des anciennes barrières, dans ces quartiers nouvellement annexés et qui semblent n'avoir encore avec l'ancien Paris qu'une attache exclusivement administrative. Là ils se réunissent dans quelques cabarets où ils sont certains de pouvoir se rencontrer et se concerter pour les mauvais coups qu'ils méditent. C'est vers les barrières d'Italie, des Deux-Moulins, de Fontainebleau, du Mont-Parnasse, du Maine, de l'École-Militaire, que ces tapis-francs ouvrent leurs portes hospitalières à tous les bandits. Tel marchand de vin a ses relations établies de longue date avec les braconniers, tel autre avec les casseurs de portes, tel autre avec les *cambrioleurs*. Il y a là échange de bons procédés, recel, indications. Il est rare que ces bouges n'aient pas plusieurs issues, parfois si bien dissimulées qu'il faut quelque sagacité pour les découvrir. Sur la muraille, on lit des inscriptions du genre de celle-ci, que je cite textuellement : « pour éviter les contestations,

le client est prié s. v. p. de payer en servant. » La tasse de café, une sorte de jatte contenant la valeur d'un demi-litre, coûte quatre sous, est servie toute sucrée, sans petite cuiller, et s'appelle *un noir*. Le vin est apporté dans de lourds pots de grès, le vin chaud dans des saladiers d'étain qu'on peut, sans les casser, se jeter à la tête. Dans d'autres repaires, plus infimes encore, des tasses de fer sont scellées à la muraille par une chaîne; on boit debout, car il n'y a ni bancs ni chaises; d'une main on donne 10 centimes, de l'autre on tend la tasse, et une fille de service mafflue, grasse et vigoureuse verse à boire sans même faire attention aux paroles obscènes qu'on lui jette à l'oreille. Je me suis attablé dans tous ces cabarets; j'ai suivi les voleurs dans les étapes du plaisir, comme je les suivrai plus tard dans les étapes de l'expiation, et je me demande ce qu'il y a de plus sinistre : est-ce le café élégant où les faiseurs viennent griffonner leurs fausses signatures? est-ce la misérable cahute récrépie à la chaux où les voleurs s'entassent pour parler des hauts faits de la veille et des crimes du lendemain C'est la même misère morale sous des costumes différens, et je ne sais si la dernière n'est pas préférable, car du moins elle a pour elle d'agir à force franche, au grand jour et de haute lutte.

Pour beaucoup de voleurs, le café est un cabinet de lecture : vers trois heures de l'après-midi, ils vont dans une sorte d'estaminet établi au milieu d'une cour couverte où l'on a pu placer quatre billards; là, tout en buvant de l'absinthe, ils lisent et commentent *le Droit* et la *Gazette des Tribunaux* pour étudier théoriquement le code, qu'ils vont très souvent, et comme simples spectateurs, étudier pratiquement à la cour d'assises. Aussi connaissent-ils autant que nul avocat les degrés de pénalité; ils savent parfaitement d'avance les risques qu'ils ont à courir avec un vol simple ou avec un vol qualifié. Leur journée se passe à jouer, et là encore des divergences apparaissent : les voleurs à la tire jouent au piquet, les cambrioleurs jouent au billard; les voleurs au *rendez-moi*, qui fréquentent un café spécial, jouent au trictrac. Ces classifications ne sont pas absolues; mais elles ont quelque chose de général qui s'impose à l'observation. Il n'est pas besoin de dire que tout le monde triche; les voleurs ne jouent jamais à l'écarté, parce que celui qui donne le premier gagne forcément, puisque dès la première passe il fait trois points : le roi et la vole. J'ai vu là des enfans de quinze ou seize ans, impudens et gouailleurs, qui maniaient les cartes avec l'aplomb d'un vieux croupier et jouaient le piquet à écrire avec une perfection désespérante.

Il existe sur un large boulevard dégageant une gare de chemin de fer un café qui a des dehors assez respectables. On entre dans

une salle qui n'est pas fort grande et où d'honnêtes rentiers lisent les journaux en buvant leur *gloria;* mais, si l'on pousse les portes du fond, on se trouve dans une immense salle contenant seize billards et éclairée par plus de cent cinquante becs de gaz. Le long des murs, décorés de paysages, ornés de glaces et souvent percés de portes protectrices, grouille une fourmilière humaine; blouses, redingotes, vestes, habits, chapeaux, casquettes, se mêlent dans une inquiétante fraternité. A chaque table, on boit et on joue; des femmes parfois très jeunes et jolies sont mêlées à cette foule; il monte au-dessus des groupes un murmure de voix basses et contenues, comme si chacun avait peur d'être entendu de son voisin. C'est là le rendez-vous des *carreurs*, des *caroubleurs*, des *voleurs à l'américaine* et de bien d'autres qui, n'ayant pas une spécialité définie, profitent de toutes les occasions que le hasard met sur leur route.

Le pâté de maisons compris entre le boulevard Saint-Germain et le quai de Montebello contient encore quelques curieux spécimens des vieux tapis-francs d'autrefois. Dans une ruelle, à côté de la boutique dégoûtante d'un tripier, en face d'un marchand de vieux habits dont les défroques balancées par le vent traînent jusque dans le ruisseau, s'ouvre une porte basse et vitrée qui donne entrée dans un couloir étroit, pavé, resserré entre un comptoir d'étain grisâtre et une rangée de tonneaux. Au fond, une petite salle carrée, grise de poussière et exhalant une insupportable odeur de lie de vin, abrite quelques buveurs assis, ou plutôt écroulés sur des tabourets dépaillés. Accotés contre les murailles, couchés par terre, vautrés sur des bancs graisseux, des hommes dorment alourdis par la dure ivresse de l'absinthe; des femmes dépenaillées, dont la laideur et la flétrissure rappellent les sorcières de Macbeth, ont, dans leur voix cassée, enrouée, éraillée par l'alcool, des inflexions encore caressantes pour demander à boire. Si ce n'est l'enfer, c'en est le vestibule, et cependant ce bouge terne et suintant le vice est moins repoussant qu'un vaste cabaret situé non loin de là qui porte un nom terrible : la Guillotine, et qui se trouve établi sur l'emplacement où Sainte-Croix, l'amant de la Brinvilliers, avait son laboratoire secret. On y monte par un perron; trois vastes chambres garnies de bancs et de tables de bois sont pleines de buveurs pressés les uns contre les autres; quelques-uns ont apporté de la charcuterie, du pain, et mangent avidement, silencieusement, dans leur coin, comme des loups affamés. C'est là que viennent les pires espèces du genre voleur; quelques chiffonniers rôdent parmi eux, et les femmes leur parlent avec une soumission dont l'expression est souvent navrante. Lorsque j'y suis entré un soir, vers

onze heures, le cabaret regorgeait de monde. Quelques groupes d'hommes réunis, les coudes sur la table, le visage caché par les mains, parlaient en sourdine, et de temps en temps jetaient un regard inquiet autour d'eux. Un guitariste debout, habit noir, longs cheveux collés sur les tempes, mains maigres et sales, tête nue, face ravagée, œil cave et voix chevrotante, chantait sous la lumière du gaz une sorte de *bolero* espagnol. Il démenait son grand corps et grattait sa guitare phthisique, d'où sortait comme un dernier râle un bourdonnement sourd et indistinct. C'était sinistre. Lorsqu'un étranger pénètre dans ces cavernes où le crime et la débauche s'accoudent ensemble devant les brocs de vin frelaté, un grand silence se fait. On regarde le nouveau-venu, on le détaille, on le commente de l'œil, et, comme les agens du service de sûreté excellent aux déguisemens, il est promptement soupçonné d'appartenir à *la rousse*. On dirait alors que chacun fait son examen de conscience et se dit : Est-ce moi qu'on vient arrêter?

Les voleurs ne se contentent pas toujours du plaisir fort modeste qu'on leur offre dans ces cabarets immondes; ils suivent le progrès, et c'est peut-être bien tout exprès pour eux qu'on a bâti récemment un grand café-concert aux environs de la barrière d'Italie. On pourrait le croire du moins, car ils y affluent. Sur une petite scène éclairée par le gaz, aux accompagnemens d'un orchestre qui n'est pas trop mauvais, des actrices très décolletées sont assises. A une ritournelle du violon, une d'elles se lève, s'approche de la rampe et chante. Elle enfle sa voix, elle se dégingande, elle cherche par toute sorte d'artifices à imiter une cantatrice de bas étage qui a eu son heure de célébrité; à la fin des couplets, on l'applaudit, on crie *bis!* elle envoie des baisers au public. Ce ne sont plus alors ni des cris, ni des bravos, ni des trépignemens: ce sont des rauquemens de bêtes féroces flairant la proie; c'est une expansion de bestialité. Ces robes de soie, ces épaules nues où s'enroulent quelques bijoux, cette apparence de luxe et de beauté, soulèvent je ne sais quelles espérances dans ces cœurs violens, et plus d'une femme a dû perdre la tête devant une si brutale explosion d'admiration sauvage. La salle est divisée en un parterre où va le commun des martyrs et une galerie circulaire presque exclusivement occupée par les voleurs, par ces hommes aptes à tout mal que la police appelle *la gouape*. De là en effet ils dominent la salle, l'embrassent d'un coup d'œil, surveillent les arrivans, et, si dans la tournure d'un de ces derniers ils croient reconnaître quelque chose d'inquiétant, ils ont bien vite trouvé l'issue secrète par où ils peuvent s'esquiver.

S'ils ont leurs cabarets, leurs cafés, leurs concerts, ils ont aussi leurs bals. Quelques-uns sont simplement comiques, un entre au-

tres qui se trouve situé non loin de l'ancienne barrière des Deux-Moulins, et où l'on arrive en traversant des rues si particulièrement fangeuses qu'elles semblent n'avoir jamais été pavées, et si en dehors de toute civilisation qu'elles sont encore éclairées par ces vieux réverbères à l'huile que quatre cordelettes suspendent entre les maisons. La salle de bal est une sorte de couloir peint en jaune; au fond, sur une estrade, l'orchestre, composé d'un cornet à piston, d'un flageolet et d'un tambour, fait rage sans rhythme ni mesure. Là, quand il manque une danseuse, on prend la cuisinière du lieu, car le bal se double d'une gargote. Quelques-uns de ces vastes cafés où l'on danse, où la musique et l'eau-de-vie semblent s'entr'aider pour produire une chorégraphie inconnue, sont relativement luxueux. Le cœur y est involontairement serré à l'aspect de certaines femmes; non pas de ces femmes épuisées, modelées par le vice, non pas de ces jeunes sorcières de dix-sept ans qui portent sur le visage l'empreinte des plus mauvais instincts, mais de ces jeunes filles blondes, un peu fades, manifestement sans résistance, qui ressemblent à « la cruche cassée » de Greuze, que l'entraînement du plaisir amène dans ces lieux de perdition, et qui, par nonchalance, par faiblesse constitutive, tomberont de chute en chute jusqu'à l'abjection des antres qu'on ne nomme pas ou jusqu'aux cellules des maisons centrales.

Tous ces bals sont pareils, ou peu s'en faut, et gardent le caractère général de guinguette; un cependant m'a paru plus sinistre que les autres. Sur une des places de Paris, vers le point où le canal se jette dans la Seine, il est établi dans un local construit en planches qui représente assez exactement ces vastes baraques qu'on élève pour abriter les navires encore placés sur le chantier. Des drapeaux tricolores tapissent les murailles peintes en blanc. Les danseurs y sont nombreux, et le moindre geste des danseuses consiste à lever la jambe plus haut que la tête. L'orchestre est représenté par trois cornets à piston, un ophycléide alto, une clarinette, une grosse caisse et des cymbales : il forme une basse continue sur laquelle éclatent les notes de cuivre. Les airs, choisis à dessein, sont très rhythmés et d'une violence excessive. Involontairement on pense à Orphée, car les Ménades qui ont déchiré son corps devaient être affolées par une musique semblable. Rien n'est plus nerveux, plus brutal; c'est la folie furieuse de la cadence et du son. Les hommes qui fréquentent cette maison maudite sont des *escarpes*, des *scionneurs*, des assassins et des meurtriers. Ils ont pu entrer là, méditant pour la nuit un vol qui leur donnera les joies du lendemain; mais lorsqu'ils ont pendant une heure seulement entendu cette musique infernale, ils sont sortis résolus à toute violence, s'y excitant et s'en

faisant gloire. Pendant que ces chants d'énergumène bruissent encore dans leur souvenir, s'ils rencontrent sur les berges de la Seine ou sur les bords du canal un passant attardé, avant toute réflexion, ils se jettent sur lui, l'assomment ou l'étranglent, le dépouillent et poussent le cadavre à l'eau. Sur des natures grossières, un tel enivrement conduit au crime. Ceux qui, arrêtés et interrogés, convaincus de meurtre dans de semblables circonstances, disent : « J'étais fou, » ne mentent pas. Ils ont agi sous l'influence d'une perturbation nerveuse causée par un abus de sonorité admirablement combinée pour ébranler l'âme la plus forte et la mieux assise.

L'aspect de ces mauvais lieux a dû être singulièrement modifié par le gaz; autrefois c'étaient des salles fumeuses à peine éclairées par un quinquet charbonneux et tremblotant; à cette heure, la lumière y ruisselle et leur donne peut-être une apparence plus lugubre, car tout s'y aperçoit jusque dans les moindres détails. L'œil embrasse à la fois toutes ces têtes sur lesquelles on s'épuise en vain à chercher la trace des crimes commis; sous la grande clarté, il semble que les âmes mises à nu vont laisser pénétrer leur secret, et que de ces cerveaux on va voir sortir les larves qui les habitent. La férocité des mœurs n'apparaît réellement que pendant les querelles. Lorsque quelques-uns de ces bandits se disputent entre eux, on n'a garde de les séparer; loin de là, on les excite. Quand l'insulte a été vive, lorsque l'injure vomie a été si bestiale qu'il faut en venir aux mains, ce n'est pas à coups de poing ni à coups de pied qu'on s'attaque, c'est à coups de tête. Rapidement, d'un seul bond, les deux adversaires s'éloignent et prennent du champ, puis ils se précipitent l'un sur l'autre, le front baissé, comme deux taureaux; à chaque coup bien porté, la galerie applaudit. Heureusement qu'il se trouve toujours là quelque sergent de ville alerte, quelque garde de Paris solide qui ramassent les combattans et les jettent au violon avant qu'ils aient eu le temps de se défoncer les côtes. Il faut que de tels plaisirs aient un bien grand attrait pour ces misérables, car, au risque de leur liberté, ils y reviennent invariablement. C'est toujours dans les mêmes cabarets, dans les mêmes cafés, dans les mêmes bals qu'on les retrouve. L'expérience n'y fait rien, elle s'émousse sur une sorte de besoin inexplicable et irraisonné de retourner vers des jouissances déjà connues. C'est ce qui peut faire douter de l'intelligence de beaucoup d'entre eux; ils n'ont guère que de l'instinct, semblables à ces animaux qui, traqués, pourchassés, repassent fatalement par des endroits pleins de périls, où le chasseur avisé les attend avec certitude. Cette persistance dans l'habitude est, à de très rares exceptions près, un fait commun aux voleurs. Tout malfaiteur est

homme de débauche; tôt ou tard, quel que soit le danger qui le menace, il retourne à son vieux péché et tombe dans les mains ouvertes pour le saisir.

## IV.

S'il est impossible de dire, même approximativement, le chiffre des malfaiteurs qui habitent Paris, on peut du moins déterminer avec certitude le nombre de ceux que la préfecture de police a fait arrêter; mais il n'est point inutile de remonter de quelques années en arrière et de voir dans quelle proportion ces gens de mauvais monde s'empressent vers la ville qui les tente et les attire de partout, car là se rencontrent plus que partout ailleurs l'occasion, le plaisir, le refuge et peut-être l'impunité. On arrête 20,726 individus en 1857, 24,953 en 1862, 25,516 en 1865. La différence est notable, mais elle est jusqu'à un certain point insignifiante en présence de celle qui se manifeste actuellement. 1866 donne 28,644 arrestations, et 1867 atteint le chiffre de 31,437. Ainsi dans une période de dix ans l'augmentation est précisément d'un tiers. Elle ne fléchit pas, car en 1868 les chiffres s'élèvent à 35,751. La surveillance dont les criminels et les délinquans sont l'objet est plus étendue, menée avec plus d'ensemble, mieux ramifiée qu'autrefois, ceci n'est point douteux, et la répression est plus efficace. Cependant le nombre plus considérable de sergens de ville, les services actifs plus vigilans, ne suffisent point à expliquer des écarts aussi profonds. Cette progression semble être en correspondance directe avec celle que j'ai eu l'occasion de faire remarquer lorsque, m'occupant de la Seine à Paris, j'ai parlé de la Morgue et du nombre de cadavres toujours croissant qu'on y apporte chaque année. Une des causes principales de cette augmentation dans les délits et les crimes tient à l'horreur instinctive que le Français manifeste pour l'émigration. Dans les races saxonnes et germaniques, les aventureux et les aventuriers, ceux qui ne trouvent point dans la mère-patrie une existence assurée, qui se sentent tourmentés par ce malaise vague et indéfini auquel bien peu de jeunes gens savent échapper, s'en vont vers les libres contrées de l'Amérique chercher des occasions de fortune. Chez nous, dans notre race gallo-latine, il n'en est point ainsi; nous tenons au sol par des attaches si fortes et si tendres que nous ne pouvons les rompre. La vie est dure au village, sans issue, restreinte entre le pénible labeur de la terre et l'impossibilité de se mouvoir dans un milieu étroit et surveillé. Là-bas, à Paris, on dit qu'il y a de l'ouvrage pour chacun, qu'on reconstruit une ville, qu'un bon ouvrier y gagne facilement cinq francs

par jour, qu'avec de l'intelligence, des bras solides et du bon vouloir on arrive à tout, même aux honneurs. Voilà ce qu'on se dit dans les veillées d'hiver, autour de l'âtre où brûlent en pleurant quelques brindilles de bois vert. Le jeune homme est anxieux; des rêves d'or bruissent dans sa tête; on se rappelle ce que racontait le voisin, qui a fait son congé et a tenu garnison à Paris; il a parlé des femmes élégantes, des voitures sans nombre, des spectacles, des cafés toujours ouverts, des bals où l'on danse toute la nuit, des palais, des belles promenades, des rues interminables, de cette foule, de cette activité, de ce gaspillage. C'était jadis une affaire qu'un voyage à Paris; à pied, le long des routes poudreuses, le sac au dos, il fallait obtenir dans les fermes l'autorisation de coucher sous la grange; parfois on *se louait* pour faire les étapes suivantes; on employait un mois, six semaines, quelquefois plus pour parvenir jusqu'à la terre promise. Il n'en est plus ainsi, des chemins de fer vous portent en quelques heures dans cette ville incomparable, dont on raconte des merveilles, et qui adopte ceux qui se donnent à elle avec un cœur vaillant. L'homme et la femme ne résistent pas longtemps à de telles obsessions. Pour un qui réussit, combien y en a-t-il qui succombent! L'homme est saisi par le vagabondage, et la femme par quelque chose de pis.

Aussi, dans ce chiffre effrayant de 35,751 arrêtés en 1868, il faut compter 14,550 vagabonds et 3,353 mendians. Beaucoup de ces pauvres gens ont été pris dans les premiers jours de leur arrivée à Paris; dénués, sans asile, dans un état d'ahurissement indescriptible, n'ayant pas de quoi manger, ayant marché la nuit entière pour n'être pas ramassés par les rondes de police, harassés, ils ont été se livrer eux-mêmes au premier poste qu'ils ont trouvé sur leur chemin. Cette histoire est celle de bien des paysans que les travaux de Paris ont attirés, et qui n'ont pas su se procurer l'ouvrage et le pain quotidiens. Sur les 35,751 individus, 4,429 ont été arrêtés en vertu de mandats d'amener lancés par le parquet de la Seine, 151 en vertu de mandats départementaux, 13 en vertu de mandats du préfet de police, et 31,158 parce qu'ils avaient été surpris en flagrant délit, ou qu'ils n'avaient ni ressource ni asile. Bien des enfans âgés de moins de seize ans (2,333) ont été arrêtés aussi pour fait de vagabondage, et parmi eux il s'en trouve qui, dans la même année, ont été conduits au dépôt quatorze fois et plus. Ceux-là, c'est la vie sédentaire et cloîtrée qui les pousse à fuir. On les rend à leur famille : ils ont pleuré, ils ont couché en prison, ils sont pleins de honte et d'un remords sincère, ils font effort sur eux-mêmes pour ne plus retomber en faute; mais je ne sais quel oiseau voyageur bat de l'aile dans

leur jeune tête : ils ont beau lutter, une force irrésistible les entraîne vers le soleil et vers la liberté! Ils reprennent la clé des champs, triste clé pour eux, car elle leur ouvre la porte des postes de police et quelquefois celle de la police correctionnelle.

Dans cette douloureuse statistique des plaies morales de Paris vient ensuite le vol, qui est représenté par 8,698 individus arrêtés, puis l'escroquerie, 1,212, l'abus de confiance, 604, les outrages à la pudeur, les attentats aux mœurs, l'excitation des mineurs à la débauche, qui forment ensemble un total de 532, les ruptures de ban, 729; le meurtre, 18; l'assassinat, 26; je ne parle ni des voies de fait, ni de la rébellion, qui le plus souvent sont le résultat d'un instant de colère. Les deux crimes les plus difficiles à constater, l'avortement et l'infanticide, donnent des chiffres insignifians, 10 et 17; il en est de même de l'empoisonnement, qui n'a amené que 7 arrestations. C'est à Paris même, dans l'enceinte des fortifications, que la police trouve ce vilain gibier; 31,894 individus contre 3,857 seulement saisis dans les communes voisines. Beaucoup d'entre eux, 19,671, n'étaient point de nouveau-venus et avaient des antécédens judiciaires; 2,482 avaient déjà été arrêtés dans le courant de l'année, et 13,598 n'avaient pas encore eu de démêlés avec la préfecture de police. Sur le nombre total, il y a eu 4,630 femmes seulement, dont 1,074 mineures. Ces 35,751 personnes n'ont pas toutes été livrées à la justice, comme on pourrait le croire; s'il y a des coupables, il y a beaucoup de malheureux. Il faut tenir compte des ivrognes arrêtés pour rébellion et qui se repentent dès qu'ils sont dégrisés, des individus arrivés de province, que la fatigue physique, le découragement, avaient vaincus, et qui, épouvantés par la triste nuit qu'ils ont passée au dépôt, demandent à retourner dans leur pays : aussi 2,219 individus ont-ils été immédiatement relaxés par ordre du commissaire interrogateur. En outre 25 enfans ont été placés à titre d'hospitalité dans des maisons correctionnelles, 11 individus ont été transférés à la frontière ou dans leurs départemens, 27 ont été remis à l'autorité militaire, 37 ont été envoyés d'urgence dans les hôpitaux, 20 dans leur pays avec secours de route et transport gratuit, en dehors de tout examen judiciaire; 693 ont été dirigés sur la maison hospitalière de Saint-Denis, 136, arrêtés en vertu de mandats des parquets de province, ont été livrés aux autorités qui les réclamaient, enfin 31,879 ont été remis au parquet du procureur impérial de la Seine avec des notes de nature à éclairer la justice.

La catégorie des vols se décompose en huit groupes principaux, fournissant des résultats différens qu'il est bon d'indiquer, car ils jettent quelque jour sur les habitudes des voleurs parisiens : vols

avec violence, la nuit, sur la voie publique, 296, — avec escalade, effraction ou fausses clés, pendant le jour, 649, pendant la nuit, 679; vols par salariés, 770; dans les maisons garnies, 56; par recel, 66; vols simples, 6,260; vol à l'américaine, 2. Ainsi qu'on le voit, les vols simples sont en majorité considérable, et plaident, toute mesure gardée, en faveur des voleurs de Paris, qui sont bien plutôt tentés par l'occasion que machinateurs de crimes qualifiés. Cela prouve aussi qu'ils sont prudens, et que, s'ils ne savent pas éviter la prison, ils réussissent du moins à se soustraire aux bagnes et à la déportation outre-mer. Deux vols seulement à l'américaine dans l'espace de douze mois dénotent une amélioration sensible dans l'intelligence de la population, qui, il y a quelques années à peine, se laissait fréquemment affriander par les gros bénéfices illicites que les faux Anglais offraient aux gens simples et avides.

La France, l'Europe, l'univers entier, concourent à former les bandes qui exploitent Paris; on y rencontre des Chinois, des Persans, des Turcs. Les étrangers sont en fort petit nombre, il est vrai, dans les tapis-francs; mais du moins ils y sont représentés, et donnent par leur présence aux voleurs de la grande ville un caractère de cosmopolitisme qu'il est curieux de constater. 698 Italiens, 738 Belges, 273 Prussiens, 232 Suisses, 70 Américains et bien d'autres venus de pays limitrophes ont passé sous les verrous (1). Les départemens français les plus riches en ce genre de population sont: Seine-et-Oise, 1,152; la Moselle, 909; la Seine-Inférieure, 668; l'Aisne, 732. Les plus pauvres, et il faut les en féliciter, sont: Vaucluse, 18; Alpes-Maritimes, 14; Var, 12; Landes, 11. Comme toujours et en toutes choses, le département de la Seine garde la suprématie, et s'élève au chiffre de 10,479.

Les corps de métiers apportent aussi, en proportions fort diverses, leur contingent à ce total. En tête et en nombre exceptionnel se présentent les journaliers, qui ont eu 10,376 des leurs mis en prison. Ici l'étiquette est trompeuse, et il ne faut pas s'y laisser prendre. Tous les déclassés, tous les fainéans, tous les ouvriers qui, par défaut d'aptitude ou par manque de travail, ont abandonné leur atelier, vont sur les chantiers de terrassement essayer de manier la pioche, tous ceux qui, n'ayant aucun état, ne vivent que de fraude ou de mendicité, lorsqu'on les interroge sur leur profession, répondent: journalier. Après eux, mais très loin, viennent les maçons, 1,975; les domestiques, 1,176; les serruriers-mécaniciens, 1,132; les employés, 1,046, et ainsi de suite; je ne sais guère quelle fonction sociale ne prend part à des manœuvres cou-

(1) Le nombre total des étrangers arrêtés en 1863 a été de 2,978.

pables, car je vois qu'en 1868 on a arrêté à Paris 7 architectes, 3 avocats, 1 notaire, 36 individus prenant la qualification d'hommes de lettres, 15 ingénieurs, 66 instituteurs, 1 facteur à la poste, 21 pharmaciens et 5 sages-femmes. En lisant ces longues listes minutieusement préparées, et où toutes les classes de la société semblent s'être donné rendez-vous pour affirmer leur immoralité, on se rappelle involontairement le mot du duc de La Feuillade : « il n'y a si bonne famille qui n'ait son pendu. »

Ces soldats de la débauche et du crime ne sont pas toujours sur pied, et de même qu'ils ont leurs cafés, leurs cabarets et leurs bals, ils ont des lieux où ils vont faire halte et dormir. Beaucoup d'entre eux sont dans leurs meubles, comme on dit, ou logent chez ces pauvres créatures perdues, tombées au plus bas dans l'égout social, et qu'ils nomment *leurs ouvrières*, car elles travaillent, — et quel effroyable labeur! — pour les faire vivre. Ceux-là sont les plus heureux, et excitent l'envie de leurs compagnons, qui pour la plupart sont sans domicile. Lorsque les nuits sont âpres ou pluvieuses et qu'ils ont quelque monnaie en poche, ils vont demander asile à ces auberges de dernier ordre qu'on appelle des *garnis à la nuit*. Rien ne peut rendre l'aspect repoussant et l'odeur nauséabonde de ces taudis. Dans ma vie de voyageur, sur les bords de la Mer-Rouge, chez les Arabes ababdehs du désert, sous la tente des Bédouins de la Cœlé-Syrie, dans les bourgades de l'Asie-Mineure, j'ai couché dans bien des gîtes horribles, sales et grouillant de vermine; mais jamais je n'ai rien vu de semblable à ces bouges aux heures de la nuit. L'imagination des logeurs est inépuisable quand il s'agit de faire trois ou quatre chambres avec une seule, d'établir des refends dans des corridors, d'empiéter sur les paliers ou d'établir des gîtes précisément sous les toits, dans des réduits si bas, si resserrés, qu'on ne peut y pénétrer qu'en rampant. Les escaliers descellés, les vitres absentes, les larges fentes qui bâillent dans les murs, donnent à ces masures l'apparence d'une ruine. Ni quinquet ni lumière : on marche à tâtons au milieu d'une lourde atmosphère où se combinent, dans une odeur insupportable, l'humidité des murs, les chandelles éteintes, la lie de vin mal cuvée et la sueur humaine. Sur un matelas d'où la laine s'échappe, mêlée à des copeaux, un paquet de guenilles est roulé dans un coin; on le pousse, il s'agite, il se lève; c'est un homme, et l'on recule effrayé de voir qu'une créature vivante peut respirer dans cet air empesté. Ah! qu'on comprend mieux alors ceux qui, fuyant l'horreur de pareils abris, vont dormir à la belle étoile, au hasard de la pluie qui peut tomber ou de la ronde de police qui peut survenir! Tout n'est pas rose cependant pour ceux qui couchent dans les massifs des

Champs-Élysées ou dans les caves des maisons en construction; la plupart du temps ils vont finir leur nuit au poste. Les plus à plaindre sont ceux qui, sans réflexion ni prévoyance, cherchent un asile sous les arches de ponts et y dorment baignés par le courant d'air glacial qui paralyse leurs membres et les envoie bientôt à l'hôpital atteints de rhumatismes articulaires ou de névralgies aiguës. Le lieu de prédilection des vagabonds et des voleurs a été longtemps les fours à plâtre de Montmartre; mais depuis que ces derniers ont été abandonnés, ils se sont rejetés en partie vers Bagnolet et vers Pantin. Il est cependant un endroit qu'ils fréquentent volontiers à Paris et qui est fort connu, car chacun a entendu parler des carrières d'Amérique. Ce n'est pas là pourtant, comme on semble le croire, qu'ils s'entassent pendant les nuits d'hiver. Les carrières en effet sont inhabitables, même pour des hommes rompus à toutes les duretés de la vie en plein air; ce sont de longs couloirs d'où l'eau tombe goutte à goutte sur des terrains tellement détrempés qu'on y marche dans la fange jusqu'au-dessus de la cheville. C'est tout auprès qu'ils se réfugient, à côté de fours à plâtre qui, flambant jour et nuit, répandent une chaleur dont les vagabonds savent apprécier les bienfaits. Là, ainsi qu'ailleurs, comme on fait son lit, on se couche. Les mieux avisés n'arrivent pas trop tard, de façon à pouvoir choisir les bonnes places, s'étendre sur les fagots, non loin des fours et à l'abri des courans d'air. On fait plus que d'y dormir, on y soupe de charcuterie, d'eau-de-vie volées; on s'y donne des rendez-vous, l'on s'y invite en soirées; on y danse, on s'y bat, et il n'est si repoussante débauche dont ces lieux désolés n'aient été les témoins.

Tout s'use à la longue, les carrières d'Amérique sont près d'avoir fini leur temps; en tout cas, leurs belles nuits sont passées. La police a trop regardé de ce côté-là, et les vagabonds ne s'y rendent plus qu'en hésitant, car il est rare maintenant que leur sommeil n'y soit pas troublé. Vers deux heures du matin, quand on estime que les fours à plâtre sont occupés et que chacun s'y est endormi, on part à petit bruit du poste de police le plus voisin. Les agens, commandés par un officier de paix, se divisent en quatre bandes qui, rasant les murailles, marchant sur la pointe du pied, entourent le repaire de tous côtés, de façon à en garder les issues. A un signal donné, les torches sont démasquées, et l'on se précipite avec ensemble vers le grand dortoir improvisé sous les voûtes blanchies. L'alerte est générale. Les novices cherchent à se sauver; les vieux routiers se lèvent en étirant les bras, et se placent d'eux-mêmes entre les agens. Nul ne résiste jamais, et le premier mot de tous ces malheureux est : ne me faites pas de mal! Que trouve-t-on

là? Le rebut de Paris, des vagabonds, des voleurs, des repris de justice, des misérables aussi qui ne peuvent inspirer que la pitié. « J'ai un asthme, disait l'un d'eux, qui m'empêche de travailler; je tousse beaucoup, et à cause de cela les logeurs me mettent à la porte; je viens coucher sur les fours à plâtre parce que j'en éprouve quelque soulagement. » Celui-là a dû être immédiatement et d'urgence dirigé sur un hôpital pour y recevoir des soins. On y arrête des enfans échappés et voleurs; quatre d'entre eux furent surpris au moment où ils dépeçaient à pleines mains et mangeaient une motte de beurre qu'ils avaient enlevée à la halle. Ces razzias donnent des résultats importans; en deux jours, les 19 et 20 février 1869, on a saisi 77 individus, dont 58 avaient déjà eu à compter avec la justice.

Telle est cette armée du mal qui sans cesse en haleine menace et attaque Paris; elle est composée de partisans isolés et assez peu intelligens, quoi qu'on en ait dit; elle n'obéit à aucun chef, ses soldats se haïssent et se nuisent entre eux; les passions bestiales les emportent, et leur laissent rarement l'esprit de suite et la lucidité qui font les grands criminels. Si l'on regarde vers le passé, vers ces temps prétendus glorieux qu'on préconise encore, si l'on se rappelle qu'en 1609 on prescrivit de fermer les théâtres à quatre heures du soir, en hiver, à cause des bandes de voleurs qui, la nuit venue, se ruaient sur la ville, si l'on n'a pas oublié les vers de la *sixième satire* que Boileau écrivait en 1665, si l'on se souvient qu'à la veille même de la révolution les malfaiteurs trouvaient légalement des lieux d'asile inviolables dans les enceintes du Temple, de l'Abbaye et ailleurs, on conviendra que nous jouissons d'une sécurité que n'ont point connue nos ancêtres. L'homme est mauvais, la justice le maintient, la philosophie l'adoucit, qu'elle soit appuyée sur un dogme religieux traditionnel ou qu'elle soit une simple conception de l'esprit; mais les âmes perverses, trop violentes ou trop faibles, échappent à cette double influence, et les bandits dont j'ai essayé d'esquisser la physionomie ne sont point touchés par des notions métaphysiques. Ils ne respectent guère que la force, l'adresse, la vigilance. En présence des mauvais instincts qui portent atteinte à son repos et à sa propriété, la société est en droit de légitime défense: elle a édicté des lois répressives, et confié le soin de la sauvegarder à une autorité active et toujours aux aguets. J'espère pouvoir raconter bientôt à quels hommes incombe ce soin périlleux, et expliquer les rouages multiples de ce qu'on appelle en langage administratif *la sûreté publique* à Paris.

MAXIME DU CAMP.

UNE

# ÉNIGME DE L'HISTOIRE

## LA CAPTIVITÉ DE JEANNE LA FOLLE

### D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

*Calendar of letters, despatches, and state-papers relating to the negociations between England and Spain, preserved in the archives at Simancas and elsewhere*, edited by G. A. Bergenroth, published by the authority of the lords commissioners of her majesty's treasury, under the direction of the master of the rolls. Supplement to vol. I et II. London, Longmans, Green, Reades and Dyes 1868.

A mesure que s'ouvrent les archives d'état, l'histoire moderne semble se transformer et appeler des historiens qui la présentent sous sa figure nouvelle. La convention, la légende, s'évanouissent pour faire place à la réalité. Nous étions comme des enfans qui voient la surface des choses sans se demander ce qui s'agite au-dessous. Lorsque nous essayions de démêler les causes secrètes, les mobiles cachés, le rouage intime des drames de l'histoire, c'était une sorte de divination, tout au plus un calcul de probabilités, qui nous guidaient, qui souvent nous égaraient. L'hypothèse psychologique avait libre jeu, et il était rarement permis de la contrôler d'une manière sûre et efficace. Qui ne se souvient du temps où un patriotisme mal entendu veillait avec un soin jaloux sur le trésor des documens historiques, — notes, dépêches, instructions, correspondances, — qui auraient pu porter la lumière dans l'obscurité du passé? On semblait craindre qu'ils ne fissent descendre jusqu'aux neveux la solidarité des erreurs ou des crimes commis par

les ancêtres. On revient de plus en plus aujourd'hui de ce préjugé si funeste aux recherches savantes, et toute l'histoire moderne est en train ou à la veille d'être renouvelée de fond en comble.

On sait les révélations que les archives de Simancas, accessibles depuis vingt ans seulement, ont apportées au public étonné; on n'ignore pas les conclusions inattendues qu'en ont tirées les Prescott, les Ranke, les Mignet. Tout le monde a lu le beau livre dans lequel le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques a substitué à la légende de l'ermite ascétique de San Yuste l'histoire de l'homme d'état infatigable qui, de sa retraite peu rigoureuse, dirigeait, par habitude de gouverner plus encore que par ambition ou illusion, tous les fils de la politique européenne. Grand fut donc l'émoi du monde savant lorsqu'à la fin de l'année dernière on annonça une nouvelle découverte faite dans ces célèbres archives, et qui éclairait, disait-on, d'un jour étrange un autre point légendaire de cette histoire si intéressante de l'Espagne du XVI^e siècle, la folie de Jeanne, mère de Charles-Quint. Bien qu'il faille un peu rabattre des conclusions trop hardies de l'érudit allemand, les documens publiés par lui renferment encore des détails accablans pour la mémoire des trois souverains, père, époux et fils de l'infortunée reine de Castille. — Grâce aux pouvoirs discrétionnaires dont jouissait l'archiviste en chef de Simancas, ceux qui s'occupaient de cette époque de l'histoire d'Espagne n'avaient jamais pu obtenir communication de certaines pièces très importantes de la collection. M. Bergenroth fit pendant six ans des efforts plus persévérans qu'heureux pour arriver jusqu'à ces papiers. Soutenu par le ministre de Prusse, le baron de Werthern, il parvint enfin, il y a un an environ, à se faire ouvrir ces armoires mystérieuses. Son zèle fut récompensé au-delà de ce qu'il avait pu attendre. Il trouva en effet des pièces du plus haut intérêt, et il s'est empressé de les publier *in extenso*, contrairement à l'habitude des *calendars*, et en les accompagnant d'une traduction anglaise, dans la collection des *State-Papers*, qui paraît à Londres sous la direction du *master of the rolls*; elles en remplissent un gros volume. En tête de ces documens, M. Bergenroth publiait une introduction étendue où il essayait d'établir la parfaite santé mentale de Jeanne. Il donnait en même temps au recueil de M. de Sybel un extrait en allemand de l'introduction qu'il avait publiée à Londres. Peut-être, s'il eût vécu, aurait-il mitigé un peu ce que ses conclusions ont de trop absolu; malheureusement la mort vient de le surprendre à Madrid même. Il paraît que ses travaux n'avaient point enrichi l'obstiné chercheur, qui a dû être enterré, il y a trois mois, aux frais de la légation de l'Allemagne du nord.

Nous avons tenu à contrôler le récit de M. Bergenroth, et nous avons lu avec attention les cent quatre pièces publiées par lui et relatives à l'histoire de Jeanne la Folle. C'est donc dans ces pièces que nous puisons les élémens de l'exposé qu'on va lire et du procès que nous allons instruire sommairement. Si, après cet examen, nous arrivons à des conclusions sensiblement différentes de celles de l'érudit allemand en ce qui concerne l'état mental de la reine, au moins ne pouvons-nous que partager la désapprobation indignée dont il frappe Ferdinand le Catholique, Philippe de Bourgogne et Charles-Quint, qui imposèrent à la malheureuse souveraine un martyre de près de cinquante ans.

## I.

On connaît la légende. Jeanne de Castille, éperdument éprise de Philippe de Bourgogne, son mari, en devint jalouse à l'excès, et sa jalousie la rendit presque folle. Quand le beau Philippe mourut, elle en fut inconsolable, ne voulut point se séparer de son corps, lui fit rendre par les grands de Castille les honneurs dus à des souverains régnans, et ne consentit jamais à ne plus compter parmi les vivans celui dont la dépouille mortelle l'accompagnait partout. Qu'y a-t-il de vrai en tout ceci?

Jeanne, fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, naquit en 1479 et fut élevée en Espagne sous les yeux de sa mère. Bien que ce ne fût pas encore l'usage de la cour, comme au temps de Philippe II, d'assister aux auto-da-fé, aux fustigations et aux tortures des hérétiques, ces exploits du fanatisme religieux « en honneur de Jésus-Christ et de sa sainte mère » faisaient cependant dès cette époque le sujet préféré de toutes les conversations dans l'entourage dévot d'Isabelle la Catholique. Le sens droit et tous les bons instincts de Jeanne semblent s'être révoltés contre ces excès de la foi, et elle osa dès lors se mettre en opposition avec sa mère. On comprend la douleur d'Isabelle en voyant sa propre fille se perdre de gaîté de cœur, car n'était-ce pas se perdre à ses yeux que de douter de la sainteté des procédés de l'inquisition? Aussi essaya-t-elle d'étouffer ces premiers germes de désobéissance. Elle ne recula devant aucun moyen pour amener Jeanne à de meilleurs sentimens : devant aucun, disons-nous. Voici en effet ce que, trente ans plus tard, le marquis de Denia, geôlier en chef de la malheureuse captive, écrivait à Charles-Quint, fils de Jeanne, — la lettre est du 25 janvier 1522 : « Si votre majesté voulait employer contre elle la torture, ce serait à bien des égards rendre service à Dieu

et faire en même temps bonne œuvre envers la reine elle-même. Les personnes de sa disposition ont besoin de cela, et la reine, votre grand'mère, punissait et traitait sa fille, la reine, notre dame souveraine, de la même façon. » On comprend que Jeanne s'empressa d'accepter la main de Philippe de Bourgogne, un des plus beaux cavaliers de son temps, qui devait la conduire en Flandre et la soustraire à « l'éducation » de sa mère. Qui n'en eût fait autant à dix-sept ans et en de pareilles circonstances?

A peine fut-elle arrivée à Bruxelles (1496), que des bruits inquiétans sur l'orthodoxie de la jeune archiduchesse parvinrent à Madrid, et Isabelle envoya aussitôt en Flandre frère Thomas de Matienzo, sous-prieur de Santa-Cruz, pour ramener sa fille à la vraie foi. Le moine la trouva froide, glaciale même, s'il faut en croire ses rapports, et surtout méfiante à son égard. Elle ne demanda pas même des nouvelles de sa mère, au moins dans les premiers temps du séjour de frère Thomas. Elle négligeait le ménage (*la gobernacion de la casa*). Au demeurant, il la jugea tiède dans la croyance, mais non incrédule. Si elle ne consentait point à se confesser, au moins assistait-elle à la messe, qu'elle faisait célébrer dans le palais même. En somme, elle lui apparut, et elle nous apparaît dans ses lettres telle qu'avaient dû la faire l'éducation de sa mère et la conduite brutale de son mari, qui allait, dit-on, jusqu'à la battre. Elle est nerveuse, irritable, un peu capricieuse; elle a des audaces et des révoltes subites suivies aussitôt de soumissions et de lassitudes non moins soudaines. C'est un caractère comprimé, absolument dépourvu d'énergie active, hors d'état de tenter une entreprise hardie ou de prendre une résolution décisive, mais doué d'une prodigieuse énergie passive, pour nous servir des mots de M. Bergenroth, d'une force d'inertie presque invincible. Elle le prouva en résistant à toutes les exhortations de frère Thomas aussi bien qu'à celles de son ancien précepteur, frère André, qui la suppliait dans ses lettres de renvoyer tous les *ivrognes* (*bodegones*) de Paris, — c'est ainsi qu'il qualifiait les savans théologiens de la Sorbonne dont Jeanne s'était entourée, — et de choisir pour confesseur un bon moine espagnol. Jeanne ne daigna même pas lui répondre.

On se figure le dépit d'Isabelle en apprenant ces fâcheuses dispositions, et on comprend l'intérêt de Ferdinand et du parti clérical de Madrid à entretenir l'hostilité entre la mère et la fille, surtout après la mort de don Juan et de don Miguel, le frère et le neveu de Jeanne, héritiers mâles des deux souverains catholiques (1500). Aussi ne fit-on rien pour les rapprocher. Une réconciliation eût détruit d'un seul coup le rêve de toute la vie de Ferdinand, le but suprême de sa politique depuis son avénement au

trône, l'union de l'Aragon et de la Castille (1); elle eût en même temps porté un coup mortel à l'institution dont dépendait le règne du clergé en Espagne, à la sainte inquisition. La loi salique n'étant pas admise dans la Péninsule, Ferdinand aurait dû, à la mort de sa femme Isabelle, céder la *corona* (Castille) à sa fille et se contenter de la *coronilla* (Aragon). On devait penser que Jeanne, presque hérétique, très tolérante en tout cas, n'eût point continué les erremens religieux de sa mère. Celle-ci s'en préoccupa. Dès 1501, elle présenta aux cortès de Tolède un projet de régence qu'ils s'empressèrent d'adopter, et que Rome ne tarda point à confirmer. Par ce projet, Isabelle, vu la « grande expérience » de son époux Ferdinand, le nommait régent à vie de Castille, « au cas où Jeanne serait absente, peu disposée ou *inapte* à exercer elle-même ses droits de souveraine. » Cette singulière prévision semblait justifiée par le peu de goût que Jeanne montrait à Bruxelles pour les affaires d'état, et elle s'explique à nos yeux. Aurait-on pu dire la vraie appréhension d'Isabelle et les dangers que l'avénement de Jeanne eût fait courir à l'inquisition, alors si impopulaire en Espagne? Ici se place d'ailleurs un épisode important que M. Bergenroth a eu le tort de passer sous silence, bien qu'il contribue singulièrement à excuser la conduite d'Isabelle. Nous voulons parler du voyage en Espagne de Philippe et de Jeanne. L'archiduc et sa femme arrivèrent dans la Péninsule au commencement de 1502; ils y furent reçus à merveille. Les fêtes succédèrent aux fêtes, et, ce qui est plus important, les droits de Jeanne furent solennellement reconnus par les cortès de Tolède et par les *bras* de Saragosse. Philippe cependant ne se plut pas en Espagne, et il n'attendit pas la fin de l'année pour quitter le pays et sa femme, grosse alors de l'infant don Ferdinand. Chargé par son beau-père de négocier la paix avec le roi de France, il conclut (5 avril 1503) le traité de Lyon en outrepassant toutes les instructions de Ferdinand, qui en conçut un ressentiment très vif, et ne songea plus qu'à se débarrasser d un gendre aussi incommode. Un fait grave vint à son secours. Jeanne avait été d'une tristesse morne pendant sa grossesse et surtout depuis le départ de son époux, qu'elle ne cessait d'adorer malgré ses déportemens. A peine fut-elle accouchée qu'elle demanda d'aller rejoindre Philippe. On l'en empêcha de force; elle tenta de fuir dans des circonstances presque romanesques. On parvint à l'arrêter et à la retenir à Medina del Campo jusqu'en 1504. La conduite de l'archiduchesse, qui pendant des journées entières s'était obstinée à

(1) En mariant sa fille aînée, Isabelle, qui mourut en 1498, avec Alonzo, roi de Portugal, puis avec son successeur Emmanuel, il avait songé à réunir dans un avenir peu éloigné la péninsule tout entière dans une même main.

ne vouloir pas rentrer dans ses appartemens, donnait au moins un prétexte pour son interdiction; peut-être même sa mère y vit-elle réellement un acte de démence. Ce qui est certain, c'est que dans son testament, qui reproduisait le texte de la loi récente, Isabelle ne renouvelait pas même la clause sur l'incapacité éventuelle de sa fille, et nommait son mari régent sans condition. A peine a-t-elle fermé les yeux (23 novembre 1504), Ferdinand s'empare du pouvoir, et déclare aux grands du royaume, réunis à Medina del Campo, qu'il a « ôté la couronne de Castille de sa tête pour la placer sur celle de sa fille, mais qu'il continuera de gouverner comme lieutenant et régent à vie; » puis il réunit les cortès à Toro (février 1505), leur renouvelle sa déclaration dans un discours du trône comme il savait en faire, et est acclamé par ses sujets.

Philippe protesta sur-le-champ contre les « mensonges et bourdes infinies » que Ferdinand répandait sur l'état mental de Jeanne. Bientôt il apparut en personne à la tête d'un corps de troupes et accompagné de sa femme, afin de réclamer pour lui-même et pour Jeanne la couronne de Castille. Leur succès fut plus grand encore qu'ils n'avaient osé l'espérer. De tous côtés, les partisans affluèrent, et l'armée allait grossissant au fur et à mesure qu'elle avançait dans l'intérieur de la Péninsule. Ferdinand, d'ordinaire si maître de lui, eut un véritable accès de fureur; un moment, il fut sur le point d'aller trouver son gendre avec *capa y espada* pour le tuer en combat singulier à l'espagnole. Soudain il se ravisa, et revint à des dispositions qui lui étaient plus habituelles. Que s'était-il passé? Sous la conduite du connétable d'Espagne, un tiers-parti s'était formé, lequel repoussait Philippe, et ne reconnaissait que Jeanne pour souveraine de Castille. Le vieux politique n'hésita pas longtemps. Il vit tout de suite et nettement d'où lui venait le danger principal, et il résolut de s'attacher Philippe, que l'Espagne redoutait, non sans raison, car elle connaissait sa dureté, son avarice, et elle voyait en lui l'étranger. Ferdinand savait que l'entourage de Philippe, composé de Flamands et d'Espagnols exilés, serait pour le mari plutôt que pour la femme. Il savait que Jeanne vivait en hostilité ouverte avec les courtisans depuis qu'elle avait annoncé son intention formelle de mettre un frein à leur avidité. Il n'ignorait pas que Philippe lui-même ne se souciait ni du rôle effacé de prince-époux, ni du contrôle que Jeanne, entourée d'une cour espagnole, exercerait sur lui et les rapines de ses amis flamands, les Chièvres, les Chimay, les Sauvaiges, les Bèvres. Le rusé Aragonais va donc à la rencontre de Philippe, et passe la nuit du 1er au 2 juin presque seul à Villafranca del Valcarcel, d'où il envoie à son gendre l'archevêque de Tolède, chargé de négocier une entrevue.

Cette entrevue eut lieu le 26 juin à Villafafila. Le contraste fut grand entre les deux princes; il fut certainement prémédité de la part du beau-père, qui arriva monté sur un âne, accompagné de son secrétaire d'état, et au lieu d'armes « la paix à la main, l'amour dans le cœur. » On eût dit un bon bourgeois venant traiter une affaire de commerce sur le marché de la petite ville. Philippe au contraire, un grand beau blond légèrement enclin à l'embonpoint, vint tout couvert de velours et de soie, sur un cheval richement caparaçonné, entouré d'une noblesse chamarrée, suivi de troupes nombreuses. Ferdinand et Philippe descendirent de leurs montures pour entrer seuls dans l'église. Ce qui s'y dit n'arriva aux oreilles de personne. Les gentilshommes chargés de veiller aux portes virent les deux princes aller et venir dans la nef, et il leur sembla que Ferdinand parlait beaucoup et avec insistance, tandis que Philippe leur parut embarrassé et gêné. Au bout de deux heures, ils sortirent, et ils signèrent aussitôt le traité. Quel traité? celui par lequel Philippe cédait son semblant de droit à son beau-père? Ce serait mal connaître Ferdinand que de lui supposer pareille naïveté. Le vieillard n'avait employé ces deux heures qu'à persuader à son gendre, si convaincu la veille encore de la santé parfaite de sa femme, que Jeanne, avec laquelle il vivait depuis dix ans sans se douter de son état, était en réalité folle à lier, ou plutôt qu'elle avait « une maladie que des considérations de décence et de dignité empêchaient d'indiquer clairement. » Aussi le traité signé à Villafafila cédait-il tous les droits sur la Castille à Philippe de Bourgogne. Le roi renonçait à faire valoir les titres que lui conféraient une loi régulière des cortès et le testament d'Isabelle; il faisait plus : il s'engageait à quitter l'Espagne pour ne pas entraver, ne fût-ce que par sa présence, l'action de son « fils chéri. » Il est vrai qu'il avait eu soin, aussitôt après avoir prêté serment sur l'Évangile, de s'enfermer avec son secrétaire d'état, don Miguel Perez Almazan, qui ne l'avait point suivi sans intention, et de rédiger une protestation en due forme : il y affirmait qu'il était tombé, tout seul et sans armes, dans un guet-apens tendu par son gendre, lequel lui avait extorqué le traité de renonciation! Voilà le mot de la modestie bourgeoise du cortége royal. La protestation a encore pour nous un intérêt plus direct : Ferdinand y déclarait vouloir aider sa fille Jeanne, « tenue injustement captive par son mari, à recouvrer sa liberté, » et il y démentait, implicitement du moins, sa folie. Qui trompe-t-on ici? se demande le lecteur en voyant toutes ces déclarations et ces protestations contradictoires qui font de Jeanne tantôt une femme sensée et tantôt une folle, selon les besoins de l'intrigue et des personnages. Pour le moment, Ferdinand ne pro-

duisit pas encore cette protestation. Il se contenta de recommander à un de ses fidèles Aragonais, Mosen Luis Ferrer, le bien-être de ses enfans chéris, et même leur paix conjugale; puis il se rendit à Naples. Cependant « Dieu eut pitié du plus fidèle de ses serviteurs. » A peine arrivé en Italie, le roi apprend la nouvelle de la mort subite de son gendre Philippe. On voit que Ferrer avait admirablement compris et exécuté les instructions de son maître. Personne en effet ne douta que Philippe ne fût mort de poison. Les médecins, il est vrai, déclarèrent qu'ils n'avaient point trouvé de traces suspectes dans le corps du duc; mais il est bon de dire qu'ils n'avaient pas voulu examiner les entrailles, et qu'ils les avaient fait enterrer pendant qu'ils procédaient à l'embaumement. Les tribunaux, trouvant le cas trop délicat, n'osèrent intervenir ni contre les auteurs présumés du crime, ni contre les calomniateurs; on s'empressa même de mettre en liberté les criminels qui eurent assez d'esprit pour déclarer qu'ils savaient quelque chose du *bocado* (c'était l'euphémisme employé alors pour ce genre d'assassinat) donné à Philippe (1).

Voilà donc Jeanne veuve, et elle a pour dot le royaume de Castille. Les prétendans ne manquèrent pas, comme bien l'on pense: parmi eux se trouvaient Gaston de Foix et Henry VII d'Angleterre, qui, on le sait, aimait l'argent, et que la folie de Jeanne n'effrayait point, car il l'avait vue peu auparavant. Ferdinand s'empressa de parer le coup. Il écrivit à toutes les cours des lettres sentimentales et doucereuses où il parlait de « sa profonde douleur » et de la démence de sa pauvre fille, démence qu'il avait niée deux mois auparavant! Ce sont ces lettres qui, selon M. Bergenroth, seraient l'unique source de toute la légende; les témoins contemporains en effet sont muets sur ce point. Maquereau, officier de la maison de Flandre, témoin de la mort de son maître, et qui la décrit tout au long dans son *Traité et recueil de la maison de Bourgogne*, ne dit pas un mot de la folie de Jeanne, qui, selon la tradition, aurait éclaté en ce moment. Jean de Los, abbé de Saint-Laurent, près de Liége, parle de la folie de Philippe, non de celle de la reine. Pierre Martyr cependant, dont les lettres sont datées de 1506 et 1507, sans parler précisément de folie, raconte les faits étranges qui se passèrent lors de la translation du corps de Philippe, et il les représente comme des excentricités. Ce n'est que dans l'histoire de Charles-Quint par Sandoval, écrite vers le début du XVII^e siècle, que nous trouvons la première mention catégorique du fait. Encore Sandoval ne consacre-t-il, dans son immense vo-

(1) Lettre des *alcaldes del crimen* à Charles, le 3 février 1517.

lume, qu'une seule petite phrase à ce détail si important, et il a soin d'ajouter : *pues dicen*, « à ce qu'on dit. » Or les pièces semblent prouver que, depuis le lendemain de l'entrevue de Villafafila, Jeanne était captive, enfermée par son propre mari, et qu'il lui eût été absolument impossible de faire rendre au corps de Philippe les honneurs solennels dont parle la légende, et qui se rapportent simplement, selon toute apparence, à une messe de bout de l'an (*cabo d'año*). Nous savons d'ailleurs ce qui s'était passé l'année précédente à Bruxelles. Jeanne surprit la liaison de Philippe avec une de ses dames d'honneur, à laquelle elle fit une scène violente. Son mari ne l'avait négligée que davantage après cet éclat. Bientôt après il découvrit qu'elle avait écrit à son père, pour lequel elle professait une admiration et une confiance sans bornes, et que dans sa lettre elle semblait approuver la conduite de Ferdinand. Outré de ce qu'il considérait comme une trahison, Philippe la maltraita et l'enferma. Il dut en être de même après son arrivée en Espagne, car les serviteurs de la reine qui furent entendus comme témoins en 1520, lors de l'affranchissement momentané de celle-ci, déclarèrent tous qu'elle était emprisonnée depuis « plus de quatorze ans, » ce qui nous mène au moins jusqu'en juillet 1506, et que c'était Philippe qui l'avait privée de sa liberté. On sait quel intérêt il y avait.

Philippe était mort à Burgos; il s'agit de faire porter son corps à Grenade, où il devait être enterré. Ferrer, qui se trouvait chargé de la personne de la reine, fit coïncider le voyage de sa prisonnière avec le transport du cadavre, soit sur les instances de Jeanne, soit pour un motif politique. Jeanne devait être conduite à Tordesillas, et cette forteresse se trouvait sur le chemin de Burgos à Grenade. Aussi M. Bergenroth croit-il qu'une considération d'économie a pu dicter la conduite de Ferrer. Sans doute l'argent était bien rare à cette époque, et les souverains firent plus d'une fois d'étranges choses pour épargner quelques milliers d'écus; pourtant ce n'aurait jamais pu être là qu'un motif secondaire. Le motif principal de ce bizarre arrangement, il est difficile d'en douter, fut le désir de frapper les imaginations et de mieux répandre la fable que l'on avait inventée sur la veuve inconsolable, folle de douleur, obstinée à croire vivant son époux mort. Nous ne possédons, paraît-il, aucun document sur la manière dont se fit le trajet de Burgos à Tordesillas; mais nous connaissons les dispositions prises par le marquis de Denia, gouverneur de la forteresse, lors de deux voyages projetés en 1522 et en 1527, l'un à Arevalo, l'autre à Toro (1). La reine

(1) Ces voyages, bien que M. Bergenroth semble croire le contraire, n'ont point eu lieu en réalité. La reine refusa catégoriquement.

devait être enlevée de force et portée dans une litière. « Son altesse royale doit partir d'ici à onze heures du soir ou minuit et être amenée jusqu'à un endroit situé à trois milles d'ici et qu'on appelle Pedrosa. Il faut qu'elle y reste tout le jour; la nuit suivante à la même heure, il faut qu'elle se remette en route et qu'elle arrive encore de nuit à Toro. On aura soin de ne la laisser voir de personne à son arrivée. » Il est probable que les choses se passèrent de la même façon en 1507. On voit d'ici l'effet que ce cortége nocturne à la lueur des flambeaux d'une reine folle et d'un prince mort devait produire sur les imaginations espagnoles. D'ailleurs, quand même on pourrait ajouter une foi entière à Ferdinand et à Pierre Martyr, qui prêtent à Jeanne elle-même l'idée de ce singulier voyage, tous ces faits, s'ils prouvent la violente passion dont elle fut la proie en ce moment, n'autorisent point à conclure à l'insanité d'esprit. Sa sœur Isabelle en avait presque fait autant à la mort de son mari Alonzo, et Jeanne donna en même temps des preuves de prudence et de tact. On voulut lui faire signer un acte pour la convocation des cortès et d'autres pièces importantes; elle refusa, et renvoya les ministres à son père, qui arriverait bientôt. La seule mesure qu'elle consentit à approuver par sa signature, — c'est la seule pièce qu'elle ait signée jamais, — consacra même un acte de haute politique : elle annulait tous les dons faits à la noblesse castillane par Isabelle, sa mère, sur les biens de la couronne. Au demeurant, elle restait accablée et ne demandait quelque consolation qu'à la musique. Avant de quitter Burgos (fin décembre 1506), elle avait bien fait ouvrir le cercueil, s'il faut en croire Pierre Martyr, pour revoir encore une fois les restes embaumés de son époux; mais elle n'avait pas versé de larmes. La source en était tarie, dit-on, depuis le jour où elle avait découvert l'intrigue de Philippe avec sa dame d'honneur. Arrivée à Tordesillas, la reine fut renfermée, le corps de Philippe fut déposé au couvent de Santa-Clara, le tombeau de Grenade n'étant pas terminé encore. Cependant la reine ne paraît pas avoir demandé une seule fois à voir le cercueil de son époux, et en vingt-cinq ans elle ne mit pas le pied à Santa-Clara, dont elle n'était séparée que par une centaine de pas. Dans ses conversations avec son geôlier, dont nous avons des rapports très fidèles faits par lui-même, elle ne parle jamais que très simplement de Philippe, comme le ferait toute veuve et sans jamais songer à le croire vivant. Que devient dès lors sa prétendue monomanie de ne vouloir se séparer du corps de son mari et de s'obstiner à le traiter comme s'il était vivant? Par contre, on comprend fort bien pourquoi le char funèbre qui en 1507 avait rendu de si bons services fut remis à neuf en 1518 (10 août), en 1522, en 1527 enfin, lorsqu'il s'agit de quitter Tordesillas,

## II.

Depuis la mort de Philippe (1506) jusqu'à la révolte des *comunidades* en 1520, Jeanne resta prisonnière dans la forteresse de Tordesillas, et n'apprit plus rien de ce qui se passait au dehors. Ferdinand, son père, qu'elle avait revu en 1507, non sans une profonde émotion, mourut en 1516, laissant à son petit-fils Charles le royaume-uni. Il n'avait pu le lui conserver qu'en agissant envers sa fille comme il l'avait fait, car la mort même de Jeanne n'eût pu le servir autant que son incapacité de régner. Jeanne morte en effet, Ferdinand eût été obligé de donner la Castille à son petit-fils et de paralyser ainsi sa propre action dans la Péninsule. Charles, qui avait hérité des états de son père, qui bientôt après allait hériter de ceux de son grand-père Maximilien ainsi que de la couronne impériale, se trouva héritier de l'Espagne réunie, et il avait plus intérêt encore que Ferdinand à laisser sa mère où elle était. Il avait été élevé par sa tante Marguerite dans « la grande idée » de la *monarquia*, qui devait réunir entre ses mains tous les pays du monde civilisé et lui permettre de maintenir partout la vraie foi, ou, comme on disait alors, « d'assurer la paix à la chrétienté et de défendre la cause de notre Sauveur contre les infidèles et les hérétiques; » il eût vu s'échapper la clé de voûte même de son édifice, l'Espagne, en laissant Jeanne monter sur le trône. Les idées hétérodoxes, alors si répandues dans la Péninsule, y eussent sans doute triomphé à l'ombre d'un gouvernement modéré, comme l'aurait été infailliblement celui de la reine. Il sacrifia résolûment sa mère à sa « mission, » comme Philippe avait sacrifié sa femme à son avarice, comme Ferdinand avait immolé sa fille à ses plans politiques. Ce n'est pas que Charles ait agi sciemment; loin de là, et c'est ici un des nombreux points où nous nous séparons de M. Bergenroth : Charles avait à peine seize ans quand son grand-père mourut, et depuis dix ans il n'avait jamais rien su de sa mère que sa captivité et sa folie. Comment aurait-il pu songer, si prématurément corrompu qu'il fût, à une supercherie de son aïeul, qu'il vénérait et admirait? Peut-être eût-il dû s'assurer de la vérité; il ne mit aucun empressement à le faire. Arrivé en Espagne dès l'été de 1517, il ne vint à Tordesillas qu'au printemps de l'année suivante. Ce qui est certain, c'est qu'après cette visite il ne lui fut plus guère possible de croire à l'incapacité absolue de sa mère, nous ne disons pas de gouverner, mais de vivre en liberté. Il y eut là évidemment une de ces illusions à moitié volontaires auxquelles les hommes aiment à se laisser aller quand elles sont favorables à leurs intérêts. Le soin

du salut spirituel et terrestre de la chrétienté fit le reste; Jeanne resta donc à Tordesillas sous Charles comme elle y était restée sous Ferdinand.

Au premier moment du nouveau règne, il sembla toutefois qu'il allait y avoir un peu de soulagement dans l'état de la princesse. Le cardinal Cisneros (Ximénès), vice-roi d'Espagne en attendant l'arrivée de son maître, destitua le terrible geôlier Mosen Luis Ferrer, moins par pitié pour la reine que par haine des « Aragonais, » que la noblesse castillane comptait bien remplacer dans la faveur royale après la mort de Ferdinand. Le cardinal envoyait en même temps à Charles une personne de confiance pour lui dire que Ferrer avait, par son traitement, mis en danger « la vie et la santé » de sa mère. Ferrer, qui voyait réellement de la démence dans la mélancolie de Jeanne, déclara qu'il n'avait jamais donné la *cuerda* à la reine que sur les ordres du roi Ferdinand. La *cuerda* consistait, d'après M. Bergenroth, à suspendre la victime par les bras et à lui attacher aux pieds de gros poids qui finissaient par désarticuler les membres. Le cardinal ne voulut point écouter ces excuses, maintint la destitution de Ferrer, et le remplaça par un certain Estradas. Quant à Charles, loin de s'indigner de la conduite de Ferrer, il se fâcha presque contre l'indiscret vice-roi. « Comme il ne convient à personne plus qu'à moi-même d'avoir soin de l'honneur, du contentement et de la satisfaction de la reine, ma souveraine, ceux qui se mêlent de ces choses ne peuvent avoir de bonnes intentions. » En Flandre, s'il faut en croire Diégo Lopez de Ayala, qui vivait à la cour de Bruxelles, on ne fut pas dupe des belles paroles de Charles. « Ici, écrivit-il le 12 juillet 1516 à Cisneros, ils ne parlent, à ce que je vois, de la santé de la reine que *præter formam*, et sans le moins du monde la désirer. Ce sont gens très dangereux, et on est obligé d'avoir garde à sa langue. »

Nous ne savons rien de la première visite de Charles à Tordesillas, si ce n'est qu'elle eut lieu le 15 mars 1518, et que Charles, en quittant sa mère, lui laissa comme gouverneur don Bernardino de Sandoval y Rojas, marquis de Denia et comte de Lerma, revêtu de pouvoirs discrétionnaires sur la personne de la reine, ses serviteurs, les autorités et la bourgeoisie de la ville. A partir de ce moment, nos renseignemens deviennent exacts et abondans, car outre la correspondance officielle, destinée à être lue devant les conseillers privés du roi, il y eut une seconde correspondance, que celui-ci lisait seul, et que le marquis écrivait de sa propre main pour ne pas initier son secrétaire, ainsi qu'il le dit lui-même, à ce terrible secret. Charles en effet lui avait recommandé (18 avril 1518) d'être aussi prudent que possible, de ne jamais

parler avec Jeanne devant du monde, pas même devant ses femmes. Il l'avait hautement approuvé d'avoir empêché la reine de sortir. « Il faut, avait-il ajouté, que, pour les choses concernant son altesse, vous n'écriviez à personne qu'à moi-même, et que vous envoyiez toujours les lettres par un messager sûr, puisque la chose est si importante pour moi et de nature si délicate. » Denia répond qu'il apprécie toute l'importance du secret, et jure que « personne n'apprendra rien sur l'état vrai de la reine. » Il s'excuse même d'avoir écrit à Ferdinand, frère de Charles. « Quand même, ajoute-t-il, il resterait cent ans en ce pays, je ne lui communiquerai rien de ce qui se passe ici. » Plus tard, il demande à Charles des chiffres pour correspondre plus sûrement encore. A chaque lettre, nouvelles recommandations, nouvelles promesses de garder le secret. Est-ce la folie de la reine-mère qu'on essaie ainsi de cacher à tous, même aux conseillers privés, alors que Charles ne règne qu'en l'invoquant? Ne serait-ce pas plutôt la crainte de voir des doutes s'élever sur cette folie, qui pouvait paraître et parut en effet à beaucoup de personnes une simple surexcitation nerveuse augmentée par la contrainte? La correspondance secrète trouvée par M. Bergenroth va répondre à ces questions.

Ce que l'on appelait pompeusement le *palais* de Tordesillas était un bâtiment grossier qui ressemblait plus à une maison bourgeoise qu'à un château royal. Une grande et vaste pièce tenait presque tout le rez-de-chaussée, et avait vue sur le Duero et la triste plaine qui s'étend au-delà. Les autres pièces, assez nombreuses, mais mesquines, étaient occupées par l'infante doña Catalina, née immédiatement après la mort de Philippe, pendant le voyage de Burgos à Tordesillas, par le marquis de Denia et sa famille, enfin par les femmes de service et de surveillance. Quant à la reine elle-même, elle habitait une petite chambre attenante à la grande salle et complétement dépourvue de fenêtres et même de lucarnes. Une lampe, qui brûlait nuit et jour, l'éclairait seule. Jeanne ne devait quitter cette pièce sous aucun prétexte, et c'est en vain que sa fille Catalina, dans une lettre touchante (19 août 1521), conjurait son frère Charles, « par l'amour de Dieu, de permettre que la reine, sa souveraine, pût se promener dans le corridor le long de la rivière ou dans celui où l'on gardait les tapis, et qu'on ne l'empêchât pas de se rafraîchir dans la grande salle. » Comme les passans eussent pu entendre son appel, on jugeait prudent de la confiner dans sa pièce noire. Dans les rares occasions où elle put en sortir pour quelques momens, elle était strictement surveillée.

Ses dépenses annuelles étaient fixées à 30,000 écus d'abord, puis à 28,000; mais son trésorier, Ochoa de Olanda, avait ordre de ne

lui en laisser rien parvenir. Le service et l'entretien de la reine et de l'infante, ainsi que du marquis de Denia et de sa famille, étaient payés sur cette somme, qui pourrait paraître suffisante, si l'on ne se rappelait qu'elle n'atteignait pas même le quart du revenu de la plupart des ducs, ni la moitié de celui de bon nombre de marquis espagnols, si l'on ne se rappelait surtout le luxe et l'éclat dont s'entouraient les cours du XVIe siècle, précisément pour mettre la royauté hors de page vis-à-vis d'une noblesse soumise depuis peu. Les femmes qui surveillaient la reine, — car on ne laissait pénétrer aucun homme dans le château, — étaient habituellement au nombre de douze, et il paraît que le marquis eut beaucoup de peine à maintenir l'ordre et la discipline parmi ces suivantes. Dès qu'il en réprimandait une, toutes « prenaient fait et cause pour elle, » et se soulevaient « comme un régiment. » On s'efforçait de les empêcher de communiquer avec le dehors, ce qui ne faisait, comme bien l'on pense, qu'accroître leur désir de sortir et de jaser. Il ne se célébrait pas, dit le marquis, de noce, de baptême, de funérailles dans la ville sans qu'elles en prissent prétexte pour demander à y assister, la cérémonie eût-elle lieu dans des familles parentes ou alliées au dixième degré seulement. Bien entendu, on leur en refusait la permission, et on donnait aux sentinelles la consigne de les arrêter; mais elles n'eussent pas été femmes, si elles n'avaient réussi souvent à tromper la vigilance des factionnaires et à porter au dehors de vagues rumeurs de ce qui se passait dans le palais. Quelque chose de l'état réel de la prisonnière ne laissait donc pas de pénétrer dans le public. « La conséquence de ces visites, écrivait Denia à Charles, est qu'elles ne peuvent s'empêcher de jaser avec leurs maris, parens et amis, et de bavarder de ce qui ne devrait pas être connu... Des membres du conseil privé m'ont questionné sur des choses qu'ils n'ont pu tenir que du rapporteur licencié Alarcon, mari d'une de ces femmes appelée Léonor Gomez, qui ne sait point se taire... Il n'est pas bon d'employer au palais des femmes mariées, surtout lorsque ce sont des femmes de conseillers privés, car il est absolument nécessaire que ce qui se passe ici soit tenu caché au monde entier et particulièrement au conseil d'état. » Il demande des ordres sévères; « sans cela, le secret ne saurait être gardé. » Pourquoi tout ce mystère? Puisqu'il y avait des doutes dans le pays sur la réalité de la folie de Jeanne, que ne s'empressait-on de les dissiper en montrant la reine à tout venant?

Il était des cas où il semblait difficile qu'on ne laissât pas pénétrer des hommes à l'intérieur du palais. En 1519, Jeanne devint sérieusement malade. « Son altesse a eu pendant dix jours une fièvre violente, et elle désirait qu'on appelât un médecin; mais, comme

la fièvre a diminué, je n'en ai pas appelé. » Comme la fièvre diminuait après dix jours! le mot est unique. L'infante Catalina tomba malade à son tour; elle eut une maladie bien peu séante pour une future reine, la gale. Elle ne fut traitée que d'une façon empirique et par des femmes, si bien que sa santé en reçut une grave atteinte. Force fut bien cette fois d'appeler un médecin. On manda Soto, ancien médecin de la reine du vivant de Philippe et déjà un peu au courant de ce qui se passait. On le choisit de préférence à quelqu'un qui n'eût encore rien su. Malgré une stricte surveillance, la reine parvient à échanger quelques mots avec Soto, et le marquis insiste pour que Charles-Quint le couvre d'honneurs et d'argent afin d'acheter son silence (6 juin 1519). La petite infante, qui avait six ou sept ans de moins que Charles et qui partageait, sans doute pour des raisons d'économie, la captivité de sa mère, écrivait de temps en temps des lettres à son frère, et ces lettres d'enfant ne respirent que le contentement et la joie. « On admire, dit à ce propos M. Bergenroth, la souplesse de la nature humaine, qui se plie à tout, et se fait même à une vie aussi misérable; » mais on découvre bientôt que ces billets naïfs lui ont été dictés par le marquis et sa femme. En 1521, la jeune princesse a en effet occasion de faire parvenir à son frère, à l'insu de Denia, un long mémoire écrit de sa main. Ce mémoire est d'un tout autre ton que les lettres. Elle y énumère ses griefs en se plaignant amèrement de tout ce que sa mère et elle ont à supporter de l'avarice et du mépris de leurs geôliers. On la visite quand elle sort et quand elle rentre. Le marquis la traite avec dureté et hauteur, les filles de Denia mettent ses robes, lui enlèvent ses bijoux. Un jour qu'elle a reçu une lettre de la comtesse de Modica, femme de l'amiral de Castille, qui compatissait au sort de Jeanne, on lui « arrache presque les yeux. » On ne lui permet pas de visiter sa mère; celle-ci est ramenée dans sa chambre noire dès qu'elle vient voir sa fille. Une lettre écrite d'une autre main est jointe à ce mémoire; elle se termine par un *post-scriptum* de la propre main de doña Catalina. « Je prie votre majesté, y dit-elle, de pardonner que cette lettre soit écrite d'une main étrangère, mais je n'en puis plus! »

S'il y avait disette de médecins au château, les moines n'y manquaient point : parmi eux, ce fut frère Juan de Avila et frère Antonio de Villegas qui se distinguèrent surtout par leur zèle. On tenait beaucoup à la conversion de la reine, qui, sans être hérétique, était fort tiède en matière religieuse, et pratiquait peu. « En ce qui concerne la messe, écrit le marquis de Denia, trois mois après la visite de Charles, nous nous en occupons sans cesse. Son altesse désire qu'elle soit lue dans le corridor où votre majesté l'a

vue, tandis que je désire, moi, qu'on la lise dans une pièce attenante à la sienne. D'ailleurs, que ce soit à l'un ou à l'autre endroit, on lira bientôt la messe. » Il y revient un mois après. « Tous les jours, nous sommes occupés de l'affaire de la messe. Si elle traîne en longueur, c'est que nous voulons voir si la reine ne veut pas y donner son consentement. Ce serait ce qu'il y aurait de mieux. Pourtant, avec l'aide de Dieu, son altesse entendra la messe. » Au mois de septembre 1518 en effet, on dressa un autel tendu de noir dans le corridor, et la reine consentit à assister, en présence de sa fille et de frère Juan, au service divin célébré par frère Antonio. Elle lut même son paroissien à haute voix; mais quand, à la façon castillane, on lui présenta l'Évangile et la *Pax*, elle fit signe de les passer à sa fille, et ne voulut point accepter ce privilége royal. Comment avait-elle été amenée à cette concession, qui, s'il faut en croire une note marginale du secrétaire de Charles, fit « grand plaisir » à son fils ? Était-ce par son propre raisonnement, qui lui disait qu'il ne fallait pas trop renier la religion de la majorité du peuple espagnol ? Était-ce par l'éloquence des moines ? Était-ce par le terrible argument de la *cuerda?* Il faut craindre que ce ne soit ce dernier moyen de persuasion qui ait fini par triompher de ses résistances. Dans une autre occasion, neuf ans plus tard, le 11 octobre 1527, Denia n'hésitait point à écrire à son maître : « Si votre majesté ordonne que son altesse soit traitée avec des égards, votre majesté... agit en bon fils. Il doit cependant être convenu que moi, en ma qualité de vassal, je dois faire ce qui est utile à son altesse. » Or il lui avait dit précédemment ce qu'il croyait « utile à son altesse » en l'assurant que « rien ne lui ferait autant de bien que la torture, » et qu'on « rendrait service à Dieu et à elle-même en la lui appliquant. » Ce qui est certain, c'est que quelques années plus tard, lors de sa seconde captivité, Jeanne fut intraitable sur le chapitre de la religion, et protesta qu'on lui avait fait violence. Elle alla un jour jusqu'à arracher sa fille Catalina de l'autel où elle priait (25 janvier 1522), et les scènes de ce genre se renouvelèrent, si bien que Denia, le 23 mai 1525, finit par demander à Charles d'abord un dominicain qui s'entendît mieux à la persuader que les moines dont elle était entourée, puis, « bien que ce soit chose grave pour un sujet, » l'autorisation de lui donner la *premia*, euphémisme qui désigne, s'il faut en croire les lexicographes espagnols, « les moyens violens employés par un juge pour obtenir des aveux (1). »

(1) M. Gachard, dans un récent travail sur le même sujet, arrive à des conclusions différentes des nôtres, et donne, par exemple, au mot *premia* un sens moins accusé; s'appuyant sur le *Dictionnaire de l'Académie* de Madrid, il le traduit simplement

Au moment toutefois où nous sommes arrivés (septembre 1518), la reine semblait avoir cédé. On ne comprend donc guère pourquoi on la poursuivait encore, si le salut de son âme inquiétait seul son surveillant. Frère Juan de Avila se contente de ce résultat, et devient dès lors un des défenseurs de la reine. Aussi a-t-on hâte de se débarrasser de lui : on le consigne même dans son couvent; ses lettres deviennent de plus en plus rares; sa voix s'affaiblit « comme celle d'un homme qui se noie, » dit M. Bergenroth, jusqu'à ce qu'enfin elle se taise complétement. Le marquis cependant ne cessait point de poursuivre encore le but principal de sa mission, qui était évidemment d'extorquer à la victime une abdication en forme; il n'y réussit point. Nous connaissons déjà la force de résistance de Jeanne, et nous ne pouvons être étonnés de l'insuccès du marquis. Nous verrons d'ailleurs dans la suite de ce récit que, si Jeanne eut un coin de folie, ce fut une répugnance singulière à mettre son nom au bas d'un écrit quelconque, répugnance qui ressemble à une monomanie, et qui eut certainement sa source dans la terreur qu'on avait su lui inspirer dès sa jeunesse pour cet acte compromettant. Elle était la reine légitime; il suffisait, — les meilleurs amis de Ferdinand et de Charles le disent à plusieurs reprises, — il suffisait que des ennemis de l'usurpateur lui arrachassent sa signature pour soulever le pays tout entier contre « l'étranger, » — Aragonais ou Flamand.

Pendant tout ce temps, quels sont les symptômes réels d'aliénation chez la reine? Des repas pris irrégulièrement, une toilette plus que négligée, de longs séjours au lit, ne prouvent pas grand' chose, surtout quand il s'agit d'une personne séquestrée, à laquelle on interdit l'air et la lumière. En quarante-neuf ans, on ne signale pas un acte de violence, si ce n'est un jour un mouvement d'impatience qui lui fait lever la main sur une de ses servantes; on ne lui prête point d'idée fixe, car aucun contemporain, pas même Ferdinand, l'inventeur probable de tout ce roman, ne soutient formellement qu'elle refusât de croire à la mort de Philippe; enfin nous avons encore, attestés et légalisés par des témoins, les comptes-rendus des conversations de la reine avec les rebelles; nous possédons les longs entretiens du marquis de Denia avec la prisonnière, entretiens dont celui-ci faisait à son maître un rapport fidèle. Rien n'y révèle le moindre symptôme de folie. Il est vrai que ces entretiens sont bizarres; mais ce n'est point du fait de la reine, laquelle est pleine de sens dans ses observations, rusée et

par *contrainte, violence;* M. Bergenroth au contraire en appelle au lexique de Ramon Joaquim Dominguez, « le seul qui fasse autorité pour l'espagnol du XVI^e siècle. »

politique en ses demandes : c'est du marquis lui-même que vient cette bizarrerie. Si tous les morts ressuscitent dans ces étranges conversations, c'est Denia qui leur rend la vie, ce n'est point la pauvre Jeanne, à laquelle il cachait avec le plus grand soin d'abord la fin de son père Ferdinand, puis celle de Maximilien d'Allemagne, son beau-père, à propos duquel il inventa même une petite fable touchante. Le vieil empereur, disait-il, aimait tant son petit-fils Charles, qu'il avait abdiqué en sa faveur. Le marquis alla même jusqu'à fabriquer une lettre autographe de Maximilien à sa bru pour lui annoncer son action généreuse. En même temps il dictait à la reine une réponse qu'il tenait à montrer, mais que, fidèle à son système, elle refusa d'écrire et même de signer. Charles visita sa mère; on fit croire à celle-ci qu'il n'était venu en Espagne que pour intercéder en sa faveur auprès de Ferdinand, mort depuis plus de deux années. « J'ai dit à la reine, notre maîtresse, écrit Denia en 1519, que le roi, mon maître et son père, vit encore, afin de pouvoir soutenir que tout ce qui déplaît à son altesse se fait par son ordre et d'après sa volonté. L'affection qu'elle a pour lui fait qu'elle supporte ainsi son sort plus facilement qu'elle ne le supporterait, si elle savait qu'il est mort. C'est d'ailleurs avantageux pour votre majesté à beaucoup d'autres égards. » On comprend de reste ces autres avantages quand on se rappelle le bruit répandu à dessein que la reine ne pouvait se décider à croire à la mort de Philippe. Une lettre écrite par elle à Maximilien mort ou à Ferdinand mort eût été une preuve irréfutable de sa monomanie, qui trouvait encore beaucoup d'incrédules.

Pour tout le reste, Jeanne fait preuve de beaucoup de bon sens dans ces conversations rapportées presque textuellement par le gouverneur de Tordesillas à son maître. Elle se doute bien qu'on lui cache la vérité sur les choses du dehors; elle se plaint de ce que tout son entourage joue un rôle imposé par Denia. Elle essaie, sans beaucoup de succès, il est vrai, de se renseigner d'une manière authentique sur l'état des esprits et des partis dans le royaume. A tout moment, elle demande à voir les grands d'Espagne et à conférer avec eux; elle réclame une visite du *despensero mayor*, qu'on ne lui accorde naturellement pas; elle fait des tentatives pour sortir de prison : tantôt c'est le mauvais air qu'elle veut fuir, tantôt ce sont des douleurs simulées qui lui commandent de quitter le palais; elle consent même à entendre la messe régulièrement, si c'est dans la chapelle du couvent voisin qu'on veut la lire. On voit à toutes ses paroles qu'elle nourrit l'espoir de rencontrer quelqu'un à qui elle puisse se confier. Elle montre non-seulement une habileté consommée, mais encore une véritable éloquence. « Ses paroles

sont si touchantes, écrit le marquis, qu'il nous est difficile, à la marquise et à moi, d'y résister... Il est impossible de laisser pénétrer personne auprès d'elle, car elle persuaderait tout le monde... Ses plaintes m'inspirèrent une grande compassion... Ses discours pourraient attendrir des pierres. » « Après que j'ai eu écrit ma dernière lettre à votre majesté, continue-t-il, son altesse m'a fait appeler deux fois. Elle m'a prié d'écrire au roi son maître (Ferdinand mort) qu'elle ne peut plus supporter la vie qu'elle mène, et qu'il y a bien longtemps qu'elle est ici captive et enfermée. Comme elle est sa fille, il devrait, dit-elle, lui montrer de l'affection et la mieux traiter. La simple raison exige qu'elle vive à un endroit où elle puisse apprendre quelque chose de ses propres affaires. » Le marquis essaie de la calmer, et Jeanne lui répond impérieusement qu'elle « ne lui communique ses plaintes que pour soulager son cœur, et que c'est non de conseils, mais de sa fille qu'elle a besoin. Elle s'est plainte aussi, ajoute le rapporteur, de ce que l'on a renvoyé l'infant (1), car depuis la mort du roi son maître (Philippe) elle n'a d'autre consolation que lui et l'infante... Il est maintenant en Flandre, et, quoique ce soit un meilleur pays que l'Espagne, je voudrais pourtant avoir mon fils dans mon voisinage, et je crains toujours que là-bas ils ne lui donnent quelque chose pour le tuer. A cet égard, elle manifeste mille appréhensions. » Était-ce bien surprenant de la part de la fille de Ferdinand? « Depuis quelques jours, elle est très inquiète de l'infante et l'appelle à tout instant. Je lui ai demandé pourquoi elle faisait cela. Elle a répondu : J'ai peur que le roi mon maître (Ferdinand) ne la sépare de moi, comme il a déjà fait de l'infant; mais je vous donne ma parole que, si cela devait jamais arriver, je me jetterais par la fenêtre ou me tuerais d'un coup de couteau. » Voilà ce que l'on mettait sous les yeux de Charles-Quint! Voilà les plaintes qu'un fils eut le courage de repousser, parce qu'il était enrôlé au service de ce que l'on appelle une grande cause!

Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous croyons avoir prouvé que Jeanne, ne déraisonnant jamais, ne nourrissant aucune idée fixe, ne se livrant jamais à des actes de violence, n'était point folle dans le vrai sens du mot. Nous admettons cependant que Charles et son confident ont cru à cette folie, bien qu'ils n'y fassent jamais allusion dans leur correspondance. Ils ont vu peut-être une véritable aliénation mentale dans l'humeur fantasque de Jeanne, dans ses répugnances à remplir les pratiques du culte, dans son ir-

(1) Ferdinand, frère cadet de Charles. On voit par là que ce prince était resté à Tordesillas avec sa sœur Catalina au moins jusqu'à l'âge de quinze ans. Tout ce qu'on dit à la reine de lui et de sa sœur Éléonor est complétement faux.

ritabilité nerveuse, dans ses longs abattemens, dans l'irrégularité de son régime; mais ils n'ignoraient pas que cette prétendue folie n'avait aucun caractère violent, ni dangereux. Charles au moins aurait dû, ce semble, éprouver quelque pitié pour cette malheureuse mère, dont le plus grand tort fut certainement une tendresse vraiment angélique pour ses proches. Cette tendresse, elle l'avait prouvée à son indigne mari malgré tous ses torts envers elle, à son père en se soumettant sans murmurer à ses ordres cruels; elle allait la prouver encore à son fils en lui sauvant le trône, qui fut sur le point de lui échapper. C'est dans ce danger aussi qu'il faut chercher l'explication de la conduite de Charles. Aussitôt après sa visite à Tordesillas, il avait pu apprendre quel était le véritable état des esprits en Castille. Ses créatures elles-mêmes, Ximénès, Velasco, Tortosa, Denia, le mirent sur ses gardes. Il se convainquit du peu de popularité de sa personne et de son entourage; il vit les haines que suscitait la sainte inquisition. Si le parti national pouvait s'emparer de la personne de la reine, c'en était fait du pouvoir des Flamands et du règne de la vraie foi. Le sentiment monarchique était trop enraciné pour qu'on eût à craindre un soulèvement républicain; mais plus ce sentiment était fort, plus il fallait craindre un mouvement en faveur de la reine légitime. Charles jugea donc qu'il y allait de l'intérêt de l'église universelle et de l'empire du monde que Jeanne fût étroitement séquestrée.

## III.

On connaît les événemens de 1520 et la révolte des *comuneros*, trop motivée par les imprudences de Charles et les exactions de ses Flamands. Nous ne ferons point ici le récit des premiers succès de l'insurrection nationale, ni des dissidences qui ne tardèrent point à éclater entre la bourgeoisie et la noblesse; nous ne raconterons pas la défaite des rebelles à Villelar, l'exécution du chef, l'héroïque défense de Tolède par doña Maria Pacheco, l'illustre veuve de don Juan de Padilla. Ces faits ne nous regardent ici qu'autant qu'ils touchent à la malheureuse victime de la politique *idéaliste* de Charles-Quint.

Ce qu'avait prévu Denia quand il avait averti Charles qu'on exploiterait contre lui la popularité de la reine ne tarda point à se réaliser. Dès le 24 août 1520, l'armée des *comuneros*, commandée par Juan de Padilla, pénétra dans Tordesillas, et s'assura de la personne de Jeanne, fort aimée dans la bourgeoisie, où l'on ne croyait guère à sa prétendue folie. Son avénement n'eût-il pas fait cesser l'union odieuse du royaume avec les orgueilleux Flamands, qui

traitaient avec tant de morgue le peuple espagnol, en attendant que celui-ci prît sa sanglante revanche? La reine, presque hérétique, très tolérante certainement, n'eût-elle pas mis un terme à l'épouvantable oppression religieuse qui désolait la Péninsule, plus peuplée alors de protestans que l'Allemagne elle-même, et où les exploits d'Hadrien, le précepteur de Charles, faisaient pâlir les hauts faits de Torquemada, le directeur de conscience d'Isabelle? La veille déjà de la prise de Tordesillas, Bernardino de Castro, le *corregidor* de la ville, avait réussi à pénétrer auprès de la reine, et l'avait informée « de beaucoup de choses qui étaient arrivées depuis la mort de son père, le roi catholique. » Il ne fut pas plus heureux dans ses instances pour obtenir un ordre d'ouvrir les portes de la forteresse à l'armée populaire que ne l'avait été Denia pour obtenir un mandat contraire. Jeanne ne voulait rien faire avant d'avoir consulté des membres du conseil privé. Le lendemain, le peuple, maître de la ville, occupa le *palais* de Jeanne. On renvoya aussitôt le marquis de Denia ainsi que toutes les femmes de surveillance, à l'exception d'une seule; puis on instruisit le procès de la reine ou, pour mieux dire, l'enquête sur son état mental. Charles-Quint eut soin sans doute de faire brûler les dépositions, on ne les retrouve plus; mais Hadrien, le futur souverain pontife, alors cardinal de Tortosa et un des vice-rois d'Espagne, en transmettait exactement à son maître le résumé. Ce résumé est très fidèle, et l'ancien professeur de Louvain y semble presque partager le sentiment des témoins, lui qui, trois mois après, quand la cause de Jeanne semble perdue, n'a que du mépris pour ceux qui doutent de sa folie. « Presque tous les serviteurs et officiers de la reine, écrit-il le 4 septembre 1520, déclarent que son altesse est traitée injustement, et qu'elle a été retenue de force pendant quatorze ans dans cette forteresse, sous le prétexte que sa raison est troublée, tandis qu'en réalité elle a toujours été aussi raisonnable et de bon sens qu'au commencement de son mariage. » — « Il s'agit non plus d'une perte d'argent, écrit-il plus loin, mais de la ruine complète et permanente, car votre altesse a usurpé le titre royal et a tenu captive de force la reine, qui est tout à fait sensée, sous prétexte qu'elle est folle, — voilà ce qu'on prétend. » Ces mots ne sont point isolés; ils se répètent dans chaque lettre. Tous, avoue-t-il, la tiennent « pour aussi capable de régner que sa mère Isabelle..... Ils disent déjà qu'elle ne peut pas faire moins que votre altesse, excepté qu'elle ne signe pas de sa propre main, car cela, ils n'ont pu l'obtenir. » Le cardinal, qui suspecte naturellement la bonne foi des rebelles, ne peut nier que Jeanne a répondu « avec intelligence à certains égards, quoiqu'elle ait ajouté des choses dont il est aisé d'inférer qu'elle

ne jouit pas complétement de sa raison; mais ils acceptent ce qui leur convient et les arrange, et ne tiennent point compte du contraire. » Quels que soient les motifs qui guidèrent les capitaines de l'armée des communes, ils firent aussitôt part de leur conviction aux chefs des villes soulevées, et partout le fidèle peuple castillan éleva des prières de reconnaissance vers le ciel.

Dans toutes les transactions où elle fut personnellement mêlée pendant ces cent trois jours de liberté, Jeanne fit preuve, sinon de beaucoup de résolution et de tact politique, au moins de tout le bon sens qu'on peut attendre d'une personne séquestrée depuis quinze ans et qui est dans la plus complète ignorance de ce qui s'est passé durant ce temps-là. Elle apporte quelque soin à sa toilette et s'occupe de celle de sa fille. Nous possédons encore les procès-verbaux des notaires sur les audiences qu'elle accordait aux chefs des *comuneros*, et rien ne permet de douter de la bonne foi de ces notaires. Les agens secrets d'Hadrien qui assistèrent à ces réunions fournirent des rapports tout à fait conformes aux leurs. La reine reçut très gracieusement, le 1er septembre, don Juan de Padilla et ses amis; mais elle leur refusa sa signature. Le 24 septembre, elle donna audience aux chefs des rebelles, dont l'orateur, le Dr Zuñiga, professeur (*cathedratico*) à Salamanque, se mit à genoux devant elle pour lui lire son rapport. Elle lui dit de se lever, qu'elle l'entendrait mieux ainsi, puis se fit donner un coussin pour s'asseoir, car, ajouta-t-elle, « je veux tout entendre avec calme et à fond. » On lui dit d'approuver les actes du peuple révolté. « Tout ce qui est bon, répondit-elle, aura mon approbation; mais tout ce qui est mal, je le condamne. » Elle passe rapidement sur la conduite de Ferrer et de Denia envers elle. « Je suis une des deux ou trois reines souveraines du monde; mais le seul fait que je suis fille de roi et de reine eût dû suffire pour que je ne fusse pas maltraitée. » Elle se plaint d'avoir été trompée par des hommes méchans qui lui ont caché la mort de son père, qui lui ont dit des « faussetés et mensonges, » qui l'ont empêchée de s'occuper des affaires publiques; elle exprime son regret d'apprendre que les étrangers ont pressuré le pays, et elle félicite ses fidèles Castillans de ne s'être point vengés, comme ils auraient facilement pu le faire. Elle les engage à remédier aux maux du pays; elle-même s'y emploiera autant que le lui permettra le chagrin dont elle est accablée, car elle vient seulement d'apprendre la mort de son père vénéré; elle les prie de nommer une délégation permanente de quatre hommes de confiance pour venir délibérer avec elle, et quand Juan de Avila propose qu'on fixe à une séance par semaine les audiences de ces délégués, elle l'interrompt aussitôt pour dire qu'elle veut les voir et leur parler aussi

souvent qu'il sera nécessaire. Rien dans sa conduite et dans ses paroles ne ressemble à de la folie. Les chefs du mouvement, intéressés à faire pénétrer dans tous les esprits la conviction qu'ils avaient eux-mêmes de la parfaite santé intellectuelle de Jeanne, appelèrent des médecins du royaume entier pour constater l'état réel de la reine. A plusieurs reprises, ils engagèrent même Hadrien, le représentant de Charles en Espagne, à venir à Tordesillas s'en convaincre. Le rusé Belge, qui ne se soucia jamais de connaître la vérité lorsque la vérité pouvait le gêner, n'eut garde de se mettre dans la nécessité de se rendre à l'évidence ou de mentir. Il pratiqua le grand art d'ignorer les choses désagréables.

Hadrien n'avait pas été rassuré tout d'abord, et dans chacune de ses lettres avait recommandé une amnistie générale, l'expulsion des étrangers, la présence personnelle de Charles, et exprimé la conviction que la cause des rebelles serait gagnée dès que la reine se mettrait à leur tête. Jeanne n'osa ou ne voulut pas. Était-ce scrupule, était-ce manque d'énergie et de résolution? Il est difficile de le dire aujourd'hui. Élevée dans les préjugés de son époque et de son rang, il lui sembla sans doute inoui que de simples bourgeois s'occupassent des affaires d'état, qui revenaient de droit aux grands. Ignorant complétement l'état des partis et les dispositions de Charles à son égard, trompée par les agens secrets d'Hadrien, elle ne se fiait pas complétement aux chefs des *comuneros*. N'étaient-ce pas des rebelles contre l'autorité légitime? ne la trompaient-ils point? pouvait-elle se prêter à n'être qu'un instrument entre les mains des insurgés contre la famille royale? Elle, si respectueuse pour son père, qui l'avait tant fait souffrir, si fidèle à son indigne époux, ne pouvait guère se résoudre à agir contre son propre fils. « Que personne n'essaie de me brouiller avec mon fils, disait-elle; ce qui m'appartient est à lui, et il aura soin du bien du royaume. » M. Bergenroth croit voir dans sa conduite un calcul profond. En refusant catégoriquement au lieu de biaiser et de temporiser, elle aurait fait les affaires des autres prétendans, de la *Beltraneja*, sa cousine (1), ou de Pedro Giron, le descendant d'Alonzo; les *comuneros* se seraient aussitôt adressés à l'un des deux. Il nous semble que ses refus timorés s'expliquent plus naturellement. Abusée depuis quatorze ans, elle était devenue extrêmement méfiante. D'ailleurs des messagers secrets de Charles parvenaient jusqu'à elle, car, comparés aux habiles exécuteurs des volontés impériales, les rebelles étaient bien novices dans l'art de

(1) Jeanne, appelée la *Beltraneja* parce qu'on la croyait fille adultérine de Beltran de la Cueva, avait été, après la mort de son père putatif, Henri IV de Castille, soutenue comme héritière par une partie de la noblesse. Elle ne mourut qu'en 1533.

séquestrer une personne. Ces messagers l'engageaient à ne jamais donner sa signature, ils lui faisaient croire, ce qu'elle était déjà trop disposée à s'imaginer, qu'on se servait d'elle comme d'une arme contre la royauté elle-même. « Je ne puis exprimer en paroles, écrivait Charles le 7 octobre 1520, la douleur que j'éprouve en pensant à la grande insolence et au mépris avec lesquels ils (les députés) traitent la reine ma maîtresse. » Le connétable d'Espagne, Iñigo Fernandez de Velasco, qui commandait l'armée de Charles et qui était étroitement lié avec Hadrien et Denia, ne parlait que de « la sainte entreprise de délivrer la reine *légitime* des mains d'une soldatesque barbare. » Francisco de Léon, un des agens d'Hadrien, lui promit formellement que le chef de l'armée royale lui laisserait sa liberté. « Ceux qui disent qu'elle sera renfermée de nouveau mentent. » Ces manœuvres ne réussirent que trop auprès de Jeanne. En vain les *comuneros* insistèrent-ils pour obtenir une décision en leur faveur : elle ne voulut pas se mettre à leur tête; elle usa même de toute sorte de stratagèmes, et révéla une singulière connaissance des procédures et formalités pour gagner quelques jours et laisser à l'armée des nobles le temps d'arriver. On essaya de l'intimider, elle n'en fut que plus ferme. Si elle ne savait vouloir, elle avait appris depuis son enfance à ne pas plier devant les volontés d'autrui. On la conjurait à genoux, lui présentant la plume et l'encre pour signer la proclamation qui l'eût faite maîtresse incontestée du royaume; elle refusa, engagea les députés à s'entendre avec les nobles. « Les grands et la noblesse, disait-elle, sont mes loyaux serviteurs. Ils ne feront de mal à personne. Laissez-les entrer dans la ville. » On se garda bien d'y consentir, et l'armée royale fut obligée de donner l'assaut à la forteresse le 5 décembre 1520. Elle eut facilement le dessus sur les forces indisciplinées des bourgeois qui s'étaient improvisés soldats. Jeanne, pleine de joie, vint à la rencontre des vainqueurs. Une réception solennelle fut organisée au palais; la reine se vit entourée de tous les grands si souvent réclamés par elle; elle eut un mot aimable pour chacun d'eux, lorsque soudain elle aperçut le visage sinistre du marquis de Denia.

Les nobles délibérèrent, à ce qu'il semble, sur le sort de la reine. L'amiral Fadrique Henriquez déclara qu'il « la tenait pour jouissant de toute sa raison; » mais Vega, le *comendador mayor*, soutint avec succès que « ce serait le plus grand malheur pour l'Espagne qu'il y eût deux souverains (8 décembre 1520), » et l'avis de l'amiral ne put l'emporter. Toute cette noblesse avait été enrichie aux dépens des domaines royaux inaliénables; elle craignit d'être obligée à rendre gorge et d'être dépouillée de ces biens illégalement

acquis, si Jeanne venait à régner; le seul acte de souverain que Jeanne eût signé en 1506 autorisait ces appréhensions. Ces gentilshommes d'ailleurs, même les Flamands qui étaient parmi eux, et qui de tout temps avaient détesté la reine, étaient bons catholiques. Or la foi orthodoxe avait tout à redouter d'une souveraine aussi tolérante (1); enfin ils eussent dû partager le pouvoir avec les roturiers qui venaient de se soulever et de délivrer la reine légitime. Ils n'y pouvaient consentir. « Dieu, dans sa sagesse et sa justice, a en créant le monde établi la distinction des classes, dit le marquis de Villenas dans une circulaire adressée à la noblesse, et il est du devoir de tout chrétien de combattre la révolte contre les institutions divines. » Une fois décidés à prendre le parti de Charles, les nobles furent bien obligés de se conformer à ses ordres, et ses ordres furent catégoriques. Le lendemain, Jeanne rentra dans sa prison pour ne plus la quitter.

## IV.

La deuxième captivité de Jeanne fut plus dure encore que la première. Denia, rétabli dans ses fonctions, était irrité des insultes qu'il avait dû essuyer pendant ces trois mois : on l'avait traité de geôlier, de bourreau, de tyran; il s'en vengea sur la prisonnière. C'est de cette époque surtout que datent les supplices dont nous avons parlé. Jeanne de son côté était indignée du rôle qu'on lui avait fait jouer, outrée de l'imposture dont elle avait été la victime. Elle résista plus que jamais aux règlemens de Denia, et ne cessa de protester contre les devoirs religieux qu'on voulut lui imposer. Frère Juan de Avila, qui était devenu son ami et son soutien, fut écarté. On lui enleva l'infante pour la marier au roi de Portugal; elle-même, absolument seule désormais, fut presque gardée à vue. Charles vint la voir à sa seconde visite en Espagne, mais sans rien changer à son traitement. Harcelée par les moines convertisseurs, en proie à ses remords et à ses regrets, comprenant que désormais toute occasion de recouvrer sa liberté lui était enlevée, toujours en face de ce passé irréparable, se sachant la victime de son propre fils, on comprend que sa raison ne résistât plus. Elle se crut poursuivie par de mauvais esprits; il lui sembla voir un grand chat noir déchirer les âmes de Ferdinand, son père, et de Philippe, son époux, elle eut des terreurs subites. Après ces hallucinations venaient des momens de calme et de lucidité où elle raisonnait comme dans les vingt premières années de sa séquestration. Cependant, si l'esprit résistait encore, le corps était brisé. Elle finit par ne plus

(1) Les documens que nous analysons contiennent quatre réquisitoires des nobles contre « l'erreur de Luther, qui a pénétré en Espagne. »

quitter le lit infect où elle prenait sa nourriture; elle tomba enfin dans un état tout à fait bestial, et les dernières infirmités ne lui furent point épargnées.

Le jour de la délivrance parut le 12 avril 1555, après quarante-neuf ans de captivité et quand elle eut atteint l'âge de soixante et seize ans. Ce ne fut qu'après avoir subi de terribles luttes qu'elle quitta cette épouvantable existence. La veille, fray Domingo de Soto était arrivé et avait eu avec elle une longue *conversation*. On voulut la forcer à se confesser, à remplir ses derniers devoirs religieux. Jusque dans la ville, on entendit les cris déchirans de la malheureuse, qui se débattait. Le fils du marquis de Denia, qui avait succédé à son père, — c'était là comme une dynastie de geôliers, — prétend qu'elle mourut sans s'être confessée et sans avoir reçu l'extrême-onction. La princesse Jeanne, petite-fille de la reine, affirme au contraire qu'elle consentit au dernier moment à communier. Quoi qu'il en soit, le matin, entre cinq et six heures, elle expira « en rendant grâces au Seigneur, » qui la délivrait enfin de ses longs tourmens.

Peu de mois après, Charles abdiqua. Serait-ce trop s'avancer que de soutenir que la mort de sa mère fut pour quelque chose dans sa décision? Ce terrible avertissement n'invitait-il point à réfléchir sur l'inanité des poursuites humaines? Il est difficile d'imaginer une plus cruelle punition d'une politique cruelle que la conscience de ce long crime, de ce crime inutile. Ainsi que le dit M. Bergenroth, Charles n'était point de ces hommes qui, dans la mêlée de la vie, ont perdu les notions du bien et du mal; il n'a point pour excuse, comme son grand-père Ferdinand, l'indifférence morale de son époque. Il savait qu'il était criminel en traitant sa mère de la sorte, et il éprouvait certainement de poignans remords. N'avait-il pas dit lui-même qu'il y avait des choses mauvaises qu'il fallait savoir faire quand on était souverain? *Sacrificar su consciencia*, voilà, selon lui, le plus pénible, mais le premier devoir du monarque. « Celui qui n'est pas prêt à cela n'a pas le droit de gouverner. » Charles-Quint a cru que son idée ne pouvait se réaliser qu'au prix de sa conscience; il a consenti à payer ce prix, et l'idée ne s'est point réalisée. Après avoir guerroyé et rusé toute sa vie, il est obligé de quitter la scène du monde avant d'en être rappelé, de partager de ses propres mains cette fameuse *monarquia* à laquelle il a tout sacrifié, jusqu'à sa famille, jusqu'à sa mère. Déjà il prévoit la défection de son pays héréditaire de Flandre, et lui qui prétendit réunir l'univers entier sous la couronne impériale d'Allemagne fut le premier césar qui dut laisser arracher à l'empire une partie de son propre territoire, les évêchés lorrains. Il ne fut pas plus heureux dans sa mission de maintenir la vraie foi : le traité de Passau d'abord, celui

d'Augsbourg ensuite, consacrèrent l'hérésie et lui reconnurent une existence légale. C'en était fait à tout jamais de l'unité religieuse dont il avait si longtemps caressé le rêve. C'est ainsi que, chargé de crimes infructueux et accablé sous l'insuccès, il se retira à San Yuste.

On demande parfois à quoi servent les études historiques et pourquoi on ne se contente pas simplement des faits de notoriété publique attestés par les historiens contemporains. Il serait inutile de répondre à ceux qui posent cette question, que l'histoire est avant tout une science, qu'elle poursuit la vérité, et n'a d'autre préoccupation que celle de la découvrir. Jamais ils ne comprendront l'intérêt que trouve le savant à cette poursuite incessante, ni la joie du chercheur qui parvient à établir le vrai caractère d'un fait, sans se soucier si sa découverte flatte ou blesse ses passions, ses intérêts de parti, ses préjugés. C'est là une de ces satisfactions que les travailleurs désintéressés peuvent seuls goûter. Un autre genre de bonheur est réservé aux *happy few*. Pour eux, l'histoire est un art; pareille à une tragédie shakspearienne, elle reproduit dans leur essence les actes et les acteurs du grand drame humain. Ce qui semble mystère, contradiction ou hasard dans les choses du monde s'éclaire alors devant le regard de celui qui sait contempler : les mobiles cachés, les ressorts secrets des âmes, les mœurs, les passions, les caractères, s'agitent devant lui dans un lointain qui en rend les contours plus distincts, tout en plaçant les résultats au-dessus de nos intérêts directs, de nos craintes personnelles, de nos appétits immédiats. Ce que tout le monde devrait comprendre, c'est l'enseignement moral qu'apportent les recherches historiques. D'abord on y saisit la marche d'un progrès évident de la conscience. Aucun souverain ne pourrait plus faire ce que trois princes du XVI^e siècle purent impunément accomplir contre une fille, une femme et une mère. Ce progrès ne va point en se ralentissant, il s'accélère tous les jours au contraire. Il y a cinquante ans, le cabinet noir était une chose acceptée de tout le monde; le seul soupçon d'une violation du secret d'une lettre soulève aujourd'hui une véritable tempête dans un pays civilisé. Il y a plus : au fur et à mesure que nous pénétrons davantage dans les entrailles mêmes de l'histoire, certaines grandes lois se dégagent de plus en plus, et il y a en elles une singulière force de consolation, une leçon bien faite pour encourager ceux qui défendent la cause de la liberté. Ce n'est pas que les hommes d'état tirent un profit direct de cet enseignement : jamais aucune situation ne se reproduit de la même façon; les acteurs varient, les idées se transforment, les circonstances changent, et la politique sera éternellement une grande improvisa-

tion qui s'inspire du moment et de la nécessité, pour laquelle il n'y a pas plus de modèles et de précédens qu'on puisse imiter qu'il n'y a de règles et de théories pour s'y conduire. La grande loi qui se dessine dans l'histoire n'en est pas moins de nature à fortifier ceux qui se sentent faiblir dans la lutte, à consoler ceux qui se laisseraient aller à désespérer, car elle proclame l'impuissance des idées fausses. Voilà une idée que le moyen âge a caressée pendant mille ans, pour laquelle les cœurs les plus nobles ont lutté, que les plus pervers ont défendue par des forfaits : l'idée de l'unité politique et religieuse de l'Europe. Eh bien! ni courage, ni sacrifices, ni crimes, ni violences, ni richesses, ni forces, n'ont pu réaliser cette idée, dont le triomphe eût été le signal de mort de notre civilisation, qui ne s'est développée que grâce à l'émulation pacifique ou même à la rivalité guerrière des peuples européens. C'est pour avoir méconnu la nécessité des vivantes individualités nationales que Charles-Quint échoua dans son entreprise politique, comme il échoua dans sa mission religieuse pour n'avoir pas compris la nécessité des sectes. Si le protestantisme avait au XVI^e siècle triomphé sur toute la ligne, nul doute qu'il n'eût dégénéré bientôt en théocratie plus intolérante que tout autre système hiérarchique. Si au contraire c'eût été le catholicisme qui eût étouffé la réforme, s'il n'avait été forcé d'avoir recours à la grande rénovation du concile de Trente et de la compagnie de Jésus pour lutter contre son dangereux rival, il ne serait probablement pas la religion vivace qui a résisté à tant d'attaques et que des événemens prochains pourront transformer, mais ne sauraient ébranler.

Unité politique! unité religieuse! vains rêves des esprits chimériques ou des ambitieux insatiables, rêves qui jamais ne deviendront réalité, tandis que la lutte entre les rivaux, l'affirmation des droits réciproques, le respect des diversités de nature et de conviction, la liberté en un mot, religieuse ou politique, civile ou internationale, combattue souvent par les grands de la terre, plus souvent par les passions et par les intérêts, a triomphé de tout et de tous, et poursuit sa marche victorieuse de plus en plus assurée vers le règne de la tolérance, dont on devait se croire si loin encore il y a quelques siècles. La somme de liberté dont nous jouissons aujourd'hui dans l'état le plus despotiquement gouverné de l'Occident ne ressemble-t-elle pas à de la licence, si nous la comparons à la contrainte et au silence qui régnaient il y a trois cents ans, et rendaient possibles des crimes pareils à celui que nous venons de raconter?

K. HILLEBRAND.

# L'ALLEMAGNE

## DEPUIS LA GUERRE DE 1866

## X.

### LES LUTTES CONFESSIONNELLES EN AUTRICHE

A PROPOS DU CONCORDAT DE 1855.

Dans une précédente étude, j'ai essayé de montrer comment le concordat de 1855, transformant les lois canoniques en lois de l'état, avait pour ainsi dire garrotté l'Autriche en des liens empruntés au moyen âge, élevé de toutes parts des obstacles au développement intellectuel et matériel des populations de l'empire (1). Il nous reste à voir maintenant au prix de quelles luttes la Cisleithanie est parvenue à s'affranchir du joug qu'on avait fait peser sur elle.

Pour les états de la Transleithanie, la difficulté a été résolue d'une façon très sommaire. Les Hongrois, se plaçant comme toujours sur le terrain du strict droit constitutionnel, ont considéré le concordat comme n'ayant point force légale pour les pays dépendans de la couronne de Saint-Étienne, attendu que ce traité, conclu par le souverain, n'avait pas été voté par la diète, et que nulle loi ne peut avoir d'effet en Hongrie tant que les représentans de la nation ne l'ont pas ratifiée. Cette fin de non-recevoir hautaine, cette tranchante exception, conforme à l'esprit juridique des Magyars, coupa court à tout débat. Les dispositions du concordat ne furent point appliquées; ni le gouvernement, ni même le clergé ne réclamèrent. Rome essaya en vain de pousser l'épiscopat à la lutte. Le haut clergé hon-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

grois, comme celui de la France, de l'Allemagne et de partout, est ultramontain et tend à le devenir chaque jour davantage; mais le sentiment national est si puissant, si ombrageux chez les Magyars, les prêtres de la campagne en sont eux-mêmes si remplis, que les forcer à attaquer les droits historiques du pays au nom de la religion catholique serait une tentative hasardeuse. Les luttes séculaires contre le despotisme ont enraciné dans toutes les âmes hongroises un amour de la liberté si vivace, qu'il faudrait beaucoup de temps, de persévérance et d'habileté pour l'extirper complétement, même en confiant la tâche à l'ordre religieux qui partout ailleurs y réussit le plus vite et le plus sûrement. C'est toujours dans l'intérêt et avec l'appui du saint-siége que l'Autriche a essayé de dompter les résistances de la Hongrie. Il en est résulté à l'égard de Rome un sentiment d'hostilité sourde ou tout au moins de défiance instinctive auquel le bas clergé n'est pas resté étranger. Cela fait que la Hongrie est le seul pays où l'épiscopat ne parviendrait pas aujourd'hui à lancer sa milice ecclésiastique à l'assaut des libertés constitutionnelles pour assurer le triomphe du droit canonique. Ce qui est certain tout au moins, c'est que la Hongrie est la seule partie de l'empire-royaume où la justice n'ait pas été obligée de réprimer les excitations à la désobéissance aux lois de l'état qu'ailleurs des prêtres trop zélés font entendre du haut de la chaire dans l'intérêt du concordat.

Le gouvernement cisleithanien n'a pas osé ou n'a pas pu suivre l'exemple de la Hongrie. C'est par des négociations avec le Vatican et par des lois successivement votées que la Cisleithanie a essayé de se dégager des liens des lois canoniques qui l'enserraient de toutes parts. A qui faut-il faire remonter l'honneur ou la responsabilité de ces tentatives d'émancipation? Dans les dépêches du comte Crivelli, ambassadeur d'Autriche à Rome, nous voyons que la cour du Vatican accuse M. de Beust d'avoir provoqué ou du moins favorisé le mouvement anti-concordataire. « On pourrait, dit le cardinal Antonelli au comte Crivelli, résumer l'attitude du gouvernement impérial et royal en disant qu'il a laissé faire tout ce qu'il fallait pour amener la rupture du concordat, se bornant à nous dire au dernier moment : Voilà ce que nous allons faire, donnez-nous votre approbation, ou nous nous en passerons. Nous avons des informations très détaillées sur ce qui se passe en Autriche, et je suis convaincu que M. le chancelier de Beust ne sera pas étonné d'apprendre qu'elles ne témoignent guère en faveur des grands efforts que le gouvernement impérial aurait faits pour calmer l'agitation soi-disant spontanée contre le concordat (1). » Le

(1) Le comte Crivelli au baron de Beust, Rome, 18 mars 1868. — Livre rouge autrichien, p. 95.

cardinal Antonelli mettait donc en doute la sincérité du chancelier de l'empire. Le pape lui-même ne cachait pas les sentimens qu'on lui avait communiqués au sujet de cette affaire, où il voyait compromis les droits de l'église. Le 31 décembre 1867, dans l'audience où le comte Crivelli lui remet ses lettres de créance, le saint-père s'exprime dans les termes les plus sévères. Arrivant à la question du concordat, il dit que, « depuis que l'agitation contre le concordat a commencé, l'attitude du gouvernement impérial a été équivoque, laissant faire d'un côté, encourageant de l'autre par son silence, se taisant, sans que depuis plusieurs mois on ait fait la moindre démarche pour entrer dans l'examen des détails. » M. Crivelli, qui, on le devine, est complétement de l'avis du pape, résume ainsi l'entretien : « en un mot, on trouve que l'attitude du gouvernement impérial n'a été ni franche ni loyale. » L'envoyé autrichien ajoute : « Je crois que, si on passait outre et si on considérait le concordat comme non-avenu, le saint-siége revendiquerait tous les priviléges accordés au souverain... Je laisse juger à votre excellence la perturbation qui suivrait une séparation violente de l'église et de l'état en Autriche... Un conflit avec le saint-siége dans un moment où les animosités religieuses viendraient s'ajouter aux passions politiques aurait sans doute des suites incalculables, mais sûrement funestes (1). » Ainsi le chancelier de l'empire rencontrait comme adversaires non-seulement la cour de Rome, mais l'envoyé même qui était chargé de le défendre, et à qui il devait à chaque moment rappeler le sens de ses instructions. M. de Beust fait remarquer d'abord que ce n'est pas lui, que c'est le ministère cisleithanien qui a porté atteinte aux dispositions du concordat, distinction que le cardinal Antonelli, trop peu initié aux divers rouages du dualisme, se refuse à bien saisir. « Le cardinal-secrétaire, dit le comte Crivelli, ne comprend pas comment le chancelier de l'empire peut rester étranger aux pièces qu'il communique d'une façon officielle et se poser comme arbitre entre le ministère cis ou transleithanien d'un côté et un gouvernement étranger de l'autre (2). » La riposte était fine et atteignait évidemment l'adversaire au défaut de la cuirasse. Dans une précédente dépêche du 10 mars, M. de Beust avait donné le vrai motif de son attitude lorsqu'il écrivait : « Nous ne nous dissimulons pas les difficultés et les embarras dont la question peut devenir la source pour nous. Toutefois notre consolation est que nous ne l'avons pas créée ni provoquée, qu'elle nous a été imposée par l'esprit du siècle et la marche des événemens, contre lesquels nous ne pouvons absolument rien. »

En parlant ainsi, M. de Beust ne disait que la vérité. C'était l'es-

(1) Dépêche du 3 janvier 1868. — Livre rouge autrichien, p. 86.

(2) Dépêche du comte Crivelli au baron de Beust, Rome, 18 mars 1868.

prit du siècle qui poussait en avant l'ancien ministre du roi de Saxe, malgré ses antécédens et malgré les graves difficultés qu'il savait devoir rencontrer de la part de la cour de Rome et de la cour de Vienne. Un ministre ne provoque pas à plaisir des résistances nouvelles, quand il en a déjà beaucoup à combattre. Or M. de Beust trouvait dans les redoutables complications du problème des nationalités un champ assez vaste pour exiger l'emploi de toute son habileté. L'église ne croit pas volontiers à la force de « l'esprit du siècle » dont parlait le chancelier de l'empire; elle s'imagine que tout gouvernement qui sans restriction aucune s'appuierait sur elle en viendrait facilement à bout. Cet esprit en effet, après des élans prodigieux, est parfois pris d'une singulière défaillance, et alors il se laisse facilement enchaîner; mais d'autres fois, surtout quand il se réveille après une longue compression, il agit avec une force irrésistible. C'est précisément ce qui est arrivé en Autriche. Après les revers de 1866, une ardente aspiration vers un ordre meilleur s'est emparé de tous les habitans de l'empire, et parmi leurs vœux aucun ne s'exprimait avec plus de généralité et d'insistance que celui de l'abolition du concordat. De toutes parts affluaient au parlement des pétitions réclamant cette réforme comme urgente et nécessaire, et ces pétitions n'émanaient pas de quelques campagnards ignorans, obéissant à un mot d'ordre, comme celles en très petit nombre que le clergé parvint à faire signer dans un sens contraire. La plupart étaient envoyées au *Reichsrath* par les autorités des communes urbaines et rurales. J'ai devant moi plus de vingt publications diverses parues l'an dernier, et réclamant toutes que l'état et le citoyen soient enfin soustraits au joug des lois ecclésiastiques (1).

Ne sont-ce point là des preuves que l'agitation était profonde et spontanée, quoique « les informations détaillées » du cardinal Antonelli aient pu lui faire croire le contraire? Cela ne doit point nous surprendre. Dans la catholique Bavière, le président du cabinet, le prince de Hohenlohe, ne vient-il pas de déclarer du haut de la tribune que les principes du *Syllabus* étaient en opposition avec le développement de la vie politique moderne, et empêchaient l'accord

(1) Voici le titre de quelques-unes de ces publications : *Betrachtungen ueber die kirchliche Reform*, von Dr Stephan Toldy (Considérations sur la réforme de l'église); — *Schwarze Blätter. Der geist des Concordats* (Pages noires. L'esprit du concordat), brochure encadrée de noir en signe de deuil et comme emblème des ténèbres; — *Aus dem Lande der Glaubenseinheit* (le Pays de l'unité de foi); — *Der heilige Rock* (la Robe sainte); — *Streiflichter auf die uebelstände in der catholischen Kirche* (Éclaircissemens concernant les maux de l'église catholique). — La plupart de ces écrits sont anonymes. Les auteurs ne sont pas sûrs de l'avenir; ils n'osent pas se signaler comme les adversaires d'un corps qui peut reconquérir son pouvoir. D'autres ont de bonnes choses à dire, mais craignent de livrer leur nom au grand jour de la publicité.

de s'établir entre l'église et l'état? L'idée exprimée dans les journaux, dans les brochures, dans la plupart des écrits au sujet du concordat, l'idée qui donne en Autriche le branle au mouvement dont les ministres cisleithaniens et le chancelier de l'empire ont dû se faire les interprètes, c'est que la destinée des peuples qui sont restés soumis au saint-siége est bien différente du sort de ceux qui s'en sont affranchis. Tandis que ceux-ci grandissent, s'élèvent, et par leurs colonies vont occuper tout l'autre hémisphère, ceux-là déclinent ou restent stationnaires. Les uns jouissent de la liberté comme d'un bien qui est le fruit naturel de leurs mœurs et de leurs croyances, les autres n'arrivent à la conquérir que pour la voir bientôt aboutir à l'anarchie ou au despotisme. Il n'est pas jusqu'à la cote des fonds publics à la bourse qui n'indique combien la situation des seconds est meilleure que celle des premiers. Depuis que l'Autriche a été soustraite de force aux influences du génie germanique pour être livrée au joug du génie ultramontain, elle a décliné sans cesse et n'a éprouvé que des revers. Son histoire n'est qu'un démembrement continu, l'amputation successive d'une province après l'autre. Il faut par un violent effort l'arracher à l'esprit qui cause sa faiblesse, sinon elle marche à sa ruine. — Telles sont les préoccupations qui, ayant pris dans l'opinion publique le caractère d'une impatience anxieuse et fébrile, forcèrent le ministère cisleithan à présenter, vers la fin de 1867, différens projets de loi ayant pour but de soustraire à l'autorité légale de l'église catholique le mariage, l'école, les actes religieux, les conversions d'un culte à un autre, de façon à faire de la liberté des cultes une vérité. Les discussions auxquelles ces lois donnèrent lieu au sein du *Reichsrath* nous permettront de saisir les opinions qui ont cours en Autriche au sujet de ces difficiles et importantes questions, où l'indépendance de l'état, la liberté des citoyens et le rôle de l'église se trouvent en jeu.

## I.

Ainsi qu'on l'a vu précédemment, le concordat de 1855 avait abandonné, conformément aux décisions du concile de Trente (1), tout ce qui concerne le mariage à la juridiction de l'église et des tribunaux ecclésiastiques. C'était livrer au clergé le fondement de la vie civile et porter une grave atteinte à la liberté de conscience. Le ministère cisleithanien, sans doute pour éviter les résistances de la cour impériale, n'osa pas faire du mariage un contrat civil que constatent les autorités civiles, et qui n'exclut pas la béné-

(1) *Si quis dixerit causas matrimoniales non spectare ad judices ecclesiasticos, anathema sit.* Si quelqu'un prétend que les causes matrimoniales ne sont pas de la compétence des juges ecclésiastiques, qu'il soit anathème.

diction religieuse. Il recula devant l'introduction de la législation française, adoptée aujourd'hui en Italie, en Belgique, en Hollande, dans les provinces rhénanes. La nouvelle loi ne fait que rétablir, avec quelques modifications, la législation en vigueur avant le concordat. Les causes matrimoniales sont enlevées aux juges ecclésiastiques et rendues aux tribunaux laïques. Le mariage se célèbre devant le prêtre, qui en tient acte; mais en cas de refus de sa part, pour des motifs non prévus dans le code autrichien, les futurs époux peuvent s'adresser aux autorités civiles, qui sont tenues de passer outre à la célébration du mariage. Cette loi si timide et si insuffisante donna lieu aux plus vifs débats dans les deux chambres du *Reichsrath*. C'est qu'en effet, sans abolir le concordat, sans même en faire mention, elle y faisait brèche et allait inévitablement devenir ainsi l'occasion de la lutte avec le saint-siége et avec le clergé catholique. C'était la répudiation du système qui, à partir du XVI^e siècle, avait presque constamment présidé au gouvernement de l'Autriche. L'esprit libéral de Joseph II, depuis si longtemps banni de Vienne avec exécration, reparaissait sur la scène et allait y commander en maître. Le moment était solennel. La lutte fut vive entre les représentans des droits de l'église et les défenseurs de l'indépendance de l'état.

Chose remarquable, le concordat ne trouva guère d'orateurs pour parler en sa faveur que parmi les ecclésiastiques. Le premier qui commença l'attaque fut l'abbé Pintar, député de la Carinthie. Il ne connaît, lui, que les lois canoniques. Les conciles ont décidé qu'il n'y a de mariages valables que ceux que le prêtre consacre. Ce que l'on veut introduire dans la loi n'est autre chose qu'un concubinage privilégié. « Oui, s'écrie-t-il avec feu, je dirai avec un orateur prussien : Désormais vos employés tiendront les registres du péché. Le scandale et la honte s'avanceront tête levée sous le vêtement de votre légalité impie. » L'abbé Pintar est soutenu par l'abbé Greuter, député du Tyrol. L'abbé Greuter est une des célébrités du *Reichsrath*; il raisonne serré et frappe fort. La pensée est souvent élevée, mais l'expression est violente, familière et même triviale. C'est comme un Bossuet qui aurait trop fréquenté les pâtres des Alpes tyroliennes. Il préconise le régime ultramontain avec une conviction si ardente qu'il faut bien le supposer convaincu de l'excellence de celui-ci. Il ne se tient pas sur la défensive; il ne dissimule en rien ses idées; il porte au contraire le fer et le feu dans les rangs pressés de ses adversaires. Les argumens dont il s'efforce de les accabler sont vigoureux, mais souvent ils font rire, tant ils paraissent étranges au milieu d'une assemblée où circule le souffle du XIX^e siècle. Ses armes sont empruntées à l'arsenal du moyen âge. Ce qui serait peut-être sublime dans la cathédrale d'Inspruck paraît parfois bur-

lesque dans le *Reichsrath* à Vienne. Quand l'abbé Greuter parle, le président a grand'peine à maintenir l'ordre dans la chambre et le silence dans les tribunes. De tous côtés éclatent les protestations, les murmures ou l'hilarité. Au congrès catholique de Munich, l'abbé Greuter appelait le libéralisme le Gessler de notre siècle, sous-entendant que lui serait le Tell qui abattrait le tyran. Dans la discussion sur la loi présentée par le cabinet cisleithanien, c'est au nom de la liberté de conscience qu'il réclame le maintien des lois canoniques. Cela paraît étrange, puisque c'est au nom de la liberté des cultes qu'on en demande l'abolition. Pour les catholiques, selon lui, il n'y a qu'un mariage : c'est l'union consacrée par le prêtre; tel est le dogme de l'église. Introduire dans les lois de l'Autriche le mariage purement civil, c'est donc mettre l'état en opposition avec le dogme, c'est violer les décisions les plus solennelles des conciles et froisser ainsi la conscience de tous ceux qui sont restés fidèles à la foi. Le mariage est un sacrement, et jamais le peuple n'admettra qu'il appartienne au *Reischrath* de régler la distribution des sacremens. Vous voulez donner à l'état une base non confessionnelle, soit; mais ne commencez point par imposer aux catholiques une législation que jamais ils ne pourront accepter. Dans la catholique Autriche, désormais les catholiques seuls seront persécutés; voilà le sort que vous leur réservez. « La cause des malheurs de notre pays, c'est le concordat, répétez-vous en chœur. Oui, je vous entends. C'est ainsi qu'au temps du paganisme, quand la pluie manquait, quand éclataient la peste et la famine, la foule criait : *Christiani ad leones,* les chrétiens aux lions. Ah! vous voulez faire de l'aigle de l'apostolique Autriche une sorte d'oiseau de proie impie qui viendrait, comme le vautour de Prométhée, dévorer dans notre poitrine ce qui nous est plus précieux que la vie, notre sentiment, nos saintes croyances! Eh bien! j'ose vous le dire, dans les vallées et sur les monts de notre libre Tyrol vous n'y réussirez pas. Encore un peuple, pensez-vous, qui bientôt marchera enchaîné derrière le char du vainqueur; mais vous ne vaincrez pas. » L'abbé Degara, du Tyrol méridional, invoque des argumens du même ordre que ceux de l'abbé Greuter, sans y ajouter de force nouvelle : le droit canonique lie tous les catholiques; l'Autriche cisleithanienne est habitée presque exclusivement par des catholiques; il faut donc que les lois de l'état, faites pour des catholiques, soient conformes aux lois de l'église.

Pour combattre ces principes ultramontains, les orateurs ne manquaient point. La majorité en faveur des réformes proposées par le ministère était si grande qu'elles furent toutes adoptées par assis et levé, sans qu'on eût à procéder à l'appel nominal. Un député de la Bukovine, M. le chevalier von Hormuzaki, fit voir à quel

point le concordat lésait les droits des non-catholiques. La Bukovine, située à l'extrémité orientale de l'empire entre la Galicie et la Moldavie, au point de contact des races slaves et latines, est peuplée en proportion à peu près égale de Roumains et de Ruthènes; mais les quatre cinquièmes des habitans appartiennent au rite grec orthodoxe. Voici, d'après M. Hormuzaki, la situation que le concordat faisait à ces populations. Par son organisation, par sa centralisation, par la discipline rigoureuse imposée à tous ses membres, l'église catholique constitue une puissance religieuse et politique à laquelle les autres communions peuvent difficilement résister; elles sont nécessairement écrasées du moment que l'état prête son appui à la hiérarchie romaine, déjà si forte par elle-même. Or c'est ce qui avait lieu en Autriche. Dans la Bukovine, le clergé catholique s'efforçait de conquérir des prosélytes par les mariages mixtes et l'école. La certitude d'être toujours appuyé par l'autorité civile lui inspirait un zèle d'intolérance contre lequel les non-catholiques n'avaient aucun moyen de se défendre. Quand ils réclamaient contre les excès de pouvoir dont ils étaient les victimes, ce n'est pas à Vienne que leur appel était reçu, c'est à Rome, et on devine l'accueil qui y était fait. Une pétition envoyée au *Reichsrath* par le conseil communal de Czernowitz, capitale de la Bukovine, relatait les détails prouvant la vérité de tout ce que disait M. Hormuzaki. C'est par antiphrase sans doute, ajoutait-il, que l'on a appelé le traité avec Rome concordat, car il n'a enfanté que discordes au sein des familles et de l'état. Ce concordat n'est autre chose que le *Syllabus* transformé en articles de loi et imposé à tous les peuples de l'empire. Ses partisans disent qu'ils ne veulent que la liberté; mais, entendue dans leur sens, la liberté de l'église, qu'est-ce, sinon l'asservissement de l'état?

Un député de la province de la Haute-Autriche, le baron von Weichs, s'efforça de faire voir qu'il s'agissait pour l'empire d'une question de vie ou de mort. « Nous avons à décider aujourd'hui, s'écria-t-il, si nous formerons un état indépendant ou si, comme au Japon, nous aurons deux souverains, l'un subordonné siégeant au Burg, à Vienne, l'autre, le maître omnipotent, trônant à Rome, au Vatican, ou pour mieux dire au Gesù. Vivrons-nous en Autrichiens, en Allemands libres, ou devrons-nous périr en sujets de la hiérarchie romaine? Nous respectons la religion, nous bénissons le christianisme, mais il ne faut pas que nous soyons plus longtemps un état de l'église en Allemagne. Depuis des siècles, c'est de Rome que sont partis les fils qui ont conduit les affaires autrichiennes. Voyez où cela nous a menés : aux abîmes!... Il est temps de nous affranchir des liens dont nous ont chargés le concordat de 1855 et l'encyclique du 8 décembre 1864. Que le mot si fatal à l'Autriche : *trop*

*tard*, ne retentisse pas encore une fois ici sur les ruines de l'empire! Un seul exemple vous montrera la différence entre l'esprit qui règne ici et aux bords du Tibre. Tandis que nous parlons d'abolir la peine de mort, on vient de canoniser là-bas un inquisiteur tout couvert du sang des victimes qu'il avait immolées parce qu'elles adoraient Dieu à leur manière, Pedro Arbuez. » Dans ces vives paroles, on voit éclater cet antagonisme si bien caractérisé par le père Félix dans l'un des sermons que nous citions dernièrement. On comprend aussi que ce sentiment a sa source dans le patriotisme même qui anime l'orateur. Il est d'autant plus hostile à l'influence ultramontaine qu'il aime plus son pays.

Le discours de M. Berger, député de la Basse-Autriche, vint jeter un jour nouveau sur les combinaisons qui amenèrent les grands événemens de 1866. « J'ai eu l'occasion, dit-il, de pénétrer quelques-unes des vues mystérieuses qui ont présidé à la conclusion du concordat. Le but politique de ce traité avec Rome était de placer l'Autriche à la tête d'une ligue compacte des états catholiques de l'Allemagne du sud, afin de faire équilibre à l'influence de la Prusse protestante dans le nord. Au fond, c'était la même idée qui avait donné naissance à la guerre de trente ans. Nous avons vu quel a été le succès de la ligue ultramontaine. Les Bavarois catholiques nous ont abandonnés, tandis que les Saxons protestans se sont fait tuer à nos côtés à Kœnigsgrætz avec le plus grand courage. L'appui de l'église devait assurer notre triomphe, et il n'a fait que préparer notre défaite. » Cette curieuse révélation du Dr Berger est conforme à tous les faits connus. Sans prévoir une lutte prochaine avec la Prusse, encore mal remise de l'humiliation d'Olmütz, les auteurs du concordat avaient certainement pour but politique de fortifier la situation de l'Autriche en lui assurant dans tous les pays le concours des forces cléricales. Elles ne lui ont pas porté bonheur.

Le docteur Mühlefeld, député de Vienne, s'était mis déjà depuis plusieurs années à la tête du mouvement anticoncordataire. Sa plume et son éloquence avaient servi d'interprète à tous ces vœux d'émancipation qui fermentaient dans les populations de toutes les grandes villes. Au sein du *Reichsrath*, il réclama l'introduction du mariage civil tel qu'il est établi par la législation française. Il n'eut pas de peine à montrer que les dispositions proposées ne sauvegardaient pas suffisamment la liberté et la dignité des futurs époux. Si le mariage ne peut être célébré devant les autorités civiles qu'exceptionnellement, après que le refus du curé aura été constaté par deux témoins, il est évident que des unions de ce genre et ceux qui les auront contractées seront mal vus de leurs concitoyens. C'est le moyen de déconsidérer sûrement le mariage civil, et de le faire regarder, ainsi qu'on le fait à Rome, comme une sorte de concubi-

nage légal. Le législateur français a parfaitement distingué ici la sphère de l'état de celle de l'église. Le contrat constituant la famille est un acte civil dont la loi civile dicte les conditions, et que l'autorité civile constate et consacre. Après cela, les différens cultes sont libres de considérer le mariage comme un sacrement ou comme une cérémonie religieuse, d'accorder ou de refuser leur bénédiction, d'y poser telles conditions ou d'y attribuer telles grâces qu'ils voudront. Seulement il n'y a d'effets civils attachés qu'aux unions contractées conformément au code civil. Répondant à M. Mühlefeld, qui accusait la commission d'être restée, comme toujours en Autriche, à moitié chemin et de faire ainsi de la mauvaise besogne, le député Herbst faisait remarquer qu'il serait difficile de confier l'état civil aux autorités locales, parce qu'on ne trouverait pas partout des fonctionnaires assez instruits pour tenir convenablement les registres. Cette difficulté n'est pas sérieuse, car ce qui est possible en France et en Italie doit l'être en Autriche. Dans toutes les communes ou dans les environs immédiats, on peut trouver soit un notaire, soit un secrétaire communal qui dresserait les procès-verbaux des mariages aussi bien que ceux des délibérations du conseil local. M. Mühlefeld, mort depuis lors, avait si bien raison qu'à la fin de la session dernière on annonçait au *Reichsrath* qu'on préparait un projet de loi pour l'introduction du mariage civil. Pas à pas, l'Autriche arrive ainsi à affranchir les actes de la vie du lien confessionnel obligatoire, et à donner à l'état le fondement que réclament les sociétés modernes.

Dans la chambre haute, le chevalier von Krauss prouva que la prétention de l'église de régler seule les questions matrimoniales n'était pas conforme à la tradition. Jusqu'à Charlemagne, les souverains ont édicté des lois sur cette matière; c'est seulement pendant le moyen âge que le clergé a mis la main sur le mariage. L'anathème prononcé par le concile de Trente contre ceux qui contestaient les droits de l'église sur ce point a rencontré de grandes résistances au sein de l'assemblée, et n'est pas considéré comme dogme. Pour montrer à quel point la législation ecclésiastique est peu en rapport avec les idées du monde actuel, l'orateur cite comme exemple ce qui concerne les obstacles au mariage résultant du degré de parenté. Sous Léon III, l'empêchement au mariage fut étendu jusqu'au septième degré, parce que Dieu, ayant créé le monde en six jours, s'était reposé le septième. Sous Innocent III, on s'arrêta au quatrième degré, parce que le corps est composé de quatre fluides, lesquels sont constitués par les quatre élémens. Il est vrai que ces empêchemens se rachetaient au moyen de dispenses; mais peut-on laisser les populations soumises à des règles qui n'ont pas une base plus sérieuse que celle-là?

Au sein de la chambre haute, la discussion fut plus animée et peut-être plus brillante que dans la chambre basse. Des hommes considérables, d'anciens ministres, les chefs du parti féodal, prirent successivement la parole pour combattre des lois qui faisaient brèche au concordat. — Prenez garde, s'écria le comte Blome, quiconque s'attaque à l'église marche à sa perte. On l'a dit avec raison, *ecclesia pressa, ecclesia victrix*. — Tant de difficultés, tant de périls, assiégent déjà l'Autriche, ajoutait le comte Rechberg, pourquoi en faire naître de nouveaux? C'est ainsi que s'est perdue la révolution française. La question religieuse est la plus formidable de toutes, craignez qu'elle ne perde aussi l'Autriche. — Le savant professeur Arndts, le prince-cardinal de Schwarzenberg, le cardinal Rauscher, s'efforcèrent de montrer que voter des lois sans tenir compte des articles du concordat, c'était violer la foi des traités, manquer à la parole donnée par l'empereur. — Au milieu de tous ses revers, disait le comte Mensdorff-Pouilly, l'Autriche avait conservé un renom de loyauté sans tache qu'elle va compromettre maintenant. Elle ne pourra même plus dire : Tout est perdu fors l'honneur.

La question soulevée était délicate. Elle intéresse la France et tous les états qui ont conclu des concordats avec Rome. Quelle est la nature d'un concordat? quelle est la force du lien qu'il crée? Est-ce un contrat bilatéral liant les deux parties de telle sorte que l'une ne peut s'y soustraire sans le consentement de l'autre? Lanjuinais a fort bien dit : « Ces sortes d'actes revêtus des formes de la loi, demeurant toujours incomplets, sujets à d'énormes inconvéniens et de leur nature subversifs des droits de l'église et de l'état et de l'indépendance nationale, ne sont jamais que des règles imparfaites, provisoires et révocables. » Un concordat est-il un traité international, comme un traité de commerce? Évidemment non, car ce n'est pas avec le pape en tant que monarque des états romains, c'est avec le saint-père chef de l'église que le traité a été conclu. Or comment l'état peut-il abdiquer une partie de ses droits souverains en faveur du chef d'un culte, d'une religion? Une religion n'est qu'une opinion, une croyance partagée par un certain nombre de fidèles; or les opinions religieuses se modifient. Elles perdent ou gagnent des adhérens. Les catholiques peuvent reconnaître la suprématie du concile œcuménique, ils peuvent aussi se soustraire à l'obéissance du pape. L'état n'en resterait-il pas moins lié envers le saint-père, qui ne représenterait plus que ses propres croyances? Le pape décrète de nouveaux dogmes, il jette l'anathème sur les lois fondamentales d'un pays : ce pays doit-il continuer à respecter le concordat, quelle que soit l'attitude que prenne le saint-siége, quels que soient les principes qu'il adopte? Ces traités singuliers, dont les partisans eux-mêmes ne peuvent déterminer la nature, n'étaient

à leur place qu'au moyen âge; ils sont en opposition avec toutes les idées et toutes les institutions modernes.

Dans nos idées actuelles, l'état ne peut accorder ni au représentant d'une opinion religieuse, ni au souverain d'un pays étranger le droit de nommer des fonctionnaires publics, de régler les actes civils des citoyens, de gouverner ses écoles. Un contrat de ce genre serait nul de soi, comme contraire à l'ordre public. Un père stipule que son fils obéira durant toute sa vie à la volonté d'une autre personne; une semblable promesse constitue-t-elle un engagement valable? Certainement non. Le roi de France accorde par traité au roi d'Espagne le droit de nommer tous les officiers de l'armée; le peuple français reconnaîtrait-il la validité de ce traité, et se croirait-il tenu de le respecter? Une nation, et encore moins le chef qui la gouverne, ne peut aliéner ses droits de souveraineté intérieure, pas plus qu'un individu ne peut se vendre comme esclave. C'était pour toujours que l'empereur d'Autriche avait reconnu les prérogatives de l'église catholique, de sorte que les représentans de la nation n'auraient plus jamais le droit de faire des lois au sujet de l'école, du mariage et des affaires confessionnelles. L'acte d'un souverain excédant ses pouvoirs lierait donc la nation éternellement! Éternellement, car si pour modifier le traité il faut le consentement de l'église, comme il s'agit de ses prérogatives dogmatiques ou canoniques, jamais elle ne l'accordera.

Le ministre des cultes, M. von Hasner, a développé ces considérations au sein de la chambre haute avec un grande clarté. « On sait, disait-il, que le développement de l'état a provoqué dès le moyen âge une lutte séculaire, et que les empereurs franconiens, les Hohenstaufen, et la plupart des autres empereurs n'ont cessé de défendre les droits du pouvoir civil contre les usurpations de l'église. Les souverains autrichiens ont aussi rempli leur rôle dans cette lutte, et Joseph II n'a pas été isolé. Ce qui se passe maintenant n'est donc qu'un épisode, qu'une phase de ce long travail d'émancipation. Ce que Joseph II a voulu faire, c'était rendre à l'état les pouvoirs qui lui sont essentiels. C'est ce que nous voulons aussi, et en ce sens nous ne craignons pas d'invoquer ce nom glorieux et si injustement attaqué. Seulement nous voulons ce que l'on n'avait pas encore bien compris à la fin du siècle dernier, la liberté de l'église. Toutefois, à côté des églises libres, nous voulons l'état indépendant. — Mais, nous dit-on, vous violez un contrat, *pacta sunt servanda;* c'est une honte pour l'Autriche de manquer à ses engagemens. Avant de parler d'engagement, il faudrait voir si l'Autriche, si le peuple autrichien en a contracté. Tout est changé maintenant. L'absolutisme qui avait traité avec Rome n'existe plus. Un état constitutionnel est né, qui doit pouvoir régler ses affaires intérieures à

sa convenance. Qu'un esclave mette le pied sur un sol libre, il est affranchi. De même l'Autriche, en se plaçant sur le terrain constitutionnel, a reconquis toute sa liberté d'action. Un autre point est encore à considérer. En 1855, quand on a traité avec le saint-siége, Rome était un état indépendant; il a cessé de l'être, car aujourd'hui il ne se soutient plus que par les armes étrangères. La société a besoin que le sentiment religieux soit puissant; des priviléges accordés à une église l'affaiblissent loin de la fortifier, parce qu'ils l'exposent à de continuels assauts. Voyez les pays où l'on a appliqué ce principe vraiment moderne : l'église libre dans l'état libre. Il n'y règne pas ces dehors uniformes d'une piété de commande qui cachent ordinairement tant d'indifférence et d'hypocrisie; mais le sentiment religieux y est bien plus profond, plus vivant, plus efficace. Enlevons à l'église ses priviléges : alors nous ne la verrons plus mettre à l'*index* des hommes comme l'illustre Günther, qui voulait démontrer l'harmonie du catholicisme et de la philosophie; alors aussi elle regagnera cette influence que par son attitude actuelle elle perd malheureusement de plus en plus. »

Le comte Antoine Auersperg développa les inconvéniens du concordat avec la verve du poète et le sens pratique de l'homme d'état. « On a eu raison, dit-il, de prétendre que la lamentable banqueroute du despotisme en 1866 a plus fait pour l'émancipation des peuples autrichiens que les tentatives révolutionnaires de 1848. Ce n'est qu'au prix de défaites que nous avons conquis la liberté. La vie parlementaire a été inaugurée en Autriche après Solferino. Depuis Kœnigsgrætz, elle triomphe, et une nouvelle période pleine d'espérance a commencé pour nous. Seulement il faut affranchir l'état du joug de l'église. Quand je vois dans le concordat le saint-siége accorder à notre monarque comme une concession de la bienveillance papale ce qui avait toujours été considéré comme un droit essentiel de la souveraineté, mon patriotisme s'indigne, car il me semble apercevoir l'Autriche du XIX^e^ siècle descendre humiliée dans le fossé de Canossa pour faire pénitence du joséphisme du XVIII^e^ siècle. L'état et l'église avaient formé un traité d'alliance offensive et défensive pour maintenir le pouvoir absolu en leurs mains. Ni l'un ni l'autre n'y a gagné, et les peuples encore moins. Maintenant cela doit cesser. L'état ne peut pas jouer plus longtemps le rôle de sacristain, et l'église celui d'agent de police. Leur mission est différente, leur domaine doit être séparé. Cette séparation fortifiera le sentiment moral qui doit être la base de la société. Le concordat devait, disait-on, fortifier le sentiment religieux en Autriche. Le résultat ne paraît pas avoir été atteint, car l'adresse des évêques est pleine de gémissemens sur le relâchement des mœurs. Les fruits du concordat ont donc été bien amers, car, pour prix de

l'asservissement de l'état, nous n'avons même pas obtenu d'amélioration morale, au contraire (1). » Le comte Auersperg termina son discours en répétant le fameux programme de Cavour : l'église la libre dans l'état libre. C'est aussi la conclusion à laquelle arrivent plupart des autres orateurs libéraux, le rapporteur, M. von Lichtenfels, M. de Schmerling, le prince Auersperg, le comte Hartig. C'est le dernier mot de tout ce débat sur l'introduction du mariage civil en Autriche. Le succès de cette idée dans ces derniers temps est vraiment prodigieux. Partie d'Amérique, où elle a été complétement appliquée, elle conquiert peu à peu en Europe l'assentiment de tous les amis de la liberté, et elle finira par être introduite dans tous les pays civilisés, parce qu'elle est en rapport avec la conception moderne de l'état. Le rôle de l'état est de garantir aux citoyens la sécurité et l'ordre. Ce qu'il doit aux opinions philosophiques ou religieuses, c'est la liberté : il ne faut pas qu'il les persécute ou les entrave; il ne faut pas non plus qu'il les protége, les organise ou les pensionne. Pour être efficace et porter de bons fruits, la religion doit être un sentiment individuel, intime, qui relie l'homme à Dieu, et qui soit le mobile moral de toutes ses actions. Elle peut donner naissance à des associations libres entre personnes dont les convictions sont les mêmes; mais il faut qu'elle cesse de se pétrifier en institutions gigantesques, oppressives, armées de priviléges, disposant des forces du pouvoir civil, entravant le développement des forces spontanées du cœur et de l'esprit, provoquant l'hostilité des âmes les plus énergiques, et répandant ainsi malgré toutes les résistances l'impiété et l'athéisme.

Au moyen âge, le régime d'une église d'état pouvait convenir aux populations traditionnellement façonnées à l'obéissance; mais depuis que le XVI^e siècle a répandu dans le monde l'habitude et le besoin de l'examen individuel, ce régime fait plus d'incrédules que

(1) Il est bien connu qu'il règne en Autriche une facilité de mœurs qui rappelle un peu celle des îles *fortunées* du Pacifique. Les uns l'attribuent à la gêne universelle, comme l'auteur anonyme de *OEsterreich und seine Zukunft*, d'autres à l'influence combinée de la théocratie et de l'absolutisme, comme le comte Auersperg. Le relevé des naissances illégitimes enregistrées à Vienne est vraiment effrayant.

| Années. | Légitimes. | Illégitimes. |
|---|---|---|
| 1862 | 12,127 | 11,113 |
| 1863 | 13,401 | 12,393 |
| 1864 | 12,865 | 12,849 |
| 1865 | 13,199 | 12,424 |
| 1866 | 12,937 | 13,272 |
| Total. | 64,529 | 62,051 |

Ainsi en 1866 il est né à Vienne plus d'enfans naturels que de légitimes. Je n'oserais dire que le concordat en est responsable; mais, étant introduit pour améliorer les mœurs, il est au moins permis d'affirmer qu'il n'a pas atteint son but.

de dévots. Aussi s'écroule-t-il partout. L'Angleterre l'abolit en Irlande, l'Italie s'en est presque complétement affranchie, l'Autriche, qui en a le plus souffert, l'anéantit peu à peu, l'Espagne elle-même l'abolira, en partie du moins. Chose remarquable, le clergé semble déjà comprendre les avantages que lui procurerait la séparation complète de l'état et de l'église. Il condamne cette réforme au nom du *Syllabus*, il continue à réclamer l'enseignement comme un monopole et l'intolérance comme un dogme; mais, quand on lui refuse ces droits exclusifs, il demande la pleine liberté comme l'entendait Lamennais, plutôt que le salaire et la protection achetés au prix de la dépendance. C'est l'attitude prise récemment par l'épiscopat catholique en Espagne et en Irlande. En France, aucun changement considérable ne se produira dans le gouvernement sans qu'on ne tente de séparer l'état et les cultes. Les idées, les besoins, les luttes de notre temps, nous conduisent vers cette réforme. Elle s'imposera malgré tout, et ceux qui y auront opposé le plus de résistance seront peut-être ceux qui en profiteront le plus. Quelle ne doit pas être déjà la puissance de ces idées pour qu'elles soient accueillies en Autriche par la majorité de la chambre des seigneurs, composée presque uniquement de membres de la plus haute noblesse de l'empire, qu'on aurait crue volontiers obstinément attachée aux formes anciennes! La loi abolissant la compétence des juges ecclésiastiques pour les causes matrimoniales et introduisant le mariage civil en cas de refus du clergé fut votée par 65 voix contre 45. Le triomphe des principes libéraux causa une grande joie dans presque toutes les villes. Vienne illumina. Les Autrichiens secouaient enfin cette *désespérance* résignée qu'on leur reproche, et qui est la conséquence naturelle de tant de revers successifs. Un avenir meilleur semblait s'annoncer. L'ombre épaisse du moyen âge se dissipait sous le souffle vivifiant des principes modernes. Le joug ecclésiastique, qui depuis le XVI^e siècle avait tout comprimé, était enfin brisé. C'était comme un affranchissement ou plutôt une résurrection.

## II.

Le ministère cisleithanien avait également présenté aux chambres une loi destinée à soustraire l'enseignement à la tutelle de l'église. Tout peuple qui veut entrer dans une vie nouvelle doit commencer par réorganiser l'instruction publique. Les succès récens des États-Unis et de l'Allemagne montrent jusqu'à l'évidence la puissance que donne l'instruction, même élémentaire, quand elle est universellement répandue. L'Autriche avait beaucoup à faire sous ce

rapport. Elle était sans doute moins arriérée que les autres pays soumis à la même influence qu'elle, — l'Espagne et l'Italie par exemple; mais qu'elle était loin de la Prusse, et surtout du Wurtemberg et de la Saxe, les deux contrées modèles en ce point! Un député de la Carniole, connaissant très bien par expérience personnelle tout ce qui concerne l'enseignement primaire, M. Klun, a donné dans la discussion au sein du *Reichsrath* quelques détails précis à ce sujet. En 1861, quand l'Autriche comptait encore 35 millions d'habitans, il n'existait dans l'empire qu'environ 30,000 écoles primaires. La Prusse avait à la même époque 27,000 écoles pour une population de 17,500,000 âmes, c'est-à-dire moitié moindre que celle de l'Autriche. La Suisse, avec 2 millions 1/2 d'habitans, possédait 7,000 écoles primaires. Pour atteindre le même rapport, l'Autriche aurait dû en avoir 72,000. Voici la proportion exacte que cela donne : en Autriche une école pour 1,170 habitans, en Prusse une pour 650, en Suisse une pour 450. Combien y a-t-il d'enfans qui fréquentent l'école en Autriche? 64 pour 100 seulement de ceux qui devraient y aller, de sorte que 36 pour 100 ne s'y rendent pas, tandis qu'en Prusse il n'y en a que 5 pour 100 au plus. On trouve dans l'empire en moyenne 1 enfant à l'école sur 13 habitans, en Espagne 1 sur 15, en France et en Belgique 1 sur 9, en Prusse 1 sur 6, en Saxe 1 sur 5. Quant aux résultats de l'instruction donnée, on peut dire que dans l'empire ils sont encore inférieurs à ce que pouvait faire prévoir le chiffre de la fréquentation. Je pourrais citer, disait M. Klun, une partie de l'Autriche où j'ai enseigné moi-même, et où, sur 100 conscrits, parfois 3 et 5 au plus savaient lire et écrire. Dans la chambre des seigneurs, le comte Wickenburg rapporte des faits du même genre tirés d'une excellente publication intitulée *le Soldat et l'École* (*der Soldat und die Schule*) et écrite par un officier supérieur du plus grand mérite. Sur 20 conscrits, 2 ou 3 lisent avec peine, tandis que, parmi les soldats saxons qui ont si vaillamment combattu à Sadowa, tous savaient lire et lisaient habituellement. Maintenant que l'emploi des armes perfectionnées et de la nouvelle tactique demande de l'intelligence, les officiers instructeurs ont une peine excessive à former les recrues. Pour les emplois civils, il en est de même : dans tous les services, comme dans l'industrie, on se plaint du peu d'instruction qu'ont reçu les jeunes gens. La gymnastique est généralement reconnue aujourd'hui comme indispensable. Dans l'Allemagne du nord, on l'a rendue obligatoire, et la France en fait de même. En Autriche, beaucoup de grandes villes ont envoyé naguère à la chambre haute des pétitions pour réclamer cette amélioration; mais l'opposition du clergé l'a fait rejeter.

M. Franz Stark, dans un travail spécial consacré aux écoles du peuple en Autriche (1), explique bien ce qui leur manquait. L'organisation des écoles allemandes de l'empire, datant de 1805, n'était pas mauvaise; mais on n'avait rien fait pour en tirer de bons résultats. L'Autriche est restée complétement étrangère aux remarquables progrès de l'art pédagogique accomplis depuis cinquante ans en Suisse et en Allemagne. Le gouvernement et le clergé les repoussaient comme inutiles et dangereux. Les maîtres d'école, peu payés, point du tout encouragés, humbles serviteurs du curé, dont ils faisaient les commissions, communiquaient à leurs élèves leur apathie, leur dégoût de l'étude et leur molle indifférence. La religion même, l'objet principal, était très mal enseignée. Quelques prières récitées haut par tous les enfans à la fois, sans réflexion, sans élan intérieur, le catéchisme appris par cœur à un âge où on ne peut le comprendre, c'était tout ce qu'exigeait le clergé, qui abandonnait à l'instituteur le soin ingrat de cet enseignement machinal. Depuis que le concordat avait abandonné à l'église la direction exclusive de l'instruction publique et privée, aucune amélioration n'avait été introduite. S'il fallait en croire la plupart des orateurs du *Reichsrath*, que même les fougueux députés du Tyrol n'ont pas contredits sur ce point, l'enseignement depuis 1855 aurait plutôt rétrogradé. Le grand congrès d'instituteurs réuni à Vienne les 5, 6 et 7 septembre 1867 était arrivé à la même conclusion.

Ce congrès est l'un des événemens les plus extraordinaires qui aient signalé la régénération de l'Autriche. Dans la salle des redoutes du palais impérial, 2,000 instituteurs se sont rassemblés pour chercher en commun les réformes que réclame l'instruction primaire. Au siége de l'antique absolutisme, dans ce *Hofburg* où ont régné les Habsbourg et d'où Metternich dictait les lois de l'universelle compression, des maîtres d'école, à qui l'empereur François-Joseph ouvrait sa résidence, sont venus raconter leur longue servitude et parler d'affranchissement. Pour la première fois, sous ces lambris féodaux, les mots de liberté et d'égalité ont retenti. Les idées modernes ont conquis la place, non par la violence révolutionnaire, mais en forçant leurs adversaires à en reconnaître l'excellence ou du moins la nécessité. Je ne sais rien qui marque mieux l'étonnante puissance de ces idées sur les esprits de notre époque que de les entendre exprimées ainsi par ces instituteurs que l'autorité ecclésiastique avait élevés, formés, surveillés, et qui étaient accourus de toutes les provinces de cet empire si longtemps maintenu dans les ombres du passé. Quand on lit ces débats, on se croirait transporté aux premiers jours de 1789. C'est la même joie pour

(1) *Die Volksschule in OEsterreich.*

la liberté enfin obtenue, le même espoir en l'avenir, le même sentiment de délivrance (1). A vrai dire, on croit assister à une constituante de maîtres d'école, et le gouvernement, loin de s'en effrayer, fait complimenter l'assemblée par l'entremise du comte Chorinsky, gouverneur de la Basse-Autriche. Rien ne fait mieux comprendre le mouvement des esprits en ce moment que les discours prononcés à ce congrès.

La première question posée était celle-ci : l'école primaire (*Volksschule*) est-elle en Autriche ce qu'elle doit être? Non, répond le premier orateur inscrit, M. Gallistl, elle n'est pas à la hauteur de sa mission, car, complétement soumise au clergé, elle n'a été qu'un instrument de réaction, non de progrès, et elle ne semblait avoir d'autre but que de perpétuer l'influence d'un corps privilégié. L'instituteur n'a point fait tout ce qu'il aurait dû pour éclairer le peuple, d'abord parce qu'il a reçu lui-même une instruction insuffisante, ensuite parce qu'il n'avait pas le degré d'indépendance, d'aisance, de liberté indispensable à l'exercice de ses fonctions.

D'après M. Binstorfer, de Vienne, dont les paroles sont souvent accueillies par des applaudissemens enthousiastes, l'école primaire ne doit pas être mise au service de l'intérêt confessionnel d'une communion religieuse particulière. Elle doit sans aucun doute former des hommes pieux et moraux, mais que l'esprit de secte n'aveugle et ne domine pas. Les ministres des cultes enseigneront les dogmes de leur foi, sans que cette mission, qui est la leur, confère aucun droit de surveillance ou de direction sur les autres parties de l'instruction. En général les maîtres d'école ne sont pas assez instruits; c'est vrai, mais à qui la faute? Qu'a-t-on fait en réalité pour leur donner les connaissances qui leur sont nécessaires? L'enseignement normal est détestable, et se réduit à une pure scolastique propre à dégoûter de l'étude le jeune homme qui s'en montre d'abord le plus avide. M. Leibesdorf développe des idées semblables. Pour que l'école se relève en Autriche, dit-il, il faut d'abord la soustraire à l'autorité de l'église, ensuite en bannir l'enseignement

(1) Comme le dit M. Schreiber dans la préface du livre où il a réuni les débats du congrès des instituteurs, cette réunion est un événement qui peint mieux que tout autre la révolution survenue en Autriche. « L'enthousiasme pour le bien de la patrie, ajoute-t-il, les nobles sentimens qui éclatent dans tous les discours, permettent de bien augurer du développement futur de l'école et du pays. Les générations nouvelles, affranchies des entraves du passé, libres d'esprit, honnêtes, fières, actives, apprendront à aimer ce qui est grand, noble et beau. Les discours des instituteurs expriment parfaitement l'opinion publique, car ils ont été prononcés par des hommes du peuple, vivant avec le peuple, dont ils instruisent les enfans et partagent les besoins, les croyances et les aspirations. Si l'état soutient les maîtres dans leurs efforts, l'Autriche se relèvera. L'avenir nous apprendra si l'on saura tenir compte des nécessités de l'époque; les instituteurs ont rempli un devoir en les faisant connaître. »

confessionnel, qui est le domaine du clergé. Nous ne repoussons pas la religion de l'école, il s'en faut, ce serait en éloigner l'amour et l'humanité; mais la religion qui conduit à la liberté et à la fraternité, qui nous pousse à remplir nos devoirs, qui nous fait connaître nos rapports avec Dieu, la nature et nos semblables, cette religion qui fait l'homme et le citoyen doit être enseignée par l'instituteur laïque. La rétribution scolaire payée par les parens devrait être abolie et remplacée par un impôt scolaire payé par tous. Il s'agit d'un intérêt général, du plus grand intérêt de l'état, qui concerne les riches et les puissans autant que les pauvres. Le directeur Röhler, un vieillard voué depuis quarante-six ans à l'enseignement, s'écrie qu'il pourrait parler trois jours durant de cette étable d'Augias qu'on décore du nom d'instruction primaire. Il finit son discours par quelques mots où se peint bien l'esprit qui animait l'assemblée. « Ce qu'il faut, dit-il, donner à nos populations, c'est le sentiment de leur propre valeur. Elles s'attachent aux dehors. Elles ne comprennent pas qu'un enfant né sous le chaume puisse être l'égal de celui qui voit le jour dans un palais. Quand elles arriveront à respecter non les titres, les ordres, les richesses, mais le mérite et la vertu, alors nous aurons des hommes fiers, prêts à verser leur sang pour la justice. Nous dirons comme Diogène à Alexandre : Sortez de mon soleil, vous tous qui nous mettez à l'ombre. En finissant, je veux rendre hommage à ce grand, à cet immortel instituteur des peuples, à Joseph II, dont les idées triomphent aujourd'hui, et à notre empereur actuel, qui, marchant sur les traces de son glorieux ancêtre, a rompu définitivement avec l'absolutisme et avec le régime de la compression militaire et policière. » Qui aurait cru, il y a cinq ans, que de semblables paroles auraient été prononcées par un maître d'école dans le *Burg* impérial de Vienne? Est-il beaucoup d'autres pays où une semblable scène pourrait se produire?

Ce qui est remarquable dans ce congrès, c'est qu'une opposition très décidée, parfois même violente, contre l'influence du clergé n'exclut point du tout des sentimens religieux très réels qui se manifestent à chaque occasion. « Que Dieu vous éclaire et vous guide, dit le président aux membres de l'assemblée en terminant son discours de clôture, c'est la vérité qui nous rendra libres. » Tous les orateurs affirment que la principale mission de l'école est d'imprimer fortement dans l'âme des enfans des sentimens de moralité et de piété. Les télégrammes que des cercles d'instituteurs envoient de différens côtés au congrès commencent par un texte biblique et par une invocation à Dieu. Dans beaucoup de pays, comme l'Italie, l'Espagne, la France, ceux qui s'éloignent du culte officiel tombent dans l'indifférence, et l'hostilité contre le clergé est généralement

accompagnée d'incrédulité. Chez les nations où la réforme a prévalu, l'église dominante rencontre ses adversaires les plus résolus dans les sectes les plus croyantes, et le besoin de croire survit à l'abandon de certains articles de foi. C'est pour ce motif que les conversions au catholicisme sont plus fréquentes que celles au protestantisme. La piété du catholique consistant dans la pratique exacte des cérémonies et dans l'adoption d'un *credo* imposé d'autorité, quand il vient à repousser la foi traditionnelle, il rejette tout, et il ne conserve pas de besoins religieux assez forts pour lui faire adopter des formes de cultes mieux en rapport avec ses idées. Habitué à scruter sa foi, à se l'approprier, le protestant, s'il trouve son culte erroné ou insuffisant, en prend un autre qui lui convienne mieux. Mécontent, le catholique devient indifférent, tandis que le protestant se fera ritualiste ou romain. S'il n'a pas ce qu'il lui faut, l'un cherchera mieux, l'autre ne cherchera rien. L'Autrichien tient le milieu entre l'homme du nord et l'homme du midi pour la religion comme pour beaucoup d'autres choses. Il n'a pas échappé tout à fait aux conséquences ordinaires de l'influence ultramontaine. A côté des fervens, on rencontre un très grand nombre d'indifférens, à Vienne surtout, où le maigre produit de la collecte en honneur du jubilé du pape a révélé une désolante froideur. Dans les villes de province et dans les campagnes, les intérêts spirituels préoccupent encore singulièrement les âmes, comme chez toutes les tribus germaniques ou slaves restées fidèles au génie de leur race. Ces dispositions permettront à l'Autriche d'organiser l'école comme l'exigent les besoins de notre temps. L'école doit développer chez les enfans le sentiment moral et religieux; mais on ne peut pas pour ce motif concéder aux ministres du culte dominant la direction de l'enseignement, d'abord parce que ce serait méconnaître les droits des dissidens, en second lieu parce que le clergé pourrait être hostile aux principes sur lesquels l'état est fondé. Pour résoudre cet important et délicat problème, il faut donc imiter ce qui s'est fait avec tant de succès en Hollande et aux États-Unis, laisser aux ministres du culte le soin de donner l'instruction confessionnelle et charger l'instituteur d'inculquer dans l'âme de l'enfant l'amour de Dieu, de la justice, la charité, toutes les vertus de l'homme et du citoyen. C'est dans ce sens que le *Reichsrath* a voulu émanciper l'école de l'église. Comme le disait un orateur, M. Schindler, de la Silésie, on ne veut pas bannir Dieu de l'école; ce qu'on prétend, c'est la soustraire à l'influence exclusive du prêtre, et c'est bien différent.

Le projet de réforme fut vivement attaqué par les orateurs dévoués à la défense du concordat. L'état n'a pas de doctrine, disait le savant abbé Jäger; donc il ne peut enseigner. L'éducation est la chose princi ale, et pas d'éducation sans religion. L'état, en orga-

nisant l'enseignement, envahit donc le domaine religieux; il porte atteinte à la liberté de conscience, aux droits des parens qui veulent l'instruction confessionnelle. — Quand l'état était uni à l'église, faisait remarquer le comte Blome à la chambre des seigneurs, on pouvait comprendre qu'il enseignât; maintenant qu'il se déclare incompétent en matière religieuse, il doit aussi se reconnaître incapable en matière d'instruction. Rigoureusement cette objection est très forte; mais, quand il s'agit de leur salut, les nations ne se laissent pas arrêter par les déductions logiques d'un principe abstrait. Dès qu'elles aperçoivent ce qui peut les sauver, elles se jettent sur le remède. C'est le maître d'école, non le fusil à aiguille, qui a vaincu à Sadowa; l'Autriche a été vaincue parce qu'elle s'est trouvée inférieure en intelligence à sa rivale dans tous les rangs et dans tous les services; donc il faut réorganiser l'enseignement à tous les degrés, l'enlever à ceux qui l'ont dirigé trop longtemps et le confier à une direction plus capable. Tel est en résumé le sens précis des discours prononcés par les partisans du projet que présentait le gouvernement. Il faut un changement radical, dit le rapporteur, M. Figuly. On a voulu faire de l'école un instrument d'asservissement, nous devons en faire, nous, un moyen d'affranchissement et le fondement de la liberté. Les représentans Hermann, de la Bohême, Dintl et Schindler, de la Basse-Autriche, Schneider, de la Silésie, Sawczynski, de la Galicie, Seiffertitz, du Vorarlberg (1), montrèrent par des faits que le système en vigueur dans l'enseignement était incompatible avec l'établissement du régime constitutionnel. Dans la chambre des seigneurs, l'éloquent professeur Rokitansky, le comte Hartig et le ministre des cultes von Hasner défendirent les lois nouvelles. Le comte Leo-Thun exposa l'opinion contraire avec une grande force et des argumens qui donnent à réfléchir. La nécessité d'une réforme était tellement sentie que même le savant économiste dont on regrette la mort récente, M. le baron de Stock, après avoir protesté de son attachement à la religion et de son respect pour l'église, se crut obligé de déclarer qu'elle n'était plus à la hauteur de sa mission. Et réellement les faits parlent trop haut. Entre l'état de l'instruction dans des pays comme la Prusse, la Suisse, la Hollande, les États-Unis, et dans ceux qui ont été soumis à la hiérarchie ecclésiastique, comme l'Italie et l'Espagne, le contraste est si affligeant qu'on éprouve presque

(1) A Feldkirch, dans le Vorarlberg, sur les limites de la Suisse, les jésuites dirigent une institution d'enseignement moyen (*K. K. Staatsgymnasium*). Le député Seiffertitz, pour donner une idée de l'esprit qui y présidait à l'instruction, cita la notion que les pères donnaient du magnétisme. « *Magnetismus animalis est aut naturalis aut supernaturalis. Naturalis non est, ergo est supernaturalis. Si est supernaturalis, aut est ex Deo aut ex diabolo. Ex Deo non est, ergo est ex diabolo.* »

du regret à le mettre en relief. « Voyez les états romains, s'écriait le député Schindler dans les débats du *Reichsrath;* là règne sans partage le régime qu'on nous vante; quels résultats a-t-il produits? qu'y voit-on? Des brigands à l'affût derrière des ruines dans une région dévorée par la fièvre. »

La loi nouvelle qui affranchissait l'enseignement de l'autorité du clergé fut appuyée par une si forte majorité dans les deux chambres, qu'elle ne fut même pas soumise au vote nominal.

La troisième loi présentée par le gouvernement et discutée également au mois d'avril de l'an dernier avait pour but de régler certains points qui donnaient lieu à des conflits entre les différentes confessions. La plus grande difficulté était celle des mariages mixtes. Le clergé catholique n'accordait sa bénédiction que quand la partie dissidente consentait à laisser élever tous les enfans dans le culte orthodoxe, et le concordat avait donné force obligatoire à ces engagemens (*Reverse*). Comme le faisait remarquer M. de Lichtenfels, rapporteur du projet de loi, cette prétention était nouvelle en Autriche. Tandis que le reste de l'Allemagne était déjà troublé par ces exigences qui donnaient lieu à des procès, à des scandales, à des froissemens de toute espèce, l'Autriche échappait à cette forme de l'intolérance cléricale. Ce n'est qu'à partir de 1841 que le clergé catholique se mit à exiger ces *Reverse*, et depuis lors les dissidens n'ont cessé de faire entendre les réclamations les plus vives. Ainsi que le disaient le professeur Rokitansky et le député Schneider, ces sortes d'engagemens constituent une violation de la liberté de conscience et une atteinte à l'autorité légitime du père de famille. L'article 1er de la loi nouvelle déclare que ces engagemens seront nuls et sans effet. Les enfans mâles suivront la religion du père, les enfans du sexe féminin la religion de la mère, à moins que les conjoints n'en décident autrement. Les conversions d'un culte à un autre sont libres; seulement il est interdit de les provoquer par la violence ou la ruse. Quand une personne change de religion, l'église ou l'association religieuse perd tous ses droits sur celui qui l'a quittée. L'enterrement dans le cimetière ne peut être refusé à un dissident, à moins que dans un rayon de deux milles il n'y ait un cimetière spécial pour le culte auquel il appartient. Nul ne peut être obligé de prendre part aux cérémonies ou de contribuer aux frais d'un culte qui n'est pas le sien. Le repos du dimanche ou des jours de fête ne peut être imposé. Telles sont les principales dispositions de la troisième loi confessionnelle. Elles ont toutes pour but de mettre fin à la domination de l'église catholique. Ce but, elles l'atteindront, mais en provoquant des luttes qui eussent été moins graves, si ces lois avaient séparé plus radicalement le domaine de l'état du domaine de l'église. Avec l'église, il n'y a que deux poli-

tiques à suivre : ou il faut accepter sa suprématie et rédiger les lois conformément au droit canon, — alors vous aurez la paix au prix de l'asservissement, — ou il faut introduire la séparation complète, comme aux États-Unis, et ainsi l'état évite la lutte, parce qu'il ignore même l'existence des églises. « La politique de sacristain » de Joseph II, qui consiste à vouloir régler d'une façon rationnelle les rapports de l'état et de l'église, et qui prétend même réformer le clergé, est très périlleuse et très inefficace. Elle provoque les résistances furieuses des prêtres, elle multiplie les causes de conflits, et enfin elle aboutit à des échecs où succombe aussi la liberté. Vaincre l'église de haute lutte tout en lui restant spirituellement soumis est une tentative qui n'a encore réussi à personne. L'essai de fonder l'église constitutionnelle est une des œuvres de la révolution qui semblait réunir le plus de chances de succès, et il n'en est pas qui ait plus tristement avorté. En repoussant la proposition de M. Mühlefeld, qui voulait introduire le mariage civil, et en décidant que les ministres des cultes font d'office partie du comité local des écoles, le *Reichsrath* s'est efforcé de suivre une voie de conciliation. Il s'apercevra probablement bientôt qu'il s'est trompé. Les transactions de ce genre font plus de mal que les solutions tranchées; c'est comme dans les unions mal assorties : mieux vaut une franche rupture qu'une brouille maussade et de perpétuelles querelles.

Les lois votées par le parlement, on se demandait avec inquiétude si elles ne seraient pas arrêtées par le *veto* impérial. Vivement ébranlé par les revers successifs qu'il avait subis, l'empereur sentait bien qu'il était urgent de changer de système de gouvernement; mais les souvenirs de sa jeunesse, son éducation, sa foi, l'influence de sa mère et de son entourage, tout l'attachait aux défenseurs de la suprématie ecclésiastique. Plusieurs semaines s'écoulèrent avant que les lois nouvelles ne reçussent la santion impériale. Déjà pendant la discussion tout avait été mis en œuvre pour agir sur l'esprit du souverain. L'impératrice était sur le point d'accoucher. On profita de cette circonstance pour s'emparer de son âme ébranlée et pour l'exciter à défendre la foi. Le saint-père lui envoya même des reliques qui furent déposées sur sa couche à Pesth, comme un sûr moyen d'attirer la bénédiction du ciel sur sa délivrance. L'empereur résista à ces pieuses manœuvres et sanctionna les lois nouvelles.

Cette tentative d'intimidation de la part du clergé donne à réfléchir. Il est étonnant de voir à quel point se trompent souvent les partis extrêmes sur les moyens d'atteindre le but qu'ils poursuivent Aveuglés par la passion, ils n'aperçoivent que l'avantage im-

médiat. Les inconvéniens, les dangers éloignés qui y sont attachés, leur échappent. Ils poursuivent avec une furieuse ardeur telle fin qui, s'ils l'atteignaient, les conduirait à leur perte. Supposons que l'empereur François-Joseph, suivant comme Louis XVI les avis de ses conseillers ecclésiastiques, eût opposé son *veto* aux lois votées par les chambres. L'église y aurait gagné de conserver le concordat dans son intégrité; elle aurait en revanche rendu plus violente l'hostilité qu'elle soulève, et l'empereur aurait perdu sa popularité. Si le monarque, pénitent soumis, doit obéir aux injonctions de son directeur de conscience, c'est celui-ci qui sera le pouvoir suprême de l'état. Le vrai souverain sera, non le roi, mais son confesseur. Or le confessionnal, qui était une puissance acceptée et exploitée dans la monarchie absolue, est un rouage non prévu dans le régime constitutionnel. Ceux qui ont inventé et pratiqué cette forme de gouvernement étaient gens qui ne se confessaient pas. Les souverains qui écoutent trop leurs confesseurs risquent de perdre leur couronne. Les exemples ne manquent pas depuis Jacques II d'Angleterre jusqu'à Isabelle d'Espagne. Le *veto* est un pouvoir exceptionnel, que les peuples peuvent accepter quand il est exercé par le souverain lui-même, ne considérant que l'intérêt de la nation. Si le *veto* était dicté dans le tribunal secret de la pénitence par un prêtre qui peut n'avoir en vue que l'intérêt du sacerdoce, il serait fort probable que les nations modernes ne s'y soumettraient point. Le régime parlementaire est un mécanisme très délicat et d'origine anglaise. L'introduction d'un mobile étranger emprunté au midi ne manquerait pas de le faire éclater. Que le clergé agisse sur les électeurs par la chaire et le confessionnal, il nuira peut-être à la foi dont il abuse; il ne fera cependant qu'user d'un droit que les libertés démocratiques garantissent à tous les citoyens. Que par son influence sur la conscience d'un royal pénitent il fasse échec à la volonté nationale, c'est une expérience qu'il deviendra chaque jour plus périlleux de tenter. Heureusement le bon sens de l'empereur François-Joseph, instruit par les leçons des événemens contemporains, épargna l'an dernier cette épreuve à l'Autriche. Si la volonté de la nation régulièrement exprimée par ses mandataires devait fléchir devant le *veto* d'un père de la société de Jésus, la conclusion qu'on ne manquerait pas d'en tirer, c'est que le confessionnal est de trop dans le régime constitutionnel.

## III.

Pour compléter l'aperçu des changemens introduits dans les rapports de l'église et de l'état en Autriche, il faut maintenant, après

les débats parlementaires, examiner les négociations diplomatiques. Elles feront mieux encore apprécier toute l'importance de la révolution pacifique survenue dans l'antique empire des Habsbourg.

Pendant que le ministère cisleithanien présentait et défendait au parlement les lois nouvelles, M. de Beust négociait à Rome pour obtenir que le saint-siége renonçât aux droits exorbitans que lui avait concédés le concordat. L'habile chancelier connaissait-il assez peu le Vatican pour espérer le succès de ces négociations? Il est difficile de le supposer. Son but était plutôt de désarmer les résistances de la chambre haute et d'adoucir les ressentimens de la cour de Rome en lui montrant la plus extrême déférence; mais, quant à ce dernier résultat, il fut loin de l'atteindre. Le nonce apostolique à Vienne, M. Falcinelli, adressa le 26 mai 1868 à M. de Beust, au sujet des lois nouvelles, une protestation où les termes les plus vifs, les plus blessans même, n'étaient pas ménagés. Il montrait d'abord que le concordat liait l'empereur, et qu'il ne pouvait s'y soustraire sans manquer à ses engagemens, sans faillir à son honneur. « Le concordat, disait-il, a été conclu librement par deux puissances souveraines, ratifié dans toutes les formes voulues pour donner à un traité toute sa valeur. Les souverains qui l'ont signé se sont engagés à l'observer fidèlement, et ces engagemens solennels ont été pris pour eux et pour leurs successeurs. *Verbo cæsareo-regio pro nobis atque successoribus nostris adpromittentes*, tels sont les termes mêmes dont s'est servi sa majesté impériale et royale apostolique. Le saint-siége a religieusement tenu ses engagemens; il avait droit de s'attendre à une juste réciprocité, surtout de la part d'une puissance dont la réputation d'honnêteté est hautement estimée dans le monde entier. »

Le nonce s'efforce ensuite de prouver que les raisons invoquées par le gouvernement autrichien pour modifier le concordat n'ont aucune valeur sérieuse. « Si, dit-il, les motifs que l'on a allégués pour défendre ces lois pouvaient jamais prévaloir dans le monde, il ne serait plus possible de faire des contrats et des traités, il faudrait renoncer à toute idée de droit et de justice. *Invoquer la nécessité!* mais la nécessité dont il s'agit est une nécessité factice dont l'œil le moins clairvoyant a pu suivre toute la trame. D'ailleurs « il vaut mieux souffrir toute sorte de nécessités que de commettre une seule iniquité (saint Augustin), » et c'en est une que de violer la parole donnée. *Invoquer l'opportunité!* c'est ériger l'arbitraire en principe et abandonner aux caprices de tous les vents l'exécution des engagemens les plus sacrés et les plus inviolables. *Se prévaloir des changemens survenus dans l'empire!* ce serait rendre toutes les transactions illusoires et en faire dépendre la violation du bon plaisir d'un seul des contractans. Lorsqu'on viole si facilement les enga-

gemens qu'on a pris, les événemens ne tardent guère à prouver aux yeux de tous que ces faits, pour être accomplis, n'en sont pas plus licites, et que les funestes conséquences en retombent toujours sur ceux qui ont donné aux peuples de si funestes exemples. — Au reste, les faits contre lesquels le saint-siége doit s'élever sont d'une telle nature que non-seulement ils violent le concordat, mais qu'ils sont contraires aux maximes fondamentales de la religion et aux lois les plus sacrées de l'église. Telles sont : 1° la loi sur le mariage, 2° la loi sur les écoles, 3° la loi dite interconfessionnelle. Prétendre soumettre les questions matrimoniales à la législation et à la juridiction de l'état et vouloir séculariser le mariage, réduire un sacrement de l'église à un simple contrat civil, c'est effacer le nom de Dieu d'un des actes les plus importans de la vie et sacrifier les consciences. Cette nouvelle législation antichrétienne est empruntée à un pays qui la doit à la plus sanglante époque de son histoire, et pour lequel elle a toujours été une de ses plus effroyables calamités. L'église repoussera donc éternellement, comme contraire à sa doctrine, ce principe qui a inspiré toutes les dispositions de la nouvelle loi sur le mariage : « l'état ne peut se démettre de son droit de législation et de juridiction dans la question matrimoniale. » La loi concernant les écoles est une autre et bien grave infraction au concordat. L'enseignement de la religion et de la morale appartient au sacerdoce, et cela de droit divin. L'empêcher de remplir officiellement ce devoir, c'est porter atteinte aux droits les plus sacrés de l'église d'abord et de ceux qui ont l'obligation d'écouter ses enseignemens, c'est-à-dire tous les catholiques. »

La pièce finit par les protestations les plus énergiques « contre les nombreuses dispositions des nouvelles lois sur le mariage, sur les écoles et sur les rapports interconfessionnels, qui sont des atteintes aux droits du saint-père comme chef suprême de l'église catholique et des violations de la loi divine et ecclésiastique. » Dans sa réponse en date du 30 mai, M. de Beust s'abstient de discuter les considérations qui accompagnent la protestation du nonce apostolique, afin d'éviter tout ce qui pourrait porter dans ce débat un nouvel élément d'irritation. Le 4 juin, le baron de Meysenburg écrit de Rome que le cardinal Antonelli « relègue dans la région des choses impossibles l'idée d'établir une entente au moment où l'une des parties vient d'altérer sans le consentement de l'autre plusieurs articles des plus importans du contrat synallagmatique de 1855. »

Du point de vue où se trouve placé le saint-siége, les admonestations qu'il adresse à la cour de Vienne paraissent parfaitement justifiées. Un contrat est intervenu, il a été solennellement signé par les deux souverains, et ce qui rendait ce traité bien plus sacré encore, c'est qu'il ne faisait que reconnaître les droits antérieurs et incontes-

tables que l'église tient de Dieu lui-même, et que la tradition catholique consacre. Ce que l'on aurait pu répondre, c'est qu'il est des contrats qui sont nuls eux-mêmes, parce qu'ils portent sur des droits que l'on ne peut aliéner. Un état ne peut pas plus concéder à n'importe qui le droit de régler ses affaires intérieures qu'un homme ne peut s'engager à ne pas suivre les commandemens de sa conscience. Quiconque stipule de pareilles conditions prouve seulement par là qu'il n'a pas une notion claire de ce qui est licite. C'est pour ce motif que tous les concordats sont frappés de nullité et ont toujours été traités comme tels. Aucun état constitutionnel n'en contractera plus, car ils portent sur des matières que le pouvoir civil doit se réserver la faculté exclusive de réglementer, comme l'instruction publique, ou sur d'autres objets dont il ne lui appartient pas de s'occuper, comme la nomination des ministres des cultes. Un souverain absolu traitant sans contrôle et sans mandat ne peut point lier la nation, qui, redevenue libre, jugera dans sa pleine souveraineté quels sont ceux de ces prétendus engagemens qu'il lui conviendra de respecter ou de rompre.

Dans sa réponse au saint-siége, M. de Beust n'exposa point des considérations aussi tranchantes. Il contesta plutôt, comme l'avait fait autrefois Joseph II, les droits que s'arrogeait le saint-siége. Dans sa dépêche au comte Crivelli, du 10 mai 1868, il s'exprime de la façon suivante : « Le droit de régler les liens du mariage, de les casser et de les dissoudre, s'il y a lieu, et d'en tenir registre, a été, depuis les temps les plus reculés de l'église catholique, la prérogative exclusive de la commune. Les anciens canons n'ont jamais considéré le lien conjugal autrement que comme un contrat civil ordinairement béni par l'église. Ils ont reconnu dans la promesse formelle et réciproque du fiancé et de la fiancée de s'épouser le seul titre légitime, efficace et suffisant de la cérémonie nuptiale, entièrement indépendant du concours et de la bénédiction du prêtre. C'est ainsi que les savans auteurs du code Napoléon ont envisagé et résolu cette question avec la tolérance du saint-siége. Les législations d'autres états ont marché depuis en cette matière sur les traces de celles de la France consulaire. Toutes les objections qu'on a voulu soulever contre l'institution du mariage civil se trouvent réfutées par les résultats de l'expérience et les faits de l'histoire. On voudra nous faire croire que cette institution minera parmi nous la foi divine et ruinera la sainteté du lien conjugal. Il n'en sera absolument rien. Elle n'a affaibli ni en France ni en Belgique la foi de l'église et du sacrement du mariage, pas plus qu'en Prusse elle n'a affaibli le sentiment religieux. » Ce dernier argument semble décisif en Autriche, car il a été répété très souvent dans la discussion au sein du *Reichsrath*. Voyez la France, disaient les orateurs; le mariage civil y est

introduit depuis plus d'un demi-siècle, et cependant c'est l'un des pays du monde où le catholicisme exerce le plus d'empire et est pratiqué avec le plus de ferveur; elle l'emporte de beaucoup sur l'Autriche sous ce rapport. On devine que des raisons de cet ordre ne peuvent exercer aucune influence sur l'attitude de la cour de Rome, qui s'appuie, dit-elle, sur la tradition immuable de l'église. Elle tolère ce qu'elle ne peut empêcher; mais jamais, prétend-elle, elle n'a ratifié une législation contraire aux droits de la religion catholique.

Le chancelier de l'empire n'ignorait pas qu'on préparait au Vatican un acte d'éclat. Le pape lui-même devait condamner du haut du siége apostolique les nouvelles lois et lancer une sorte d'excommunication contre ceux qui avaient violé les priviléges ecclésiastiques. M. de Beust essaya de détourner le coup en montrant la situation très difficile où se trouvait le souverain de l'Autriche, tiraillé entre son attachement au pape et les nécessités de son rôle constitutionnel. Le 10 mars 1868, le chancelier écrit au comte Crivelli à Rome : « Et d'abord je vous avouerai sans hésitation que personne ne déplore plus que l'empereur lui-même la situation perplexe qu'on lui a faite en le plaçant entre sa condescendance bien connue pour le siége apostolique et les devoirs que lui impose sa position de chef d'état. Toutefois je vous prie d'être intimement persuadé que, quelque pénible, affligeante même que soit cette position, dès qu'il sera placé entre le respect filial qu'il porte au gouvernement suprême de l'église et ses devoirs rigoureux de souverain envers ses sujets, sa majesté n'hésitera pas à faire ce que sa double profession de prince et de législateur exige impérieusement d'elle dans la conjoncture actuelle. Cette position éminente, l'empereur la doit tout entière à la haute intelligence qu'il a des besoins de ses états, des mœurs laïques et des conditions honnêtement libérales de notre société, et il risquerait de perdre le côté le plus précieux de sa gloire du moment qu'il irait se heurter contre le développement intellectuel de ses peuples et la marche générale de la civilisation moderne. »

Tous les efforts de M. de Beust pour arrêter les foudres pontificales furent vains. Dans le consistoire du 22 juin, le saint-père prononça une allocution destinée à annuler les lois votées par le *Reischsrath* et sanctionnées par l'empereur. Il condamnait aussi « la loi odieuse du 21 décembre, cette loi qui établit une liberté entière de toutes les opinions, de la presse, de toute foi, de toute conscience et de toute doctrine, qui accorde aux citoyens de tous les cultes la faculté d'élever des institutions d'éducation et qui admet sur le même pied dans l'état toutes les sociétés religieuses, quelles qu'elles soient. » Après avoir montré que les lois nouvelles portaient

atteinte de la façon la plus abominable aux droits de l'église, le pape ajoute : « En vertu de l'autorité qui nous appartient, nous déclarons ces décrets nuls et sans force en eux-mêmes et dans tous leurs effets, tant pour le présent que pour l'avenir. Quant aux auteurs de ces lois, à ceux particulièrement qui se flattent d'être catholiques et qui n'ont pas craint de proposer, d'approuver et de mettre à exécution les lois susdites, nous les conjurons de ne pas oublier les punitions spirituelles que les constitutions ecclésiastiques et les décrets des conciles œcuméniques infligent comme devant être encourues *ipso facto* par ceux qui violent les droits de l'église. » Supposez les populations animées des mêmes sentimens qu'au moyen âge et soumises, comme beaucoup le désirent, à l'autorité ecclésiastique, et une pareille pièce donne le signal de l'insurrection. Les lois étant déclarées nulles, les fidèles ne leur doivent pas l'obéissance, et si tous les citoyens étaient des fidèles, l'autorité des pouvoirs civils serait anéantie. Quand le chef du culte catholique arrive à prêcher ouvertement la désobéissance aux lois, faut-il s'étonner de l'hostilité que soulève ce culte et que ne provoquent pas les autres communions? Par des actes semblables, le pape force les gouvernemens les plus modérés, les plus respectueux envers lui, à se mettre en lutte contre l'autorité du clergé, car si cette autorité l'emportait, ils seraient sûrement renversés. Le saint-père et l'épiscopat ne laissèrent passer aucune occasion d'exciter les populations cisleithaniennes contre le gouvernement (1). Dans son allocution, le pape s'adressa même à l'épiscopat hongrois pour réveiller son zèle un peu tiède en faveur du concordat.

En transmettant un exemplaire de l'allocution du saint-père du

(1) Voici un exemple qui montre de quelle façon la hiérarchie romaine s'efforçait de soulever les populations contre un gouvernement persécuteur de l'église. Vers la fin de l'an dernier, un journal catholique du Tyrol (*Tyroler Volksblatt*) est condamné pour avoir attaqué les lois confessionnelles. Son rédacteur, l'abbé Oberkofler, mis en prison, envoie au saint-père une lettre accompagnée de cent napoléons, produit de quêtes faites par lui. Le saint-père lui répond : « La lettre que tu nous as adressée de la prison nous a paru recevoir un lustre admirable des tribulations que tu subis. Tu t'es attiré la haine et la persécution de ceux qui ont dévié du chemin de la vérité, parce que tu as combattu pour les droits et la liberté de l'église sans craindre leur colère. Cela t'obtiendra de grandes grâces auprès de Dieu et la louange de tous ceux qui jugent avec équité l'état des choses. Considère, cher fils, que ceux-là sont heureux qui souffrent persécution pour la justice, et réjouis-toi d'avoir été trouvé digne de souffrir pour elle l'injure et l'ignominie. Nous avons la confiance que cette persécution donnera une nouvelle efficacité à tes écrits, ce que nous te souhaitons de tout notre cœur.

« Pius P. P. IX.

« 9 décembre 1869. »

Le journal catholique de Vienne, le *Volksfreund*, qui avait reproduit la lettre du pape, fut saisi et poursuivi pour avoir publié une pièce « qui approuve des actes illégaux et qui renferme une injure aux tribunaux autrichiens. »

22 juin, M. de Meysenburg, qui avait remplacé M. Crivelli, croit pouvoir ajouter que, si « ce langage paraît austère à première vue, on ne saurait toutefois méconnaître que, comparé à beaucoup d'autres documens de même nature émanés du saint-siége, il ne laisse pas de porter l'empreinte d'une certaine tendance à tempérer les expressions autant que le permet le point de vue invariable de l'église. » Il faut avouer qu'on ne saurait se montrer moins susceptible que l'envoyé autrichien. M. de Beust ne partagea point l'opinion de M. de Meysenburg, et le langage du saint-siége lui parut plus qu'austère. Dans sa dépêche du 3 juillet 1868, il se plaint vivement de ce que l'allocution ait attaqué et condamné les lois fondamentales sur lesquelles reposent les nouvelles institutions de l'empire. Il ne dissimule pas non plus la pénible surprise que lui a fait éprouver l'appel adressé aux évêques hongrois. « C'est surtout, ajoute-t-il, dans l'intérêt même de la cour de Rome qu'il nous paraît peu opportun d'éveiller la susceptibilité nationale des Hongrois. L'apparence d'une pression étrangère produirait chez cette nation un résultat tout contraire aux désirs du saint-siége, et nous verrions se former contre l'influence légitime de la cour de Rome un orage tout aussi fort que celui qui s'est déchaîné de ce côté-ci de la Leitha. » En ce qui concerne les attaques que le pape lance contre les lois fondamentales de l'empire qui n'étaient pas en cause, M. de Beust prend une attitude très ferme. « Le saint-siége, dit-il, étend ses observations à des objets que nous ne pouvons en aucune façon regarder comme relevant de son autorité. Il envenime une question qui n'excitait déjà que trop les esprits en se plaçant sur un terrain où les passions politiques viennent se joindre aux passions religieuses. Il rend enfin plus difficile une attitude conciliante du gouvernement en condamnant des lois qui renferment le principe de la liberté de l'église, et lui offrent une compensation pour les priviléges qu'elle a perdus. » Le chancelier ne se prive même pas de la satisfaction de relever par une légère pointe d'ironie ces sérieuses considérations. « Les populations de l'Autriche trouveront une consolation à se rappeler que plus d'un pays très catholique obéit à des lois analogues, tout en vivant en paix avec l'église, et qu'il existe surtout en Europe un grand et puissant empire dont les tendances vers le progrès et la liberté se sont toujours alliées à un attachement très prononcé à la foi catholique, et qui, régi par des lois tout aussi abominables, s'est trouvé favorisé jusque dans ces derniers temps des sympathies indulgentes du saint-siége. » M. de Meysenburg, comme le comte Crivelli, ne cache point que ses sympathies sont acquises au saint-siége. Il n'est pas jusqu'à l'ambassadeur de France, M. de Sartiges, qui ne se mêle d'une négociation ne concernant point la France, pour conseiller des concessions

Le chancelier dut charger un nouvel agent, M. le comte de Trautmansdorf, de chercher un *modus vivendi*, c'est-à-dire un accord qu'on n'a pas encore trouvé, qu'on ne trouvera point. L'Autriche peut s'en passer. La cour de Rome lui tiendra rigueur; mais le clergé s'habituera à la nouvelle position qui lui est faite, et dans les provinces où le sentiment national n'envenime pas les débats, tous les gens sensés soutiendront le ministère dans sa lutte pour l'indépendance du pouvoir civil. La solution définitive et désirable serait la séparation complète de l'état et de l'église, c'est-à-dire l'application de la formule si souvent invoquée au sein du *Reichsrath :* l'église libre dans l'état libre. C'est le but vers lequel marche l'Autriche, et elle y arrivera plus vite peut-être que la Hongrie, parce que le besoin de s'affranchir est d'ordinaire d'autant plus grand que les chaînes que l'on a portées étaient plus lourdes.

L'une des grandes difficultés que cette solution soulève est celle des biens du clergé. En Autriche, l'état est très pauvre, et le clergé est très riche (1); le premier a des dettes énormes, le second des revenus considérables. L'exemple de tant d'autres états catholiques, la France, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, qui ont mis la main sur le patrimoine ecclésiastique, est de nature à faire naître bien des tentations. On a trouvé d'ailleurs un mot très innocent pour désigner cette opération lucrative : on l'appelle *incamération*.

Je ne crois pas qu'on puisse contester à l'état le droit de disposer

(1) Voici l'estimation des biens de l'église en florins autrichiens (le florin vaut 2 francs 50 centimes) :

| | Valeur. | Dette. | Revenu. |
|---|---|---|---|
| Bénéfices séculiers | 113,803,595 | 2,619,019 | 8,772,984 |
| Biens de couvens | 62,822.301 | 3,129,575 | 4,258,147 |
| Églises | 101,014,557 | 3,859,982 | 6,083,281 |
| Établissemens d'enseignement et de santé | 5,601,187 | 44,709 | 513,268 |
| — de bienfaisance | 144,013 | 535 | 12,033 |
| Fonds de religion constitué par Joseph II | 68,086,807 | 979,622 | 3,410,748 |
| Fonds d'étude | 15,418,496 | 326,642 | 875,370 |
| Total | 366,890,996 | 10,960,084 | 23,925,831 |

Dans tout l'empire-royaume, on comptait, en 1861, 1,020 couvens, 9,660 moines et 5,198 religieuses. C'est peu comparativement à la France ou à la Belgique. La valeur des biens ecclésiastiques d'après ce relevé approche de 1 milliard. Comme il a été fait en 1849, cette valeur doit avoir, semble-t-il, presque doublé aujourd'hui. Les revenus de certains évêchés sont énormes. Celui de Gran est de plus de 500,000 florins, celui d'Olmütz de 300,800 florins, Prague 71,680 florins, Saint-Florentin 95,000 florins. Les prémontrés de Schlögl ont par an 53,150 florins, ceux de Tepl 223,000 florins, ceux de Vienne 197,000 florins. Saint-Pierre à Salzburg a un revenu de 87,500 florins, Kremsmünster de 191,700 florins, Heiligenkruz de 93,900 florins, Osseg de 87,900 florins Les biens de ces couvens ont une valeur et donnent un revenu supérieur à cette évaluation officielle. Les raisons qu'on invoque en faveur de la conservation des bénéfices des prêtres séculiers ne s'appliquent pas évidemment aux ordres religieux.

des biens ecclésiastiques, si ceux-ci ne servent plus à couvrir les frais d'un grand service d'intérêt général. Les discussions des assemblées de la révolution française me paraissent avoir établi ce point avec tant de force, que l'esprit de secte peut seul encore le méconnaître. Les biens ecclésiastiques ne sont pas la propriété individuelle des ministres du culte qui en jouissent; personnellement ils n'y ont aucun droit. Ils appartiennent à un corps moral qui ne les possède qu'en vertu d'un privilége que l'état concède. Si l'état enlevait la personnification civile aux cultes, ces corporations fictives cesseraient d'être, et leur domaine, n'ayant plus de maître, retournerait nécessairement à l'état. Il faut tout l'empire des idées religieuses, invoquées à tort, pour obscurcir des notions si simples. En Suède, les militaires de l'*indelta*, au lieu d'être rétribués par le budget, vivent du revenu de terres affectées à leur entretien. Peut-on soutenir que ces terres appartiennent à l'armée, et que la nation suédoise ne pourrait en disposer, sauf à rétribuer les troupes d'une autre façon? En Autriche, la situation du clergé est semblable à celle de l'armée suédoise; il vit aussi du produit d'un domaine foncier. La nation aurait également le droit d'en faire un autre emploi et de pourvoir d'une autre façon à l'entretien des ministres du culte. C'est ce qu'ont fait presque tous les pays de l'Europe : l'Autriche la première sous l'impératrice Marie-Thérèse et Joseph II, la France ensuite, l'Espagne, l'Italie, la Roumanie récemment. Le parlement anglais discute en ce moment même une mesure du même genre, et les catholiques n'ont pas été les derniers à applaudir M. Gladstone quand il a proposé l'*incamération* des biens de l'église établie en Irlande. Comment ce qui est légitime au-delà de la Manche cesserait-il de l'être aux bords du Danube? Je crois donc que les hommes impartiaux seront disposés à reconnaître le droit de l'Autriche de mettre la main sur les biens ecclésiastiques; mais est-il bon qu'il soit fait usage de ce droit? C'est ici que le doute commence, car on se trouve en présence de l'une des questions les moins éclaircies de notre temps. Tocqueville a émis à ce sujet une opinion qui mérite d'être mûrement pesée. Il est évident qu'un clergé salarié sera moins indépendant qu'un clergé propriétaire; il dépendra de l'état qui le rétribue et du pape qui l'institue. Le prêtre catholique, n'ayant point de famille, vit déjà en dehors de la société civile; s'il n'a point de propriété foncière, rien ne l'intéresse plus au pays qu'il habite. Tous les liens qui peuvent l'attacher au sol étant coupés, il n'a plus qu'une patrie, Rome, qu'un souverain, le pape, qu'un intérêt, la domination de l'église. Quoi qu'on fasse, l'action du clergé sur le peuple demeurera, au moins pendant longtemps encore, très grande. En lui enlevant ses biens, on ne ruine pas son influence, souvent même on l'augmente. Il faut donc se

demander si, pour former un peuple capable de vivre libre, il ne vaut pas mieux que le prêtre soit aussi indépendant que le lui permettent ses fonctions et aussi attaché que possible au territoire où il exerce son ministère. Sous l'ancien régime, dans un état gouverné despotiquement, le clergé en France s'était fait le défenseur des libertés gallicanes et de l'indépendance de l'église nationale; il était propriétaire. Aujourd'hui, au sein d'une société avide de liberté, il prêche des doctrines d'asservissement, et il est devenu complétement ultramontain; il est salarié. Le curé qui jouit d'un domaine rural est encore, par quelques liens, citoyen d'un état. Celui qui n'a plus rien devient, comme le moine, citoyen seulement du monde catholique.

Parmi les partisans de l'*incamération* des biens ecclésiastiques, il en est beaucoup qui espèrent par cette mesure affaiblir l'influence d'un corps qui a déclaré la guerre aux idées et aux institutions modernes. Ils ne font pas attention que la révolution française a employé ce moyen avec une fureur et une suite implacable qu'on n'imiterait plus maintenant. Pourtant le but a été complétement manqué, et la France est citée aujourd'hui à l'étranger comme le pays le plus catholique de l'Europe. D'ailleurs la vente des biens du clergé peut procurer quelques ressources à un trésor obéré; elle ne résout point le problème des rapports de l'église et de l'état. Les biens vendus, accorderez-vous un traitement aux ministres des cultes, comme on l'a fait en France, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Belgique? En ce cas, le budget des cultes fait obstacle à la séparation de l'église et de l'état, et impose ces relations compliquées et difficiles que les concordats viennent régulariser. Supprimez-vous radicalement le budget des cultes? Alors, à moins de rendre presque impossible l'organisation de tout service religieux, ce que les populations ne supporteraient probablement point longtemps, il faut faire comme aux États-Unis et accorder très largement la personnification civile avec le droit de posséder, ce qui amènerait rapidement la reconstitution de la propriété ecclésiastique. Or cette conséquence demande réflexion. La même législation qui n'offre aucun danger dans un pays qui compte une multitude de sectes dont les croyances, les limites, les visées, varient sans cesse, et dont les ministres se marient, peut conduire à l'asservissement une nation qui a un culte dominant, dont les croyances et les desseins restent les mêmes, et dont les prêtres demeurent étrangers à la société civile. On croit volontiers que des institutions excellentes dans le pays où elles ont pris naissance donneront d'aussi bons résultats partout ailleurs. Des échecs fréquens nous montrent à chaque instant que c'est une erreur.

En Autriche, certains couvens, certains évêchés, ont évidemment de trop grands revenus. Ces riches prébendes entraînent ceux qui en jouissent à mener un genre de vie peu en rapport avec les enseignemens et les exemples du Christ. L'état aurait donc raison de mettre la main sur ce qui ne sert qu'à entretenir le luxe épiscopal et de l'employer, comme le voulait Joseph II, à doter l'enseignement, surtout à fonder des écoles normales. Cela fait, il pourrait renoncer à toute ingérence dans la nomination des évêques et dans l'administration des biens ecclésiastiques. La personnification civile serait accordée, non à l'église ou aux églises en général, mais à chaque groupe paroissial de fidèles, dont le droit de posséder serait soumis aux mêmes règles et aux mêmes limites que celui des sociétés anonymes. La solution que j'indique ici soulèverait, je ne l'ignore pas, de sérieuses difficultés quand il s'agirait de la formuler en projet de loi; mais, si les habiles légistes du *Reichsrath* arrivaient à les résoudre et à réaliser pour la première fois sur le continent européen la séparation effective de l'église et de l'état, le service rendu à tous les pays qui poursuivent cette importante réforme vaudrait à l'Autriche une profonde gratitude. Dans l'empire-royaume, où le clergé possède encore des biens qui assurent le service religieux, il serait plus facile d'introduire la séparation que là où la suppression des allocations du budget enlèverait aux prêtres, momentanément du moins, tout moyen d'existence. La mesure n'aurait point cette apparence de persécution ou de rigueur qu'elle prendrait peut-être ailleurs aux yeux d'une grande partie des populations. Il ne serait même pas impossible qu'elle fût acceptée par les églises elles-mêmes, qui acquerraient ainsi une autonomie complète au prix du sacrifice de leur superflu, destiné à améliorer et à répandre l'instruction. Il est urgent pour l'Autriche, plus urgent que pour les autres états catholiques, de mettre fin à ces luttes confessionnelles qui l'agitent et la minent. Entées sur les antagonismes des nationalités, elles pourraient menacer l'existence même de l'empire, si ces rivalités de races venaient à reprendre leur caractère aigu. C'est un motif pour ne point reculer devant les solutions radicales. Ce ne serait point pour l'Autriche un médiocre titre de gloire si, après après avoir fourni le modèle d'un état fédéral, où l'excellence du gouvernement et les bienfaits du régime constitutionnel retiendraient ensemble dans un faisceau unique des races diverses trop longtemps hostiles, elle arrivait à incarner en des lois pratiques la fameuse formule : l'église libre dans l'état libre.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE

# SALON DE 1869

## I.

Au moment où l'exposition de 1869 ouvrait ses portes à la foule, le *Journal Officiel* publiait un travail intitulé : *Progrès de la France sous le gouvernement impérial.* Le chapitre XI de cette apologie est consacré aux beaux-arts. Il nous apprend, avec une naïveté digne d'un autre régime, que l'empereur a cru marquer sa sollicitude pour les arts en les détachant du ministère de l'intérieur, et les faisant entrer dans un département plus domestique. « Une somme de plus de 16 millions a été consacrée — en seize ans — à des commandes, à des acquisitions et à des subventions qui se sont réparties entre plus de 2,000 artistes. Plus de 5,380,000 objets d'art, tableaux, statues, gravures, etc., leur ont été commandés. » Voilà des chiffres assez beaux pour éblouir l'innocent électeur qui les admirera de loin; si nous les regardons de près, et surtout si nous les comparons entre eux, nous ne pourrons nous empêcher de sourire. Seize millions en seize exercices font un million par an, qui, partagé entre 2,000 artistes, leur donne 500 francs à chacun. Leur donne? Je me trompe. Les artistes ont payé cette munificence ridiculement cher. Si la logique des princes et des citoyens était la même, l'analyse des chiffres aboutirait de plain-pied à l'absurde; mais, pour officiel que soit ce témoignage, il serait puéril de le prendre au pied de la lettre. Mieux vaut croire que la surintendance des beaux-arts s'est glorifiée à la légère, avec cette confiance en elle et en nous qui fait les trois quarts de sa grâce.

Elle ajoute, — toujours dans le même document, — que « les expositions des œuvres des artistes vivans sont devenues annuelles,

conformément au vœu de la majorité des artistes. Un contact permanent a pu s'établir ainsi entre eux et le public, et cette mesure *nouvelle* a donné aux travaux artistiques une impulsion considérable. » Le demi-million de Français qui s'intéresse aux progrès de l'art sera bien étonné d'apprendre aux sources authentiques que les expositions n'étaient pas annuelles avant 1848. Il serait plus vrai de dire que le petit gouvernement des beaux-arts est aussi capricieux qu'absolu. Il lui a plu un jour d'ôter à nos artistes l'innocente liberté d'exposer leurs œuvres tous les ans; un autre jour, il a trouvé plaisant de la leur rendre. Encore le droit d'exposer est-il sujet à des restrictions inconnues sous la monarchie constitutionelle, et qu'un pouvoir un peu libéral n'eût jamais inventées. On se demande en vertu de quel principe un producteur modeste et retenu comme M. le surintendant prétendrait limiter la fécondité des vrais talens; de quel droit il viendrait dire à des hommes jeunes, ardens, pleins de séve, impatiens de montrer la richesse et la variété de leur génie : Vous exposerez deux ouvrages chaque année, pas un de plus!

Il se peut que les règlemens décrétés *proprio motu* par la surintendance paraissent tolérables ou même satisfaisans à la majorité des artistes; j'ai même ouï dire que ce despotisme de seconde main n'avait pas à percer plus de deux ou trois couches pour rencontrer une veine de popularité. Rien n'est plus juste; il y a de la plèbe en tout, et la plèbe a toujours fait bon ménage avec l'absolutisme. Ces expositions où les maîtres sont limités à deux tableaux comme le dernier de leurs rapins et placés à leur lettre, selon la loi égalitaire de l'alphabet, cette distribution des prix où 70 médailles uniformes et classées par ordre alphabétique nivellent les talens les plus inégaux, cet avancement à l'ancienneté qui garantit l'épaulette à tous les bons sous-officiers, que sais-je encore? l'enseignement lui-même affranchi des règles qui imposaient une longue étude aux paresseux et aux impatiens, en voilà plus qu'il n'en faut pour recommander l'administration à tous les médiocres, c'est-à-dire à la majorité; mais au nom de tous les dieux, qu'importent l'opinion, la faveur, le goût de la majorité des artistes? En politique, je l'avoue, les majorités priment tout depuis vingt ans; l'art n'est pas encore abaissé sous les fourches caudines du suffrage universel. Qui diable s'inquiète aujourd'hui des passions ou des intérêts qui entraînaient la majorité des artistes sous Périclès, sous Auguste ou sous François Ier? Les plus grands siècles n'ont laissé derrière eux qu'un petit nombre d'ouvrages excellens, produits par quelques hommes supérieurs et rares, c'est-à-dire les fruits d'une infime minorité. Tout chef-d'œuvre est une immortelle exception,

née d'une exception vivante et mortelle. Donc un gouvernement, si démocratique qu'il soit par son principe, se glorifie à faux lorsqu'il prend à témoin la plèbe des artistes. Les trois quarts des sculpteurs et les neuf dixièmes des peintres ne sont artistes que de nom; leur vraie place serait dans l'industrie et le commerce. Quand les expositions officielles sont désertées par presque tous les membres de l'Institut, quand MM. Duc, Labrouste, Lefuel, Vaudoyer, Jouffroy, Dumont, Bonnassieux, Barye, Signol, Schnetz, Robert-Fleury, Meissonier, Alexandre et Auguste Hesse, Léon Cogniet, Amaury-Duval, Jules Dupré, Alex. Desgoffe, Diaz, Gigoux, Yvon, Eugène Lami, Ziem, Ricard, Matout, Jadin, Hamon, Jacque, Lenepveu, Maréchal de Metz, Riesener, Thomas Couture, Iselin, Frémiet, Paul Dubois, etc., etc., ne se signalent que par leur absence au Salon de 1869, il serait puéril de nous dire : « 4,230 ouvrages ont figuré à l'exposition, quoique chaque artiste ne pût en présenter que deux! »

Je ne suis pas de ceux qui reprochent au gouvernement la sécheresse des étés, l'humidité des hivers, la cherté du pain et l'impuissance des artistes; mais je n'aime pas qu'on prétende tirer honneur et profit du bien qu'on n'a pas fait. L'état, dans ses rapports avec les artistes, a le choix entre deux rôles que voici. Il est le maître de ne rien faire et de laisser tout faire. Point d'écoles officielles et gratuites; les élèves s'adresseront aux hommes d'un talent reconnu, et paieront leurs leçons ce qu'elles valent. Les artistes s'entendront pour organiser à frais communs l'exposition annuelle ou permanente de leurs ouvrages; chacun se défera de ses produits comme il pourra, soit aux enchères, soit à l'amiable; l'administration des musées, si la chambre lui fournit les voies et moyens, achètera de temps à autre une statue ou un tableau remarquable pour enrichir les collections publiques. Un tel ordre de choses serait le mieux approprié aux mœurs d'un peuple libre; nous y viendrons peut-être un jour.

L'autre hypothèse est celle d'un gouvernement qui touche à tout, se charge de tout, et absorbe toute l'initiative de 38 millions d'hommes. La constitution dit, article 1er : Les citoyens sont mineurs sous la tutelle du prince. Soit! La fabrication des chefs-d'œuvre devient un service public, un monopole de l'état comme la fabrication des cigares. Nous avons un rang à tenir, une suprématie à défendre contre les rivalités de l'Europe; maître Jacques, c'est-à-dire l'état, cuisinier et cocher tout ensemble, se charge de nous fortifier contre la concurrence. L'enseignement des arts sera gratuit; mais, comme il ne faut pas gaspiller les fonds du public au profit de vocations douteuses, une série d'épreuves sévères écartera sans ré-

mission toutes les médiocrités. Le gouvernement comprendra qu'il endosse une responsabilité grave en déclassant des tailleurs de belle espérance pour en faire de faux artistes. Toutefois, la liberté des arts ayant droit au même respect que celle du commerce et de l'industrie, tous les citoyens seront maîtres d'étudier la peinture ou la sculpture à leurs frais. L'état se charge d'organiser des expositions annuelles et même permanentes dans un local *ad hoc*, où l'on ne promènera point les chevaux, où l'on ne vendra point des asperges : cet édifice étant une propriété nationale, tous les artistes sans exception auront le droit d'y exposer leurs produits en nombre illimité, sauf refus motivé du commissaire de police. Seulement, comme une exposition doit servir à l'instruction du peuple, les meilleurs ouvrages seront triés par les artistes eux-mêmes et mis à part dans une ou deux grandes salles. Il est indispensable de séparer le bon grain de l'ivraie; un chef-d'œuvre ne résiste pas à certain genre de voisinage; on a d'ailleurs remarqué que les peintres forcent leur talent pour se faire remarquer dans la cohue des expositions actuelles, comme un ténor force sa voix pour dominer le tapage d'un chœur mal écrit. Tous les quatre ou cinq ans, une exposition spéciale, solennelle et choisie réunira les œuvres qui auront eu le plus de succès dans la période précédente. Ainsi sera vérifié le discours du haut personnage qui, confondant sans doute le présent et l'avenir, disait l'année dernière aux artistes français : « Grâce à l'heureuse innovation des expositions annuelles, un contact *permanent* a été établi entre vous et le public, et par une sorte de juridiction *privilégiée* vous pouvez paraître à *votre* jour et à *votre* heure devant vos juges naturels. » Dans l'état présent des affaires, il est difficile d'admettre que sept semaines d'exposition par année établissent un contact permanent entre le public et les artistes. *Votre* jour et *votre* heure signifient sans doute le jour et l'heure de l'administration, qui refuse les moindres délais aux retardataires, et quant à la juridiction priviligiée, on se demande en quoi les exposans sont plus favorisés, par exemple, qu'un écrivain qui publie trois volumes par an, si bon lui semble, quand bon lui semble, sans l'autorisation préalable d'aucun jury. Les usages qui régissent la publication des œuvres d'art ne seraient pas tolérés quinze jours en littérature.

Je n'accuse personne d'avoir créé un état de choses qui n'est ni bon ni logique. Le blâme se répartit sur tant de têtes que chaque individu peut se croire blanc comme neige. Le passé est complice du présent, les victimes elles-mêmes ont contribué à leur propre malheur. Il est certain que nos artistes seraient les plus indépendans du monde, s'ils avaient su et voulu prendre en main leurs pro-

pres destinées, s'entendre, s'organiser, se cotiser, emprunter au besoin, construire une maison commune, voire un palais d'exposition où ils auraient reçu le public à leurs heures, sans demander licence au ministère; mais le *self government* n'est pas encore dans les mœurs françaises, et les artistes ont toujours été un peu plus asservis ou protégés que le reste du peuple. Le pouvoir eût-il vu leur émancipation d'un œil favorable? Je veux le croire, et pourtant l'homme en place trouve un charme bien attachant dans l'exercice du patronage et la distribution de la manne de l'état. On se fait un devoir de son plaisir; il y a des traditions; les successeurs très indirects de Richelieu, de Fouquet, de Choiseul, se croient tenus en conscience d'aider un peu les pauvres diables de talent. On se dit que l'histoire a des bontés, des tolérances même pour tous ceux qui ont encouragé les arts : Auguste s'est fait pardonner bien des choses; Mécène, aux yeux de la postérité, n'a plus guère que des vertus. A part tout calcul d'intérêt, les puissans de notre pays veulent sincèrement le progrès des arts; les palais sont pavés de bonnes intentions, on ne recule devant aucun sacrifice pour provoquer les efforts du génie; si les prix de 20,000 francs sont impuissans à inspirer les chefs-d'œuvre, on quintuplera la somme, on ira jusqu'à 100,000 fr.

O candeur de la force, naïveté de la politique, innocence vraiment singulière chez des hommes qui ont tant vu, tant fait et tant vécu! Je m'étonne de trouver chez ceux qui nous gouvernent cette confiance illimitée dans les pouvoirs mirifiques de l'argent. Ils semblent croire que tout se commande à prix fixe, la vertu dans la vie privée, le courage à la guerre, le génie dans les arts! Comme si les prix de vertu fondés par Monthyon n'étaient pas toujours mérités par des gens qui en ignorent l'existence! Comme si les primes offertes au dévoûment militaire avaient eu un autre effet que de démoraliser un moment notre honnête et loyale armée! Pensez-vous que l'esprit sera plus vivement stimulé par l'appât d'un salaire que par l'amour de la gloire? Ce n'est pas même la gloire qui excite les hommes à créer des chefs-d'œuvre; ils les produisent parce qu'ils les ont en eux, et ils les ont en eux lorsqu'ils vivent dans un milieu favorable à la santé morale et au développement du génie. Rouget de l'Isle a fait *la Marseillaise* pour rien, paroles et musique; que Louis XV, après Rosbach, eût mis au concours un chant patriotique fait pour conduire nos soldats à la victoire, la France ne lui aurait envoyé que des rhapsodies sans âme, fût-ce au prix d'un million. Si l'art n'a point péri chez nous, si nous sommes encore, au moins sur ce terrain, le premier peuple du monde, l'administration aurait tort de s'en glorifier; notre supériorité ne s'est

pas maintenue *parce que*, mais *quoique*. Encore est-il essentiel de rappeler à tous qu'elle est simplement relative : nous régnons en Europe comme un borgne chez les aveugles; mais il fut un temps ou nous avions nos deux yeux.

## II.

L'œuvre capitale de l'exposition de sculpture et de tout le Salon est une figure de marbre que M. Perraud désigne au livret par le mot : *Désespoir*. M. Perraud, qui obtenait le grand prix de Rome en 1847, il y a vingt-deux ans, est membre de l'Institut depuis 1865. Il a beaucoup travaillé dans tous les genres, car il faut vivre, mais son œuvre, à proprement parler, se compose aujourd'hui de trois marbres qui ont leur place marquée au Louvre : un *Adam*, un groupe intitulé *Éducation de Bacchus*, et ce poète assis sur une plage qui personnifie le *Désespoir*. L'*Adam*, si j'ai bonne mémoire, était un dernier envoi; il étonna les critiques par un débordement de vigueur qui n'excluait nullement la science; on se demanda si Rome ne nous renvoyait pas un Puget civilisé à l'école de Michel-Ange. L'*Éducation de Bacchus*, qui représente un faune et un enfant, nous fit connaître une autre face du même homme, un talent fin, serré, nerveux, concis, l'élégance et la sobriété de la force. On parla de tout à propos de cette nouvelle œuvre; elle rappelait aux uns David d'Angers, aux autres les grandes pièces de l'art antique. La statue qui nous est offerte aujourd'hui signale une troisième évolution : M. Perraud s'est transporté d'un seul bond jusqu'à cette région de la beauté calme, sereine, auguste, où Virgile et Racine sont rois. Il faudrait remonter au-delà des beaux temps de la renaissance pour trouver les aïeux de ce poète qui pleure au bord de la mer. Les anciens Grecs, nos maîtres invincibles, réclameraient la forme pleine, chaste et noble de ce corps qui représente la virilité épanouie dans sa fleur; peut-être seraient-ils déroutés un moment par l'expression toute moderne du visage : la mélancolie est à nous; si les hommes ont beaucoup désappris en vingt siècles, ils ont inventé des douleurs inconnues aux citoyens d'Athènes. M. Perraud nous doit encore une figure de femme pour fermer le cycle qu'il a si glorieusement tracé, après quoi il pourra décorer des églises, faire le buste de ses amis, ou se croiser les bras, si bon lui semble; son œuvre sera plein, sa carrière parcourue; il laissera un monument complet.

Et maintenant baissons d'un ton. La statue équestre de *François Ier*, par M. Cavelier, est d'une bonne allure; elle sent sa renaissance de deux lieues. On dirait même que l'auteur a pris jusqu'aux

défauts des artistes d'un temps où la raideur du moyen âge n'était pas encore bien assouplie : voyez les jambes! voyez la tête! Groupe honorable malgré tout, et qui fera bonne figure à l'hôtel de ville de Paris. Le *Louis XII* de M. Jacquemart est destiné à la province; il doit décorer l'hôtel de ville de Compiègne, et véritablement j'estime qu'il l'ornera.

L'administration des beaux-arts, qui est toute-puissante dans sa sphère, s'est mis en tête de décerner la plupart des statues équestres aux animaliers de renom. En vertu de quel principe? Sans doute elle croyait que, dans un groupe formé d'un cheval et d'un roi, le plus important, c'est la bête. Cette opinion, au moins contestable, nous a dotés de plusieurs ouvrages saugrenus. Tel souverain qui a fait grand bruit en son temps est devenu, grâce aux choix de l'administration, un chevalier de triste figure. Ni l'empereur régnant, ni le chef de la dynastie, n'ont échappé à ce destin, et Louis XII n'eût pas été plus heureux, j'en ai peur, si M. Jacquemart était un animalier ordinaire; mais il possède la figure humaine aussi bien, sinon mieux, que le cheval, le chien ou le tigre. Dans son groupe en haut-relief, c'est le cavalier qui soutient le cheval, car l'un est vrai, juste, noble, excellent, et l'autre relativement assez faible.

M. Cordier expose le modèle en plâtre d'une fontaine égyptienne qui deviendra fontaine, si l'on y met de l'eau, et égyptienne, si l'on a le tort de l'exécuter en Égypte. Jusque-là je me permettrai de dire que cet informe monument n'a rien d'une fontaine. Une vasque supportée par un groupe confus de femmes, de haillons, de feuillages, de fourrures et de gargoulettes, sans forme arrêtée, sans profil, sans rien qui rappelle le balustre, ne constituera jamais un parti d'architecture. Il y a sur la place Louvois, devant la Bibliothèque, une fontaine de Visconti et de Klagman que M. Cordier ferait bien de méditer un peu.

La *Cléopâtre* de M. Clésinger, qu'on fait garder à vue par un sergent de ville, pourrait tenter un voleur, j'en conviens, mais un connaisseur, jamais. Voilà donc ce chef-d'œuvre que les journaux vantaient de confiance avant l'ouverture du Salon? Cette femmelette maigrelette et gringalette, avec ses cheveux jaunes, sa jupe verdâtre et ses yeux noirs qui font trou, cette poupée chargée de bijoux qui badine niaisement avec un lotus en miniature, a la prétention de représenter Cléopâtre; mais où donc est la grâce de la femme? Où est la majesté de la reine, où est la séduction dominatrice, le vice irrésistible de celle qui perdit Antoine? Qu'est devenu le tempérament de M. Clésinger, ce fameux tempérament qui depuis tant d'années lui tient lieu de talent? Riche décor, pauvre sculpture, et quel beau marbre ils ont gâté!

Si j'avais en réserve un beau bloc de Paros, c'est à M. Mathurin Moreau que je l'enverrais cette année. Son groupe intitulé le *Repos*, qui représente une femme endormie avec un enfant sur le sein, est une œuvre essentiellement sculpturale, du plus grand caractère et de la plus fière prestance. Toute la partie supérieure est traitée avec la vigueur et la décision d'un talent émancipé qui possède assez la nature pour ne plus la suivre au petit pas, terre à terre. L'artiste s'est montré moins hardi dans le modelé des jambes, qui sont replètes, engorgées, d'une réalité un peu servile. Ce défaut se corrigera facilement : il y a place pour plus d'un progrès entre le plâtre et le marbre. L'*Ophélie* de M. Falguière, si elle était plantée en face de ce beau groupe, indiquerait de façon très pittoresque que la sculpture est un art plus large et plus varié qu'on ne croit. Elle a mille façons de traiter la nature, tous les styles lui sont permis, depuis l'interprétation héroïque et majestueuse jusqu'à la fantaisie la plus évaporée. M. Falguière n'est pas inférieur à M. Mathurin Moreau, cette Ophélie vaut en son genre le morceau capital que nous admirions tout à l'heure. L'ensemble en est conçu dans un sentiment bien délicat, le mouvement onduleux se dessine avec une rare finesse. Voici un art capricieux, recherché, presque grimaçant à force de manière, et pourtant séducteur en diable, — une véritable friandise offerte aux délicats. Entre le *Repos* et l'*Ophélie*, placez la *Femme adultère* de M. Cambos; vous aurez la notion d'un art intermédiaire et pour ainsi dire éclectique. La figure est sincèrement féminine sans beaucoup de grandeur; le sentiment est vif et quelque peu bourgeois. Le mouvement des bras qu'une pudeur tardive croise au-dessus du front est très ingénieusement trouvé; mais il se tient à égale distance des sublimités antiques et des coquetteries romantiques. L'ajustement, d'un goût assez oriental, ne rappelle ni les beaux plis de la grande statuaire, ni la raideur artistement cassée des draperies du XV^e siècle. L'œuvre est bonne, elle est belle, à la façon des tableaux de Paul Delaroche, et elle réussit brillamment dans le même milieu.

La *Resipiscenza* de M. Cabet nous montre jusqu'à quel point le sculpteur peut effiler, affiner, subtiliser la nature sans la déformer. C'est l'art minutieux poussé jusqu'à l'extrême limite, comme si l'on avait arrêté le bras de l'artiste au moment où il allait gâter son œuvre. Rien de plus fin, de plus frais et de plus attrayant que ces chairs et ces draperies. M. Chabaud nous offre un bon spécimen de sculpture architecturale : deux figures de femmes destinées à éclairer l'extérieur du nouvel Opéra. Ses *lampadaires* sont d'une belle façon et d'une tournure élégante. M. Bartholdi a pris à tâche de créer un petit monument gai, et il a parfaitement réussi. Son *Vi-*

*gneron alsacien* ferait une bien jolie fontaine; en attendant, c'est une figure très vivante et très vraie, le meilleur ouvrage à coup sûr de M. Bartholdi. M. Pollet comprend la sculpture décorative comme les artistes romains de l'école du Guide. Son *Eloa* rappelle certains groupes exécutés au commencement du XVII^e siècle à l'église du Gesù; on y voit des Religions qui empoignent les Hérésies par la perruque en leur trépignant sur le corps. Le marbre est fouillé comme s'il était de beurre, et la fougue du travail lui donne un certain air de maestria qui en impose à première vue. La *Bacchante* de M. Marcellin est traitée avec autant de furie et plus d'art; la facilité naturelle et la pratique savante s'y marient de manière à produire un grand effet de second ordre. M. Carrier-Belleuse a donné la dernière main à cette jolie petite figure d'Hébé couvée par un aigle colossal, que nous connaissons depuis un an, si j'ai bonne mémoire.

Les bons portraits en buste et en pied ne sont pas rares cette fois : le *Dupuytren* de M. Crauk, conforme aux meilleures traditions du genre; l'*Ingres* de M. Étex, conçu et exécuté avec une heureuse originalité; le *Mirabeau* de M. Truphême, figure dramatique et décorative qui fera un beau marbre; le buste de *Crespel*, par M. Cugnot, avec ces deux allégories qui rappellent les bronzes d'Herculanum; un très vivant portrait de *M. Charles Garnier*, par M. Carpeaux; un bon marbre du comte *Duchâtel*, par M. Chapu; un buste de l'empereur, signé Oliva, et qui mériterait de devenir officiel; un *Bouchardon*, traité par M. Schœnewerk dans la manière de Bouchardon; un bon médaillon de *M. Ingres*, par M. Lormier; une jolie terre cuite de *M^me C.*, par M. Déloye; un buste intéressant de *M. Édouard Pailleron*, par M. David d'Angers fils, n'épuisent point la liste des œuvres recommandables.

Dans le camp des animaliers, j'ai remarqué un ouvrage estimable, le groupe de M. Cain et deux supérieurs, le *Bœuf* de M. Isidore Bonheur, qui est d'un beau caractère, d'un bon ensemble, d'un dessin pur, d'un modelé à la fois large et fin, et le *Valet de chasse* de M. Mène. Un vrai bijou, ce dernier groupe! Le cheval est excellent, la meute menée en laisse fourmille de mouvemens justes et variés; mais pourquoi l'homme a-t-il les jambes arquées au rebours de tous les principes?

Il convenait de réserver pour la fin de cette étude une douzaine de sculpteurs jeunes ou du moins nouveaux, qui viennent à l'exposition comme nous allions jadis à la Sorbonne, pour disputer les prix et commencer leur renommée. Quelques-uns sont exempts de l'examen du jury, parce qu'ils ont déjà mérité une ou deux médailles; mais aucun d'eux n'est hors concours : l'administration les

traite encore en élèves. M. Préault s'est oublié jusqu'à l'âge de soixante ans dans cette classe élémentaire; il n'y est plus le premier ni même, hélas! le deux centième!

Le *Jeune Braconnier* de M. Gauthier se place au premier rang des œuvres jeunes : cela est fait d'inspiration; ni les vivans ni les morts n'y réclameront rien; il y a un homme nouveau, original et puissant derrière ce groupe. Quant au *Narcisse* de M. Hiolle, c'est un envoi de Rome tel que Rome ne nous en envoie pas tous les ans. Si le sujet nous paraît un peu vieux, la donnée de l'artiste est assez neuve; il a pris un personnage plus adulte que la tradition ne le comporte, et la souplesse du mouvement, la beauté de la figure, l'élévation du style, le mérite de l'exécution, dépassent de beaucoup la moyenne ordinaire. M. Captier, qui se produit pour la première fois, débute par un coup d'essai mémorable; il fait d'emblée une croix à son nom. Son *Faune* est d'une intelligence et d'une finesse rares. Il y a des mérites plus éminens encore chez M. Leenhoff. Le plâtre qu'il désigne sous le nom de *Guerrier au repos* annonce un homme imbu du style héroïque et capable de s'élever aux plus fiers sommets de l'art. Par malheur, la tête et le torse rappellent un peu trop l'Achille, et le dessin des membres inférieurs laisse beaucoup à désirer. Le groupe de M. Pauffard, *Jeune fille retenant l'Amour captif*, respire le plus pur parfum de l'antiquité; un certain archaïsme dans les plis ne nuit pas à l'effet d'ensemble. Un peu plus de science, et l'on se demanderait si cette jeune fille n'a pas été trouvée par des pêcheurs dans le lac de Gabies. Tout au contraire le *Réveil* de M. Franceschi est moderne par le sujet, par le type, par le style, par ce je ne sais quoi de Pompadour qui revient à la mode; mais c'est la fine fleur des élégances mondaines : du charme, de l'esprit, une grâce souple et moelleuse, et des lignes dont l'harmonie riante et facile ne laisse rien à désirer. M. Franceschi n'avait encore rien fait d'approchant; il a pourtant fourni une certaine carrière et acquis un joli commencement de réputation. M. Boisseau nous montre un groupe touchant, d'un sentiment heureux et vrai : *la fille de Céluta* pleurant son enfant. La forme laisse encore à dire; on doit espérer que l'artiste se complétera. Le *Bacchus* de M. Tournois reparaît en bronze avec un jeune compagnon de plâtre. On revoit avec plaisir la bonne statue de l'an dernier; l'autre, le *Joueur de palet*, paraît d'une qualité moins franche. Si le mouvement général est souple et fin, les réminiscences de l'antique sont trop visibles par places. M. Tournois a voulu renouveler sa manière; c'est un chercheur qui trouvera sans doute, sauf à s'égarer quelquefois : il y a presque toujours du va-et-vient dans la marche des vrais artistes. Le *Ganymède* de M. Barthélemy, le *Tircis* de M. Bardey, le

*Vendangeur* de M. Becquet, le *Printemps* de M. Auguste Moreau, le *Jeune Romain* de M. Lemaire, la *Pietà* de M. Sanson, doivent être loués avec restriction; mais chacun de ces ouvrages a son mérite. Dans le groupe de M. Sanson, le Christ seul est vraiment bien; la figure de M. Lemaire vaut surtout par les jambes; celle de M. Bardey par les jambes et par le torse. M. Barthélemy pèche par le torse, mais la tête de son Ganymède est charmante; c'est la tête qui n'est pas heureuse chez le vendangeur de M. Becquet; tout le corps est d'ailleurs d'un modelé large et souple. Les enfans qui s'embrassent dans le groupe de M. Auguste Moreau sont d'une grâce et d'une naïveté adorables; par malheur, la forme ne répond pas tout à fait au *bien trouvé* du mouvement.

En résumé la sculpture, qui est le plus pénible et le plus ingrat de tous les arts, se porte encore bravement parmi nous. Malgré la rareté des beaux modèles, que le théâtre enlève à l'atelier, malgré l'indifférence à peu près unanime du public, malgré la mesquinerie du grand client, l'état, qui paie douze mille francs une statue qui en a coûté huit mille à l'artiste, nous comptons dans Paris une centaine de vrais statuaires qui ont embrassé la sculpture par goût, qui l'ont apprise avec courage, et qui l'honorent par le plus désintéressé de tous les dévoûmens.

## III.

La *Divine Tragédie* de M. Chenavard est un événement, quoi qu'on dise. Le public qui vient folâtrer dans les salles d'une exposition peut dédaigner cette grande œuvre ou même en rire; les artistes et les critiques l'étudieront avec respect. C'est l'erreur souvent heureuse d'un puissant esprit, d'un grand dessinateur et d'un peintre éminent; j'estime qu'on battrait tous les buissons de l'Europe sans trouver un autre homme assez doué et assez savant pour se tromper de la sorte. L'artiste qui débute, ou peu s'en faut, par cette désagréable et superbe peinture est un homme de soixante ans sonnés; depuis tantôt quarante ans, il jouit d'une réputation légitime et d'une incontestable autorité. Sa vie est simple, austère; il habite les plus hautes régions de la philosophie, de l'histoire et de l'esthétique. La théorie ne paraît pas l'avoir détourné des études de métier; il sait dessiner une figure et peindre un morceau comme les plus forts. C'est un savant pratique, un critique fécond, un oiseau rare. Il a dévoré Michel-Ange, Raphaël et Corrége; s'il ne les a pas entièrement digérés, il s'en est assimilé quelque chose. On dit que M. Chenavard excelle dans l'exposé et la discussion des théories; mais il n'est pas de ceux qui se dépensent tout entiers en pa-

roles : les cartons qu'il a composés et exécutés pour l'ornement du Panthéon sont une œuvre. Malheureusement pour lui et pour nous, une erreur plane sur sa carrière; il a fait fausse route dès son premier pas, et comme il a de bonnes jambes, comme il a toujours marché droit, plus il va devant lui, plus il s'éloigne du but. Ary Scheffer a gâché un beau talent de second ordre en s'escrimant à peindre la poésie; M. Chenavard s'est persuadé que la philosophie pouvait se peindre. La faute en est peut-être à la nature, qui avait entassé dans le même cerveau la passion des grandes vérités et le sentiment des belles formes. Le philosophe, l'historien, le politique, le rêveur du progrès social a pris le peintre à son service, et l'a débauché sans songer à mal.

C'est une noble ambition que de vouloir instruire et moraliser l'homme par les yeux, et M. Chenavard ne se trompait pas de tout en croyant que tel est le but de la peinture. Les belles formes et les belles couleurs qui éclosent sous le pinceau d'un maître développent un sens nouveau, supérieur, excellent, chez ceux qui ont appris à les bien voir; l'admiration nous élève au-dessus de nous-mêmes, il y a des jouissances désintéressées qui nous rendent meilleurs et plus dignes du nom d'hommes. Le choix des sujets est la chose la plus indifférente du monde; une Vénus du Corrége ou de Titien produira chez les regardans le même effet d'exaltation intellectuelle et de perfectionnement moral que la *Vierge à la Chaise*. Chaque art a son domaine, son langage, ses moyens d'action. Voulez-vous nous toucher par le raisonnement, écrivez une bonne prose; par l'histoire, contez en prose; par le sentiment, essayez des vers : peut-être ne nuiront-ils pas à l'effet, s'ils sont bons. La peinture s'adresse aux yeux; elle s'exprime par des formes et des couleurs; si elle atteint le genre de perfection qui lui est propre, personne ne lui demandera rien de plus; le genre humain se trouvera très suffisamment enseigné et moralisé. L'histoire de France découpée en tableaux et la philosophie de Descartes traduite en allégories ne vaudront jamais un volume bien pensé et nettement écrit, et, quel que soit le génie que vous dépenserez à ces tours de force, on ne vous en saura pas plus de gré que si vous aviez peint Daphnis et Chloé lavant leurs pieds dans la fontaine.

J'insiste énergiquement sur ce point, et je ne plaindrai pas mon encre, si j'arrive à convaincre un seul de nos contemporains que les pensées sont faites pour être parlées ou écrites, les sentimens et les sensations pour être mis en vers et en musique, les formes et les couleurs pour être peintes. Les arts plastiques appliqués à la philosophie se fourvoient comme la musique lorsqu'elle se donne la tâche d'exprimer par des sons le vert, le rouge et le bleu. Les

fanatiques de l'art humanitaire m'accuseront peut-être de limiter le champ de la peinture et de rabattre son essor; ils diront, avec l'honorable et très capable M. Charles Blanc, que « la peinture est un moyen et non pas un but, un art d'expression plutôt qu'un art d'imitation. » Oui certes, la peinture est un art d'expression, et son rôle ne sera jamais de copier la nature en trompe-l'œil; mais je maintiens que son domaine se réduit aux objets, à l'exclusion des idées. Qu'elle nous montre un paysage, un groupe, une figure, tels que l'artiste les a vus, interprétés et voulus, qu'elle nous fasse admirer un coin des choses à travers le génie et le travail du peintre, elle aura mis en plein dans le but, et elle deviendra un moyen d'avancement moral pour tous les hommes nés et à naître.

La *Divine Tragédie* de M. Chenavard pèche contre la loi fondamentale de la peinture, qui est de contenter les yeux, je ne dis pas de les charmer : la grande fresque de la chapelle Sixtine n'a pas le velouté riant de l'*Antiope;* mais sa sévérité terrible frappe la vue sans l'inquiéter, c'est un ensemble solide et harmonieux s'il en fut, sans tons criards ni couleurs aigres. Je n'ai garde d'emprunter la massue de Michel-Ange pour assommer un homme de notre temps; j'accorde à M. Chenavard le choix de son milieu et cette lumière exceptionnelle qui n'appartient ni au jour ni à la nuit. Libre à lui d'égarer au milieu d'une vaste grisaille quelques tons rouges, verts et bleus, qui ne sont ni rouges, ni verts, ni bleus, et un arc-en-ciel attristé pour ne pas dire malpropre; l'effet général du tableau est-il satisfaisant, votre premier coup d'œil a-t-il été favorable à l'œuvre? Non; l'auteur a donc eu tort de rédiger sa tragédie en peinture, lorsqu'il pouvait l'écrire en prose.

Si du moins le drame était clair, et s'il s'expliquait par lui-même! Mais il a fallu cinquante lignes de petit texte pour guider le spectateur à travers ce chaos, et, quand vous avez lu patiemment les explications du peintre, vous demandez encore un ou deux bons volumes de symbolique à la Kreutzer. L'auteur (dirai-je l'auteur ou l'artiste?) est un dilettante en histoire. Il a voulu représenter le triomphe du Christ sur les anciens dieux, et il n'oublie dans le dénombrement des vaincus ni la vieille Maïa l'Indienne, ni Hemdall, fils d'Odin, ni le loup Fernis; mais il néglige de nous montrer certains dieux qui ont échappé à la déroute générale, et qui règnent encore aujourd'hui sur la grande moitié du genre humain. Il suppose que l'avénement de la Trinité chrétienne date du Calvaire; chacun sait que le dogme de la Trinité est beaucoup plus récent.

On pourrait négliger les inexactitudes de détail, si l'action s'imposait à l'esprit par une mise en scène logique; mais quoi? Vous prétendez nous faire assister à la victoire du vrai Dieu sur les faux,

et vous ne nous montrez qu'un seul mort, qui est précisément le vainqueur! Ce vice de composition explique une auguste méprise et l'exil de la *Divine Tragédie* au milieu des médiocrités du Salon. Pour tout spectateur superficiel ou mal averti, le tableau représente Jésus-Christ vaincu par les divinités païennes. Vous avez beau nous dire qu'il ressuscitera dans trois jours, et qu'il fera son chemin dans le monde après Pâques; l'œil ne voit que ce qu'on lui montre, et, s'il se trompe, la faute en est à vous seul. Voulez-vous être clair? Représentez le fils de Dieu ressuscitant dans sa gloire et les divinités du paganisme expirant toutes sous ses pieds. Si vous l'aimez mieux, traduisez à coups de brosse la noble idée d'Henri Heine : au sommet de l'Olympe, tandis que les dieux assemblés se régalent de nectar et d'ambroisie, un Juif déguenillé, hâve et sanglant, apparaît chargé de sa croix qu'il jette pesamment sur la table. Voilà un tableau tout fait et bien fait; il ne reste plus qu'à le peindre.

J'ai lacéré brutalement la *Divine Tragédie;* je me hâte de dire que les morceaux en sont bons. Il y en a d'admirables aux quatre coins de la toile, en haut, en bas, au milieu, presque partout; ici une tête, là un torse, un groupe entier à droite, au premier plan. Le dessin est mâle, souvent même héroïque; la peinture est d'une qualité excellente, la couleur même, malgré un déplorable parti-pris, a parfois cette suavité chaste qu'on adore chez Prud'hon. M. Chenavard s'est trompé; mais mieux vaut mille fois se perdre sur les hauteurs qu'il habite que de rouler en omnibus sur le chemin banal.

Le plafond de M. Bouguereau est une vaste toile d'un aspect très satisfaisant, d'une composition claire, d'une facture irréprochable. On comprend au premier coup d'œil que l'artiste a voulu peindre Apollon et les Muses dans le grand salon de Jupiter, ou un concert en plein Olympe. Tous les dieux notables y sont flanqués de leurs attributs légendaires et représentés conformément aux meilleurs types de l'école, les uns assis, les autres debout, d'autres étendus sur des nuages capitonnés. Mercure, reconnaissable à ses talons ailés, apporte Psyché sous son bras, et vous devinez immédiatement qu'il arrive de la terre. Les divers groupes sont savamment combinés; Hercule fait pendant à Mars, qui étale un bel uniforme: Junon, — une gracieuse petite Junon, pas plus fière que M^me^ X. ou M^me^ Z., — s'appuie en bonne épouse sur le trône du roi des dieux, qui tient par contenance un brin de foudre lilas tendre. Bacchus a déposé son thyrse aux pieds du chat de la maison, à moins pourtant que l'animal ne soit à lui; dans ce cas, il figurerait une panthère. Vénus, tout à fait convenable et bourgeoise, quoique nue, semble ramener de l'école un Cupidon sans blouse. Tout cela est vraiment

correct dans l'ensemble et dans le détail; on se réjouit de penser que les Bordelais vont avoir leur plafond d'Apollon comme nous, et tous les hommes compétens déclarent que M. Bouguereau a dépensé sur cette toile une somme de travail, de savoir, de goût, de talent même. Nous n'avons pas beaucoup de peintres assez habiles pour faire aussi bien dans cette dimension; l'œuvre contentera beaucoup de monde et ne choquera personne : si l'on me permettait d'en couper un mètre carré à mon choix, je ne saurais à quel morceau donner la préférence, car tous se valent, et je me retirerais probablement sans rien prendre.

L'*Assomption* de M. Bonnat indique un tempérament vigoureux qui se connaît, qui se possède, mais qui, loin de se modérer, s'exagère de parti-pris et se pousse lui-même à outrance. On dirait que l'artiste est moins préoccupé de son sujet que de l'effet à produire. Il s'agit bien en vérité de montrer l'ascension de la Vierge à quelques paroissiens de Bayonne! L'important est de prouver aux peintres et aux critiques de Paris qu'on a du nerf et de l'audace, qu'on peut se mesurer avec l'école de Bologne et l'école de Naples, étreindre vaillamment Carrache et Ribeira. M. Bonnat n'évite ni les colorations fangeuses, ni les types vulgaires, ni les réalités prosaïques de la nature; il les rechercherait plutôt. C'est un fils de famille qui descend dans la rue pour faire le coup de poing, mais qui conserve malgré tout, je dirais presque malgré lui, les grands airs de son élégance native et de sa belle éducation. Le mal est que la vierge de Bethléem paie les frais d'une si brillante escapade : ce déploiement de réalisme aurait été mieux à sa place dans tout autre sujet. Quant à M. Bonnat, s'il croit avoir trouvé sa voie définitive, il se trompe; il a tenté une excursion hasardeuse, et il n'en revient pas amoindri. L'audace sied à la jeunesse.

C'est pourquoi le *Juan Prim* de M. Regnault ne me scandalise ni peu ni prou, et je n'ai garde de faire chorus avec ceux qui crient au jeune preintre : Arrêtez! cela ne s'est jamais vu! On n'entre pas dans le monde en cassant toutes les vitres! Si vous vous déchaînez de la sorte à vingt ans, que ferez-vous à quarante? — Eh! messieurs, à quarante il se rangera comme tant d'autres. Ce général Prim à cheval, encadré dans un épisode de la révolution espagnole, est une page d'histoire. L'homme et la bête font un groupe héroïque du plus puissant effet : sur un barbe à tous crins qui semble échappé des haras de l'Apocalypse ou emprunté au char de Neptune, un homme jeune encore et de la plus mâle beauté s'avance pâle et frémissant, ivre de sa victoire, mais soucieux du lendemain, le front chargé de nuages, les lèvres serrées, l'œil fixe; on lit sur son visage qu'il se sait responsable de tout, et qu'il prend le

salut d'un peuple à sa charge. Le groupe, dessiné largement, d'une main libre et hardie, mais savante, s'étale en pleine lumière; il éclate, on en est ébloui, on emporte l'impression d'une œuvre magistrale et l'assurance qu'un peintre nous est né. Où va-t-il de ce pas? Nul ne saurait le dire. En face de sa grande œuvre, il a exposé un petit portrait de femme qui vous fait penser à Watteau. Le certain, c'est que M. Regnault est supérieurement doué, et qu'il peut prétendre à tout, s'il travaille. Il a gagné, lui aussi, une belle bataille; mais, s'il médite une heure devant son *Juan Prim*, s'il interroge le modèle qui a posé pour lui, il comprendra pourquoi les triomphateurs sont soucieux : c'est qu'ils ont à justifier et à consolider la victoire.

L'année est bonne pour les trop rares Français qui ont gardé le culte du grand art. M. Delaunay a, sinon exécuté, du moins esquissé une œuvre de premier ordre. Quelques lignes de la *Légende dorée* lui ont fourni le motif d'une composition grandiose, dramatique, d'un effet saisissant. La peste sévit à Rome; les morts et les mourans encombrent les places, les rues, le seuil des temples et des palais. « Un bon ange, — c'est la légende qui parle ainsi, — court la ville précédé d'un mauvais ange; il lui ordonne de frapper les maisons, et autant de fois qu'une maison recevait de coups, autant y avait-il de morts. » Le mauvais ange, armé d'un épieu, fait son devoir avec une admirable furie; les deux figures surnaturelles sont d'un caractère très juste et très élevé; toute la composition s'ordonne avec art dans une atmosphère lourde, étouffée, qui montre pour ainsi dire le mal répandu dans l'air. J'espère qu'à défaut de l'état un riche amateur priera M. Delaunay d'exécuter cette admirable esquisse dans les proportions qu'elle comporte. L'artiste a fait ses preuves dans la peinture d'histoire, et la figure humaine n'a point de secrets pour lui.

Les personnages de grandeur naturelle ne suffisent pas à l'ambition laborieuse de M. Bin; il lui faut des colosses à tout prix. Son Prométhée enchaîné serait de taille à lutter contre les sibylles de Michel-Ange. Trois figures, Junon, Prométhée et Vulcain, couvrent une superficie où l'on pourrait donner le bal. Par malheur, la dimension et la grandeur sont choses bien distinctes; on fait de l'énorme avec le temps, l'espace et le courage, on ne fait pas du grand sans un autre ingrédient qui s'appelle le génie. Les figures de M. Bin seraient probablement suffisantes, si on les réduisait à 25 centimètres de hauteur; telles qu'il nous les donne, elles paraissent vides, molles et soufflées; le modelé se perd dans la solitude des contours comme un centime dans une vaste poche. Le même artiste est sujet à glisser de temps en temps une idée ingénieuse dans ses compo-

sitions héroïques : grave erreur, les subtilités ne sont de mise que dans la peinture de genre. S'il est dans votre plan de suspendre Prométhée par les poignets de façon que tout son corps se présente de face, vous êtes libre ou de le faire absolument nu ou de cacher son sexe par un bout de draperie. — Mais, dit l'artiste après avoir longtemps cherché, si je rappelais que mon héros a dérobé le feu du ciel pour le livrer aux hommes? Une torche allumée ferait l'affaire, et la fumée de cette torche, habilement dirigée, remplacerait la draperie ou la feuille de vigne... N'est-ce pas fort ingénieux? — Oui, et d'autant plus sot, car la nouveauté du moyen force l'attention de s'arrêter sur un point qui, nu ou drapé, nous semblerait également négligeable et passerait inaperçu. Ces critiques ne prouvent pas que M. Bin soit sans mérite, mais il met son but trop haut. Il expose cette année même un assez bon et très agréable portrait d'homme.

Les deux grandes décorations de M. Puvis de Chavannes pour le nouveau musée de Marseille n'ajoutent ni n'ôtent rien à la réputation de l'artiste; mais elles le montrent arrêté au milieu de son chemin et marquant le pas, comme on dit à l'armée. On se rappelle l'étonnement et le respect quasi religieux qui se manifestèrent dans le public devant la première œuvre de ce peintre. C'était, si j'ai bonne mémoire, une chasse traitée dans le goût antique et dans le style décoratif; il s'est passé quelque dix ans depuis ce début, cette révélation, cette promesse, car enfin, si M. de Chavannes montrait des qualités fortes et rares comme la grandeur, la noblesse et la simplicité, son dessin trahissait une éducation incomplète. Le goût était assez fin pour satisfaire les plus délicats; mais l'art manquait de science et de force : on résolut d'attendre, on ouvrit un large crédit à l'homme qui s'annonçait si bien, on espéra qu'il voudrait bien se compléter lui-même. Les expositions se sont suivies et par malheur se sont ressemblé. L'artiste n'a point cessé de produire, et ses œuvres, toujours considérables, suffiraient à la décoration d'un palais. Dispersées par le caprice des commandes, elles font bonne figure partout où elles sont; mais il serait difficile, je crois, d'y constater une marche ascendante. Tel le peintre nous est apparu, tel il reste, et ses meilleurs amis commencent à désespérer d'un progrès qui leur semblait indispensable.

Voici deux toiles d'une importance exceptionnelle et d'un aspect qui n'a certes rien de vulgaire. L'une représente *Massilia*, colonie phocéenne, l'autre *Marseille*, porte de l'Orient. Le premier tableau pèche un peu par la composition; le sujet est émietté, on cherche en vain sur le premier plan un groupe digne de fixer l'attention. Cette faute est peut-être voulue, il se peut que M. de Chavannes ait

cru devoir exprimer l'éparpillement d'une colonie rare et clair-semée sur un sol presque nu; mais la peinture a des lois supérieures à tous les raisonnemens de l'histoire et de la philosophie, et le désert lui-même, s'il était transporté sur la toile, devrait nous présenter au premier plan quelque objet digne d'étude, ne fût-ce que la carcasse d'un chameau. Il y a un pacte tacite entre le peintre et le spectateur; vous prenez un homme par la main, vous l'introduisez dans un petit monde à part, isolé de tout le reste par les limites infranchissables du cadre, et vous lui dites : Regardez! Le spectateur, qui vous respecte à charge de revanche, s'attend à pénétrer dans un milieu disposé par vos soins pour la satisfaction de son esprit. Il n'est pas assez sot pour exiger que votre cadre soit une fenêtre ouverte sur la nature; il vous reconnaît le droit de choisir, d'assembler et de combiner les objets selon vos convenances personnelles; il fait la part de votre tempérament : atténuez, exagérez, forcez, éteignez ou incendiez, transposez dans un ton ou dans un autre; vous avez carte blanche, pourvu que vous restiez fidèle au parti que vous aurez pris vous-même, et que vous vous gardiez des fausses notes. On exige, et à juste titre, que les lois de la vision ne soient jamais violées et que les objets les plus rapprochés du regard soient les plus dignes d'être vus. Le second tableau de M. de Chavannes est beaucoup mieux composé : la ville moderne emplit les fonds; le premier plan représente le pont d'un bâtiment caboteur où les types de l'Orient proche et lointain, Hindous, Persans, Turcs, Grecs, Juifs, s'étalent dans un savant pêle-mêle avec les animaux, les fruits et les marchandises du Levant. Les deux toiles sont dignes d'éloge, le paysage est toujours simple et grand, les figures bien construites et élégamment drapées, les mouvemens heureux et justes; mais la précision du dessin manque partout, ou du moins les figures sont à demi cachées sous une enveloppe surnuméraire qui supprime commodément le modelé. L'œil réclame avec obstination un degré d'achèvemeut que l'artiste refuse avec une obstination au moins égale. On l'adjure de sortir de l'ébauche; il s'y cantonne fièrement, érigeant en principe ce qui n'est, j'en ai peur, qu'un irréparable défaut de l'éducation première. Craint-il donc de gâter ses figures en les poussant davantage? Croit-il que le dessin soit un élément de décomposition pour des tableaux qui doivent être vus à distance? Qu'il fasse le voyage de Rome; qu'il dépense une année ou six mois, comme M. Baudry, à copier les sibylles de la Sixtine : il verra que ces images colossales sont finies comme des miniatures, et que le grandiose n'y perd rien.

La critique se voile la tête devant l'immense erreur de M. Isabey. Est-ce bien une erreur? On dirait presque une gageure. L'ar-

tiste est homme d'esprit; il a peut-être parié de réunir sur une grande toile tous les défauts d'Eugène Delacroix sans une seule de ses qualités. En ce cas, j'applaudirais au tour de force. M. Ribot est averti depuis cinq ou six ans du danger qui le menace : il périra noyé dans l'encre, avec tous ses personnages. Le flot monte à vue d'œil, et les quelques figures qui surnagent encore aujourd'hui ne valent pas les frais du sauvetage. Les deux dernières œuvres de M. Gustave Moreau, le *Prométhée* et l'*Europe*, ont franchi la limite qui sépare l'excentrique du ridicule. Jamais conceptions plus saugrenues n'ont revêtu une forme plus puérile; la couleur même a perdu cet éclat qui faisait excuser l'*Œdipe* et le *Diomède* par les amateurs de faïence.

Quelques jeunes peintres d'histoire commencent ou consolident leur réputation. M. Eugène Thirion, déjà connu et estimé, s'est surpassé lui-même: son tableau de *Saint Séverin* distribuant des aumônes mérite une mention très honorable. M. J.-P. Laurens, un nom nouveau, se place en bon rang avec son *Jésus guérissant un démoniaque*, et M. Pierre Dupuis avec ses *Disciples d'Emmaüs*. La *Léda* de M. Parrot est une belle, noble et sage académie, d'une couleur peut-être un peu trop raisonnable, mais d'un excellent aspect et d'un dessin très méritoire. La femme nue de M. Jacquet atteste une ambition suivie et un progrès réel, et la figure couchée de M. Henner obtient un succès mérité malgré le parti-pris de coloration livide. L'artiste s'est garé de ce réalisme charnel qu'on reprochait l'an dernier à M. Jules Lefebvre; malheureusement il a versé dans le défaut contraire. La *Diane* de M. Hippolyte Dubois, quoiqu'elle sente un peu trop le modèle parisien, et un modèle qui pèche par les jambes, est une œuvre de bonne école et pleine de qualités sérieuses.

M. Lambron, qui a parfois le scandale heureux, a violé l'attention publique par une manœuvre des plus originales. Supposez qu'un jeune peintre de talent moyen, qui n'est ni dessinateur très savant ni coloriste bien distingué, expose une académie d'homme sous le n° 126 et un portrait de femme du monde sous le n° 127: les deux ouvrages courront grand risque de passer inaperçus; mais s'il ose enfermer dans le même cadre un gaillard nu comme l'antique et une femme du monde vêtue à la mode de 1869, le mélange détone comme un coup de pistolet. Le nu, pris en lui-même, n'a rien de choquant; c'est une abstraction admise de tout temps; nul esprit cultivé ne refuse à l'artiste le droit de représenter la figure humaine sans ces accessoires de toile, de laine ou de soie qui spécifient une époque ou une condition sociale. Peindre le nu, c'est tout simplement éliminer la richesse, la misère et mille

circonstances indifférentes au grand art; c'est transporter la scène dans une sphère plus haute que la vie réelle, nous ouvrir un pays où il n'existe ni tailleurs, ni corsetières, ni bottiers. C'est une convention que le spectateur admet sans discuter, parce qu'il y trouve son profit, le nu étant plus beau que pas une autre étoffe; mais, une fois le marché conclu, il n'y a plus à s'en dédire, et celui qui nous l'a proposé ne saurait y manquer sans impertinence. Vous plaît-il de nous peindre un meurtrier poursuivi par les remords? Libre à vous de le faire aussi nu que le *Gladiateur;* si vous habillez les remords en gendarmes, vous commettez une indigne caricature. Les personnages épiques de l'histoire moderne pouvaient être et ont été représentés dans le costume élémentaire des dieux; un Napoléon 1er ne vous choquerait pas dans l'uniforme d'Achille; s'il donnait le bras à Marie-Louise en toilette, si les douze maréchaux en grande tenue faisaient cercle autour de lui, votre esprit se révolterait sans savoir pourquoi, par un vague instinct de la convention violée. M. Lambron avait le droit de nous montrer l'Amour taquinant le veuvage, et de déshabiller un éphèbe de vingt ans en présence d'une jeune femme légèrement voilée de noir. Il pouvait à son choix agenouiller un petit monsieur bien mis aux pieds de la veuve X..., qui paraît aisément consolable; mais ce sans-culotte de vingt ans courant les rues derrière une jeune dame de nos jours irrite la logique des yeux, et l'on cherche malgré soi dans tous les coins du tableau le tricorne d'un sergent de ville. Je me suis étendu longuement sur une œuvre qui mérite à peine deux lignes; c'est que la question soulevée par M. Lambron voulait être discutée.

Rien à dire de bien nouveau sur M. Hébert; il est dans la force de son talent, au midi de sa journée. Ses qualités natives et acquises, le goût, la grâce, le sentiment, semblent couler de source. Le climat de Rome a guéri cette morbidesse excessive qu'on blâmait dans ses tableaux datés de Paris. Jamais M. Hébert n'a paru plus absolument lui-même, c'est-à-dire plus tendre et plus ardent à la fois. La *Lavandara* surtout donne la mesure exacte de ce maître sans aïeux et sans enfans, né de lui-même en pleine école, et qui ne saurait faire école, car il mêle des tons d'âme à ses tons de palette, et son âme n'appartient qu'à lui. M. Lévy cherche encore sa voie, et la cherchera longtemps, je le crains. C'est un esprit distingué, délicat, mais indécis et plus souple que vigoureux. On le voit ballotté, flottant entre l'observation et la rêverie, allant de la nature, qu'il connaît bien, à je ne sais quel idéal rêvé et indéfini. Dans ses œuvres de genre historique, il marie volontiers le réel au convenu, le vrai dessin à la fadaise quintessenciée, la couleur franche à la poudre de riz. Dans la décoration, lorsqu'il pourrait

donner carrière à l'élément *génial* de son esprit, il est retenu par des scrupules; il se cramponne au modèle, il copie des articulations et des muscles qui ne sont pas toujours heureusement choisis; la mièvrerie n'est point la grâce, la maigreur et l'élégance sont deux. M. Voillemot, qui s'est fait un certain nom comme décorateur en dehors des concours officiels, a voulu frapper un grand coup; sa *Velléda* représente un effort louable. Le succès, comme il arrive souvent, n'a répondu qu'à demi. Si cette pâle et austère figure de la druidesse commande l'attention, elle se défend mal contre un examen sérieux; le modelé paraît un peu vide, l'attache du col est faible, il y a de la rondeur et de la mollesse dans tous les nus, l'insuffisance des études premières se trahit en maint endroit; cependant le mérite et le progrès sont hors de doute. M. Feyen-Perrin n'a rien gagné, ce me semble; il a plutôt perdu. Son allégorie de la *Voie lactée* représente un chapelet de grosses filles rougeâtres et martelées dans un ciel noir. Cela n'est point la voie lactée, et cela n'est pas beau du tout. J'en suis désolé pour l'artiste, qui lutte depuis longtemps avec un vrai courage, et qui ne manque pas de certains dons naturels; la direction lui a manqué trop tôt. Dans l'atelier d'un vrai maître, je ne dis pas d'un Louis David, mais simplement d'un Drolling, M. Feyen-Perrin serait devenu quelque chose. Y a-t-il encore des ateliers d'enseignement à Paris? J'ai peur que non : le mètre de terrain coûte si cher depuis les merveilles de M. Haussmann que les restaurans seuls et les cafés peuvent louer un emplacement un peu vaste. L'Europe saura dans vingt ans ce que la transformation de Paris nous a coûté de génie et de gloire. L'*Apollon exterminateur* de M. Luc Olivier-Merson ressemble plus à un modèle couché qu'à un dieu; mais c'est l'ouvrage d'un bon débutant qui aura peut-être dans trois mois le prix de Rome. M. Tony Faivre a exposé un joli plafond, frais et coquet, qui représente les *Premières heures du jour*.

## IV.

Le portrait est un terrain neutre où les peintres d'histoire coudoient les peintres de genre. Les uns viennent s'y reposer, les autres y arrivent par un louable effort. Quant aux paysagistes, ils n'y paraissent guère, et pour cause : sauf une ou deux exceptions, tous les paysagistes du jour sont de pauvres dessinateurs; ni M. Corot, ni M. Daubigny, quels que soient leurs autres mérites, ne sauraient pourtraire une servante d'auberge. Le paysage, non certes celui qu'on admire chez Nicolas Poussin, mais celui dont les Parisiens se contentent aujourd'hui, est œuvre de sentiment, de goût, de cou-

leur et de cuisine. L'homme qui fixe sur la toile une impression, un aspect de la campagne, un effet de soleil, de brouillard ou de lune, obtiendra son brevet de paysagiste haut la main, s'il est coloriste passable et cuisinier excellent. Il importe que la facture de son tableau satisfasse les experts; quant au dessin, il n'en est plus question depuis une vingtaine d'années; je me ferais lapider, si j'imprimais ici que tous les peintres sans exception devraient débuter longuement et patiemment par l'étude du nu. Donc laissons les paysagistes en dehors de l'enseignement classique, et disons qu'un dessinateur assez savant pour attaquer la figure humaine dans ses proportions naturelles est peintre d'histoire, qu'un artiste assez habile pour la représenter en petit, sans fautes d'orthographe trop scandaleuses, est peintre de genre, et que l'art du portrait se place entre le genre et l'histoire, étant un peu plus difficile que l'un et infiniment plus facile que l'autre.

Une Vénus mal modelée, un Ganymède mal bâti, sont choses intolérables; ni le charme de la couleur ni le mérite de la composition ne sauraient racheter les défauts de la forme dans le grand art, où la forme est tout. Il est des accommodemens avec la peinture de genre; la figure y tient moins de place, elle y a moins d'importance, elle y est généralement vêtue, et l'habit économise les trois quarts du dessin. Un portrait de dimension naturelle tient au grand art par la tête et les mains, au genre par tout le reste. Ajoutez qu'une tête est plus facile à dessiner qu'un torse, et la physionomie, ce vêtement impalpable de la face humaine, favorise souvent l'escamotage du modelé. Qu'un portrait soit frappant, vivant, brillant, d'une couleur heureuse et fraîche, le spectateur se contente à ce prix, sans chicaner l'artiste sur l'à-peu-près et le lâché du dessin. La postérité y fera plus de façons, elle enverra au grenier les portraits simplement agréables, ou, s'ils représentent un homme célèbre, elle les cataloguera au bureau des renseignemens; mais qui est-ce qui pense à la postérité parmi nous? L'important n'est-il pas de plaire aux contemporains et de faire fortune? Si le public est admis à comparer un portrait amusant, vif, frais, lestement enlevé, couvert encore du duvet de la pêche, et une œuvre savante, étudiée, creusée à fond, fatiguée au besoin par l'obstination de l'homme qui sacrifie les agrémens futiles aux mérites solides, tous les éloges sont acquis d'avance au talent superficiel.

Plusieurs peintres d'histoire ont exposé des portraits, et rien que des portraits cette année; M. Baudry en a un, M. Lehmann, M. Cabanel et M. Giacomotti chacun deux. M. Jules Lefebvre n'a pas eu le temps d'achever une vaste décoration qui aurait confirmé, je le crois, son succès de l'année dernière; il ne nous montre qu'un por-

trait de femme très étudié, très voulu, tout à fait particulier, d'une beauté étrange et fascinatrice, mais un peu sec dans l'exécution. M. Cabanel et M. Giacomotti pècheraient plutôt par mollesse, surtout dans leurs grandes toiles, où il y a du goût et de la grâce, mais qui manquent de fermeté.

Le *Charles Garnier* de M. Baudry est une lettre à l'adresse de la postérité : non-seulement cela vit, mais cela vivra. L'œuvre est forte, intime, profonde, deux fois personnelle; elle a jailli pour ainsi dire de la collaboration d'un modèle et d'un artiste qui ont vécu leur vie ensemble et n'ont point de secrets l'un pour l'autre. Tous les portraits des hommes marquans devraient être traités ainsi, les séances de pose n'étant qu'une récapitulation, un résumé de mille observations antérieures. Celui qui va s'asseoir dans l'atelier d'un inconnu et lui dit : Voulez-vous me peindre en huit jours? est un sot. M. Ingres répondait en pareil cas : Je vous peindrai dans une séance, si vous voulez, mais commençons par devenir vieux amis. Le portrait de M. Garnier, s'il arrache un cri d'admiration aux artistes, étonne un peu le gros public. J'ai entendu les visiteurs du dimanche se dire entre eux : Quel est donc celui-là? un sauvage? un homme de l'ancien temps? Pour sûr, il n'est pas d'ici. — Non, bonnes gens, il n'est ni de notre pays ni de notre temps; c'est un Florentin du XVI^e siècle, et son œuvre le dit aussi éloquemment que son visage. Le nouvel Opéra, avec ses formes, ses couleurs, ses marbres, ses métaux et tout ce brio de choses étranges, éclatantes, inouies, ne pouvait pas sortir d'un cerveau parisien; c'est l'œuvre d'un homme unique fait exprès pour dévulgariser votre nouveau Paris.

J'arrive sans plus de transition au portrait de M. Haussmann. Ce n'est pas le meilleur que M. Henri Lehmann ait exposé, il s'en faut. Admettons même qu'il arrive en soixantième ligne parmi les cent portraits de cette dimension que l'artiste nous a donnés depuis sa sortie de l'école. Ce qui importe à la critique n'est pas d'enregistrer l'échec tout relatif d'un talent supérieur, c'est de l'expliquer au public et à l'artiste lui-même. Après comme avant cette erreur, M. Henri Lehmann restera le plus intelligent, le plus instruit, le plus curieux, le plus inquiet, le plus passionné des peintres contemporains, le plus expert dans les choses de l'art et dans la connaissance de la nature, le plus ouvert aux idées d'autrui, le plus fertile en aperçus individuels : pas un homme vivant ne s'est fait un horizon plus large; mais il a manqué M. Haussmann, au moins dans une certaine mesure, et tout le monde en convient, même lui. D'où vient? pourquoi? comment? Justement parce que M. Lehmann est un très savant peintre d'histoire, très difficile à contenter et sévère à lui-même comme on ne l'est guère aujourd'hui. La tête du préfet,

telle quelle, lui présentait une surface modelée; il a voulu l'interpréter à fond, sans rien omettre; il a manié, remanié, retouché son œuvre à outrance, soutenu et peut-être même aveuglé dans ce travail ingrat par l'espérance d'atteindre au vrai dessin, et la recherche des mérites supérieurs lui a fait sacrifier les secondaires. Rien ne vivra en peinture que ce qui est dessiné, comme rien ne durera dans les lettres que ce qui est écrit; mais l'écrivain pourrait-il remanier incessamment son style sans lui ôter la jeunesse et la fraîcheur? Non; ce n'est pas en vain qu'on reproche à certains écrits de sentir l'huile. La même loi se vérifie en peinture, et souvent une œuvre magistrale se flétrit, s'ardoise et s'attriste en raison de l'effort qu'on y dépense. M. Lehmann a tort lorsqu'il efface le charme et le velouté d'un portrait; mais il y laisse des qualités du plus haut prix qu'il ne faudrait pas méconnaître. Si vous mettiez son *baron Haussmann* en parallèle avec une de ces œuvres faciles qui ont la beauté du diable et rien de plus, il répondrait probablement : Mais mon *baron Haussmann* a été aussi frais et aussi riant que cela; il ne tenait qu'à moi de le laisser à l'état d'ébauche. Son portrait de *M. Pelletier* prouve qu'il n'a pas tort de poursuivre le beau dessin à tout prix ; ici, non-seulement les qualités supérieures ont répondu à l'appel; mais le succès, qui est entier, n'a coûté aucun sacrifice.

M. Édouard Dubufe, après avoir été longtemps le peintre agréable et brillant de nos belles contemporaines, s'est mis un jour en tête de prouver qu'il pouvait mieux faire, et que deux hommes ne lui faisaient pas peur. Le succès l'a suivi dans cette nouvelle carrière, et il y a gagné un redoublement d'estime. Peu d'artistes en notre temps sont capables de quitter le certain pour l'incertain, de recommencer un début à l'âge où les lauriers deviennent un oreiller commode. Les portraits d'homme que M. Dubufe nous présente aujourd'hui sont traités d'une main sûre. Si l'individualité de l'artiste y est moins fortement accusée que celle des modèles, les œuvres n'en ont pas moins une valeur incontestable; les qualités du dessinateur et du peintre s'y combinent à moyenne dose dans une excellente proportion.

Il y a moins de savoir et de goût dans le portrait de *M. Lenepveu*, par M. Machard, mais les défauts de la jeunesse y sont couverts par un débordement de qualités jeunes et brillantes. Malheureusement la couleur un peu étuvée ne répond pas à la fougue du dessin. Chez M. Carolus Duran, la couleur étincelle, pétille, éclate. C'est un feu d'artifice que le portrait de *M^me^ D.* La figure en pied est d'un aspect noble et d'un mouvement très distingué; le morceau principal, la tête, n'est pas suffisamment dessiné. La robe, le gant, tous les détails qui relèvent de la nature morte, sont irréprocha-

bles; mais on se demande si l'artiste possède assez la nature vivante. Quand on se reporte à la grande gouache du *Christ mort* qu'il a exposée sous le vestibule, on se confirme dans l'idée que le dessin est son côté faible; il lui reste beaucoup à apprendre en tête-à-tête avec le nu.

M. Adolphe Leleux, qui expiait dans un injuste oubli le tort d'avoir été trop tôt célèbre, se relève brillamment par deux portraits. La face d'homme est excellente de tout point; peut-être a-t-il un peu exagéré dans son portrait de femme le moelleux et le *flou* de cette jolie tête poudrée avant l'âge par un caprice de la nature. M. Chaplin n'a jamais été plus riant et plus frais que cette année. M^lle^ Cécile Ferrère a un *Prince des Asturies* très vivant, et une *Dormeuse* que M. Chaplin pourrait signer sans se compromettre. Je ne sais si la *Femme arrangeant des fleurs* est un portrait; si oui, il faudra le compter parmi les meilleurs de M. Pérignon. La couleur en est un peu triste, mais quel goût dans tout l'arrangement! La *Comtesse* ***, par M. Léon Glaize, serait un excellent morceau, si cette peinture claire et lumineuse avait un peu plus de relief. M. Lemonnier, un nouveau-venu, si je ne me trompe, débute par un excellent portrait d'homme, et M. Quesnet révèle un certain sentiment du grand dessin. Le premier est élève de M. Vetter et le second de M. Lamothe. C'est l'enseignement de M. Léon Cogniet qui semble avoir produit la plus abondante récolte de jeunes talens. *L'abbé Rogerson*, de M. Gaillard, et sa tête de femme, traitée dans un style qui rappelle un peu les primitifs, le portrait jaune de M. Piot, le portrait rouge de M. Cot, les deux têtes d'homme de M^me^ Félicie Schneider, qui ne dépareraient nullement l'œuvre de son vénéré maître, — voilà les fruits nouveaux et excellens d'une méthode que l'officiel exile de ses écoles. M^lle^ Nélie Jacquemart, qui s'était fait connaître l'an dernier par un bien beau portrait de jeune fille, vient d'affirmer sa réputation et sans doute de décider sa fortune. Son ministre de l'instruction publique attire et retient l'attention par une abondance de vie, un éclat de ressemblance, un luxe de physionomie. C'est bien l'homme : charpente solide et franchement plébéienne, muscles de lutteur, esprit actif jusqu'à l'inquiétude, âme tendre jusqu'à la faiblesse. Si le dessin de M^lle^ Jacquemart n'a rien de magistral, son intelligence du modèle est digne de tous les éloges. La jeune artiste a d'ailleurs la palette heureuse; sa peinture est fraîche, riante et d'un ragoût exquis.

## V.

Le seul dénombrement des tableaux de genre qui s'exposent chaque année formerait un volume de deux à trois cents pages. Il

est même impossible de citer toutes les œuvres de mérite moyen, car elles surabondent, le genre étant depuis vingt ans une spécialité parisienne, j'allais dire une variété de l'article-Paris. Le rôle de la critique se réduit forcément à noter les ouvrages hors ligne, à saluer les hommes nouveaux, à montrer la vraie route à quelques talens qui s'égarent.

Le *Grand Pardon* de M. Breton et ses *Mauvaises Herbes*, le *Marchand ambulant* de M. Gérome et son *Harem en promenade*, sont quatre ouvrages de grand prix; mais qui n'indiquent pas une évolution nouvelle dans le talent des auteurs. On sait que M. Breton excelle à entasser dans une fête champêtre tout un monde de types vrais, de physionomies vivantes, de costumes exacts, et que l'importance et le dessin de ces compositions les rangent immédiatement à la suite de la peinture d'histoire. Dans le tableau voisin, le mouvement de l'homme qui brûle les herbes au bout de sa fourche a plus de grandeur et de noblesse qu'on n'en remarque à l'ordinaire chez le paysan de chez nous; mais ce n'est pas la première fois que M. Jules Breton introduit dans les actes de la vie champêtre l'élément poétique, grandiose et presque biblique. Le grand tableau de M. Gérome, ce harem en bateau qui longe les côtes de la Mer-Rouge, les oiseaux féminins dans la cage, l'eunuque armé du parapluie, le maître fumant son chibouk, la poésie de l'heure tardive, le paysage mystérieux qui s'estompe sur la côte voisine, la finesse des tons gris qui voilent tout en laissant tout voir, cette eau, ce ciel, ces types, ont le charme tout particulier d'une chose exotique rapportée avec soin, sans accident ni cassure; mais M. Gérome a déjà fait aussi bien dans le même genre. Sa petite toile est remplie à moitié par des détails de nature morte dont la perfection distance tous les spécialistes, messieurs les peintres ordinaires du satin, de la nacre et de l'acier damasquiné. Et l'homme! Quelle admirable ouverture de bouche! On voit les cris arabes qui en sortent par aspirations gutturales. Les chiens, les bâtimens, la foule, une vraie foule condensée dans quelques centimètres de toile, tout cela vit et palpite, mais sans nous rien apprendre de nouveau sur M. Gérome. J'ai vu la semaine dernière un *Marchand de tapis* du même artiste qui valait ce marchand d'habits. La *Halte* et la *Fantasia* de M. Fromentin sont ses tableaux les plus brillans et les plus inimitables; mais n'est-ce pas un peu ce qu'on pense chaque année devant l'exposition de M. Fromentin?

J'en dirais volontiers autant des derniers ouvrages de M. Comte, de M. G.-R. Boulanger, de M. Toulmouche. Rien d'aussi spirituel que les *petits cochons* dansant pour égayer Louis XI, sinon dix autres œuvres aussi spirituelles et aussi précieusement peintes par M. Comte lui-même. M. G.-R. Boulanger, dans deux petites toiles

de prix, met en lumière les deux côtés les plus brillans de son talent : il a la note algérienne et la note antique; mais il comprend et rend surtout avec bonheur les sujets simples et familiers, les scènes de mœurs intimes. Son *Conteur arabe* est parfait en ce sens, et la *Promenade à Pompéi* excellente. M. Brion n'est pas inférieur à lui-même dans le *Mariage protestant en Alsace*; mais il n'a fait aucun progrès. Peut-être même sa couleur est-elle devenue moins sympathique aux yeux en voulant être plus riche. M. Toulmouche poursuit sa route en compagnie des plus jolies, des plus mignonnes et des plus fraîches Parisiennes; M. Saintin marche derrière lui à quelque distance; M. Sain exploite une mine de bon dessin et de couleur chaude qu'il a découverte à Capri. M. Tissot n'a pas fini de dépenser son esprit et son goût à des compositions distinguées, mais où tous les détails affectent une égale importance et se logent au même plan, sans que les têtes puissent se croire mieux dessinées que les meubles, les feuilles ou les assiettes. M. Ranvier, comme toujours, étale un coloris délicieux sur un dessin des plus médiocres; M. Brandon effleure d'une touche piquante et hardie des sujets où l'observation frise la caricature; M. Édouard de Beaumont applique la facture la plus délicate à des conceptions trop ingénieuses parfois; M. Hector Leroux enveloppe l'art néo-grec dans une sorte de sentimentalité moderne, et M. Lecomte-Dunouy poursuit le même idéal que M. Leroux. M. Firmin Girard, dans son tableau intitulé *une Maladresse*, a l'air d'un homme que les lauriers de M. Caraud empêchent de dormir; son autre composition, *Surpris par l'orage*, tombe dans la grosse charge. M. Jundt, qui ne craint pas le mot pour rire, est aussi spirituel que jamais. Son tableau intitulé : *Iles du Rhin*, nous montre deux paysannes effarées par la rencontre de deux chevreuils: beaucoup de grâce, une demi-couleur charmante; la brume et les roseaux dissimulent fort à propos l'insuffisance du dessin. M. Regamey, qui a gagné une médaille en chiffonnant les lourds manteaux de la cavalerie, revient encore à ses manteaux. M. Tournemine, ami des flamans roses et des éléphans énormes, s'est donné le plaisir de harnacher ses puissans modèles : il nous montre des éléphans de gala dans leurs plus beaux atours. M. Viger cultive toujours avec succès l'archéologie intime de 1810. Ces souvenirs d'une précision savante et parfois puérile exhalent un parfum de fleur fanée qui doit faire pâmer les survivans de l'époque. Pour nous qui sommes les vivans, il serait temps peut-être que M. Viger essayât d'une couleur plus moderne et d'un faire moins sec. On n'a que trop copié depuis vingt ans les erreurs et les ridicules du premier empire. Les tableaux de M. Viger, tels qu'ils sont, méritent la médaille de Sainte-Hélène; un peu plus de chaleur et de vie leur permettrait d'en disputer une autre. M. Chenu, bon

peintre lyonnais, se cantonne dans la neige, où il a remporté sa première victoire; on serait curieux de le voir en plein champ, par un beau soleil d'été. M. Reynaud a pris de la vigueur et de la solidité; il recommence supérieurement ses premiers tableaux: peut être ferait-il mieux d'en essayer d'autres. N'est-ce donc pas assez que les théâtres de Paris, ayant l'Europe entière à régaler, donnent trois cents représentations du même ouvrage? La clientèle de nos peintres, qui va croissant de jour en jour, nous condamnera-t-elle à revoir le même tableau tous les ans?

M. Pils n'a pas révélé de qualités nouvelles dans son *Retour d'une battue*. L'œuvre est plus importante par les dimensions que par la valeur intrinsèque. M. Guillaumet vise à la peinture d'histoire dans son tableau de la *Famine arabe*, mais le dessin des nus?... L'*Inondation* de M. Leullier est strictement aussi intéressante qu'un mélodrame du vieux boulevard, écrit par quelque élève de Bouchardy. On abuse des grandes toiles, parce qu'il faut forcer l'attention, coûte que coûte; la sagesse serait de peindre la figure humaine au quart de sa mesure naturelle quand on n'est pas au moins de la force de M. Bouguereau. Voyez M. J.-F. Millet, un maître homme pourtant, et pétri de qualités supérieures. Sa *Leçon de tricot* serait peut-être excellente, et assurément tolérable sur une toile d'un pied carré. L'insuffisance d'une si grande ébauche fait mal à voir; les paysannes paraissent bouffies, presque décomposées; la face de la petite fille n'est qu'une énorme engelure. Le *Lanjuinais* de M. Muller est conçu dans une dimension exactement appropriée à l'importance du sujet; l'œuvre paraît vivante et dramatique; il n'y manque qu'un certain je ne sais quoi, ou plutôt je sais bien quoi, qui est la passion de l'art chez l'artiste. On sent qu'on a devant soi l'œuvre d'un habile homme; on n'est pas persuadé qu'il croie à ce qu'il fait, ni qu'il aime son propre ouvrage; une sorte de scepticisme ou de détachement amollit l'impression, et gâte tout.

Les deux tableaux de M^me^ Henriette Browne, mais surtout le plus petit, nous prouvent que l'élégante artiste a profité de son voyage en Orient. Cet intérieur d'un *Tribunal à Damas* est composé avec plus d'art et d'originalité que pas un des ouvrages précédens de M^me^ H. Browne; la vie turque y est bien observée et bien peinte. Ces petits personnages accroupis sur leur divan dans une vaste salle nue, cet appareil familier, mais non sans grandeur, ce calme, cette naïveté, ces colorations vives sur un fond neutre, c'est tout un monde saisi au vol. M. Mouchot, qui possède l'Orient à fond, est allé à Rome tout exprès pour renouveler son répertoire : heureux voyage pour l'artiste et pour nous; ses *Ruines de l'Arc de Titus* animées par un chariot attelé de buffles et par quelques paysans du voisinage valent bien le *Bazar aux tapis*. M. Belly s'est surpassé,

à mon avis, dans son tableau d'une *Fête au Caire :* le mouvement, l'observation, la couleur, tout est progrès dans cette œuvre forte et condensée. M. Protais se représente lui-même au premier plan de son tableau le *Percement d'une route*, en uniforme de capitaine. A la prochaine exposition, il aura le droit de prendre une épaulette à gros grains, car il vient de monter en grade. Ses deux derniers ouvrages, et surtout celui que je viens de citer, attestent un sentiment plus net de la nature, un art plus consommé dans la composition, un surcroît de variété, de vérité et de vie.

J'omets sans doute injustement plus de cinquante tableaux estimables, mais qu'y faire? On ne s'entendrait plus ici bas, si les trompes sonnaient l'hallali chaque fois qu'on force un lapin. Mieux vaut sacrifier quelques demi-talens et donner aux hommes nouveaux le relief qu'ils méritent. M. James Bertrand vient de faire un grand pas, il s'est tiré du pair, et tout ce qu'il produira désormais est recommandé par avance à l'attention et à la sévérité de la critique. Dans *la Mort de Virginie*, la précoce maturité du savoir ne nuit point aux grâces naïves et aux aimables suavités de la jeunesse. Ce beau corps roulé par la vague, mais chaste jusque dans la mort, comme la *Sainte Cécile* de Maderne, cet ajustement coquet, simple, heureux, demi-français, demi-créole, le petit pied dans son bas à jour, la souplesse des membres que la vie abandonne à peine, tout ce qui se voit et tout ce qui se devine fait de cette Virginie une apparition charmante.

Tambour battant, M. Detaille accourt au pas militaire sous les drapeaux de M. Meissonier. On dit qu'il a vingt ans, ce jeune homme; où n'arrivera-t-il point, s'il continue? Il a l'esprit, il a la verve, il sait les secrets de son art comme un maître, il connaît les mouvemens, les mœurs, les grimaces du troupier comme un vieux colonel; bon paysagiste d'ailleurs et nullement embarrassé de loger ses figures en bon air, sur un terrain solide, à l'ombre de vrais arbres. Son *Souvenir du camp de Saint-Maur* est le coup d'essai d'un jeune Cid, ni plus ni moins. M. Meissonier, quoiqu'il soit jeune encore et dans toute la verdeur de son talent, a la rare fortune d'assister tout vivant au partage de sa succession. Vous verrez que sa défroque enrichira dix peintres sans qu'il soit lui-même obligé d'aller tout nu dans les rues. Chacune de ses qualités, et Dieu sait s'il en a, suffit à mettre un jeune artiste en vue. J'en pourrais citer vingt qui ont tiré pied ou aile de M. Meissonier, qui d'ailleurs a toujours bon pied et un rude coup d'aile.

A la suite de M. Detaille, — ce qui ne veut pas dire après lui, — voici M. Vibert, M. Zamacoïs, M. Worms, qui, ensemble ou séparément, marchent sur les traces du maître. M. Vibert était peintre

d'histoire, il l'est encore, et cela se voit. Son éducation l'avait fortement outillé pour tout entreprendre, et le jour où il lui a plu de se naturaliser Flamand, il n'a pas été un Flamand à la douzaine. Le petit tableau qu'il intitule : *Matin des noces* ne doit rien à personne, et pourtant il rappelle par le goût, par le savoir et par l'esprit l'*Homme à sa fenêtre*, un incomparable chef-d'œuvre. La *Dîme* ne vaut pas beaucoup moins, et M. Zamacoïs vaut presque M. Vibert, et M. Worms peut rivaliser avec M. Zamacoïs, et M. Berne-Bellecour avec son *Sonnet* et son *Désarçonné* marche sur les talons de M. Worms. Nous avons là toute une veine de talens jeunes, vifs, spirituels, originaux, qui ont eu l'excellente idée de se mettre à bonne école. M. Meissonier doit applaudir à leur succès, qui ne fait aucun tort à sa gloire.

## VI.

M. le maréchal Vaillant disait l'année dernière à la distribution du 13 août : « Autrefois la peinture de paysage ne présentait guère qu'un intérêt décoratif; même dans les majestueuses compositions du Poussin, il n'apparaît que comme un cadre magnifique aux faits et gestes de l'homme, du philosophe, du héros. S'inspirant de Jean-Jacques, de Bernardin de Saint-Pierre, et venant après eux, le paysage moderne a pris une valeur d'expression indépendante de la présence de l'homme. » On aurait pu se dispenser d'apprendre à nos jeunes artistes que Rembrandt, Ruysdaël, Berghem et Claude Lorrain se sont inspirés de Jean-Jacques et de Bernardin de Saint-Pierre; mais on ne devrait jamais se lasser de leur dire que la poésie du paysage, les impressions fugitives, la tristesse et la joie exprimées par le mouvement des terrains et le feuillé des chênes, n'ont qu'une valeur secondaire, si les arbres et les terrains ne sont dessinés comme il faut. Nous sommes empoisonnés de prétendus poètes à l'huile, qui tous, ou presque tous, ignorent l'orthographe des arts plastiques. Lorsqu'ils se rachètent par un mérite transcendant, comme M. Corot ou M. Daubigny, non-seulement on leur pardonne, mais on les admire, en regrettant qu'ils ne soient pas complets. Pour ceux qui apportent dans le paysage cette fausse rusticité, cette ignorance maniérée qu'on admirait en 1848 dans les poésies de M. Pierre Dupont, ils devraient être découragés avec un soin persévérant par les protestations de la critique, l'incompétence du ministère étant aussi notoire que celle du bourgeois.

J'ose même affirmer que l'administration des Beaux-Arts est responsable d'un changement qui s'est fait dans les mœurs depuis une douzaine d'années.

En 1857, si j'en crois certain document dont la sincérité m'est bien prouvée, les paysagistes sans dessin ne vendaient pas leur peinture ou s'en défaisaient à vil prix. Une critique paradoxale les portait aux nues, et certaine fraction du public ne leur refusait pas la louange courante; un compliment ne coûte rien. On s'extasiait volontiers sur les brumes de celui-ci, les empâtemens de celui-là; on commençait même à dénigrer les grands dessinateurs, comme M. Alexandre Desgoffe, au profit de cette école de Barbizon qui improvise un faiseur de pochades en dix-huit mois; mais personne ne se souciait d'accrocher pour toujours dans une galerie ces prétendus chefs-d'œuvre qui sont des déjeuners de soleil. L'amateur recherchait de préférence les ouvrages nourris de qualités solides, ceux qu'on revoit toujours avec plaisir, parce que le peintre y a beaucoup mis et qu'il y reste toujours des découvertes à faire. Le paysage dessiné, consciencieux, savant, tenait le haut du pavé, sans toutefois enrichir son homme, car, il faut l'avouer, les Desgoffe, les Paul Flandrin, les Aligny, les Lanoue, sacrifiaient au dessin la couleur et le charme, et jetaient dans la circulation des œuvres pétrifiées, aussi tristes que bonnes et belles. Nous avions perdu le secret de Marilhat, le Claude Lorrain du XIXe siècle, qui sut être à la fois grand coloriste et dessinateur sans défaut. L'Académie des Beaux-Arts attendait un Marilhat nouveau pour lui ouvrir ses portes et rendre au paysage un honneur qui lui est légitimement dû.

Dans cet état de choses, l'administration, qui touche à tout et qui peut tout, avait un beau rôle à jouer. Sans recommencer les rigueurs inutiles et parfois injustes du régime précédent, sans expulser du Salon les révolutionnaires qui érigeaient en principe la décadence du paysage, elle devait favoriser ouvertement et classer en première ligne les disciples du grand art, ceux qui se sont exercés par dix ans de labeur assidu à modeler un arbre ou un terrain comme M. Ingres modelait un torse, sauf à leur rappeler que le beau n'exclut point l'agréable, et qu'on peut éveiller l'admiration sans renoncer à plaire. Voilà le plan qui s'imposait à l'administration, si les destins de l'art français avaient été commis à des esprits fermes, dévoués au bien, plus soucieux de notre gloire que de leur popularité. Qu'a-t-on fait? On a répandu sans mesure, sans discernement, sans parti-pris, une pluie de récompenses uniformes qui placent une ébauche agréable au même plan qu'un tableau d'histoire; on a donné une sanction officielle aux engouemens de la mode et induit en erreur le public ignorant, futile et moutonnier. Un brouillard surpris dans les saules, un soupir de la brise happé au vol, sont devenus des œuvres aussi considérables qu'une Antiope

ou un Orphée; le ministère a rendu des hommages si pompeux aux raclures de palette appliquées sur un carré de toile, que le public, toujours enclin à juger les choses sur l'étiquette, prend aujourd'hui les pochades au sérieux et paie l'informe au poids de l'or.

Ma conscience soulagée par cette digression, il ne me reste plus qu'à constater le succès persistant de la nouvelle école. M. Corot est toujours le plus aimable, le plus délicat, le plus vaporeux des coloristes. M. Daubigny, quoiqu'il mette trop d'encre dans ses *mares* et pas assez d'air dans ses *vergers*, est encore le roi des réalistes; il a le génie du terre-à-terre et possède toutes les qualités secondaires de son art au suprême degré. M. Chintreuil nage avec beaucoup de grâce et de vivacité dans un filet de couleur aigrelette; M. Lavieille est sincère, M. Charles Leroux est hardi, large et parfois vigoureux. M. Busson peint bien, M. Bernier se développe et se corse; M. Saint-François excelle dans le fantastique; M. Léon Flahaut vient d'exposer un excellent paysage sur deux; la *Vue de la cathédrale de Chartres*, par M. van Elven, est remarquable; M. Japy étale un talent jeune et nerveux sur une toile peut-être un peu trop grande.

Les mâles âpretés de M. Harpignies, la bonhomie intelligente de M. Hanoteau, la finesse de M. Lansyer, la fraîcheur de M. Masure, la verve de M. César de Cock, le procédé savant de M. Appian, méritent une mention élogieuse. M. Courbet n'est pas dans son beau cette année; mais M. Gustave Doré a deux paysages raisonnables, d'une bonne fabrication, tout farcis de mérites ordinaires. Le talent si personnel et si original de M. Penguilly L'haridon s'est enfermé dans deux petites marines, et il y a fait merveille. Parmi les derniers ouvrages du vaillant et regretté Paul Huet, il faut citer en première ligne la *Grève d'Houlgate*, une ébauche pleine de vivacité, d'éclat et de grandeur. M. Fabius Brest a deux bons paysages d'Orient, dont une marine remarquable; le *Soleil couchant* de M. Émile Breton et son *Effet de neige la nuit* attestent un sensible progrès. J'ai remarqué certain tableau des bords de la Marne, qu'on pourrait prendre pour un Corot plus vif et plus dessiné; l'auteur est un jeune Espagnol inconnu à Paris, si je ne me trompe; il se nomme Martin Rico. Le *Mont-Blanc* de M. Français représente un effort considérable et un savoir immense; mais combien il est difficile de faire un panorama qui soit un tableau! M. Français est un des derniers représentans du beau dessin dans le paysage moderne; il faut le mettre à part avec M. Bellel, M. de Curzon, M. Jules Didier et quelques autres dont la liste ne serait pas bien longue. La *Vue prise sur la côte de Sorrente*, par M. de Curzon, est aussi avenante par la couleur que satisfaisante par l'ampleur et la

beauté du dessin. Sous le titre modeste de *Derniers beaux jours, effet d'automne*, M. Bellel nous donne une vaste et noble composition où les terrains, les rochers, les arbres et le ciel concourent à un effet de grandeur sereine et bienveillante. C'est la nature traitée avec une indépendance magistrale par un dessinateur qui la sait et qui l'aime.

Les *Piqueurs de bœufs* de M. Didier, qui ne déshonoreraient point un peintre d'histoire, nous promettent un animalier hors ligne. M. Schreyer et M. Otto von Thoren hérissent les chevaux hongrois et valaques avec leur verve accoutumée; M. van Marcke a le dessin large et vrai, ses bœufs sont vivans; un peu plus de finesse, et tout ira bien. M. Mélin est toujours le peintre sans rival de l'espèce canine depuis l'abdication de M. Jadin; cependant M. de Balleroy et dans un genre plus intime M. Claude sont véritablement peintres de chasse, et M. Cathelinaux expose des *terriers* bien souples et bien vifs. M. Palizzi, après une longue absence, reparaît entouré de moutons bondissans et de chèvres fantasques : c'est plaisir que d'aller aux champs derrière un berger de tant d'esprit. M. Lepic, qui gravait à vingt ans des eaux-fortes surprenantes, débute avec succès dans la peinture décorative. Son *Roi des Landes* a grande tournure, et le trophée de la chasse au loup fait un digne pendant.

Entre les peintres de la nature morte, la dispute du premier rang n'a jamais été si vive qu'aujourd'hui. Tandis que M. Blaise Desgoffe oppose la précision croissante de son dessin et le serré de sa facture à l'ampleur éclatante de M. Vollon, tandis que M. Brunner-Lacoste, M. Maisiat, M. Eugène Petit, livrent bataille à M. Philippe Rousseau sur le terrain de ses victoires, M^me^ Éléonore Escallier, très longtemps inconnue ou méconnue, se révèle par un succès. Elle a l'éclat, elle a la grâce, elle a la facture large et puissante, et par-dessus tout le reste elle dessine une fleur comme une figure, en artiste classique et en digne élève de Ziégler. Enfin dans un tout autre genre, mais sans sortir de la nature morte, un jeune homme inconnu, M. Servin, se montre observateur très fin, bon peintre et savant coloriste. Voyez le tableau bizarre qu'il intitule le *Puits de mon charcutier*.

L'exposition des dessins et des aquarelles permet à la plupart des peintres d'éluder le règlement en exposant quatre ouvrages au lieu de deux; aussi compte-t-elle plus de 750 numéros cette année. Nous y retrouverions, en cherchant bien, tous les artistes que nous avons nommés, avec les mêmes qualités et les mêmes défauts. Je n'y veux signaler que les dessinateurs exclusifs qui n'exposent point de peintures à l'huile : M. Bida, le premier de tous; M. Paul Balze,

qui cherche obstinément un procédé de décoration impérissable dans la mosaïque à grands carreaux, et qui pourrait avoir gagné sa gageure; M. Tourny, observateur ingénieux, dessinateur excellent et maître passé dans le maniement si vif et si délicat de l'aquarelle; enfin M. Bellay, qui interprète avec un goût exquis et une patience admirables tous les maîtres de la fresque, hier Raphaël et Michel-Ange, aujourd'hui Léonard de Vinci.

La concurrence de la photographie n'a pas plus découragé les graveurs et les lithographes que la concurrence des chemins de fer n'a supprimé les chevaux. L'eau-forte est plus brillante que jamais: portraits d'après nature comme les *Deux Coquelin* de M. Gaucherel, études d'architecture comme cet admirable *Hôtel Jacques-Cœur* de M. Queyroy, études de gemmes et de joyaux comme les merveilles chalcographiques de M. Jacquemart, interprétations des maîtres morts et vivans par M. Flameng, M. Hédouin, M. Courtry, M. Veyrassat, M. Rajon; illustration des auteurs nationaux comme les *Six comédies de Molière* esquissées avec tant d'esprit par M. Hillemacher, l'eau-forte aborde tout et réussit dans tout. Le burin est moins actif, hélas! Combien d'années M. Henriquel a-t-il dû dépenser sur cette belle reproduction des *Disciples d'Emmaüs!* Voici *la Source* d'Ingres, par Calamatta; ni le peintre ni le graveur ne la verront exposée.

Le bois fait fureur, il ne fait pas toujours merveille; les exigences d'une production fébrile condamnent les meilleurs artistes à couper souvent au plus court. Cependant, si l'on comparait les gravures de cette exposition aux premiers numéros du *Magasin pittoresque*, on verrait quel progrès nous avons réalisé en trente ans.

Les lithographies exécutées par M. Bargue ne sont pas seulement excellentes; elles contiennent peut-être en germe la régénération de l'art français. Qui n'a vu les modèles de dessin qui empoisonnaient autrefois nos écoles, ces études aux deux crayons qui enseignaient le faux goût, la vulgarité, la platitude et la sottise à la jeunesse deux sexes? Un éditeur intelligent s'est mis en tête de remplacer ces misérables images par les plus belles copies de l'antique et les meilleurs dessins des maîtres : heureuse innovation, qui a coïncidé par fortune avec le bouleversement de notre école des Beaux-Arts.

EDMOND ABOUT.

# LES SAISONS

## I. — PREMIER SOLEIL.

Jeunes tous deux, elle charmante,
Ils erraient aux bois en hiver;
Sous sa voilette transparente
Luisaient ses yeux couleur de mer.

Dans la mousse et les feuilles sèches
Ils suivaient un étroit sentier,
Et sur leurs fronts pleuvaient les flèches
D'un soleil déjà printanier.

Pas une pousse verte encore
N'apparaissait dans le fourré;
Mais on voyait comme une aurore
D'avril dans le ciel bleu nacré.

L'oiseau pépiant sur la branche,
Les langueurs de l'air attiédi,
Le son des cloches du dimanche
Qu'apportait le vent du midi,

Tout ne formait qu'une harmonie...
Ils marchaient, et l'enivrement
De cette musique infinie
En eux pénétrait lentement.

Soudain pâlissante, alourdie,
Sa tête blonde s'inclina :
« Le soleil m'a presque étourdie, »
Fit-elle, et son corps frissonna.

Ses longs cils, comme une dentelle,
S'abaissèrent sur ses grands yeux.

« Ce n'est rien, poursuivons, dit-elle,
Je me sens forte, et je vais mieux... »

Sous la peau qui redevint rose
Le sang courut, son œil brilla,
Et sur sa bouche demi-close
Un sourire se réveilla.

Elle avait levé sa voilette,
Son sein tout ému palpitait;
Une senteur de violette
De son corsage ouvert montait...

Lui, rempli d'audaces nouvelles,
Fut tenté de mettre un baiser
Sur ces yeux aux claires prunelles...
Mais il s'arrêta sans oser.

Le baiser resta sur sa lèvre;
Il craignit de jeter d'abord
Cette note pleine de fièvre
Dans cet harmonieux accord,

Et sage, il sut avec délice
Savourer ce rare bonheur,
D'aspirer au bord du calice
Le parfum sans froisser la fleur.

## II. — MYTHOLOGIE.

C'était au bois, en mars, et le merle sifflait.
Elle allait devant moi, délicate et mignonne,
Et sa main me montra dans l'ombre une anémone
Rose, auprès de ses sœurs blanches comme du lait.

Je lui contai la fable antique : — le filet
D'où s'élance le dieu que la haine aiguillonne,
Adonis qui se meurt et l'herbe qui fleuronne,
Empourprée, à la place où son sang pur coulait.

Elle écoutait... Soudain aux ronces de la haie
Son doigt meurtri saigna... Ma bouche sur la plaie
Comme un vin capiteux but la rouge liqueur.

Goutte à goutte, le sang tomba dans ma poitrine,
Et, comme aux temps lointains de la fable divine,
La pourpre fleur d'amour s'entr'ouvrit dans mon cœur.

## III. — DÉSIR D'AVRIL.

En plein bois, dans la profondeur
Où tremblent des lumières vertes,
Les muguets à l'exquise odeur
Balancent leurs grappes ouvertes.

Les muguets blancs m'ont enivré,
Et la voix du ramier qui chante
Au fond de mon cœur enfiévré
A mis un désir qui fermente.

La douce pâleur des muguets
Et leur haleine parfumée
Ont évoqué dans les forêts
Ton cher fantôme, ô bien-aimée!

Tes bras ont leur blanche couleur,
Tes yeux sont verts comme leur tige,
Et, comme leur exquise odeur,
Tes baisers donnent le vertige.

Parmi les bois mélodieux
Qu'avril embaume et renouvelle,
Oh! de ta lèvre et de tes yeux
Goûter la caresse éternelle!...

## IV. — JOIE DE VIVRE.

Le soleil de juillet s'élance à l'horizon,
Les martinets légers qui tournent dans la nue
Font retentir le ciel de leur claire chanson.

Une ombre fraîche et bleue emplit encor la rue,
Mais des pavés du seuil aux poutres du pignon,
Partout avec le jour la vie est revenue.

L'enfant s'éveille et rit dans son berceau mignon,
Des fruits roulent vermeils dans l'étroite embrasure
D'une échoppe, et là-haut, en nouant son chignon,

Près de sa vitre où tombe un rideau de verdure,
Une fille aux bras nus répète à pleine voix
Les refrains familiers qu'un vieil orgue murmure.

Fuyons la ville! Viens, loin des murs et des toits,
Aux champs où la rivière épand sa nappe blanche;
Viens dans les prés en fleur, en plein air, en plein bois!

La séve en gommes d'or tremble aux nœuds de la branche,
La terre grasse exhale un parfum de santé,
Son sein gonflé de lait comme un ruisseau s'épanche.

Plénitude, salut! Forêts, fleuve argenté,
Blés verts, salut! Midi, roi des heures sereines,
Et toi, midi de l'an, pourpre et royal été,

Salut! vous répandez de fécondes haleines,
Et je sens par momens s'infuser dans mon sein
La gaîté de la source et la vigueur des chênes.

Oh! la santé, la joie et la force! L'essaim
Des rapides désirs et des jeunes pensées
Bourdonnant dans un corps harmonieux et sain!...

Heureuse l'alouette aux notes cadencées
Qui fuit allégrement en plein azur! Heureux
Les robustes nageurs, parmi les eaux glacées,

Dans la fraîcheur du bain trempant leurs bras nerveux!
Et près des peupliers aux frissonnans murmures,
Mille fois plus heureux encor les amoureux,

Qui marchent triomphans sous les molles ramures!
Ils montent vers les bois épanouis; là-bas
Les taillis ont pour eux des champs de fraises mûres.

L'amour luit dans leurs yeux et sonne dans leurs pas,
Non point l'amour tremblant qui doute et qui soupire,
Mais le dieu qui n'a plus à livrer de combats,

Et qui, sûr de lui-même et sûr de son empire,
Sans désirs étouffés comme sans vains regrets,
N'est jamais las d'aimer, jamais las de le dire...

Les voici cheminant dans la paix des forêts.
En bas, la mousse étend ses tapis; la ramée
Dresse là-haut ses toits mobiles et discrets.

Une lumière fine et tendre, clair-semée,
Allume doucement les regards de l'ami
Et glisse sur le col frais de la bien-aimée.

Tout au loin, la futaie en s'ouvrant à demi,
Par-delà des rideaux de bruyère empourprée,
Laisse voir un étang sous les joncs endormi.

Voici la solitude et l'heure désirée
Des propos amoureux et des oaristys;
Les yeux cherchent des yeux la caresse adorée.

Ceux de l'ami sont bleus comme un myosotis,
Ceux de l'enfant sont bruns comme les scabieuses;
O charme des beaux yeux par l'amour assortis!

Regards éclos au fond des prunelles soyeuses,
Magnétiques regards l'un dans l'autre fondus,
Quel poème dira vos extases joyeuses?

Ils s'aiment... Ruisselets sous les ronces perdus,
Enflez vos voix; fleurs d'or, entr'ouvrez vos calices;
Volez, bleus papillons aux branches suspendus;

Mollement et sans bruit, coulez, heures propices!
O volupté de vivre, ô volupté d'aimer,
Quel hymne redira vos intimes délices?...

Mais le temps fuit, le temps que nul ne peut charmer;
Sous les arbres noueux de la forêt géante,
Vers l'occident, le ciel commence à s'enflammer.

Le couple, aux sons lointains d'une cloche qui chante,
S'éveille doucement de son oubli profond...
La blonde enfant rêveuse, émue et frémissante,

Sur le sein de l'ami laisse tomber son front
Et sourit; on entend palpiter sa poitrine
Dans le calme du soir que nul bruit n'interrompt.

Et tous deux lentement descendent la colline.
La tendresse à pleins flots déborde de leurs cœurs,
Et dans les prés mûris dont l'herbe au vent s'incline,

Dans la gloire des fruits et la grâce des fleurs,
Les étoiles du ciel et la lune dorée
Qui monte; dans les sons, les clartés, les odeurs,

Ils bénissent la vie éternelle et sacrée.

## V. — VEILLÉE D'AUTOMNE.

Une lampe de nuit, tremblante, éclaire à peine
La chambre des époux et le grand lit de chêne
Où, seul, le vieux mari dort d'un sommeil pesant.
La jeune femme veille, et la lune, en glissant,
Pâle, sous les brouillards légers d'un ciel d'octobre,
Indique vaguement la forme svelte et sobre
De son corps délicat penché sur le balcon.
Pensive et les regards tournés vers l'horizon,

Elle veille ; un frisson d'amertume et de fièvre
De son sein palpitant monte jusqu'à sa lèvre,
Et sous leurs cils épais ses beaux yeux bleus mouillés
Scintillent. — Au dehors, dans les tilleuls rouillés
De l'allée où sanglote un jet d'eau monotone,
Dans le parc imprégné des senteurs de l'automne,
Le vent pluvieux dit les funèbres chansons
Des printemps disparus et des mornes saisons;
Mais plus funèbre encore est le chant de détresse
Qu'en son cœur tourmenté l'épouse entend sans cesse :

« L'homme et ses lois, le prêtre et son rite banal
En vain à ce vieillard ont enchaîné ta vie.
La nature n'a point béni le joug brutal
Qui pèse lourdement sur ton âme asservie.

« Pauvre femme ! les fleurs des chemins ont pleuré
Quand l'époux t'emportait, joyeux, dans son carrosse,
Et les étoiles d'or au fond du ciel navré
Ont pâli de douleur pendant ta nuit de noce.

« Les joyaux ruisselans et les bals aux doux bruits
Ont un instant leurré ta jeunesse distraite;
Mais tu sais maintenant de quelles tristes nuits
Et de quels jours amers ta destinée est faite.

« Les rapides printemps et les hivers sans fin
S'amasseront, pareils à la neige qui tombe;
Tu resteras liée à ce vieillard chagrin,
Tes fers ne s'useront qu'aux pierres d'une tombe.

« Les ans fuiront dans l'ombre, ainsi qu'à l'horizon
Se perd un vol confus de cygnes en voyage,
Et toujours tu seras murée en ta prison,
Sans enfans, sans amour, sans but et sans courage ! »

Toujours !... Les sons cruels de ce terrible mot
S'échappent de sa lèvre avec un long sanglot,
Et son cri désolé monte vers les cieux calmes...
Les saules du jardin bercent comme des palmes,
Lentement, mollement, leurs rameaux encor verts,
Et les fleurs des soleils expirans; les asters,
Les chrysanthèmes d'or, les passe-roses frêles,
Se penchent comme pour se répéter entre elles
Le mot désespéré qui passe dans la nuit,
Et puis tout se rendort, et seul, le faible bruit

Du jet d'eau retombant dans sa vasque rustique
Vibre comme une tendre et limpide musique.
La nature a gardé, même aux jours du déclin,
Sa suprême harmonie et son rhythme divin;
Une pâle vapeur flotte sur l'avenue,
Et la lune, à travers les blancheurs de la nue,
Brille comme un signal tendre et mystérieux;
Un doux flambeau d'amour semble éclairer les cieux.

L'amour!... Ton sein tressaille à cette seule idée,
Blonde épouse, et ton âme en est tout obsédée;
L'amour, tu n'en connais ni les rêves charmans,
Ni les chères douleurs, ni les ravissemens!
Ignorante et naïve, au sortir de l'église,
Dans son logis maussade un vieil époux t'a prise.
Au fond de son couvent, la nonne qui languit,
Les nénuphars baignés par les pleurs de la nuit,
La neige des glaciers, sont moins blancs et moins chastes...
Pourtant ton sein frémit, tes yeux enthousiastes
Plongent dans l'air brumeux comme pour y trouver
Cet invisible dieu dont le nom fait rêver.
Dans ton cœur qui se trouble un abîme se creuse,
Ta pensée y descend tremblante et curieuse,
Et toujours devant elle, à chaque obscur détour,
Se dresse comme un sphinx le spectre de l'amour.

« A quoi te sert, dit-il, ta beauté blanche et blonde?
Ta jeunesse pâlit et s'effeuille, inféconde,
Comme la fleur perdue au fond des bois ombreux!
N'as-tu point rencontré parfois des amoureux,
Et t'es-tu demandé quels philtres désirables
Donnaient des airs de rois, même aux plus misérables?
Pourquoi ces yeux en fête et ces seins en émoi,
Pourquoi tant de bonheur au monde et rien pour toi,
Rien que la solitude et le deuil des pensées?
Que fais-tu dans la vie? Entre ses mains glacées
Ton vieil époux, comme un geôlier, retiendra-t-il
Longtemps encor ton âme et ton corps en exil?
N'aimeras-tu jamais?... Si l'amour est un crime,
Qui devra-t-on punir, le maître ou la victime?... »

Elle écoute, songeuse, et le vent dans les bois
Semble l'écho lointain des orageuses voix
Qui gémissent au fond de son âme incertaine...
Le vieillard dort toujours dans le grand lit de chêne,

La lampe tremble encor sous son globe argenté,
Et l'épouse frissonne et sent sa volonté
Flotter comme la flamme au gré des brises folles.
Les pensers généreux et les chères idoles
Qui faisaient son orgueil; — le loyal dévoûment,
Le douloureux devoir accompli fièrement,
Les sermens à tenir et l'honneur à défendre,
Elle sent tout cela tomber et se répandre,
Comme à l'automne on voit les brouillards suspendus
Se dissoudre, et soudain sur les champs morfondus
Verser en longs ruisseaux leurs larmes glaciales. —
Et le doute, pareil aux plaintives rafales
Qui tordent en passant les arbres des forêts,
Le doute de son cœur arrache les regrets,
Les résolutions héroïques et fortes,
Et les disperse au loin comme des feuilles mortes.

## VI. — NEIGES D'ANTAN.

La maison dort non loin du quai bordé de mâts.
Son étroite façade aux fenêtres gothiques
Découpe sur un ciel tout chargé de frimas
Les gradins dentelés de son pignon de briques.

Le logis est bien clos. Dans l'ombre du parloir,
Deux vieillards, deux époux, sont assis devant l'âtre,
Et, perdus à demi dans un doux nonchaloir,
Ils rêvent aux lueurs de la braise bleuâtre.

Autour d'eux est rangé l'antique mobilier :
Rideaux fanés, miroirs ternis, dressoirs de chêne.
Dans cet encadrement sévère et familier,
Leur vieillesse apparaît lumineuse et sereine.

Le vent souffle, la neige au murmure léger
Palpite comme une aile à la vitre sonore...
Les époux, en voyant les flocons voltiger,
Sentent dans leur mémoire un souvenir éclore,

Un souvenir d'amour et de jeunesse en fleur...
— « Femme, dit le vieillard avec un clair sourire,
Ainsi neigeait le ciel quand je t'ouvris mon cœur... »
Et l'épouse, levant son front ridé, soupire :

— « Je m'en souviens toujours... Je revois le chemin,
Je crois entendre encor siffler parmi les branches

La bise de janvier qui bleuissait ta main
Et sur tes cheveux noirs semait des taches blanches. »

— « Moi, je te vois encor glisser sur le verglas.
Rude était le sentier du bourg jusqu'à la ferme,
Déjà tu semblais lasse, et je t'offris mon bras;
Mais mon cœur tremblait fort, si mon bras était ferme!

« Serrés l'un contre l'autre, émus, silencieux,
Nous marchions; j'admirais au travers de la neige
La rougeur de ta joue et l'azur de tes yeux,
Et je songeais tout bas : — Par où commencerai-je?... »

« — Moi, je pensais : — Voyons s'il me devinera,...
Et je baissais mon front pour t'empêcher d'y lire.
Pourtant, lorsqu'à nos yeux la ferme se montra,
Nous nous étions compris sans presque rien nous dire. »

Et le vieillard sourit de nouveau : « — Nos amours
Ont vécu cinquante ans; les printemps dans leur gloire
Et les étés féconds sont passés, et toujours
Ce souvenir d'hiver chante dans ma mémoire. »

« — O cher homme, sur nous la vieillesse a neigé,
L'âge nous a blanchis, comme autrefois le givre;
Mais la robuste fleur de l'amour partagé
Embaume les instans qui nous restent à vivre. »

« — Femme, comme jadis par le vent et le froid,
Nous suivions des forêts la route accidentée,
De même nous avons, le front haut, le cœur droit,
Gravi des mauvais jours la pénible montée.

« Ainsi nous marcherons jusqu'au bout du chemin,
Et quand nous atteindrons la cime solennelle,
Puissions-nous, côte à côte et la main dans la main,
Descendre ensemble encor dans la paix éternelle!... »

... L'aube heureuse des jours anciens semble flotter
Sur les deux vieux époux replongés dans leur rêve.
Perçant la nue épaisse et comme pour fêter
Leurs noces d'or, un pâle et doux soleil se lève.

Un pâle et doux soleil argente leurs cheveux,
Et le vent qui s'engouffre au fond des cheminées,
Le rude vent d'hiver, s'attendrissant pour eux,
Murmure les chansons de leurs jeunes années.

ANDRÉ THEURIET.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1869.

Elles sont donc accomplies ces élections de 1869, sur lesquelles tous les regards se fixaient avec une curiosité fiévreuse et croissante. Le grand sphinx du suffrage universel a livré son secret; il a parlé bruyamment, sinon avec une clarté parfaite. Maintenant l'agitation commence à s'apaiser, et ce qui en reste n'est plus que cette émotion qui suit la victoire ou la défaite, qui se traduit quelquefois en tumultes d'une soirée, comme on l'a vu à Saint-Étienne ou à Lille, à Toulouse ou à Strasbourg. Les ballottages qui vont avoir lieu, et qui ne se sont jamais autant multipliés, dont le nombre atteste la vivacité de la lutte, ces ballottages ne peuvent guère changer d'une manière décisive la signification essentielle du dernier scrutin. Ils donneront quelques voix de plus à l'opposition, quelques voix de plus au gouvernement. Le plus fort est fait, les grands coups sont portés.

De tout ce mouvement, que résulte-t-il aujourd'hui? Voilà une autre inconnue à dégager, voilà une question nouvelle qui se dresse devant tout le monde, et qui n'est point en vérité des plus faciles à débrouiller, que le temps seul éclaircira peut-être. Matériellement, et à prendre les élections dans leur ensemble, le gouvernement, on ne peut certes le nier, reste en possession d'une victoire encore suffisante; il aura toujours plus de 200 voix fidèles, dévouées, dans un corps législatif qui se compose de 292 membres, et l'opposition, même grossie par un second scrutin, n'arrivera guère probablement à compter dans les grands jours plus de 50 voix. Avec cela, matériellement, légalement, on peut marcher, si l'on veut. Moralement la question ne se présente pas d'une façon aussi simple; les résultats des élections, pris sur le fait en quelque sorte, sont infiniment plus complexes; il est bien manifeste que le scrutin du 24 mai 1869 a créé ou révélé des conditions très nouvelles, qu'il a laissé écla-

ter des symptômes d'une force singulière à travers la confusion du combat. Si en fin de compte le gouvernement sort une fois encore de cette épreuve avec une majorité visible et prépondérante, il n'est pas moins certain d'un autre côté que l'opposition de toutes les nuances est allée en croissant depuis quelques années, qu'elle s'est portée au dernier scrutin avec des contingens plus ardens et plus nombreux. Le goût de l'indépendance et du contrôle a fait d'éclatans progrès. Les passions révolutionnaires elles-mêmes, favorisées par les réunions publiques et par les discussions plus libres de la presse, ont retrouvé un degré d'énergie et de puissance qu'on se plaisait peut-être à se dissimuler. En un mot, tout a marché depuis 1863, si bien que ceux qui n'étaient, il y a six ans, que des élus officiels prêts à toutes les complaisances arrivent certainement aujourd'hui avec un esprit nouveau, l'âme encore émue des luttes qu'ils viennent d'avoir à soutenir; ceux qui n'étaient que des contradicteurs indépendans seront portés à accentuer plus vivement leurs dissidences, et en tête de la marche apparaît désormais un groupe impétueux qui se proclame lui-même radical, irréconciliable, ennemi sans repos et sans trêve. On s'est déjà livré à tous les dénombremens possibles de cette armée de millions de votans, on a parlé d'un simple écart de 800,000 voix entre la majorité victorieuse et l'ensemble des minorités qui ont pris part à la lutte. La différence est sans doute plus grande qu'on ne le dit, et elle serait certainement plus considérable encore, si on analysait ces minorités, si on démêlait leurs mobiles, surtout si la question se posait nettement entre ceux qui ne veulent le progrès et la liberté que par l'opposition régulière et ceux qui n'attendent rien que de la révolution; mais enfin ce n'est pas moins une situation toute nouvelle pour le gouvernement, pour le corps législatif et pour le pays, une situation où, par une singularité de plus, ce sont les opinions les plus violentes, les candidatures les plus extrêmes, qui ont eu la plus prompte et la plus étonnante fortune, qui ont semblé vouloir donner le ton au mouvement, au risque de compromettre la cause même des idées libérales.

Les élections de Paris, entre toutes celles qui viennent d'émouvoir la France, sont assurément le plus curieux exemple de ce que peut le suffrage universel en certains momens et dans certaines conditions. Par malheur, il procède trop souvent comme une bourrasque, il se déchaîne en courans irrésistibles, qui se déclarent subitement, au sein desquels toutes les combinaisons mixtes disparaissent. Il arrivera sans doute à s'éclairer et à se régler jusque dans ses passions, à comprendre que les plus sûres conquêtes sont celles qui se font patiemment; jusqu'ici, il est bien clair que pour lui il n'y a point de milieu, qu'il va droit aux couleurs voyantes, aux partis extrêmes, s'inquiétant peu de ce qui arrivera, comme font toutes les puissances anonymes et irresponsables. C'est ce qu'on vient de voir encore une fois dans ces élections parisiennes, où

tout se mêle, le vieux levain révolutionnaire, l'humeur libérale de la reine des villes, le ressentiment contre l'administration de M. Haussmann, l'esprit de fronde, la mobilité passionnée des multitudes, le besoin d'émotions, la fantaisie sceptique, la gaîté, avec un peu de cette ingratitude envers les supériorités du talent qui est la faiblesse de toutes les démocraties. Dans ce plébiscite nouveau qui vient d'être soumis à la France, la province a dit un oui un peu troublé, mais assez imposant encore; Paris, lui, a dit un non retentissant, injurieux, et entre ces deux courans qui se heurtent, c'est à peine s'il y a une place pour les opinions modérées, ces éternelles et nécessaires médiatrices dans toutes les évolutions de la politique. Que les dernières élections parisiennes aient assuré le triomphe de l'opposition, ce n'est point là certes ce qui a pu étonner, ce n'est pas ce qui a fait du vote du 24 mai l'objet de contradictions ardentes. C'était un résultat sur lequel tous les esprits libéraux ne pouvaient avoir un seul doute. Paris n'a fait en définitive que ce qu'il a toujours fait. Même au lendemain du 2 décembre 1851, il opposait plus de 80,000 voix aux événemens qui étaient à peine accomplis, et peu de jours après il nommait députés le général Cavaignac et M. Carnot. En 1857, à défaut de ceux qui ne voulaient pas prêter serment, il choisissait M. Émile Ollivier, M. Jules Favre, M. Ernest Picard. En 1863, plus un seul candidat officiel n'était élu, la députation parisienne tout entière appartenait au libéralisme; cette fois la marche s'affermissait et se précisait. Paris n'avait évidemment qu'à suivre le chemin où il était entré, où il s'était maintenu avec une fermeté d'autant plus efficace qu'elle avait été exempte d'impatiences révolutionnaires. Ce qui a caractérisé au contraire les récentes élections, et ce qui en fait une nouveauté, c'est qu'elles ont été une tentative violente pour déplacer toutes les questions, pour transformer l'opposition libérale, qui était la représentation de tout le monde, en une opposition radicale qui ne pouvait plus représenter qu'un parti; c'est qu'elles ont été sous certains rapports une œuvre de fantaisie, d'emportement et de confusion. L'œuvre n'a point réussi complétement, elle a cependant réussi encore assez pour jeter le trouble dans les esprits, pour nous laisser en présence d'une situation pleine d'obscurités et peut-être aggravée.

Quelle signification sérieuse et pratique ont en effet ces élections de Paris, et à quoi ont-elles abouti? Que veulent-elles dire? Il est certainement difficile de se reconnaître au milieu des contradictions qui sont partout. Voilà M. Gambetta qu'un discours sur la souscription Baudin a fait député de la première circonscription, et d'un autre côté le propre frère du même Baudin, tué sur les barricades en décembre 1851, ce frère est réduit dans la cinquième circonscription à une infime et dérisoire minorité; il n'a plus qu'à prendre le train pour regagner sa petite ville et son étude d'avoué, d'où on l'a tiré solennellement comme une

vivante revendication contre le 2 décembre. M. Émile Ollivier n'a plus rien à faire à Paris; élu dans le Var, il est battu dans la troisième circonscription parisienne et remplacé par M. Bancel. M. Émile Ollivier méritait bien cette leçon, à ce qu'on assure, parce qu'il est allé aux Tuileries, parce qu'il a traité avec Artaxercès, parce qu'il a déserté les rangs démocratiques et trahi le drapeau porté dans l'exil par son père! Soit, il n'y a plus à revenir là-dessus : M. Émile Ollivier et M. Bancel ne sont probablement pas près de se convaincre mutuellement, quoiqu'ils doivent se retrouver en présence dans le corps législatif; mais M. Carnot, M. Garnier-Pagès, n'ont rien trahi, ce nous semble, ils ne sont pas allés aux Tuileries, ils n'ont pas conversé avec Artaxercès, et ils ne s'en trouvent pas mieux. L'un est resté sur le champ de bataille, vaincu par les siens; l'autre en est à disputer son élection au prochain ballottage... — Ah! ceux-ci, ils sont trop vieux, dit-on, il faut rajeunir la démocratie par un sang nouveau, il faut faire de la place aux jeunes; c'est fort bien dit, et du coup on va tirer de l'oubli le plus vieux débris de toutes les conspirations, un de ceux qui ont porté le 15 mai la première atteinte à la république de 1848, — un revenant d'on ne sait quelles catacombes démocratiques, M. Raspail en personne, qui est déjà élu à Lyon, qui voudrait l'être également à Paris, où il maintient ses prétentions contre l'*orléaniste* M. Garnier-Pagès, et ce radicalisme fringant a un tel amour de la jeunesse que dans une autre circonscription de la France il a pour candidat, nous assure-t-on, un estimable vieillard de plus de quatre-vingts ans qu'il faut servir comme un enfant. La démocratie, pour faire son chemin, a besoin de bien des choses, sans parler de la jeunesse, qui n'est jamais de trop; elle a besoin de l'autorité du talent, de l'éloquence, de l'expérience des affaires publiques, et en ce moment même les enfans perdus de la démocratie se démènent de leur mieux pour empêcher l'élection de M. Thiers et de M. Jules Favre, qui se trouvent menacés d'être exclus du corps législatif. Les deux défenseurs des libertés françaises seront nommés malgré tout, nous n'en doutons pas, nous le souhaitons pour la dignité du pays, pour la dignité de leurs électeurs, bien plus que pour le plaisir de ces proscrits de l'éloquence; mais, convenez-en, n'est-ce pas là un côté à la fois comique et triste de ce mouvement électoral? M. Thiers mis en balance avec M. d'Alton-Shée dans la deuxième circonscription de Paris, M. Jules Favre totalement éclipsé par M. Raspail à Lyon, tenu en échec par M. Henri Rochefort dans la septième circonscription parisienne, tel est le dernier mot de cette belle campagne démocratique!

Encore une fois, que signifient donc ces élections de Paris, où se mêlent les contradictions, les iniquités, les légèretés? Par elles-mêmes, elles ne peuvent rien produire, elles ne sont qu'un symptôme, une protestation confuse et tumultueuse; elles n'ont que la valeur d'un acte tout né-

gatif, et, si nous voulions chercher les causes de ces crians phénomènes de notre vie présente, nous serions bientôt conduits à voir que le gouvernement n'y est point étranger. Il a contribué à tout ce qui arrive non-seulement par ces fautes ou ces malheurs dont les grands pouvoirs responsables portent nécessairement le poids, mais encore par une politique de réparations incomplètes, de concessions mal coordonnées; il n'a pas vu que, dans un système de réformes libérales comme celui dont il a pris l'initiative depuis quelques années, tout se tient, qu'après des déceptions de plus d'un genre donner à l'esprit de critique des armes nouvelles par la loi sur les réunions, par la loi sur la presse, sans régulariser en même temps l'intervention directe, efficace, complète, du pays dans la marche des affaires, c'était organiser la guerre pour la guerre, c'était condamner les manifestations publiques à prendre justement ce caractère négatif dont nous parlions, à devenir d'autant plus violentes qu'elles n'étaient que l'évaporation stérile de mécontentemens aigris et accumulés. Le vote du 24 mai n'a été qu'une de ces évaporations, un de ces déchaînemens d'opinion provoqués par les erreurs d'une politique contre laquelle on a une occasion de protester sans avoir les moyens réguliers, permanens, de peser sur ses déterminations. Comme protestation sortie du trouble des esprits, les élections de Paris ont une valeur, elles sont un symptôme; comme politique, comme programme d'une situation, elles ne disent rien ou elles disent trop, ce qui est à peu près la même chose; elles dépassent la mesure de ce qui est dans l'instinct public, et c'est là précisément le piége, le danger, pour les élus du 24 mai, de se trouver placés dans l'alternative de tromper les ardeurs dont ils ont l'air d'être les mandataires, ou de se jeter en avant sans être suivis. Avec leur bruyante impétuosité, ils nous rappellent ce que disait un jour l'humoriste espagnol Larra de ses jeunes compatriotes arrivant dans la politique à l'époque de la révolution de 1834, l'esprit tout plein de chimères passionnées et d'idées vagues. Larra comparait ces hommes à des chevaux fougueux qui sont attelés à un char pesant et qui s'élancent impatiemment, comme s'ils n'avaient à entraîner qu'une voiture légère; les traits cassent, les chevaux partent seuls, et vont se jeter on ne sait où, dans quelque fondrière prochaine. Le char cependant est resté immobile, il a peut-être reculé au lieu d'avancer. Cela s'est vu qu'on faisait reculer le char au lieu de le faire avancer.

Une chose étrange, toujours vieille et toujours nouvelle, c'est combien les partis apprennent peu. Ils se croient jeunes quelquefois, ils ne sont que présomptueux et imprévoyans. Ils traînent à travers le mouvement des choses leurs éternelles banalités et leurs passions invariables. Ce qu'ils ont fait, ils le referont; ce qu'ils ont dit, ils le répètent sans cesse, et ils l'appliquent à toutes les situations, sans s'apercevoir que le monde tourne, que les besoins changent, que la politique consiste précisément

à discerner le point où il faut porter tous les efforts pour accomplir une œuvre utile de civilisation et de progrès. Nous ne contestons pas la vivace puissance de la démocratie radicale; elle vient de triompher, au moins en apparence, dans certaines circonscriptions de Paris; elle a toujours pour elle le vague de ses aspirations et de ses formules. Son malheur est de ne pas comprendre la marche des choses, de vivre sous la tyrannie des mots, et surtout aujourd'hui de dénaturer, de déplacer les problèmes qui tiennent le plus au cœur de la France, qui intéressent le plus son avenir. Quand elle a lancé dans les airs quelque appel retentissant, quand elle a répété que la révolution est en marche ou que la révolution est en péril, qu'il faut pousser jusqu'au bout l'œuvre révolutionnaire et démocratique, elle croit avoir tout dit : elle confond tout, elle obscurcit tout, et c'est précisément la question entre le radicalisme et le libéralisme. Il y a là un point qu'il ne faut pas se lasser d'éclaircir, parce que c'est la première, la grande affaire de la France dans ce conflit d'idées, d'instincts, de tendances, dont les élections dernières sont une nouvelle expression.

La vraie question est de savoir ce qui est acquis, irrévocablement acquis, de cette révolution française dont on parle sans cesse, ce qui reste à conquérir, et c'est là que le radicalisme brouille tout, compromet tout en se trompant lui-même, faute d'une intelligence précise des grands événemens de ce siècle aussi bien que des besoins de l'heure actuelle. Le radicalisme ne voit pas que, dans ce qu'elle a eu de spécialement démocratique, la révolution est accomplie ou s'accomplit tous les jours par la force même des choses. La révolution est passée dans les mœurs, dans les lois, dans le sang de la France, et quel est aujourd'hui le parti ayant l'ambition de rallier dix hommes sous son drapeau qui tenterait de se placer en dehors des données démocratiques? Si on ne se payait pas de mots et de prétentieuses déclamations, on verrait bien que la démocratie est devenue un fait éclatant, invincible; elle se développe tous les jours par la distribution de la propriété, par l'extension multiple et croissante de l'idée d'égalité, par la fusion des intérêts, par le nivellement progressif des mœurs. Dans cette immense subdivision du sol qui s'accomplit, est-ce qu'il n'y a pas des millions de paysans possesseurs de la terre pour quelques grands propriétaires? Est-ce que les rapports entre les classes sont ce qu'ils étaient autrefois? est-ce que la condition sociale des ouvriers n'est pas singulièrement améliorée depuis cinquante ans? Lorsque l'intelligence et le travail dominent, on peut le dire, quand chaque jour s'abaissent les barrières entre les classes, lorsqu'il n'y a pas un droit que le plus humble ne partage avec le plus grand, lorsque dans des villes industrielles, comme Mulhouse par exemple, on trouve des combinaisons ingénieuses pour faire arriver en quelques années plus de sept cents familles d'ouvriers à la propriété, est-ce que ce

n'est pas là le progrès permanent, normal de la démocratie? Nous ne disons point assurément que tout soit fini, qu'il ne reste plus rien à faire par l'éducation, par le crédit, par les institutions de solidarité pour ceux qui souffrent, pour ceux qui travaillent; il y a toujours à faire : c'est l'œuvre quotidienne de la société pensante et agissante, œuvre difficile, mais qui s'accomplit incessamment sans qu'on y prenne garde, parce qu'elle est nécessaire, parce qu'elle est la loi de notre temps.

Qu'on y songe bien, cette question même si épineuse et si souvent envenimée du salaire, des relations du travail et du capital, est-ce que l'association comprise avec largeur, judicieusement appliquée, n'est pas un levier puissant pour l'atténuer, pour la résoudre autant qu'elle peut être résolue? Ce que nous voulons dire, c'est que tout ce qui est démocratique dans la révolution est à peu près accompli ou en voie de s'accomplir par l'étude intelligente, par le progrès naturel des choses, par l'équité des combinaisons. Au-delà, il n'y a que la chimère, l'utopie, les solutions du caprice et de la force. M. Henri Rochefort, il est vrai, a en réserve un secret infaillible qu'il se propose de dévoiler à ses électeurs, — après qu'il sera nommé! En faisant des vaudevilles ou en méditant sur les prouesses du mulet Rigolo, il a trouvé le moyen de tout arranger le mieux du monde, de faire que l'ouvrier travaille moins et soit mieux payé, — « chose bien simple, ajoute-t-il, et que cependant personne n'a encore pu obtenir. » Cela nous fait souvenir d'une scène que nous racontait récemment un de nos amis qui était à Berlin en 1848, dans ce temps où les agitations populaires ne manquaient pas plus en Prusse qu'en France. Cet ami, étant avec un de ses anciens professeurs d'Heidelberg, se vit conduit à l'hôtel de ville de Berlin, où venait de s'installer un comité provisoire qui naturellement faisait sa proclamation au peuple. Le dernier article du programme était la solution de la question sociale. Le vieux professeur, homme fort libéral, fort aimé et connu des chefs populaires, s'avisa de demander si on était bien sûr de trouver la solution de la question sociale. On fut un moment déconcerté autour du tapis vert de la démocratie berlinoise, lorsqu'un des membres du comité, petit, bossu, tailleur de son métier, frappa du poing sur la table en s'écriant : « Ah! nous la trouverons, dussions-nous y passer toute la nuit. » Ce tailleur était de l'école de M. Henri Rochefort, il pensait que la chose était bien simple; il y passa la nuit, et voilà pourquoi la question sociale est résolue en Prusse, en attendant qu'elle le soit en France, si l'auteur de *la Lanterne* est nommé député. Sérieusement les utopistes de tout genre, emphatiques ou frivoles, ne voient pas qu'une société ne se refait point ainsi à volonté; elle est l'œuvre du temps, des efforts de millions d'hommes, de tout un ensemble d'élémens laborieusement combiné. Et qu'on le remarque bien, quand on prétend procéder ainsi par la tyrannie des chimères socialistes, ce n'est plus la révolution dans ses

grandes traditions, dans ses larges et équitables applications; c'est la révolution réduite aux proportions d'une secte, d'une école. Ici, c'est le radicalisme qui rapetisse et défigure tout simplement la révolution. La démocratie, la vraie démocratie, elle existe en dehors de ces rêves de songe-creux ou d'agitateurs; elle est dans la réalité partout vivante; elle a sa citadelle dans le suffrage populaire, elle a ses garanties dans les progrès qui s'accomplissent chaque jour, dans l'instinct de la France, dans la puissance des choses.

Ce n'est donc pas le progrès démocratique qui est sérieusement menacé dans ce courant contemporain où nous vivons tous; mais, de l'héritage de la révolution française, ce qui est en souffrance et en péril, c'est la liberté. Depuis quatre-vingts ans, elle flotte d'oscillations en oscillations, ne paraissant gagner du terrain un instant que pour le perdre bientôt. Un jour ce sont les excès révolutionnaires qui l'oppriment, un autre jour c'est le despotisme d'un maître qui la confisque et l'asservit. L'égalité a triomphé en France, la liberté en est encore à chercher son équilibre à travers toutes les expériences dont quelques-unes ont paru heureuses, et n'étaient que le prélude de déceptions nouvelles. Cela tient à plus d'une cause sans doute et surtout malheureusement à la faiblesse de nos mœurs publiques, livrées à toutes les influences contraires; cela tient en partie à l'idée bien incomplète, bien insuffisante, quelquefois futile que nous nous faisons de la liberté. Pour nous, disons le mot, la liberté est une fête ou un combat. Il faut l'exercer en faisant des tumultes par passe-temps, en criant, en chantant, en organisant des banquets et des promenades patriotiques, ou il faut aller la disputer sur les barricades, au milieu des éclairs de la guerre civile. Nous nous plaisons à cette escrime plaisante ou meurtrière. La liberté sérieuse et pratique, patiemment conquise, fermement et pacifiquement défendue, sévèrement exercée sans menaces et sans défis, cette liberté nous semble froide et banale. Nous ignorons encore ce que c'est que la lutte virile de tous les instans, la lutte où chacun paie de sa personne par sa dignité, par son indépendance de caractère, par une fermeté modérée et inflexible dans les revendications légitimes, et voilà pourquoi nous en sommes toujours à disputer cette part de l'héritage de la révolution, la liberté, sans laquelle la démocratie n'est pourtant qu'un vaste amalgame séditieux ou servile. Quand donc le radicalisme ne trouve rien de mieux que de se proclamer irréconciliable dans les élections, de secouer la torche des revendications impitoyables, il fait une œuvre vaine d'agitation, il s'engage dans une voie sans issue, qui conduit à un combat inégal ou à une défaillance nécessaire. Quand il s'attache particulièrement au progrès démocratique, il se trompe, il s'acharne à ce qui n'est pas en question, à ce qui n'est pas en péril; il manque du juste sentiment des situations. C'est sur la liberté avant tout qu'il faut concentrer nos efforts : c'est là notre fai-

blesse, c'est là ce qui nous manque. Ce que peut la démocratie radicale pour nous rendre cette liberté nécessaire et toujours difficile à préserver, nous ne le savons pas, l'expérience ne plaide pas jusqu'ici en sa faveur; mais ce qui est assurément aujourd'hui dans les instincts et dans les besoins de la société française, c'est une vraie et sérieuse démocratie libérale, sensée et active à l'intérieur, ne redoutant aucun problème, jalouse de ses franchises sans disputer sans cesse aux gouvernemens leur existence, respectueuse à l'extérieur pour tous les droits, mais en même temps patriotique, généreusement éprise de la grandeur française, une démocratie enfin intelligente, prévoyante, vivifiée, fortifiée par le sentiment supérieur de la liberté et par le sentiment national.

Et qu'on ne dise pas que c'est là un rêve d'un autre genre. Si on étudiait sans parti-pris les résultats du dernier scrutin, on trouverait sans peine qu'il donne raison à cette politique. Sans doute, à la surface, la France paraît ballottée entre le torrent des candidatures purement officielles et le torrent des candidatures radicales, entre le courant révolutionnaire qui vient de Paris et le courant conservateur qui vient de la province. Les candidatures modérées n'ont pas eu le dernier mot du scrutin, c'est vrai. Au fond, la majorité réelle, c'est cette masse d'électeurs sensés et indépendans qui ont disséminé leurs voix dans toute sorte de candidatures, qui se sont portés tantôt à droite, tantôt à gauche sans s'aliéner, et qui par le fait ne veulent que deux choses essentielles, supérieures, la liberté sérieuse et complète sans révolutions, la grandeur de la France sans provocations inutiles, mais aussi sans faiblesse devant des complications où son influence serait encore une fois atteinte. Voilà ce que nous voyons pour notre part, la France libre en paix avec elle-même, et la France maintenant au dehors le prestige de son nom et de ses traditions.

Bon gré mal gré, il faudra bien en venir à se placer sur ce terrain, car la vérité est là, et en définitive on y viendra, parce qu'on ne peut guère faire autrement, parce que, pour les partis comme pour le gouvernement, il y a des politiques qui tiennent à la nature des choses, qui s'imposent avec un tel caractère d'évidente nécessité, qu'on ne peut s'y soustraire sans jeter dans d'absurdes hasards la cause qu'on veut servir. Les radicaux élus à Paris se sont créé une situation assez peu commode, assez délicate, par leurs déclarations de guerre, par les engagemens qu'ils ont pris dans les réunions publiques. A la première parole qui pourrait ressembler à un désarmement, même momentané, ils s'exposent à d'étranges récriminations de la part de ceux qui ne les ont choisis que parce que l'ancienne opposition était trop modérée. En fin de compte, que peuvent-ils faire? Déclarer d'avance sur l'interpellation des électeurs qu'on n'acceptera pas un ministère, passe encore, on n'en est pas là, et il est peu probable qu'Artaxercès roule dans sa tête le projet d'un ministère

Bancel. En dehors de cela, on ne voit pas bien ce que c'est qu'un irréconciliable dans un corps législatif; un homme peut l'être dans sa conscience, un député ne l'est pas; par sa seule présence, il a cessé de l'être. Si les nouveaux élus voulaient aller plus loin et donner un signal de guerre, croit-on sérieusement qu'ils seraient suivis par tous ceux qui les ont élus, et pense-t-on même qu'ils aient été choisis pour cela? Si, sans aller jusque-là, les députés radicaux prenaient dans la chambre une attitude trop agressive, trop violente, à quoi arriveraient-ils? — Ils ne réussiraient qu'à fortifier le gouvernement en rejetant vers lui des hommes qui se sont fait honneur de représenter dans la dernière lutte l'indépendance électorale, qui tiennent à représenter dans la chambre l'indépendance parlementaire, mais qui ne sont pas des irréconciliables; ils s'isoleraient de plus en plus, voilà tout, de sorte qu'on en revient à ceci, que les nouveaux députés de Paris feront probablement une opposition un peu plus vive, un peu plus accentuée et pas beaucoup plus dangereuse que celle de leurs prédécesseurs. En cela, ils agiront patriotiquement, au risque d'être taxés à leur tour de modérés, et ils serviront la liberté mieux que par des violences.

Et le gouvernement de son côté, que peut-il faire? Lui aussi, il est sous le poids d'une nécessité, il a des engagemens de situation qui le lient. Que certains incidens de la dernière lutte électorale aient porté à la tête des mameluks de la politique officielle, qu'ils aient fait passer dans leur cerveau de vagues rêves de combat, de réaction, c'est bien possible; il resterait à savoir ce que gagnerait le gouvernement à essayer de remonter un courant irrésistible, à faire d'une émotion passagère une politique. A son tour, il ne réussirait qu'à s'affaiblir en paraissant retrouver une force concentrée; il n'arriverait qu'à éloigner de lui dans le corps législatif les esprits modérés, indépendans, qui ne prêteraient pas la main aux fauteurs de révolutions, mais qui refuseraient aussi leur concours à une réaction. Il trouverait bientôt dans ce camp l'opposition la plus redoutable pour lui; il justifierait par un déplorable éclat le pronostic de ceux qui le proclament incompatible avec la liberté. D'ailleurs cette épreuve d'un mouvement électoral au sein d'une liberté un peu plus étendue que par le passé, ces agitations inséparables d'une grande mêlée d'opinions, le gouvernement les avait prévus sans doute; il s'y était préparé, il savait bien qu'il aurait devant lui des réunions, des journaux, qui allaient prendre sur lui la revanche d'un long silence. Les élections ont pu l'émouvoir sans l'ébranler, surtout sans lui inspirer de velléités de réaction qui le ramèneraient aux premiers jours de son existence. Ici encore, à la plus simple réflexion, on en vient à conclure que le gouvernement est attaché par nécessité au terrain sur lequel il est placé, que, s'il n'avance pas, il ne peut plus tout au moins reculer, et nous ajouterons que la plus sûre politique pour lui serait non-seulement de ne pas reculer, mais d'avancer, d'amortir, d'annuler les hos-

tilités irréconciliables par de larges satisfactions données à la masse du pays, de combattre la révolution par la liberté. Cela vaudrait mieux à coup sûr qu'une immobilité expectante suivie de concessions partielles et trop longtemps attendues. Ainsi donc, qu'on tourne les regards vers le gouvernement ou vers les partis, les élections dernières n'ont point changé essentiellement les conditions de notre politique intérieure. Pour les partis, il y a la même nécessité de proportionner leur action aux circonstances, de ne pas courir les hasards en risquant la liberté pour le plaisir de se dire irréconciliable. Pour le gouvernement, il y a la même obligation de ne pas s'arrêter, de dérouler de sa propre main ou de laisser se dérouler les conséquences d'une politique au bout de laquelle est le rétablissement du régime représentatif dans toute son intégrité, avec toutes ses garanties. Maintenant cette situation est-elle près de s'éclairer plus complétement? Elle se dessinerait à demi sans doute, s'il y avait une prochaine session. Jusqu'ici, rien ne semble décidé sur ce point; on ne sait encore si le corps législatif sera réuni d'ici à trois semaines, ou si sa convocation sera ajournée au mois d'octobre, et dans tous les cas la session qui pourrait avoir lieu prochainement se bornerait strictement à la vérification des pouvoirs; elle s'ouvrirait sans discours impérial, les grandes discussions seraient réservées pour l'hiver. Une chose est certaine désormais, c'est que les périodes de repos comme les périodes de lutte ne peuvent que conduire à la liberté, comme à la garantie la plus efficace de sécurité et de paix intérieure.

Quoi qu'il en soit, voilà pour le moment une grave question tranchée par les élections françaises. Il resterait à se demander quelle influence le résultat de ce vote du 24 mai pourrait avoir sur l'ensemble des affaires de l'Europe; mais ici ce n'est plus seulement en France qu'est la question, elle est partout où s'agitent des intérêts qui ont quelque rapport avec le mouvement européen. Elle est surtout en Allemagne, où l'on trouvait tout récemment l'occasion de dire que les Français étaient provisoirement assez absorbés par l'élection de leur corps législatif pour ajourner « d'autres affaires dont en d'autres temps ils aiment à s'occuper. » Si les Français aiment à s'occuper de ces affaires dont on parle, c'est qu'ils y ont des intérêts, non certes des intérêts incompatibles avec la légitime grandeur nationale de l'Allemagne, mais enfin des intérêts de sécurité et d'influence, et on peut remarquer comme un fait curieux que, dans le moment même où se faisaient nos élections, M. de Bismarck signait une convention autorisant les Badois, les habitans du grand-duché de Hesse, à faire leur service militaire dans les armées prussiennes. Ce n'est au surplus qu'un incident qui était assez prévu et qui n'avance pas de beaucoup l'unification de l'Allemagne. S'il ne fallait que la volonté du grand-duc de Bade, il y a longtemps que ce petit pays serait fondu dans la confédération du nord, c'est-à-dire dans la Prusse; mais, par une étrange combinaison qui n'est pas habituelle, à Bade, c'est le souverain

qui a hâte de se faire médiatiser, c'est le pays qui au fond, malgré toutes les séductions, montre peu d'empressement à devenir prussien; c'est la masse du pays qui hésite à entrer bien franchement dans cette voie, au bout de laquelle est une assimilation complète. Ces tendances n'existent pas seulement dans cette partie de l'Allemagne du sud, elles viennent de se révéler avec plus de vivacité dans les élections qui ont eu lieu récemment en Bavière. Le parti national allemand a eu sans doute quelque succès, il compte un certain nombre de représentans dans la nouvelle chambre de Munich; mais la fraction particulariste garde un ascendant assez marqué. Elle a une majorité décidée, et c'est surtout dans les campagnes qu'elle a trouvé des adhérens dont le vote lui assure une position prépondérante dans le parlement bavarois. Ce sont là des faits dont le chef du cabinet de Munich, le prince de Hohenlohe, ne peut faire autrement que de tenir compte. A l'origine, on le sait, le prince de Hohenlohe était un des premiers à incliner vers la Prusse; il se montrait assez disposé à accepter tout ce qui unirait l'Allemagne du sud à l'Allemagne du nord, c'est-à-dire à subir une véritable absorption. Aujourd'hui, soit sous la pression de l'esprit public, soit par des considérations européennes, il reprend visiblement son assiette; il se montre moins porté à aliéner l'indépendance de la politique bavaroise, et voilà même que depuis les élections on agite de nouveau avec une certaine insistance la question de demander dans le parlement l'abrogation des traités militaires avec la Prusse. Il ne faudrait point sans doute s'exagérer ces symptômes, qui s'évanouiraient probablement à la première sommation des circonstances; ils ont cependant leur valeur, et ils indiquent tout au moins une résistance sourde, permanente, au travail d'unification que la Prusse entretient en se réservant de le pousser à bout quand elle croira l'heure venue.

Ce n'est pas là au reste la seule difficulté que rencontre M. de Bismarck. Pour le moment, le ministre du roi Guillaume a une autre besogne qui ne laisse pas d'être épineuse; le diplomate hardi changé en financier plein de dextérité est aux prises avec le parlement de la confédération du nord pour lui persuader d'accepter des impôts nouveaux dont l'établissement provoque de vives résistances. La situation financière de la confédération du nord justifie sans doute les propositions qui ont été faites; il y a en effet un déficit assez considérable que le ministre des finances, M. von der Heydt, veut couvrir par des impôts sur l'eau-de-vie, sur la bière, sur le sucre, sur les papiers de bourse. Le produit de ces impôts serait d'environ 11 millions de thalers, et suffirait amplement pour combler le déficit; mais c'est ici que la difficulté commence. M. de Bismarck peut éprouver aujourd'hui que, si l'on conquiert la popularité par une guerre heureuse et par des annexions de provinces, on la perd bien vite en demandant des contributions nouvelles, surtout quand on veut imposer ces contributions à des confédérés qui n'ont pas

précisément témoigné le désir d'être absorbés, et qui ne voudraient pas être tout à fait dévorés. Le fait est qu'il y a aujourd'hui un conflit des plus vifs, des plus animés, entre le premier ministre prussien et le parlement de la confédération du nord. L'assemblée résiste, elle ne veut pas assumer l'impopularité des nouveaux impôts, elle trouve au fond que, pour les états confédérés, c'est assez d'être absorbés sans payer si cher les frais de l'absorption; la chancelier insiste, et on n'arrive pas à s'entendre. Ce qui ajoute aux ennuis de M. de Bismarck, c'est que, si le parlement fédéral ne veut pas lui donner l'argent qu'il réclame, il faudra de toute nécessité qu'il le demande à la Prusse seule, et voilà des difficultés nouvelles, plus graves peut-être, qui peuvent réveiller les hostilités parlementaires sur lesquelles la guerre de 1866 avait jeté son voile prestigieux. Au milieu de ces débats, un député a proposé tout bonnement de faire des économies sur le budget militaire, au lieu d'établir des impôts. M. de Bismarck s'est récrié aussitôt, et d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux, il a répliqué qu'il accepterait, s'il croyait « qu'une armée ennemie pût être arrêtée à la frontière par la force de l'éloquence, » qu'il avait bien entendu parler de quelque chose de semblable dans l'histoire romaine, mais qu'on avait affaire alors à des peuples non civilisés qui se laissaient reconduire à bon compte. M. de Bismarck a défendu qu'on touchât à l'armée. Or l'armée, c'est partout la vraie dépense, et il est certain que la Prusse dépense beaucoup, non-seulement pour sa force militaire de terre, mais encore pour sa marine, pour la défense de ses côtes. Elle multiplie les travaux de fortification dans le port de la Jahde, dans le port de Kiel; il y a une dépense prévue de 80 millions de thalers, répartie sur dix années, pour l'exécution d'un système général de défense maritime. Que M. de Bismarck sente l'utilité de ces travaux, c'est assez naturel; que tous les membres de la confédération soient également saisis d'enthousiasme pour ces choses qui font la puissance de la Prusse, c'est une autre affaire, et au fond voilà le conflit. Toujours est-il que, si le premier ministre de Prusse désire la paix, comme cela est facile à croire aujourd'hui, il met ses intentions pacifiques sous la protection d'une force respectable qu'il ne se montre nullement décidé à diminuer pour le moment.

Si l'Espagne depuis quelque temps a besoin de moyens de défense, ce n'est pas précisément pour les mêmes motifs que M. de Bismarck, c'est plutôt pour se défendre contre elle-même, contre les divisions qui peuvent la déchirer. Elle a déjà échappé à plus d'un péril, elle n'est pas au bout des difficultés que lui a créées la révolution de l'an dernier. Il est vrai de dire cependant qu'elle soutient cette épreuve avec une certaine fermeté; elle a eu sans doute de temps à autre depuis six mois quelques émeutes, surtout beaucoup de menaces de guerre civile; elle a eu de violens débats dans ses cortès, elle a ses finances dans le plus singulier délabrement, elle est à la recherche d'un roi qu'elle ne trouve pas;

mais enfin, soyons justes, bien des pays qui se croient supérieurs n'auraient pas vécu aussi tranquilles dans une situation où toutes les libertés se déploient, où tous les partis sont armés, où l'on discute chaque jour publiquement les prétentions des uns et des autres, les chances de guerre civile. L'Espagne a vécu, et même on pourrait dire qu'elle vient d'arriver à une phase nouvelle de sa révolution. Les cortès sont parvenues au terme de la discussion de la loi fondamentale nouvelle. Cette constitution, nous n'avons pas besoin de le dire, reconnaît toutes les libertés, tous les droits, toutes les franchises possibles. Deux points principaux sont à noter. La constitution nouvelle admet une liberté religieuse, fort modérée assurément, mais jusqu'ici inconnue au-delà des Pyrénées, et elle consacre la forme monarchique en Espagne. Le parti républicain a naturellement fait tous ses efforts pour empêcher la victoire de l'idée royaliste; il n'a pas réussi, il n'a ramené aucune conviction, et pour que la royauté soit sortie victorieuse de cette crise, il faut que le sentiment monarchique ait de terribles racines en Espagne. Seulement c'est toujours la même question qui reparaît. Il ne suffit pas de décréter une royauté, il faut avoir un roi à mettre sur ce trône redoré à neuf, et c'est ce qu'on n'a pas. On a parlé, il est vrai, d'un nouveau candidat, d'un frère du roi de Portugal, qu'on marierait avec une fille du duc de Montpensier. Malheureusement le Portugal n'est pas prodigue de ses princes, et il ne semble pas plus disposé à envoyer le frère du roi qu'il n'était d'humeur à voir partir dom Fernando pour Madrid. Pour le moment, l'Espagne va se donner un peu de répit et le temps de faire des recherches nouvelles en instituant une régence qui sera sans doute confiée au général Serrano. Que tout cela ne soit pas une garantie bien décisive, c'est bien clair, d'autant plus que le parti républicain s'arme de tous côtés et forme des confédérations qui peuvent à un jour donné devenir un danger sérieux; mais ce qu'il faut remarquer, parce que c'est ce qui a préservé jusqu'ici l'Espagne, c'est l'union qui paraît se maintenir entre les principaux membres du gouvernement. Ce n'est pas un gage absolu de paix sans doute, pourtant c'est peut-être un moyen d'arriver à la paix définitive par la fin du régime provisoire qui dure depuis huit mois déjà.

CH. DE MAZADE.

---

## ESSAIS ET NOTICES.

*Théorie physiologique de la Musique, fondée sur l'étude des sensations auditives,* par M. H. Helmholtz, traduit par M. G. Guéroult. Paris 1868. Victor Masson et fils.

Ce qui à première vue distingue l'art de la science, c'est que l'artiste travaille et crée sous l'empire de lois qui ne sont formulées que d'une manière fort incomplète et dont il n'a point pleine conscience. C'est même là une condition essentielle du succès : les œuvres trop raisonnées,

combinées d'une manière trop méthodique, où l'intention est toujours visible et la règle toujours apparente, nous laissent froids, parce que nous les comprenons trop vite. Cependant nous voulons dans toute œuvre d'art découvrir un plan, une liaison intime des diverses parties; la jouissance qu'elle nous procure augmente à mesure que nous en pénétrons l'harmonie intérieure. Cela prouve que les lois existent, qu'elles se retrouvent dans les productions qui nous charment; mais ni la création ni le sentiment du beau n'en exigent la connaissance approfondie: l'artiste leur obéit, et l'homme de goût les devine par intuition. L'analyse esthétique d'une composition musicale rencontre encore des obstacles sans nombre, les jugemens n'offrent ici rien de certain, rien d'absolu, parce que les raisons dernières, les mobiles psychiques du plaisir que nous éprouvons sont cachés dans les retraites inaccessibles de l'âme humaine. Nous ne pouvons voir clair que dans ce qui concerne la technique élémentaire, la construction des gammes et des accords, le développement historique du système musical. Ici la science proprement dite peut, sinon nous guider, du moins expliquer les effets obtenus et justifier les prescriptions que l'expérience a consacrées.

De nombreuses tentatives ont été faites depuis plus d'un siècle pour asseoir la théorie élémentaire de la musique sur une base mathématique. On ne compte plus les gammes qui ont été imaginées, les systèmes dont elles ont été les points de départ. Toutefois, jusque dans ces derniers temps, aucune de ces théories n'était encore sortie du cercle étroit des spéculations métaphysiques échafaudées sur des rapprochemens et des coïncidences qui, à vrai dire, ne pouvaient rien expliquer. On savait, depuis les temps de Pythagore, que les accords consonnans correspondent à des rapports de nombres entiers fort simples. Voilà donc un fait précis qui, bien interprété, devait conduire à la solution de l'énigme de l'harmonie; mais on le tournait et le retournait, on ne découvrait pas pourquoi la succession ou la coexistence de deux sons qui se trouvent dans un rapport simple plaît à l'oreille. L'admirable ouvrage de M. Helmholtz dévoile enfin ce mystère. Résumant huit années de recherches théoriques et expérimentales, il expose clairement les causes véritables et suffisantes de la consonnance et de la dissonance des sons musicaux telles qu'elles nous sont révélées par une analyse exacte des sensations auditives, en dehors de toute préoccupation des principes esthétiques.

Ceux qui savent que l'illustre professeur d'Heidelberg compte parmi les maîtres aussi bien comme physiologiste que comme physicien et comme géomètre comprendront qu'il s'agit ici d'un livre qui n'a rien de commun avec les productions, toujours si vite oubliées, des faiseurs de systèmes. M. Helmholtz décrit des expériences de physique, il enregistre les résultats des mesures qu'il a faites, il entre dans le détail de ses recherches anatomiques; il applique le calcul et les développemens de l'analyse aussi souvent qu'elle peut éclairer le sujet, et tout cela se

groupe et se coordonne sous sa plume de manière à nous convaincre et nous charmer. *Die Lehre von den Tonempfindungen* est un livre qui, à part la valeur intrinsèque, brille aussi par de grandes qualités de style; elles subsistent encore, quoiqu'un peu moins apparentes, dans la traduction française.

M. Helmholtz pose en principe que la construction des gammes et des formes harmoniques, loin de résulter avec nécessité de l'organisation de notre oreille, est essentiellement une invention de l'art. Les lois naturelles de l'audition y jouent à la vérité un rôle important; mais, comme les peuples ont bâti avec les mêmes pierres des édifices de caractères très différens, nous voyons aussi les mêmes propriétés de l'oreille servir de base aux systèmes musicaux les plus divers. Depuis Terpandre et Pythagore, l'humanité a travaillé à développer le système qui s'enseigne aujourd'hui dans nos écoles, et ce sont précisément les compositeurs les plus distingués qui lui ont fait subir les modifications les plus profondes. Qui oserait affirmer aujourd'hui que le dernier mot a été dit à cet égard?

Notre système musical est né tout entier du besoin d'introduire une liaison nettement appréciable entre les divers sons d'un morceau. C'est le sentiment de l'affinité mélodique des sons successifs qui s'est développé en premier lieu; on a connu tout d'abord les intervalles de l'octave et de la quinte, beaucoup plus tard seulement les tierces. M. Helmholtz s'attache à prouver que le sentiment de la mélodie repose essentiellement sur la perception des harmoniques qui accompagnent les sons considérés. Tout son musical a un timbre particulier, et ce timbre n'est autre chose qu'un cortége de notes supérieures, échelonnées au-dessus de la note fondamentale comme les nombres 2,3,4... montent au-dessus de l'unité. Ces notes (octave, douzième, double octave, etc.) sont les harmoniques; elles complètent en quelque sorte la note fondamentale, lui donnent de l'ampleur et du caractère. Si maintenant deux sons musicaux ont plusieurs harmoniques en commun, on comprend sans peine que l'oreille puisse découvrir entre eux une vague ressemblance, une sorte de parenté, qui nous paraîtra d'autant plus étroite que les harmoniques coïncidens seront plus accentués. Ces notes concomitantes sont perçues par les nerfs de l'oreille sans que nous en ayons conscience; nous ne les entendons que si nous avons l'habitude d'y faire attention, ou si nous armons notre oreille d'une espèce de cornet accordé pour la note qu'il s'agit de découvrir; elles n'en sont pas moins la cause de la sensation du timbre et du sentiment de l'affinité mélodique des sons musicaux. C'est cette affinité qui a déterminé les intervalles et qui a conduit à la création des nombreuses gammes dont l'histoire de la musique garde le souvenir.

Au moyen âge, on a commencé à utiliser aussi les affinités harmoniques qui se révèlent dans la consonnance des sons simultanés. Elles reposent encore essentiellement sur l'existence des notes concomitantes;

mais l'oreille les constate d'une manière plus directe que dans le cas précédent, car la dissonance se trahit immédiatement par le phénomène physique des battemens. Les battemens sont des intermittences d'intensité, des tremblemens ou ronflemens qui se font entendre lorsque deux sons mal combinés se gênent mutuellement dans leurs vibrations; c'est selon le degré de vivacité de ces intermittences que l'assemblage des deux notes nous fait l'impression d'une dissonance plus ou moins marquée. La consonnance ou affinité harmonique repose donc sur l'absence plus ou moins complète des battemens entre les notes fondamentales et leur cortége de notes concomitantes; elle est accusée par une sensation actuelle, plus vive et plus précise que celle de l'affinité mélodique. Sauveur semble l'avoir deviné. « On peut croire, écrit-il vers 1700, que ce qui rend les octaves si agréables, c'est qu'on n'y entend jamais de battemens. En suivant cette idée, on trouve que les accords dont on ne peut entendre les battemens sont justement ceux que les musiciens traitent de consonnances, et que ceux dont les battemens se font sentir sont les dissonances... Si cette hypothèse est vraie, elle découvrira la véritable source des règles de la composition, inconnue jusqu'à présent à la philosophie. »

Les progrès de l'harmonie ayant fait beaucoup mieux ressortir les affinités sonores par l'emploi des accords, la musique ne tarda point à augmenter la richesse de ses moyens d'expression en utilisant des relations éloignées, celles par exemple sur lesquelles s'appuient les modulations. L'affinité des accords fut bientôt reconnue et étudiée, comme l'avait été celle des sons isolés. Ces derniers sont liés entre eux par les harmoniques dont se compose leur timbre, les accords le sont par les notes qui en forment les élémens. Les relations des accords sont même plus faciles à saisir que celles des sons, parce que le musicien les combine à volonté, tandis que les élémens d'un son isolé ne sont point apparens et ne peuvent être reconnus que par une analyse approfondie. Il est vrai que pour l'auditeur non prévenu la raison de l'impression harmonieuse produite par une série d'accords reste aussi bien cachée que celle du plaisir que leur fait l'enchaînement des notes d'une belle mélodie. Une cadence rompue le surprend, sans qu'il sache toujours pourquoi. La science nous fait connaître les phénomènes physiques sur lesquels reposent ces ressemblances, ces attractions mystérieuses que les musiciens découvrent entre les divers sons ou groupes de sons, elle nous dévoile aussi les particularités de nos organes qui nous permettent d'être affectés par ces phénomènes; mais elle nous quitte au seuil du sanctuaire de l'art, elle ne nous explique pas comment la musique exprime toutes les dispositions de l'âme dans son langage divin. R. RADAU.

---

L. BULOZ.